

Compte Administratif 2010 Budget Supplémentaire 2011

SEANCE PUBLIQUE DU 14 JUIN 2011

**Pour chaque délibération, le Code Commission (Com)
indique la Commission par nature à laquelle se rattache le dossier**

Commission	Code Commission
• 1 ^{ère} Commission Développement durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes	I
• 2 ^{ème} Commission Transports et Déplacements	II
• 3 ^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale	III
• 4 ^{ème} Commission Enfance, Famille, Grand âge et Handicap	IV
• 5 ^{ème} Commission Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement	V
• 6 ^{ème} Commission Infrastructures Routières, Bâtiments	VI
• 7 ^{ème} Commission Sport, Tourisme, Montagne	VII
• 8 ^{ème} Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau et Environnement	VIII
• 9 ^{ème} Commission Economie, Recherche, Enseignement Supérieur	IX
• 10 ^{ème} Commission Culture et Patrimoine	X
• 11 ^{ème} Commission Education, Jeunesse	XI

SOMMAIRE

N°	RAPPORTEUR	DELIBERATIONS	PAGE	COM
Budget Supplémentaire 2011				
001	M. PITTET	Approbation des comptes de gestion 2010.....	1	III
002	M. DE MENTHON	Approbation du Compte Administratif 2010	3	III
003	M. PITTET	Clôture des autorisations de programme soldées à la fin de l'exercice 2010.....	21	III
004	M. PITTET	Affectation du résultat 2010 du budget principal et du budget annexe de l'aérodrome	27	III
005	M. MUDRY	Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes - Budget Supplémentaire 2011	29	I
006	M. MUDRY	Participation financière aux investissements communaux et intercommunaux - Programmes d'Aménagement Concerté Territorial (PACT) - Budget Supplémentaire 2011	37	I
007	M. MUDRY	Politique des Transports et Déplacements - Budget Supplémentaire de l'exercice 2011	39	II
008	M. BARDET	Enfance, Famille, Grand Age et Handicap - Budget Supplémentaire 2011 de la Direction de la Protection de l'Enfance	49	IV
009	MME CAMUSSO	Actions en matière d'Action Sociale - Santé - Prévention - Insertion - Logement - Budget Supplémentaire 2011	55	V
010	M. DUVERNAY	Commission Infrastructures Routières et Bâtiments : Budget Supplémentaire 2011	61	VI
011	M. BOUCHET	Sports - Tourisme - Montagne : Budget Supplémentaire 2011	107	VII
012	M. MOGENET	Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau, Environnement : Budget Supplémentaire 2011.....	113	VIII
013	M. HEISON	Politique en matière d'Economie, de Recherche, pour l'Enseignement Supérieur - Budget Supplémentaire 2011	125	IX
014	M. BAUD-GRASSET	Politique Culture et Patrimoine - Budget Supplémentaire 2011.....	131	X

015	M. RABATEL	Politique départementale en faveur de l'Education - BS 2011	147	XI
016	M. DE MENTHON	Les moyens logistiques et financiers de l'institution : Budget Supplémentaire 2011	155	III
017	M. DE MENTHON	Budget Supplémentaire 2011.....	161	

Autres Délibérations

018	M. PITTET	Créances irrécouvrables : admissions en non valeur	167	III
019	M. DE MENTHON	Taxe d'aménagement : vote du taux et des exonérations.....	169	III
020	M. PITTET	Taxe départementale sur la valeur finale d'électricité : vote du coefficient multiplicateur	171	III
021	M. DE MENTHON	Effectif du personnel départemental - Modification des effectifs	173	III
022	M. MUDRY	Adoption de la convention instituant le Groupement Local de Coopération Transfrontalière projet d'agglomération franco-valdo-genevois	177	I
023	M. DE MENTHON	Information du Conseil Général : remboursement anticipé temporaire d'emprunts auprès de DEXIA Crédit Local.....	193	III
024	M. BEL	Marchés publics passés par délégation de l'Assemblée Départementale	195	III
025	M. DE MENTHON	Compte-rendu de la délégation d'ester en justice donnée par l'assemblée délibérante à l'exécutif pendant la durée de son mandat.....	205	III
026	M. DE MENTHON	Rapport annuel d'activité des services pour l'année 2010	207	III

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. PITTET

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010

Pour le budget principal, le Compte de Gestion du Payeur Départemental de la Haute-Savoie fait apparaître une situation finale excédentaire de 25 677 730,10 euros (vingt cinq millions six cent soixante dix sept mille sept cent trente euros et dix centimes), égale à l'excédent constaté au Compte Administratif 2010. Pour le budget annexe de l'aérodrome, la situation finale est égale à zéro, correspondant également à l'excédent constaté au Compte Administratif.

Dans ces conditions, il est proposé à l'Assemblée d'adopter la délibération suivante :

VU le Compte de Gestion du budget principal et celui du budget annexe de l'aérodrome présentés par M. SAUNIER, Payeur Départemental,

VU les Budgets Primitifs et Décisions Modificatives 2010,

Considérant :

Que les crédits votés ont reçu leur destination,

Le Conseil Général du Département de la HAUTE-SAVOIE, statuant sur les opérations de l'exercice 2010,

APPROUVE les mouvements effectués pendant l'exercice 2010 et constatés au Compte Administratif du Département et du budget annexe de l'aérodrome :

BUDGET PRINCIPAL**Section d'investissement**

- Recettes de l'exercice 2010.....	225 930 295,59
- Dépenses de l'exercice 2010.....	260 743 587,58
- Résultat de l'exercice	-34 813 291,99
- Résultat de l'exercice précédent	-30 565 708,44
- Résultat de la section d'investissement	-65 379 000,43

Section de fonctionnement

- Recettes de l'exercice 2010	665 655 199,17
- Dépenses de l'exercice 2010	588 779 819,07
- Résultat de l'exercice	76 875 380,10
- Résultat de l'exercice précédent	44 747 058,87
- Part affectée à l'investissement	30 565 708,44
- Résultat de la section de fonctionnement	91 056 730,53

Résultats globaux

- Résultat de l'exercice 2010	42 062 088,11
- Résultat de l'exercice antérieur	14 181 350,43
- Part affectée à l'investissement	30 565 708,44
- Résultat de clôture de l'exercice 2010	25 677 730,10

BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME D'ANNEY**Section d'investissement**

- Recettes de l'exercice 2010.....	985 414,97
- Dépenses de l'exercice 2010.....	455 656,85
- Résultat de l'exercice	529 758,12
- Résultat de l'exercice précédent	- 723 502,93
- Résultat de la section d'investissement	- 193 744,81

Section de fonctionnement

- Recettes de l'exercice 2010	253 744,81
- Dépenses de l'exercice 2010	60 000,00
- Résultat de l'exercice	193 744,81
- Résultat de l'exercice précédent	723 502,93
- Part affectée à l'investissement	723 502,93
- Résultat de la section de fonctionnement	193 744,81

Résultat global

0

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable à la proposition présentée.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

PROJET CG n° 13759

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

1/ BUDGET PRINCIPAL

La situation comptable du Département, à la clôture de l'exercice 2010, se présente comme indiqué ci-dessous :

	Mandats émis	Titres émis	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	Résultat ou solde
Investissement	260 743 587,58	225 930 295,59	-30 565 708,44	- 65 379 000,43
dont 1068		30 565 708,44		
Fonctionnement	588 779 819,07	665 655 199,17	14 181 350,43	91 056 730,53
TOTAL DU BUDGET	849 523 406,65	891 585 494,76	- 16 384 358,01	25 677 730,10

Une fois ces chiffres totaux annoncés, il est important de ressortir les opérations réelles de l'exercice, c'est-à-dire celles ayant effectivement donné lieu à décaissement ou encaissement.

	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES	RESULTAT DE L EXERCICE	RESULTAT 2009	RESULTAT GLOBAL
SECTION D'INVESTISSEMENT	231 604 508,97	144 506 410,00	-87 098 098,97	-30 565 708,44	- 117 663 807,41
SECTION DE FONCTIONNEMENT	519 216 480,28	648 376 667,36	129 160 187,08	14 181 350,43	143 341 537,51
TOTAL DU BUDGET	750 820 989,25	792 883 077,36	42 062 088,11	- 16 384 358,01	25 677 730,10

Dans la suite du rapport, seules ces opérations réelles seront évoquées. Les pourcentages d'exécution du budget, (une fois soustraits 70 millions en dépenses et en recettes inscrits au budget pour permettre la renégociation éventuelle de la dette et non utilisés, les crédits afférents aux crédits long terme renouvelables ainsi que les résultats des exercices antérieurs), sont les suivants :

Le pourcentage d'exécution des dépenses totales du budget est de :	94,62 %
Le pourcentage d'exécution des dépenses de fonctionnement est de :	95,65 %
Le pourcentage d'exécution des dépenses d'investissement est de :	91,97 %
Le pourcentage d'exécution des dépenses des équipements Départementaux est de :	93,50 %
Le pourcentage d'exécution des dépenses de subventions d'équipement est de :	90,84 %

Les pourcentages d'exécution des dépenses sont légèrement plus faibles que ceux concernant l'exercice 2009, ce qui est dû au vote exceptionnellement tardif du Budget Primitif 2010.

Au niveau des recettes, le pourcentage d'exécution des recettes totales du budget est de 97,98 %. Il monte à 102,52 % si l'emprunt n'est pas pris en compte. En effet, le montant de l'emprunt inscrit dans le budget global n'est jamais réalisé en totalité ; ainsi en 2010, 71,820 millions d'emprunts étaient inscrits au budget et 40 millions ont été réalisés.

Cette énumération de chiffres et pourcentages est quelque peu fastidieuse, mais elle a le mérite d'illustrer la consommation importante des crédits votés.

A/ LES RECETTES

Les recettes réelles de l'exercice, calculées sans les doubles écritures, c'est-à-dire sans les écritures afférentes aux emprunts de type « crédits long terme renouvelables » et une fois soustraits les résultats des années antérieures, s'élèvent à 725,768 millions. Cette baisse globale de recettes par rapport à 2009, moins 0,44 % s'explique en réalité par une diminution importante du recours à l'emprunt soit 40 millions en 2010 et 70 millions en 2009, et une augmentation des autres recettes de plus de 4 %, soit 685,768 millions en 2010 par rapport à 659,010 millions en 2009.

La structure de ces recettes est donc différente d'un exercice à l'autre.

En réintégrant l'excédent net de l'exercice 2009, le montant total des recettes départementales s'élève à 739,949 millions qui se répartissent comme suit :

- 56,46 % au titre de la fiscalité, ce qui représente 417,796 millions. Il est rappelé que 2010 est la première année d'application de la réforme de la fiscalité locale votée dans la Loi de Finances 2010. Ainsi, dès 2010, les entreprises ont cessé de verser de la Taxe Professionnelle au profit de la nouvelle Contribution Economique Territoriale que les collectivités locales n'ont perçu qu'en 2011. En 2010, elles ont bénéficié d'une compensation relais, qui dans le cas de la Haute-Savoie, est égale au taux 2009 appliqué aux bases de Taxe Professionnelle de 2010, calculées suivant l'ancienne formule. Le produit des contributions directes s'élève, en 2010, à 155,847 millions et recouvre la taxe d'habitation et les deux taxes foncières. La compensation relais relative à la Taxe Professionnelle s'élève à 113,910 millions d'euros. Le Département a augmenté les taux des trois taxes ménages de 9,5 %. Ainsi, l'augmentation du produit fiscal de 21,503 millions entre 2010 et 2009 est dû aux rôles supplémentaires à hauteur de 2,904 millions, à l'effet taux pour 13,338 millions et à l'effet bases, c'est-à-dire variation nominale et variation physique, pour 5,260 millions.

La fiscalité indirecte, hors TSCA (Taxe Sur les Conventions d'Assurance) et TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers) qui sont plutôt assimilées à des dotations, représente 148,039 millions d'euros dont 128,296 millions au titre des droits de mutation, à comparer aux 95,452 millions perçus en 2009. Après une baisse de plus de 23 % en 2009 par rapport à 2008, ce qui en valeur absolue représentait 28,4 millions, la croissance des droits de mutation a repris tout au long de l'année 2010.

Ce montant de 128,296 millions est à tempérer par le **reversement en 2011**, de 10 % de ce montant, soit **12,830 millions** que le Département aurait dû provisionner au titre de la péréquation des droits de mutation si le Budget Primitif avait été voté après la publication de la Loi de Finances 2011.

En effet, la Loi de Finances 2010, modifiée par la Loi de Finances, 2011 a institué, dès 2011, une péréquation sur les droits de mutation qui concerne les Départements dont les droits de mutation par habitant perçus l'année précédente sont supérieurs à 75 % du montant moyen. Ce fonds est alimenté par :

- **Un prélèvement sur le stock** (soit le montant total encaissé en 2010), qui est progressif et égal à :

10 % des droits de mutation compris entre 75 % et 100 % du montant moyen par habitant,

12 % des droits de mutation compris entre 100 % et 200 % du montant moyen par habitant,

15 % des droits de mutation qui excèdent 200 % du montant moyen par habitant.

Le prélèvement est plafonné à 5 % des droits de mutation perçus en 2010.

⇒ La Haute-Savoie a, en 2010, un montant de droits de mutation par habitant de 156,10 € par habitant, soit supérieur de 48 % à la moyenne (moyenne 2010 = 105,35 € par habitant).

⇒ Sa contribution en 2011, sur ce premier prélèvement est donc de **6 415 000 €**, soit 5 % (plafond) des DMTD perçus en 2010.

- **Un prélèvement sur le flux** opéré si la croissance entre les droits de mutation 2010 et la moyenne des droits de mutation perçus en 2008 et 2009, excède plus de deux fois le taux d'inflation prévisionnelle associée à la Loi de Finances de 2010 (soit 1,2 %).

⇒ Le prélèvement est égal à la moitié de l'excédent constaté et il est également plafonné à 5 % des droits de mutation perçus l'année précédente.

⇒ La contribution du Département sur ce deuxième prélèvement est également plafonnée à **6 415 000 €**.

Les bénéficiaires de ce fonds sont les Départements qui ont un potentiel financier inférieur à la moyenne.

- 16,15 % pour les dotations d'état, soit 119,512 millions en baisse de 21,847 millions par rapport à 2009, ce qui représente une diminution de 18,31 %.

Ce terme regroupe la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la Dotation Globale de Décentralisation (DGD), les différentes compensations fiscales, la Dotation d'Équipement des Collèges (DDEC), le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), la Dotation Globale d'Équipement Rurale (DGER).

En réalité, la plus grande partie de la baisse est due au FCTVA. D'une part, en 2009, le Département a perçu 2 années de FCTVA, soit comme habituellement celui au titre des dépenses d'investissement de l'exercice n-2 (2007) mais aussi dans le cadre du plan de relance de l'économie proposé par l'Etat, celui au titre des dépenses d'équipement 2008 pour un montant de 20,138 millions. D'ailleurs, à compter de 2010, le Département ayant rempli ses obligations dans le cadre de ce plan de relance, a perçu le FCTVA sur les dépenses de l'exercice n-1. D'autre part, le FCTVA perçu en 2010 est inférieur au FCTVA 2009 en raison de la baisse des dépenses d'équipement depuis 2008.

- 11,66 % soit 86,260 millions correspondant aux compensations octroyées par l'Etat pour couvrir les nouvelles charges liées à la Décentralisation et les nouvelles compétences dans le secteur de la Gérontologie et du Handicap. Il s'agit :
 - de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) d'un montant de 32,984 millions dont :
 - 22,767 millions, auxquels s'ajoute le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI) à hauteur de 1,358 million, destinés à compenser le montant des allocations financées par le Département dans le cadre du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), puis du RSA (Revenu de Solidarité Active) pour la partie ex RMI,
 - 2,353 millions destinés à compenser le RSA majoré correspondant à l'ancienne allocation pour parent isolé (API),
 - et 7,864 millions destinés à compenser une partie des charges transférées dans le cadre de l'acte II de la Décentralisation, le montant de la TSCA se révélant insuffisant pour couvrir l'ensemble de ces charges.
 - de la Taxe sur les Conventions d'Assurances (TSCA) qui est divisée en deux fractions. La première fraction de la TSCA d'un montant de 27,700 millions, à laquelle il faut ajouter le reliquat de TIPP indiqué précédemment, est destinée à financer les transferts de compétence 2005 à 2008 liés à la Décentralisation. La seconde fraction de la TSCA, qui s'élève à 10,218 millions, est destinée à contribuer au financement des SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
Il est important de noter que même si le terme utilisé pour définir ces deux recettes est « taxe », leur assiette, comme leur taux ne relève pas des décisions du Conseil Général.
 - des participations versées par la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie d'un montant global de 14 millions d'euros destinées à compenser les dépenses mises à la charge des Départements dans le cadre :
 - de la Prestation de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour les personnes âgées,
 - de Compensation du Handicap (PCH),
 - et de la participation aux frais de fonctionnement de la Maison Départementale du Handicap au bénéfice des personnes handicapées.
- 8,41 % de diverses autres recettes représentant un montant global de 62,199 millions d'euros, et constituées de la participation du Canton de GENEVE à diverses politiques départementales en faveur des frontaliers pour 18,777 millions, et de diverses autres subventions, participations ou remboursements de créances.
- 1,92 % d'excédent net sur exercice antérieur soit 14,181 millions.
- 5,41 % au titre de l'emprunt soit 40 millions d'euros. Le montant global de l'emprunt inscrit au budget 2010 s'élevait à 71,820 millions d'euros. Le montant réalisé est toujours plus faible car il est ajusté en fin d'année en fonction des besoins réels liés au taux d'exécution de nos dépenses.

Les 40 millions ont été empruntés aux conditions suivantes :

Loan	Prêteur	Montant appelé	Index	conditions
129	BNP	10 000 000 au 26/02/2010	EUR 3M	+ 0,50 %
133	CAISSE D'EPARGNE	10 000 000 au 15/12/2010	Taux fixe 15 ans	2,84 %
134	CAISSE D'EPARGNE	20 000 000 au 15/12/2010	Taux fixe 15 ans	2,89 %

Par ailleurs, le Conseil Général a réaménagé des emprunts de 2009 pour profiter de la baisse des marges constatées sur le marché :

En 2009, une tranche de 15 M€ avait été consolidée auprès de la BNP en euribor 3 mois + 0,74 %. Cette marge a été abaissée à 0,50 % à compter du 27 octobre 2010. A cette date, le capital restant dû s'élevait à 14,098 M€.

En 2009, 30 M€ avaient été souscrits auprès de la Caisse d'Epargne en euribor 3 mois + 0,75 %. Au 29 juin 2010, 5 M€ ont été fixés au taux de 3,46 % (base exact/360) sur 15 ans et le capital restant à cette date, soit 24,102 M€ a vu sa marge sur euribor abaissée de 0,75 % à 0,45 %.

B/ LES DEPENSES

Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 519,216 millions d'euros, en hausse de 12,099 millions, soit 2,39 % par rapport à 2009. Celui des dépenses d'investissement, (sans prise en compte du déficit sur années antérieures et des écritures liées au CLTR), est de 195,055 millions d'euros, en baisse de 29,799 millions soit 13,25 %. Mais il faut rappeler qu'en 2009, dans le cadre du plan de relance, le Département avait bénéficié du versement du FCTVA d'un montant de 20,1 millions afférent aux dépenses d'équipement 2008. Cela lui avait permis, exceptionnellement, d'augmenter d'autant les dépenses d'investissement et pour une grande partie d'avancer le financement de dépenses initialement prévues en 2010.

Les dépenses réelles de l'exercice, calculées sans les doubles écritures, c'est-à-dire sans les écritures afférentes aux emprunts de type « crédits long terme renouvelables » s'élèvent à 714,271 millions, en baisse de 2,42 % par rapport aux dépenses 2009. Elles vont être analysées globalement par politique.

- Secteur Social 249,370 millions

Les dépenses afférentes à ce secteur représentent 34,91 % des dépenses réelles totales du Département et elles sont en hausse de 20,382 millions soit + 8,90 %. Elles se décomposent de la façon suivante :

- Insertion : 38,750 millions

Les montants afférents à la politique insertion sont en hausse de + 13,02 % soit 4,465 millions.

Cette augmentation s'explique par la prise en charge par le Département, depuis le 1er juin 2009, du RSA majoré (ex API, hors dépenses d'intéressement qui restent à la charge de l'Etat) pour un montant de 5,046 millions en 2010 à rapprocher des 2,358 millions versés en 2009 pour 6 mois. D'après les statistiques consolidées au 31 décembre 2010 transmises par la CAF, le nombre d'allocataires percevant le RSA majoré, à la charge du Département, s'élève à 914 pour 980 au 31 décembre 2009.

Il convient de préciser qu'il s'agit des allocataires des mois de décembre de chaque année sans prise en compte du volume d'entrées et de sorties alors que le coût supporté par le Département, en hausse, intègre ce turnover. Cette nouvelle compétence est entièrement compensée par l'Etat.

Parallèlement, les allocations afférentes au RSA socle sont aussi en progression de 2,226 millions d'euros, soit + 8,86 % par rapport aux allocations de même nature augmentées des allocations RMI versées en 2009. Du point de vue du nombre d'allocataires, toujours d'après les statistiques consolidées transmises par la CAF, nous sommes passés de 5 733 allocataires au 31 décembre 2009 à 5905 au 31 décembre 2010. Par ailleurs, il est précisé que le montant des allocations du RSA socle correspond au montant des allocations de l'ex RMI diminué des dépenses d'intéressement qui sont désormais prises en charge par l'Etat.

En ce qui concerne les contrats aidés, depuis le non renouvellement des CI (Contrats d'Insertion)-RMA (Revenu Minimum d'Activité) et des Contrats d'Avenir, les dépenses les concernant sont en nette baisse : en 2010 elles se sont élevées à 0,634 million d'euros. L'extinction des derniers contrats d'avenir est prévue en 2012, quant aux CI (Contrats d'Insertion)-RMA (Revenu Minimum d'Activité), ils se sont terminés fin 2010.

Pour information, depuis leur création et jusqu'à fin 2009, le Département a financé 383 CI (Contrats d'Insertion)-RMA (Revenu Minimum d'Activité) et 1530 contrats d'avenir.

Cependant, l'année 2010 a vu la création des Contrats Uniques d'Insertion : au 31 décembre 2010, le Département avait financé 383 CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) et 52 CIE (Contrat Initiative Emploi) pour un montant global de 0,791 million d'euros.

- Protection de l'Enfance : 54,308 millions

Ce budget est en hausse de + 4,09 %, soit 2,135 millions. Le budget de la Protection de l'Enfance comprend 3 groupes de dépenses :

- les salaires des assistants familiaux qui représentent 8,299 millions en 2010, soit 0,469 million supplémentaires par rapport à 2009 (+ 6 %),
- les dotations aux établissements qui s'élèvent à 42,885 millions soit une hausse de 2,532 millions par rapport à 2009 (+ 6,28 %),
- et les autres dépenses pour 3,124 millions, qui concernent principalement l'activité des techniciens d'intervention sociale et familiale.

Globalement l'activité est stable :

	2009	2010
Enfants placés à la DPE (assistants familiaux et établissements)	937	859
Enfants placés chez des particuliers	50	60
Enfants placés en institutions	24	22
Enfants placés avec leur mère (nombre de personnes)	56	41*
Enfants placés avec mesures nouvelles (Accueil de jour, AEMO avec Hébergement)	134	227
Total enfants hébergés	1201	1209

* Non compris les accueils de mères avec leurs enfants assurés par les établissements nouvellement autorisés au titre de l'accueil mère et enfant mais financés en 2010.

Les éléments suivants doivent cependant être pris en compte, car des transferts d'activité sont constatés, du placement « classique » en famille d'accueil ou en établissement, vers d'autres formules de prises en charge, en forte progression, que sont :

- Les placements d'enfants chez des particuliers (personnes tiers dignes de confiance) décidés par le Juge des Enfants, qui présentent l'avantage, outre le coût moindre par rapport au placement classique, de faire appel à l'environnement plus ou moins proche de l'enfant, et donc d'être moins déstabilisant.
- Les mesures introduites par la loi de Protection de l'Enfance (AEMO avec hébergement, accueil de jour) exercées par des services autorisés et financés par le Département, permettant d'adapter l'action auprès des enfants et de la famille à l'évolution de la situation.

En parallèle, l'augmentation des moyens en nombre de places d'hébergement a permis de réduire dans sa quasi-totalité le nombre de mesures de placement inscrites sur liste d'attente. Si le nombre de mesures de placement décidées a diminué, le nombre de mesures réalisées a augmenté.

- Gérontologie : 63,374 millions

Le montant global des dépenses de ce secteur est en hausse de + 8,63 % soit 5,032 millions.

Le montant des Allocations Personnalisées à l'Autonomie (APA) versées, tant aux établissements qu'aux bénéficiaires, représente une somme de 44,837 millions pour une recette de 8,433 millions. Pour comparaison, en 2009, la dépense relative aux allocations était de 42,196 millions pour une recette de 8,037 millions. Le montant total des allocations versées est donc en hausse de 6,26 %.

En termes plus humains, l'APA tant à domicile qu'en établissement a été versée à 9 468 bénéficiaires en 2010 contre 9 095 en 2009, soit une hausse du nombre de bénéficiaires de 4,1 %. Ainsi, la progression importante des allocations est due à deux facteurs : l'évolution du nombre de bénéficiaires et la progression du montant moyen de l'allocation.

Les dépenses relatives aux frais d'hébergement sont également en hausse de 10,89 % et s'élèvent en 2010 à 12,688 millions. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de personnes âgées admises à l'aide sociale en lien avec l'ouverture de nouveaux établissements.

Les autres dépenses de fonctionnement relatives à ce secteur sont pratiquement stables.

Les subventions d'équipement apportées par le Conseil Général pour la construction des EHPAD s'élèvent à 4,829 millions d'euros contre 3,663 en 2009, soit + 31,90 %.

- Personnes Handicapées : 76,421 millions

Les dépenses de fonctionnement afférentes au secteur du Handicap (75,127 millions) subissent une très forte augmentation (65,852 millions en 2009), soit 14,09 % ; cela s'explique par l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (1 818 fin 2010 et 1 355 fin 2009) dont le montant alloué en 2010 s'élève à 16,685 millions pour 13,980 millions en 2009. Parallèlement, le montant global de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) est en diminution constante (2,164 millions en 2010 et 2,519 millions en 2009) mais dans une mesure moindre que l'augmentation de la PCH.

Les frais d'hébergement (46,490 millions) supportés par le Département progressent de + 15,27 % (6,158 millions) en raison de l'ouverture de nouvelles places en structures et services (+ 124 places en 2010).

Enfin, les autres dépenses liées à la politique en faveur du Handicap, soit 9,789 millions, progressent moins fortement, + 8,42 %. Il faut notamment souligner l'évolution constante des frais de transport des élèves handicapés. De plus en plus d'enfants handicapés sont en effet intégrés aujourd'hui en milieu ordinaire mais ne peuvent emprunter les transports scolaires classiques non adaptés à leur situation.

Enfin, en investissement, le montant des subventions d'équipement octroyées pour la construction ou la réhabilitation d'établissements pour personnes handicapées est de 1,293 million d'euros contre 1,436 en 2009 soit une baisse de près de 10 %. Sur ce sujet, il faut rappeler que le Département n'est pas maître d'ouvrage pour la construction de ces établissements.

- Actions Sociales et Actions de Santé : 16,518 millions

C'est sous cette dénomination que sont comptabilisées toutes les autres actions du Département dans le secteur social ou dans le domaine de la santé.

• Infrastructures Routières : 94,309 millions

Les dépenses afférentes à cette politique sont en baisse de 15,89 % par rapport à 2009, soit de 17,812 millions. Mais ce chiffre brut doit être analysé. En effet, en 2009, grâce au plan de relance de l'économie proposé par l'Etat, le Département a versé par anticipation sur l'exercice 2010, 8,3 millions d'euros de subventions d'équipement, soit d'une part 3,323 millions d'euros dans le cadre du contrat de plan 2000-2006, affectés à l'opération « Les Chasseurs-Machilly » et d'autre part, 5 millions à la Société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc correspondant à la participation du Département à la réalisation des demis échangeurs dans la vallée de l'Arve.

Par ailleurs, l'exercice 2010 a vu la fin des dépenses liées au Contournement de Thonon, dont le montant s'élève à 0,370 million pour 8,012 millions en 2009.

Ainsi, une fois retraitée, il s'avère que les dépenses de voirie 2010 peuvent être considérées comme équivalentes à celles de 2009 et même en hausse si le Contournement de Thonon n'est pas pris en compte.

• Education, Collèges et Formation : 39,597 millions

Au niveau global, ces crédits sont en baisse de 1,154 million soit 2,83 %. Mais cette baisse provient avant tout de l'aide apportée par le Conseil Général aux communes, pour les soutenir dans la construction des écoles primaires. En effet, une partie des crédits provenant du Plan de Relance, soit, 1,8 million avait été affecté en 2009 à cette aide. Ainsi, le montant global versé en 2009 était de 4,132 millions pour 1,920 million en 2010.

• Transports scolaires et interurbains : 46,617 millions

La baisse globale des dépenses de transport de 2,077 millions (- 4,27 %) par rapport à 2009 s'explique par 2 facteurs :

- Une baisse conjoncturelle des dépenses de fonctionnement (- 1,527 million) due en grande partie à l'évolution des prix du carburant,
- Une diminution de 0,550 million des dépenses d'investissement concernant les subventions d'équipement versées à RFF (Réseaux Ferrés de France) pour divers projets, en raison du décalage dans l'avancement de ces derniers.

- Financement du SDIS : 41,800 millions

L'évolution du montant global des contributions des communes étant plafonnée par l'indice des prix à la consommation, au-delà, tout accroissement des dépenses du Service Départemental d'Incendie et de Secours est directement à la charge du Département. Ainsi, la participation du Département dans le budget du SDIS a connu une augmentation de 4,68 % en 2010 par rapport à 2009.

- Aménagement du Territoire : 17,813 millions

Les crédits afférents à cette politique sont affectés en grande majorité à des subventions. 14,466 millions d'euros concernent les subventions d'équipement versées directement ou indirectement aux communes, soit 10,466 millions dans le cadre des Programmes d'Activité Concertés Territoriaux et 4 millions au SYANE.

- Logement Aidé : 8,811 millions

Il s'agit surtout de subventions d'équipement destinées à soutenir la production de logements sociaux et à permettre la réhabilitation des logements existants. L'augmentation par rapport à 2009 est de 10,28 %.

- Environnement, Développement Rural et Soutien aux Communes pour l'eau et l'assainissement : 14,255 millions

Le montant affecté à cette politique est en baisse de 13,499 millions dont 10,833 millions proviennent de la dotation d'équipement affectée au SMDEA et mérite analyse.

En 2010, 4,743 millions d'euros de subvention d'équipement ont été versés au SMDEA au bénéfice des communes, alors qu'en 2009 cette subvention s'élevait à 15,577 millions. Mais en 2009, dans le cadre du plan de relance pour l'économie initié par l'Etat, le Département avait versé une avance sur la subvention de 2010 d'un montant de 4,576 millions d'euros.

Ainsi, une fois retraité, le montant réel de la subvention d'équipement au SMDA, au titre de l'exercice 2010, est de 9,319 millions à comparer au montant réel perçu au titre de 2009, soit 11 millions.

Par ailleurs, une somme de 2,7 millions en provenance des Fonds Genevois est également versée au bénéfice du SMDEA.

- Culture et Patrimoine : 6,446 millions

C'est dans cette politique, que sont notamment comptabilisées les sommes destinées à l'Office Départemental d'Animation Culturelle chargé de mettre en œuvre la politique culturelle du Département, ainsi que les crédits afférents au fonctionnement des Archives Départementales ou ceux destinés à la restauration des monuments historiques. Les fonds cantonalisés d'aides aux associations qui représentent un budget de 1,579 million sont également gérés dans cette politique.

- Economie, Recherche, Nouvelles Technologies et Université : 6,112 millions

C'est sous cette politique que sont comptabilisées les sommes allouées aux pôles de compétitivité et les prêts d'honneur accordés aux étudiants.

- Sports, Tourisme et Politique Montagne : 10,621 millions

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les crédits afférents à ces politiques sont en baisse de 8,27 % (1,016 million) par rapport au Compte Administratif 2009. Mais cela s'explique en grande partie par un facteur conjoncturel. En 2009, c'est dans cette politique qu'était comptabilisée la subvention versée directement à Savoie Mont-Blanc-Tourisme (SMBT), destinée à prendre en charge les salaires des personnes repris par cet organisme suite à la dissolution de l'Agence Touristique Départementale. Or en 2010, les sommes correspondant à ces salaires (0,790 million), ont été intégrées dans la subvention Globale versée à l'Assemblée des Pays de Savoie (APS) et n'émargent donc plus sur cette politique.

- Bâtiments Départementaux et Services Généraux : 12,496 millions

Ce secteur, qui recouvre la construction et l'entretien des bâtiments ainsi que les achats des fournitures pour l'ensemble du personnel, est en baisse de 28,86 %, soit 5 millions d'euros. Cette diminution concerne principalement les dépenses d'investissement, en raison de l'achèvement du bâtiment des services rue de la Paix et des bâtiments médicaux-sociaux.

- Administration Générale : 121,075 millions

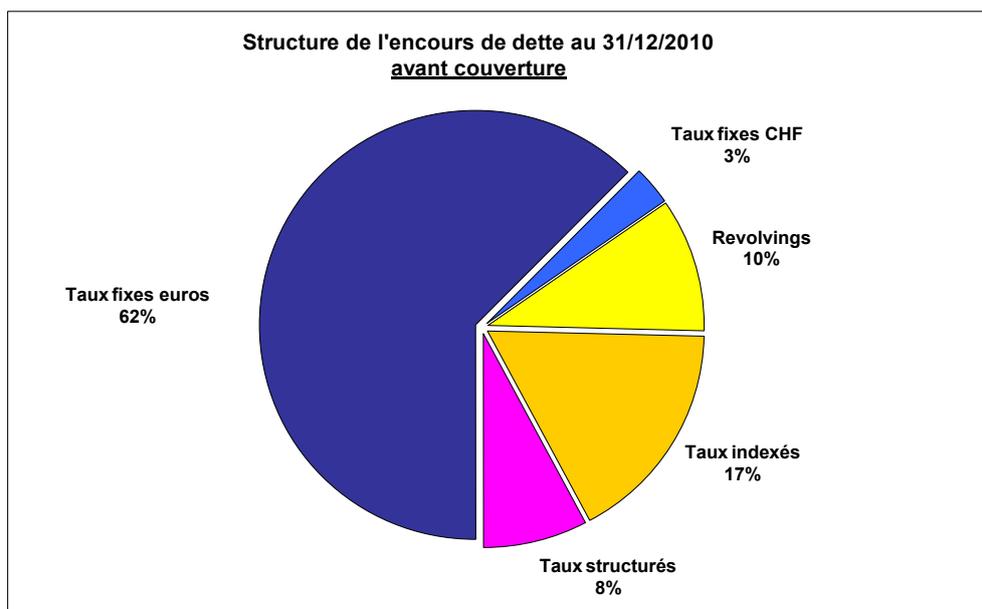
C'est sous cette dernière appellation que sont regroupées les dépenses de personnel (97,093 millions), celles concernant l'Informatique et les Télécommunications du Département (3,663 millions), la subvention au CITIC, qui a été fondé en 2006, soit 0,650 million, les dépenses afférentes aux Services Juridiques et à l'acquisition de bâtiments, etc., et aussi la somme affectée à l'Assemblée des Pays de Savoie pour un montant de 6,640 millions qui se répartit de la façon suivante :

- 2,103 millions pour la Culture,
- 3,067 millions pour le Tourisme,
- 0,732 million au titre de l'Agriculture,
- 0,383 million à destination de l'Université de Savoie,
- 0,224 million pour l'environnement,
- 0,130 million pour les moyens généraux.

- La Dette bancaire : 44,948 millions

Les dépenses liées à la dette bancaire, c'est-à-dire les annuités d'emprunt majorées des intérêts des swaps, sont en augmentation de 16,63 %. Cette hausse provient de l'accroissement de notre stock de dette. Pour mémoire, le Département a emprunté 90 millions d'euros en 2008 et 70 millions en 2009 pour un remboursement en capital respectivement de 29,3 millions et 28,8 millions d'euros.

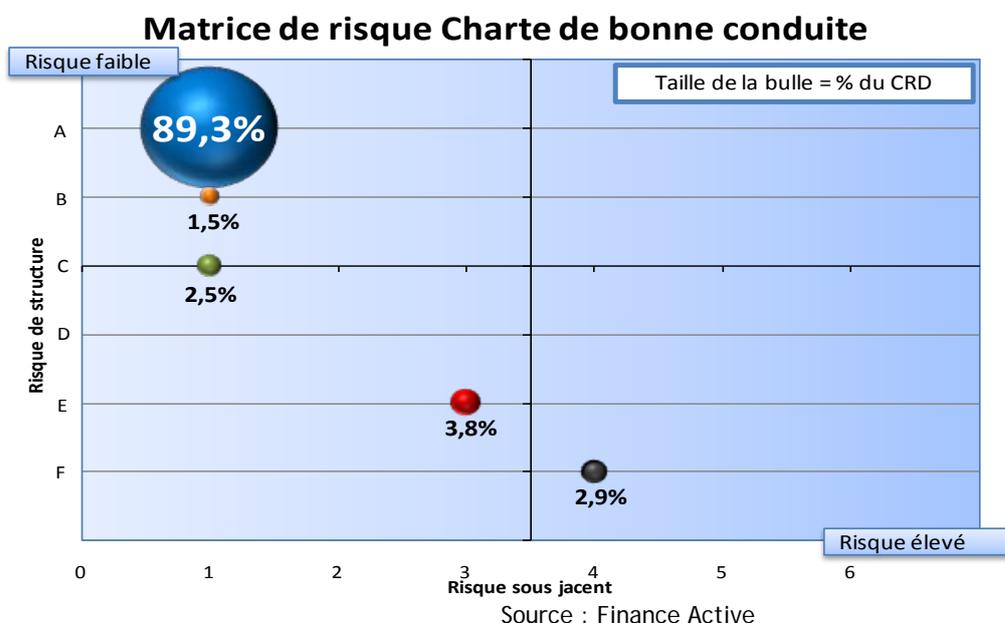
L'encours de dette du Département de la Haute-Savoie s'élève au 31 décembre 2010 à 362 512 653 € dont 36 549 857 € de crédits revolving. Il présente les caractéristiques suivantes :



L'emprunt LOAN 69 dont le CRD est de 7,9 M€ au 31 décembre, révisé tous les 5 ans en fonction de l'évolution du TEC5, ne doit plus être considéré comme un produit structuré. Cette modification dans le traitement de cet emprunt explique à elle seule, les écarts dans la répartition de l'encours au 31 décembre 2010 par rapport à d'autres documents présentés antérieurement.

Le Conseil Général a mis en place des opérations de couverture appelées « swap » qui consistent à échanger un taux fixe contre un taux variable (ou inversement). Leur encours a fortement diminué et s'élève à 2,5 M€ (2 contrats), soit à peine 0,7 % de l'encours total. Compte tenu de leur faible montant résiduel, ils ne modifient plus la structure de l'encours de dette.

La dette du Département, classée en fonction des risques qu'elle comporte, d'une part à raison de l'indice ou des indices sous-jacents et d'autre part de la structure du produit, se présente de la manière suivante :



L'encours de dette du Département est indexé à plus de 93 % sur des produits à risque faible.

Deux produits présentent toutefois des risques plus élevés :

- 13,6 M€ reposent sur un écart d'indice de la zone euro avec un multiplicateur jusque 5 : ce contrat a été conclu en 2005 suite au réaménagement d'un emprunt à taux fixe de 5,85 %.

Le Département paie un taux fixe bonifié de 3,58 % tant que le taux 10 ans reste supérieur de 0,40 % au taux 2 ans, sinon le taux passe à 7,35 % + 5 x l'écart constaté. Ce produit a été défavorable au Département en 2007 et 2008 mais en 2009 et 2010, la repentification de la courbe des taux a permis de profiter du taux bonifié de 3,58 %. Toutefois le risque est limité puisqu'il ne représente que 3,8 % de l'encours et qu'il est basé sur des indices de la zone euro.

- 10,5 M€ sont souscrits en francs suisse : ce contrat a été conclu en 2002 pour le réaménagement d'un emprunt à taux fixe de 6,77 %. Le Département ne connaît pas de risque de taux puisque cet emprunt est en taux fixe à 5,50 %. Il est exposé en revanche au risque de change justifié dans le cas particulier du Département de la Haute-Savoie par la perception de ressources dans la devise suisse. Il a enregistré des gains de change jusqu'au début de l'année 2010 pour 219 k€. Depuis cette date, et compte tenu de l'appréciation de la devise suisse, les pertes de change cumulées à la dernière échéance du 1^{er} janvier 2011 s'élèvent à 55 k€.

Au 31 décembre 2010, la durée résiduelle de la dette était de 11 ans et 7 mois

Le taux moyen (le taux moyen de la dette est égal aux intérêts payés divisé par l'encours de dette moyen journalier) de la dette hors CLTR et avant couverture s'établit à 3,53 %.

Les opérations de couverture ont été bénéficiaires en 2010 et ont rapporté au Département environ 0,218 million de produits financiers. Par conséquent, le taux moyen de la dette après couverture et hors CLTR s'en trouve amélioré et s'établit à 3,46 %.

Enfin, la capacité de désendettement du Département à fin 2010 était inférieure à 3 ans.

Cette évolution doit nous conduire à envisager, dans un contexte de stabilité de nos recettes, une maîtrise renforcée de nos dépenses de fonctionnement afin d'assurer une capacité certaine d'autofinancement pour le maintien de nos dépenses d'investissement.

II/ BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME

La situation comptable du Budget Annexe de l'aérodrome, à la clôture de l'exercice 2010, se présente comme indiqué ci-dessous :

	Mandats émis	Titres émis	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	Résultat ou solde
Investissement	455 656,85	985 414,97	-723 502,93	-193 744,81
Fonctionnement	60 000,00	253 744,81	0	193 744,81
TOTAL DU BUDGET	515 656,85	1 239 159,78	723 502,93	0

Les opérations réelles de l'exercice, c'est-à-dire celles ayant effectivement donné lieu à décaissement ou encaissement ressortent à :

	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT 2009	RESULTAT GLOBAL
Investissement	342 843,04	872 601,16	529 758,12	-723 502,93	-193 744,81
Fonctionnement	60 000,00	253 744,81	193 744,81	0	193 744,81
TOTAL DU BUDGET	402 843,04	1 126 345,97	723 502,93	-723 502,93	0

Pour mémoire, ce budget annexe, sans personnalité juridique, a été créé au 1^{er} janvier 2008.

Les dépenses d'investissement correspondent à des travaux sur les bâtiments pour 42 667 €, à la poursuite de la réfection des pistes et voies circulatoires pour 216 181 € et à l'acquisition d'un tracteur pour 83 995 €.

La contribution forfaitaire de 60 000 € du Département à la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de la délégation de service public, constitue la seule dépense de fonctionnement.

La recette de la section d'investissement correspond au remboursement de la TVA par le délégataire, dans le cadre du transfert du droit à déduction de TVA, des travaux effectués par le Département en 2009 et à l'affectation du résultat de fonctionnement 2009 à la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement regroupent trois sommes :

- 5 001 € versés par le délégataire, conformément à l'article 31 de la convention et correspondant au frais de contrôle du délégant,
- 8 786 € en provenance de l'Etat en compensation de la délégation de compétence de l'aérodrome,
- 248 743,81 € représentant la participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe.

L'analyse des dépenses et recettes du Département étant arrivée à sa fin, il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et adopter le Compte Administratif du budget principal et du budget annexe de l'aérodrome et l'ensemble des annexes pour l'exercice 2010.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable à l'adoption du Compte Administratif du budget principal et du budget annexe de l'aérodrome et l'ensemble des annexes pour l'exercice 2010.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
% de réalisation du CA par rapport au budget global	104,84%	101,59%	99,82%	102,74%	103,73%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	539,862	584,723	591,400	588,587	644,615
Dotations d'Etat	90,564	94,834	95,040	96,114	97,800
DGF	81,388	84,842	86,359	87,940	89,625
DGD	2,430	2,828	2,670	2,670	2,670
Compensations fiscalité directe	6,746	7,163	6,010	5,504	5,505
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP / FNGIR)					
Participations	21,581	24,818	25,845	28,148	31,258
Participation Canton Genève	12,182	14,151	12,336	14,839	15,462
Participation Canton Genève op spécifiques en font					0,390
Autres participations	9,399	10,667	13,509	13,309	15,406
Recouvrements sur bénéficiaires, sur successions, sur tiers payants(7513)	6,845	7,460	8,727	8,169	8,999
Participation des familles pour internat dans les collèges	1,255	1,662	1,723	1,726	1,969
Autres participations (autres 74)	1,299	1,545	3,059	3,414	4,439
Participation CNSA	9,900	11,496	13,586	13,736	14,000
Fonds de financement de l'APA	6,515	7,110	7,866	8,037	8,433
Prestation Handicap	3,385	3,836	5,720	5,079	4,924
MDPH		0,550	0,474	0,619	0,644
Compensation Décentralisation	40,276	59,181	65,052	73,632	72,260
Financement RMI RSA socle / TIPP	22,767	22,771	22,767	22,767	22,767
FMDI		3,739	1,430	0,955	1,358
Recette pour RSA partie API / TIPP				1,491	2,353
TSCA +TIPP pour financement compétences transférées	2,062	20,035	30,525	38,006	35,564
Personnel TOS et éducation nationale	0,918	11,504	12,182		
Personnel DDE		0,302	12,614		
Forfait externat		1,939	1,939		
Entretien et réparations ex RN		5,120	5,120		
FARPI	-1,450	-1,454	-1,454		
Autres	2,594	2,624	0,123		
TSCA pour financement SDIS	10,438	9,828	10,330	10,412	10,218
Compensation Parc de l'Equipement - personnel hors compte de commerce					
Dotation Etat compensation voirie intégrée dans la TSCA en 2007	5,009	0,804			
Dotation Etat compensation fonct services voirie transférées		2,005			
Fiscalité indirecte	151,336	152,844	143,249	116,568	148,039
Droits de mutation	133,112	134,798	123,895	95,452	128,296
Droits de mutation part CG				95,452	
Droits de mutation part Etat (comp° réforme fiscalité)					
- reversement au fonds de péréquation DMTO					
Solde de la TSCA					
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux					
Autres impôts indirects	18,225	18,046	19,354	21,115	19,743
Vignette	0,009				
Taxe sur l'énergie hydraulique	0,043	0,001	0,001	0,005	0,003
Taxe sur l'électricité	7,434	6,657	8,270	8,472	8,466
Financement des dépenses du CAUE	1,300	1,343	1,225	1,509	1,149
Taxe sur les remontées mécaniques	2,656	2,359	2,411	3,032	2,805
Taxes départementale sur les espaces naturels sensibles	6,782	7,686	7,447	8,098	7,320
Fiscalité directe	218,773	230,190	238,281	248,255	269,757
A pouvoir de taux	218,773	230,190	238,281	248,255	269,757
Taxe d'habitation	53,287	58,915	59,845	62,677	71,396
Taxe foncière sur les propriétés bâties part CG	62,602	65,080	67,777	71,321	80,918
Taxe foncière sur les propriétés bâties part CR + frais de gestion Etat					
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,472	0,468	0,468	0,460	0,480
Taxe professionnelle puis compensation relais en 2010	99,623	102,217	106,175	110,843	113,910
Rôles supplémentaires	2,789	3,511	4,015	2,954	3,054
Sans pouvoir de taux					
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises à partir de 2011					
Fonds de péréquation de la croissance de la CVAE					
Autres rec fonct	7,431	11,361	10,347	12,135	11,501

	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
% de réalisation du CA par rapport au budget global	93,07%	94,60%	95,54%	96,66%	95,80%
1- Dépenses de gestion	370,421	424,129	464,803	497,387	508,210
Commission A Amngt du territoire, logt, relat transfront et europ	2,854	3,153	2,780	2,831	2,478
Gest FIN Finances extérieures Taxe CAUE	1,189	1,454	1,225	1,509	1,149
Gest CLO collectivités locales subv	0,597	0,409	0,084	0,002	0,154
Gest ADA Aménagement du Territoire	0,517	0,293	0,340	0,274	0,394
Gest ADM Montagne MobilAlp	0,055	0,011			
Gest ADL		0,248	0,407	0,404	0,029
Gest CEE MobilAlp	0,014	0,007			
Gest RTR Relations transfrontalières	0,227	0,304	0,301	0,231	0,209
Gest CEE Affaires européennes	0,255	0,428	0,424	0,411	0,543
Commission B Culture et Patrimoine	5,428	5,745	6,015	5,948	5,341
Gest DAC Affaires culturelles	5,324	5,584	5,845	5,718	5,107
Fonds cantonalisés	1,721	1,749	1,749	1,662	
Autres crédits DAC	3,603	3,835	4,096	4,056	
Gest BIB Bibliothèque du Département aides aux communes	0,014	0,027	0,028	0,029	0,017
Gest ARC Archives départementales	0,090	0,134	0,142	0,202	0,217
Commission C Développement Rural, eau et Environnement	4,274	4,133	4,890	5,024	4,429
Gest ADO Cellule Eau	1,440	1,115	1,168	1,403	1,007
Gest ADR Affaires Agricoles	1,832	1,970	2,102	1,940	1,818
Gest ADE Environnement ENS	1,002	1,048	1,620	1,655	1,525
Gest ADX Excellence environnementale				0,026	0,079
Commission D Eco, Recherche, Universités et dvlpt numérique	6,115	6,007	6,105	6,023	5,450
Gest EFF+EFI Education Formation	0,234	0,188	0,196	0,123	0,035
Gest ECO Economie + NTIC y compris subv en annuités	5,881	5,819	5,909	5,899	5,415
Gest ADA aménagement du Territoire: AED					
Commission E Education et formation	10,859	13,698	14,050	13,444	12,901
Commission F Finances, com, adm gén, personnel	97,383	127,884	149,070	156,672	158,664
Gest Ressources Humaines	51,284	72,218	89,190	94,640	97,093
Gest JU1+JU2+JU3+JU4 Services juridiques	2,367	3,439	3,038	2,937	2,935
Gest CDP Commande publique	0,807	0,818	0,763	0,514	0,157
Gest DGC Courrier				0,431	0,678
Gest ELU Secrétariat Elus + Assemblée	0,481	0,516	0,467	0,509	0,542
Gest DGS Dépenses diverses	0,362	0,466	0,294	0,119	0,116
Gest FIN Finances	1,947	2,262	2,597	1,958	1,921
Gest ADA RGD					
Gest FIN Subvention Budget aérodrome			0,076	0,747	0,240
Gest FCG Contrôle de gestion			0,054	0,070	0,092
Gest ADA SDIS	26,700	32,000	37,300	39,930	41,800
Gest ADO SMDEA Fonctionnement	0,330	0,375	0,374	0,354	0,214
Gest ADO SMDEA Remboursement de dette	2,462	1,753	1,178	0,734	0,416
Gest ADA cotisation SELEQ	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016
Gest ITI+ITT+ITA Informatique, télécom, téléalarmes	2,163	1,966	1,983	2,082	1,878
Gest COM Communication	1,186	1,542	1,908	2,059	1,669
Gest LOG Logistique	1,800	1,315	1,308	1,201	1,604
Gest CLO Collectivités loc APS	5,477	7,035	6,602	6,742	6,641
CITIC		2,164	1,924	1,630	0,650
Commission G Action sociale, santé,Prévention Insertion	49,785	50,501	49,022	50,920	54,708
Gest PDS	49,485	50,212	48,748	50,625	54,440
dontAllocations RMI puis RSA socle	26,114	24,776	23,758	25,110	27,335
dont RSA majoré				2,358	5,046
Gest ASP Actions de santé et prévention	0,300	0,289	0,274	0,295	0,268
Commission H Voirie et grandes infrastructures routières, Bâtiments départe	24,488	24,948	27,764	30,220	25,095
Gest VTV VTM Voirie	21,341	21,611	23,814	26,088	20,819
Gest CSA+CSM Construction et Services Généraux	3,147	3,336	3,950	4,132	4,275
Gest CSP Patrimoine					

	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Commission I Enfance Gérontologie Handicap	127,742	141,156	154,324	172,968	188,163
TOTAL ENFANCE	40,842	45,853	48,981	52,172	54,308
<i>Frais d'hébergement</i>	30,533	34,595	37,346	40,576	43,090
<i>autres dépenses</i>	10,309	11,259	11,636	11,597	11,217
TOTAL GERONTOLOGIE	40,311	44,687	50,247	54,721	58,544
<i>Gérontologie autres dépenses</i>	1,203	1,094	1,267	1,083	1,018
<i>Frais d'hebergement (652224)</i>	9,985	10,868	11,450	11,442	12,688
<i>Allocations APA</i>	29,123	32,726	37,529	42,196	44,837
TOTAL HANDICAP	46,276	50,292	54,924	65,852	75,127
<i>Handicap autres dépenses</i>	4,940	6,560	6,881	9,021	9,789
<i>Frais d'hebergement(652221)</i>	36,477	36,260	36,803	40,332	46,490
<i>ACTP</i>	4,441	3,743	3,040	2,519	2,164
<i>Prestation compensation Handicap</i>	0,418	3,729	8,200	13,980	16,685
TOTAL Aide humanitaire + coopération décentralisée	0,312	0,323	0,172	0,222	0,185
Commission J Sport, Tourisme et Montagne	5,231	5,607	5,909	6,539	5,639
Gest MON Politique Montagne	1,152	1,209	1,321	1,954	2,049
Gest TOU Tourisme	1,778	2,014	1,899	1,709	1,108
Gest SPO+ANI Sport	2,301	2,385	2,689	2,876	2,482
Commission K Transports et déplacements	36,262	41,283	44,470	45,830	44,302
Gest VTT transports + VTI Intermodalité	36,262	41,283	44,470		
Hors commission	0,000	0,014	0,405	0,969	1,038
Coopération décentralisée	0,000	0,014	0,169	0,164	0,112
Crédits cabinet + JO+ pôle Tour Mont			0,235	0,805	0,926
2- Dotations aux amortissements	31,557	38,676	48,104	57,768	51,448
3- Frais financiers : emprunts, ligne de trésorerie et swaps	11,172	11,293	11,400	9,730	11,006
RESULTAT NET ou Résultat de la sect de fonct. = Recettes - dépenses totales	126,711	110,625	67,093	23,702	73,950
Indicateurs de gestion					
EPARGNE BRUTE ou CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT = Résultat net + dotations aux amortissements	158,268	149,301	115,197	81,469	125,399
Remboursement en capital des emprunts	31,331	29,944	29,346	28,809	33,942
Remboursements anticipés d'emprunts					
EPARGNE DISPONIBLE = Epargne brute - rembt du capital	126,937	119,357	85,851	52,661	91,457
% de réalisation par rapport au budget global	86,53%	84,00%	90,53%	93,53%	90,86%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	179,372	194,756	220,136	196,045	161,113
Commission A Amngt du territoire, logt, relat transfront et europ	13,131	16,673	18,804	21,598	20,130
Gest ADA Aménagement du Territoire	0,224	0,212	0,114	0,202	0,363
Gest ADL Logement Aide à la pierre		4,085	5,966	7,585	8,782
Gest CLO Collectivités loc Aides aux communes	12,167	11,600	11,949	13,267	10,466
Gest RTR Relations transfrontalières	0,740	0,775	0,775	0,543	0,488
Gest CEE					0,030
Commission B Culture et Patrimoine	1,215	1,903	2,150	1,321	1,104
Gest DAC Affaires culturelles	0,995	1,758	1,868	0,863	0,792
Gest BIB Bibliothèque du Département	0,076	0,069	0,090	0,069	0,019
CP sur AP récurrentes 2010					
CP sur AP nouvelles 2010					
Gest ARC Archives départementales	0,143	0,077	0,192	0,389	0,293

	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Commission C Développement Rural, eau et Environnement	4,455	5,135	5,541	6,010	4,453
Gest ADO Cellule Eau	0,323	0,292	0,150	0,176	0,086
Gest ADR Affaires Agricoles Dev rural	2,314	1,688	1,836	1,796	2,045
Gest ADE Environnement	1,818	3,155	3,555	4,039	2,322
Commission D Eco, Recherche, Universités et dvlpt numérique	3,173	1,042	1,321	1,113	0,662
Gest EFI Université Enseignement supérieur + EFF (iufm)	2,003	0,097	0,035	0,194	0,348
Gest EFF Prêts d'honneur	0,499	0,449	0,342	0,292	0,276
Gest ECO Economie +TIC	0,671	0,496	0,944	0,627	0,039
CP sur AP récurrentes 2010					
CP sur AP nouvelles 2010					
Gest ADA Aménagement du Territoire					
Commission E Education et formation	32,848	24,744	26,811	27,308	26,696
Gest EFC+EFI Education Formation Enseignement secondaire	29,903	21,760	23,942	23,176	24,776
Gest CLO Subv d'équipt Constructions scolaires 1er degré	2,945	2,985	2,869	4,132	1,920
Commission F Finances, com, adm gén, personnel	22,386	23,984	28,515	26,168	12,563
Gest JU1 Services juridiques	7,060	0,324	2,946	1,101	0,828
CP sur AP déjà votées avant 2010					
Gest CDP	0,273	0,359	0,378	0,373	0,265
Gest FIN Finances (Avec AP)	0,790	0,776	0,693	0,643	0,685
Gest FIN Autres (hors AP)	0,160	1,056	0,230	0,128	0,105
Gest ADA SELEQ	5,300	5,500	5,500	5,000	4,000
Gest ECO SELEQ / SYANE PLAN NUMERIQUE DEPARTEMENTAL				0,900	
Gest ADO SMDEA	6,100	13,256	15,884	15,577	4,743
Gest ADA SDIS					
Gest LOG Logistique	0,247	0,203	0,281	0,145	0,150
CP sur AP déjà votées avant 2010					
Gest ITA+ITI+ITT Informatique	2,451	2,507	2,603	2,298	1,786
Gest COM Communication	0,005	0,002		0,002	
CP sur AP déjà votées avant 2010					
Commission G Action sociale, santé, Prévention, Insertion	4,844	1,677			0,375
Gest PDS Logement	4,844	1,677			
Commission H Voirie Bâtiments départementaux	91,160	110,248	126,061	99,467	81,711
Gest VTV VTM Total Voirie	85,971	99,642	111,093	85,784	73,246
Gest CSA+CSC Construction et Services Généraux	5,189	10,605	14,622	13,433	8,221
Gest CSP Patrimoine					
Gest CLO Collectivités locales (dégâts exception voiries communales)			0,346	0,250	0,244
CP sur AP récurrentes 2010					
CP sur AP nouvelles 2010					
Commission I Enfance Gérontologie Handicap	3,886	5,188	3,402	5,100	6,123
Commission J Sport, Tourisme et Politique Montagne	2,176	3,490	4,828	5,097	4,982
Gest MON Politique Montagne	0,086	1,238	3,125	3,806	3,069
Gest SPO Sport	1,354	1,619	0,875	0,079	1,196
Gest TOU Tourisme	0,736	0,634	0,828	1,211	0,717
Commission K Transports et déplacements	0,098	0,671	2,702	2,864	2,314
% de réalisation par rapport au budget global	109,87%	106,79%	104,45%	105,23%	86,72%
RECETTES D'EQUIPEMENT	42,055	44,563	47,209	70,423	41,152
Subventions d'investissement + dotations	34,827	38,598	37,274	58,144	29,802
Subvent° Partenaires Universités	0,493	0,724			
Contournement de THONON: SIAC	7,437	7,644	5,000	3,200	0,000
Contournement de THONON: REGION	7,830	7,148	5,500	2,797	
Déviation St Gervais et la Balme de Sillingy					
Subventions d'équipement Autres	2,107	1,556	3,283	6,370	8,002
DDEC	2,958	3,120	3,022	3,022	3,022
FCTVA	10,498	14,995	17,282	38,896	16,569
DGE Part départementale	1,695	0,027	0,016	0,081	0,062
DGER	1,742	3,193	2,841	3,247	1,957
Autres	0,067	0,191	0,330	0,531	0,189

	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Cessions ou vente de travaux	3,804	1,284	0,079	0,606	0,837
Participation Canton Genève opérations spécifiques				3,800	2,925
<i>Pont de la Caille</i>				3,000	2,900
<i>CEVA</i>					
<i>Locaux groupé des frontaliers</i>				0,800	0,025
<i>Autres</i>					
Prêts et avances @ 238+27	3,425	4,660	3,639	3,572	3,676
Divers dont rembrt pour travx pour cpte de tiers		0,021	6,217	4,300	3,912
BESOIN DE FINANCEMENT DEGAGE	-10,379	-30,836	-87,075	-72,962	-28,504
Nouvelle inscription d'emprunts	5,000	20,000	90,000	70,000	40,000
SOLDE DE L'EXERCICE	-5,379	-10,836	2,925	-2,962	11,496
Résultat reporté	30,258	24,879	14,218	17,143	14,181
SOLDE DE CLOTURE	24,879	14,043	17,143	14,181	25,677

Retraitement des écritures de cessions qui sont reprises en recettes d'équipement, alors que dans le CA, en application de l'instruction M52, la prévision apparaît en investissement, mais la réalisation en fonctionnement.

La différence apparaissant entre le résultat indiqué au CA 2007 et celui repris au CA 2008 correspond à l'intégration du résultat du SMDL à sa clôture.

Retraitement de la part des fonds genevois affectée à des opérations identifiées qui sont repris en investissement alors que dans le document officiel, ils sont inscrits en recettes de fonctionnement.

PROJET CG n° 13755

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. PITTET

OBJET : CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME SOLDEES A LA FIN DE L'EXERCICE 2010

L'ouverture des autorisations de programme s'effectue par délibération du Conseil Général lors d'une procédure budgétaire. Leurs modifications, comme leur clôture, doivent donc faire l'objet d'une délibération de l'Assemblée.

La mise en place des autorisations de programme dans le Département a débuté au Budget Primitif 2003, lors des changements de nomenclature comptable et du logiciel de gestion financière.

Pour une meilleure lisibilité de nos politiques, il est important de clôturer chaque année les autorisations de programme soldées afin de ne conserver dans le stock que celles pour lesquelles des opérations sont en cours.

Le règlement financier voté par l'Assemblée le 18 mars 2002 précise que «La clôture (d'une autorisation de programme) a lieu lorsque les opérations qu'elle était appelée à financer ont été abandonnées ou lorsque toutes les opérations engagées sont soldées.

Elle est prononcée par décision de l'Assemblée Départementale. Elle est définitive et interdit tout nouveau mouvement budgétaire ou comptable sur l'AP concernée (révision, affectation, engagement, mandatement).»

Après consultation de l'ensemble des services du Département, il est proposé la clôture des autorisations de programme citées dans le document joint en annexe.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable à la clôture des autorisations de programme citées dans le document joint en annexe.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Autorisations de programme soldées à fin 2010

Code AP	libellé	Millésime	Nature	Montant de L'AP
01020004001	Balisage itinéraires cyclotouristiques	2010	2152	15 000
01040003003	Subv. à l'établissement public foncier	2004	20417	1 428 985
01040003003	Subv. à l'établissement public foncier	2004	204178	272 170
02010002002	Subvention complémentaire locaux CAUE	2010	2042	150 000
02021001009	Surcoût Foncier 2004	2007	20414	173 060
02021001010	Surcoût Foncier 2005	2007	20414	250 000
02021002011	Parc privé logement conventionné 2008	2008	2042	59 500
02021002013	Réhabilitation ad'hoc 2009	2009	20414	131 327
02021003011	Aide à la Construction / logt. Social 2007	2007	2042	549 700
02021003011	Aide à la Construction / logt. Social 2007	2007	20414	34 500
02021003011	Aide à la Construction / logt. Social 2007	2007	20418	381 800
02021003012	Aide à la Construction / logt. Social 2008	2008	2042	616 400
02021003012	Aide à la Construction / logt. Social 2008	2008	20414	209 300
02021003012	Aide à la Construction / logt. Social 2008	2008	20418	517 500
02021003012	Aide à la Construction / logt. Social 2008	2008	2042-1	415 002
02021003012	Aide à la Construction / logt. Social 2008	2008	20418-1	327 222
01050003010	Echanges frontaliers -Subv.invest. au SMAG-Biopark	2010	20415	488 250
07020001013	Travaux de numérisation d'Archives	2005	2316 / 1	85 000
07020001021	Acquisition de documents d'Archives	2009	216	210 658
07020001023	Acquisition de documents d'Archives	2010	216	100 000
07010002006	Subv.aux Cnes pour les Bibliothèques	2008	20414	95 012
07030001008	Acquisition matériel et mobilier culturels	2010	2188	12 000
07030002008	Equipements Culturels Structurants Subv.Cnes	2008	20414	68 900
07030004009	Acquisitions pour Enrichissement du Patrimoine	2009	216	113 000
07030009008	Restauration Collections et œuvres d'Art	2010	2316	5 000
09010002003	Subv.aux particuliers pour production numérique	2008	2042	225 000
04010001006	Subv.d'Equipt.Incinérateurs décharges	2007	20414	806 165
04030001002	Subventions travaux de rivières	2002	20414	884 325
04030001008	Travaux terrains de rivières	2004	237	131 179
04030001008	Travaux terrains de rivières	2004	238	1 337 000
04032030011	Actions E.N.S en MO . 2008	2008	2128	350 381
04032030011	Actions E.N.S en MO . 2008	2008	2312	199 212
04032030014	Avance 2009 SEDHS aménagement rivières(foncier)	2009	238	19 973
04032030017	Reconstitution avance 2010 SEDHS / Signalétique	2010	238-4	100 000
04032030017	Avance SEDHS 2010 / signalétique	2010	238	50 000
04050001002	Subventions Energie investissement 2008	2008	20414	76 912
04021021003	Recher.en eau, connaissance ressources, inf..	2005	20414	387 773
04021021014	Recher.en eau, connaissance ressources, opérations innov.	2010	20414	50 000
04022001014	Investissement maîtrise d'ouvrage	2010	2153	5 000
04022001015	Matériel spécifique	2010	2157	4 000
03011001004	Aide aux forêts communales	2005	20414	143 264
03011001005	Aide aux forêts communales	2006	20414	126 872
03013001002	Amélioration des forêts improductives	2009	20414	49 269
03020006015	Subvention d'équipement aux abattoirs	2009	20416	0
03020006016	Subvention d'équipement aux abattoirs	2010	20416	0
03030003006	Subv.accueil et animation milieu rural	2006	2042	150 000
03030003006	Subv.accueil et animation milieu rural	2006	20414	6 093
03030003008	Subv.accueil et animation milieu rural	2008	2042	25 000
03030003008	Subv.accueil et animation milieu rural	2008	20414	10 000
03030004001	Aide à l'aménagement rural	2003	20414	210 215
03030004001	Aide à l'aménagement rural	2003	20418	9 000
03030004004	Aide à l'aménagement rural	2005	20414	137 241
10053002003	Aide à la voirie rurale	2004	20414	282 345
10053002004	Aide à la voirie rurale	2005	20414	278 676

Code AP	libellé	Millésime	Nature	Montant de L'AP
10053002005	Aide à la voirie rurale	2006	20414	264 815
05022001008	Subv.pour l'équipt. Informatique Collèges privés 2010	2010	2042	200 000
05022002008	Aides à l'Invest. Collèges Privés / loi Falloux-2010	2010	2042	2 100 000
05030001008	Subvention d'inv. MFR et FDEAP 2010	2010	2042	180 000
05021001022	Maintenance dans les collèges 2009	2009	231312	4 200 000
05021001026	Equipement collèges publics 2010 - logiciels	2010	205	30 000
05021001026	Equipement collèges publics 2010 - Informatique	2010	21831	750 000
05021001026	Equipement collèges publics 2010 - Mobilier	2010	21841	500 000
05021001026	Equipement collèges publics 2010 - Autres équipements	2010	2188	470 000
05021001027	Particip.aux travaux et équipts.réalisés par les collectivités locales	2010	20414	1 251 178
01040001009	Electrification rurale SELEQ 74 - 2010	2010	20415	4 000 000
04021021013	SMDEA 2010	2009	20415	9 319 959
14010002006	Indemnités et frais déplacement jury	2008	2031	11 000
14010002006	Insertion avis pour marchés publics	2008	2033	395 000
14010002006	Indemnités et frais déplacement jury	2009	2031	8 000
14010002006	Insertion avis pour marchés publics	2009	2033	368 000
14030001008	Acquisition de matériel communication	2010	2188	15 000
09030003003	Opération Haut-débit SYANE 74 - 2009	2009	20415	900 000
02030001009	Prêts au Personnel à la Construction 2009	2009	2743	302 400
14060001003	Acquisition actions SEDHS / URBISED	2005	261	1 906 400
12063003007	Acquisition pour le Téléalarme	2009	2188	510 000
12063003007	Acquisition pour le Téléalarme	2009	2188	15 000
12063003008	Acquisition pour le Téléalarme	2010	2188	480 000
12063003008	Acquisition pour le Téléalarme	2010	2188	10 000
05021001028	Régul. Foncière des collèges publics	2010	21312	20 000
13030001018	Acquisitions bâtiments médico-sociaux	2010	21313	530 000
13070001008	Acquisitions Foncières	2010	2111	750 000
13070004009	Acquisition de véhicules - 2010	2010	2182	175 000
12023001001	Subvention accueil mères-enfants / Cran Gevrier	2010	20414	150 000
12044001001	Subvention à la HALTE / Annecy	2010	20414	125 000
13070003008	Acquisition de Mobilier de Bureau	2010	21848	300 000
13070005005	Acquisition de Matériel - outillage	2008	2157	149 504
13010001005	Bâtiments Centraux	2006	2031	141 220
13010001005	Bâtiments Centraux	2006	2181	109 134
13010001005	Bâtiments Centraux	2006	231311	504 585
13040001001	AP de reprise Bâtiments Culturels	2002	2031	76 824
13040001001	AP de reprise Bâtiments Culturels	2002	2033	19 675
13040001001	AP de reprise Bâtiments Culturels	2002	20414	25 156
13040001001	AP de reprise Bâtiments Culturels	2002	231314	2 218 476
13040001002	Bâtiments Culturels	2003	2031	89 482
13040001002	Bâtiments Culturels	2003	2033	6 238
13040001002	Bâtiments Culturels	2003	231314	905 032
13040001002	Bâtiments Culturels	2003	2317314	287 100
13040001003	Bâtiments Culturels	2004	2031	49 923
13040001003	Bâtiments Culturels	2004	2033	3 200
13040001003	Bâtiments Culturels	2004	231314	475 727
13040001004	Bâtiments Culturels	2005	2031	47 886
13040001004	Bâtiments Culturels	2005	231314	1 985 968
13040001004	Bâtiments Culturels	2005	2317314	447 363
13040001005	Bâtiments Culturels	2006	2031	63 007
13040001005	Bâtiments Culturels	2006	231314	1 137 360
13040001005	Bâtiments Culturels	2006	2317314	83 238
13040001006	Bâtiments Culturels	2007	2031	19 389
13040001006	Bâtiments Culturels	2007	231314	424 967
13040001009	Bâtiments Culturels	2010	231314	89 800

Code AP	libellé	Millésime	Nature	Montant de L'AP
13051001007	Bâtiments tourisme plateau des Glières	2008	231314	78 041
13051001007	Bâtiments tourisme plateau des Glières	2008	21352	27 000
13051001008	Bâtiments tourisme plateau des Glières	2009	2031	4 000
13051001008	Bâtiments tourisme plateau des Glières	2009	231314	9 000
13052001003	Bâtiments tourisme autres sites	2007	2031	2 392
13052001003	Bâtiments tourisme autres sites	2007	231314	110 271
10040006007	Acquisition matériels roulants 2009	2009	2157	2 450 000
10020002005	Acquisitions foncières Déviation Pringy d'Asnière de Sales	2010	238-1	3 700 000
10030001006	Liaison Veigy - Machilly - études / mandat	2007	237	0
10040005009	Acquisition Matériels non roulant 2008	2008	2157	300 000
10052001003	CPER 2000-2006 / RN205 La Vigie - Les Houches	2010	20411	1 234 574
14060005014	Avance opérateur voirie 2010	2010	238 1	1 500 000
12061001008	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2005	2042	2 531 387
12061001008	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2005	20414	530 000
12061001008	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2005	20417	1 500 000
12054001009	Construc.et amélioration Etablist.pour Handicapés	2009	2042	1 232 806
06010001009	Gymnases, piscines et patinoires	2009	20414	138 700
08020001002	Contrat de plan Etat Région - 12ème plan	2004	20414	1 087 064
08030001007	Hébergement touristique en milieu rural	2009	2042	78 600
08030001007	Hébergement touristique en milieu rural	2009	20414	3 000
08030002007	Subventions aux refuges	2009	2042	6 170
08030002007	Subventions aux refuges communaux	2009	20414	13 802
08030004007	Subventions Centres deVacances Enfants et Ado.	2005	2042	226 354
08030004007	Subventions Centres deVacances Enfants et Ado.	2005	20414	60 038
08030004010	Subventions Hôtellerie Plein Air	2007	2042	36 586
08030004010	Subventions Hôtellerie Plein Air	2007	20414	61 470
08030004014	Subventions Hôtellerie Plein Air privée	2009	2042	46 839
08030004014	Subventions Hôtellerie Plein Air communale	2009	20414	16 454
11010002008	Subv. Aménagt. Arrêts Transports Scolaires et achats véhicules	2010	20414	150 000

TOTAL AP SOLDEES

69 495 735

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. PITTET

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2010 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME

BUDGET PRINCIPAL

L'arrêté des comptes 2010 a permis de dégager un résultat global de 25 677 730,10 € se décomposant en un excédent de 91 056 730,53 € au titre de la section de fonctionnement et un déficit de 65 379 000,43 € au titre de la section d'investissement.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 52, après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat, s'il est excédentaire, en tout ou partie au financement de la section d'investissement ou au financement de la section de fonctionnement.

Il est proposé, avant reprise dans le Budget Supplémentaire, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- la somme de 65 379 000,43 euros à la section d'investissement
- le solde, soit 25 677 730,10 euros à la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME

L'arrêté des comptes 2010 a permis de dégager un résultat global nul se décomposant en un excédent de 193 744,81 € au titre de la section de fonctionnement et un déficit de 193 744,81 € au titre de la section d'investissement.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 43, après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat, s'il est excédentaire, en tout ou partie au financement de la section d'investissement ou au financement de la section de fonctionnement.

Il est proposé, avant reprise dans le Budget Supplémentaire, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- la somme de 193 744,81 euros à la section d'investissement.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable aux propositions d'affectation présentées.

En conclusion, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. MUDRY

OBJET : COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, COOPERATIONS TRANSFRONTALIERES ET AFFAIRES EUROPEENNES - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

La Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopération Transfrontalières et Affaires Européennes, pour optimiser la gestion des crédits qui lui ont été attribués, demande à l'Assemblée de bien vouloir autoriser les mouvements et inscriptions de crédits, en positif et en négatif, présentés ci-après.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dépenses de fonctionnement

- Excellence Environnementale / Plan Climat

La consultation relative à la réalisation d'un bilan carbone « patrimoine et services » vient d'être lancée. La mission, prévue sur 10 mois, se décompose en une tranche ferme : diagnostic Bilan Carbone et trois tranches conditionnelles : élaboration d'un plan d'actions, mise en place d'un indicateur carbone dans les marchés publics et élaboration d'un critère d'évaluation environnementale.

Concernant l'accompagnement des communes de moins de 3 500 habitants s'engageant dans un agenda 21, la commune de CHENS-SUR-LEMAN s'est portée candidate à l'obtention du label « Notre village terre d'avenir ».

Une mission d'éco-conception du festival de jazz qui se déroulera au Château de Clermont du mois de juin au mois d'août prochain a été confiée à l'association Mountain Riders.

Enfin, il est prévu de lancer à l'automne la consultation relative à la mise en place du **Plan Déplacement Entreprise** (PDE) du Conseil Général. Préalablement à celle-ci, une enquête « Mobilité » sera lancée en interne auprès de tous les agents de l'institution.

- **EnercitEE**

Toutes confrontées à des problématiques similaires, les 6 régions partenaires du projet (Basse-Silésie / Pologne, Emilie-Romagne / Italie, Saxe / Allemagne, Småland / Suède, Crète / Grèce et Haute-Savoie) ont décidé de mettre en commun leurs savoirs, savoir-faire et expériences pour élaborer et mettre en œuvre, au niveau local, des politiques exemplaires en matière énergétique, impliquant collectivités et citoyens.

Concrètement, des actions seront développées sur chacun des territoires suite à deux appels à projets. Le premier d'entre eux a montré une forte mobilisation haut-savoyarde, avec des actions menées sur la lutte contre la précarité énergétique portée par Prioriterre, l'amélioration de la mobilité douce à Cluses portée par la Ville, le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire haut-savoyard porté par l'association l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie, la réduction et le suivi des consommations de chauffage dans les casernes porté par le SDIS ou, encore, l'intervention, initiée par le CAUE, d'étudiants en énergie dans 24 communes pour réduire les consommations d'énergie.

A l'issue du second appel à projets, 3 projets, présentés par Prioriterre, Mountain Riders et la Ville de CLUSES, ont été retenus en avril en Suède.

Pour optimiser l'utilisation des crédits nécessaires au financement des actions précitées, il est proposé d'opérer les transferts suivants :

- - 29 500 € sur les lignes « *Autres frais divers Excellence* » (- 20 000 €), « *Subventions Fct Communes et Intercommunalités EnercitEE* » (- 4 800 €) et « *Subventions de fonct. - Personnes de droit privé* » (- 4 700 €) ;
- 29 500 € sur la ligne « *Etudes et recherches/Excellence environnementale* » pour financer notamment le PDE.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1/ Dépenses de fonctionnement

Le marché relatif à l'**observatoire départemental** 2010 est arrivé à terme. Dans le souci d'assurer la continuité de la prestation, la consultation pour l'élaboration de l'Observatoire Départemental pour les années 2011 - 2012 - 2013 a été lancée en avril.

Dans le cadre de la mise à jour des données de l'observatoire foncier départemental, il est proposé de procéder à l'**acquisition des informations collectées par les notaires dans leur base de données PERVAL** qui constitue une ressource indispensable à la bonne connaissance du marché foncier en Haute-Savoie. Une convention sera passée en ce sens. Le coût est estimé à 15 000 € TTC.

Concernant les **aides aux communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale** (EPCI), plusieurs collectivités (Communauté de Communes du Pays Rochois, Communauté de Communes du Pays de Seyssel, Syndicat Mixte Intercommunal pour la Gestion du Contrat Global et le Développement de l'Albanais...) ont sollicité le soutien financier du Conseil Général pour la mise en place d'**Opérations Rurales Collectives**. Pour faire face à ces demandes, il convient d'abonder la ligne correspondante.

Pour optimiser l'utilisation des crédits nécessaires au financement des actions précitées, il est proposé d'opérer les transferts suivants :

- - 15 000 € sur la ligne « *Etudes pour schéma départemental/Observatoire* » ;
- 15 000 € sur la ligne « *Acquisition de données* » ;
- - 10 000 € sur les lignes « *Honoraires pour études Aménagement* » (- 3 000 €), « *Frais de colloques et séminaires* » (- 3 000 €) et « *Etudes pour le Sillon alpin* » (- 4 000 €) ;
- 10 000 € sur la ligne « *Subventions aux communes et EPCI pour études d'aménagement* ».

La révision du **Schéma Départemental des Gens du Voyage** est en voie d'achèvement. L'approbation conjointe Etat / Département du nouveau schéma 2011 - 2016 interviendra après consultation des communes et EPCI concernés et présentation du schéma définitif à la Commission Consultative des Gens du Voyage. Le marché conclu avec le prestataire « *Etudes Actions* » a été soldé.

Par ailleurs, des crédits sont inscrits au titre de la contribution de solidarité versée aux agriculteurs pour occupation de leurs terrains par les Gens du Voyage.

La Commission Développement Durable - Aménagement du Territoire - Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes conservant la compétence Schéma d'accueil des Gens du Voyage, il convient, pour honorer ces dépenses, de transférer la somme de 8 200 € (inscrite au Budget Primitif 2011 sur une ligne « *Logement* »), sur l'imputation nouvellement créée en gestionnaire « *Aménagement* » suivante « *Subv. Communes Agriculteurs dégâts gens du voyage* ».

2/ Dépenses d'investissement

- Suite à une étude économique et touristique menée en 2010 qui a démontré la valeur patrimoniale relative de l'ancien hôtel Charles Albert et a proposé sa destruction dans la mesure où il n'y avait pas de repreneur privé, les communes de CRUSEILLES et d'ALLONZIER-LA-CAILLE se sont réengagées dans l'aménagement du site des Ponts de la Caille et souhaitent l'adhésion du Conseil Général sur le financement de ce projet. Il est proposé l'inscription des crédits suivants :
 - 100 000 € sur l'Autorisation de Programme (AP) intitulée « *Ponts de la Caille - Etudes avant travaux* » dont 53 500 € en Crédits de Paiement (CP) 2011, 33 000 € en CP 2012 et 13 500 en 2013,
 - 650 000 € sur l'AP intitulée « *Ponts de la Caille - Travaux* » dont 320 000 € en CP 2012 et 330 000 € en CP 2013.

Des recettes au titre du 1 % Paysage, plafonnées à 250 000 €, seront perçues à l'achèvement des travaux prévu en 2013.

- Des crédits de paiement d'un montant de 100 000 € ont été inscrits au BP 2011 sur l'AP « *Subvention à l'Etablissement Public Foncier (EPF)* ». Compte tenu du nombre d'habitants supplémentaires au 1^{er} janvier 2011, c'est une subvention de 55 710 € qui a été versée à l'EPF. Il est proposé de diminuer les CP 2011 d'un montant de 44 290 €, ramenant ainsi l'autorisation de programme de 200 000 à 155 710 €.
- Dans le cadre de la clôture du dispositif « *Patrimoine bâti - Habitat traditionnel de montagne et centres anciens* », décidée dans le cadre du Budget Primitif 2010, il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme de 16 100 € afin d'honorer l'intégralité des dossiers déposés dans les délais.

- Dans le cadre du plan départemental d'aménagements cyclables « Haute-Savoie Vélo Voies Vertes », une AP d'un montant de 15 000 € a été votée au BP 2011 dont la totalité en crédits de paiement 2011. Il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme d'un montant de **28 190 €**, dont l'intégralité en CP 2011, la portant ainsi à **43 190 €** pour permettre la **finalisation de la remise à niveau du balisage des circuits cyclotouristiques** et balisage divers et la réalisation de la première tranche de **réalisation et de pose des totems au départ des cols et montées remarquables**.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour les PACT, le Conseil Général a reconduit pour l'année 2011 le dispositif d'aides aux communes et à leurs groupements. Compte tenu du rythme très soutenu de la consommation des crédits de paiement (les collectivités mobilisant très rapidement les subventions qui leur sont allouées) il est demandé un **crédit de paiement supplémentaire de 2 700 000 €**.

COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2011, le budget alloué au service des relations transfrontalières s'élève à :

- 294 000 euros en fonctionnement
- 488 250 euros en investissement

Dans le cadre du BS, il est sollicité :

- une inscription en crédit de fonctionnement de **20 000 euros** dans le cadre de la convention du 8 avril 2011 entre le Département et le Groupement Transfrontalier Européen (GTE). Cette convention établit les modalités d'intervention de l'institution et prévoit le versement d'une **subvention annuelle de 100 000 euros au titre du fonctionnement du service juridique** pour les années 2011, 2012 et 2013. Or, 80 000 euros avaient été inscrits au BP 2011 du service pour cette action.

Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes prévues au BP 2011 s'élève à :

- participation des départements : 5 000 euros
- fonds Feder pour le projet « exposition Flux » : 8 720 euros
- fonds Feder pour le schéma de cohérence lémanique des transports : 13 400 euros
- soultes - Conseil du Léman : 8 000 euros.

Soit un total de 35 120 euros.

Dans le cadre du BS, il est proposé :

- de retirer 8 720 euros des recettes 2011 pour le projet « exposition Flux ». Ce projet a bénéficié d'une subvention de l'union européenne au titre du FEDER dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse. Le solde de la subvention, fixé à 8 721 euros a été versée en fin d'année 2010. Ce projet étant terminé, aucune recette n'est attendue en 2011.

- de retirer 8 697 euros des recettes 2011 pour le schéma de cohérence lémanique des transports. Ce projet bénéficie également d'une subvention européenne au titre du FEDER dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse. Les recettes sont versées sur présentation des justificatifs de dépenses.

Au vue des justificatifs produits pour l'année 2010, et selon les conditions prévues dans la convention du 29 juillet 2009, les recettes s'élèveront en 2011 à 4 703 euros au lieu des 13 400 euros initialement prévus. Il est à noter que ce dernier montant correspond au reste de l'enveloppe FEDER consacrée à ce projet. Or le montant total des subventions FEDER doit être partagé équitablement entre le Département de l'Ain et celui de la Haute-Savoie. D'autre part, ce projet portant sur les années 2009 à 2011, d'autres dépenses sont à prévoir en 2011, qui donneront lieu en 2012 au versement du solde de la subvention FEDER. A terme la totalité de la subvention FEDER prévue dans la convention initiale devrait être perçue.

AFFAIRES EUROPÉENNES

Le Conseil Général de la Haute-Savoie est chef de file du projet européen Traditions Actuelles et partenaire d'AVER et des projets stratégiques Education et RiskNat. A ce titre, il bénéficie d'aides européennes du FEDER sur le programme Alcotra France-Italie 2007-2013. Conformément aux engagements pris, il doit assumer les dépenses pour réaliser les activités retenues sur les programmes européens correspondants, selon un calendrier convenu.

Pour couvrir les dépenses prévues en 2011, le Conseil Général a mobilisé les Contreparties Publiques Nationales nécessaires dans le BP 2011 sur les crédits de la Direction des Affaires Culturelles et du Service des Affaires Européennes.

Il est proposé :

- d'inscrire en recettes le FEDER prévu en 2011 pour les projets européens susvisés, soit un montant de 346 778 €, sachant que les recettes ne sont versées que sur la justification de dépenses réalisées.
- au titre de l'assistance technique de la subvention globale FSE, de diminuer de 27 251 € la recette à percevoir estimée à 45 209 € au BP 2011, pour la ramener à 17 958 €.
- d'inscrire en dépenses la part de fonds européens des projets Traditions Actuelles, Aver, Risknat, PEEF et assistance technique FSE, prévue en 2011, à la charge du service des Affaires Européennes soit un montant de 178 000 €.

A. LES DÉPENSES

Pour l'année 2011, le budget alloué aux affaires européennes s'élève à 449 046 €. Dans le cadre du BS, il est proposé d'abonder les crédits à hauteur de 30 000 € sur les lignes de prestations de service et de 148 000 € sur les subventions pour couvrir la part des fonds européens dans les dépenses. Il est rappelé que tout bénéficiaire de fonds européens doit préfinancer la part européenne qui lui sera remboursée après justification et certification.

B. LES RECETTES

Pour les projets programmés sur le programme Alcotra France-Italie 2007-2013, sont à inscrire au BS 2011, 346 778 € de recettes FEDER comprenant :

- Projet stratégique « Risques Naturels » 55 005 €
- Projet « Traditions Actuelles » 183 883 €
- Projet « AVER » 107 890 €.

Au titre de l'assistance technique de la subvention globale FSE, la recette attendue en 2011 pour les dépenses des années 2008-2010 a été ramenée de 45 209 € à 17 958 €. Toutefois, la gestion en subvention globale laisse au Conseil Général une certaine marge de manœuvre, ce qui lui permet de programmer sur l'enveloppe 2011-2013 les crédits FSE non consommés.

La 1^{ère} Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes, lors de sa séance du 27 avril 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis conforme.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	0	0	0
En Fonctionnement	1 661 329	302 110	1 963 439
TOTAL	1 661 329	302 110	1 963 439

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	13 138 006	2 753 500	15 891 506
En Fonctionnement	44 600 046	206 200	44 806 246
TOTAL	57 738 052	2 959 700	60 697 752

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **20 621 563 €**.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Développement durable	81 000	0	81 000
B - Aménagement du territoire (CAUE)	1 500 000	0	1 500 000
C - SDIS	0	0	0
D - Aides aux communes	0	0	0
E - Coopérations transfrontalières	35 120	-17 417	17 703
F - Affaires européennes	45 209	319 527	364 736
Total	1 661 329	302 110	1 963 439

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Développement durable	0	0	0
B - Aménagement du territoire (yc SYANE)	3 149 756	53 500	3 203 256
C - SDIS	0	0	0
D - Aides aux communes	9 500 000	2 700 000	12 200 000
E - Coopérations transfrontalières	488 250	0	488 250
F - Affaires européennes	0	0	0
Total	13 138 006	2 753 500	15 891 506

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Développement durable	200 000	0	200 000
B - Aménagement du territoire (yc CAUE+SYANE)	1 857 000	8 200	1 865 200
C - SDIS	41 800 000	0	41 800 000
D - Aides aux communes	0	0	0
E - Coopérations transfrontalières	294 000	20 000	314 000
F - Affaires européennes	449 046	178 000	627 046
Total	44 600 046	206 200	44 806 246

DEVELOPPEMENT DURABLE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - COOPERATIONS
TRANFRONTALIERES ET AFFAIRES EUROPEENNES

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP					
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants	
1	ADA	01020006001	Ponts de la Caille / Etudes avant travaux	2009	BP	2031	ADA1D00029	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	53 500	33 000	13 500	0	0	
1	ADA	01020006001	Ponts de la Caille / Etudes avant travaux	2009	BP	237	ADA1D00031	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1	ADA	01020006002	Ponts de la Caille / travaux	2009	BP	2312	ADA1D00033	0	0	0	0	0	0	0	650 000	0	0	320 000	330 000	0	0	
1	ADA	01020006002	Ponts de la Caille / travaux	2009	BP	238	ADA1D00032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1	ADA	02010001008	Habitat traditionnel 2010	2010	BP	2042	ADA1D00010	78 000	43 244	34 756	0	0	0	0	94 100	43 244	50 856	0	0	0	0	
1	ADA	01040003005	Subv. à l'établissement public foncier	2010	BP	204178	ADA1D00027	200 000	0	100 000	100 000	0	0	0	155 710	0	55 710	100 000	0	0	0	
1	ADA	01020004002	Balisage itinéraires cyclotouristiques	2011	BP	2152	ADA1D00037	15 000	0	15 000	0	0	0	0	43 190	0	43 190	0	0	0	0	
Sous total Aménagement du Territoire								293 000	43 244	149 756	100 000	0	0	0	1 043 000	43 244	203 256	453 000	343 500	0	0	
1	CLO	01040004001	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2003	BP	20414	CLO1D00008	10 601 313	10 601 313	0	0	0	0	0	10 601 313	10 601 313	0	0	0	0	0	
1	CLO	01040004003	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2004	BP	20414	CLO1D00008	10 941 967	10 765 953	176 014	0	0	0	0	10 941 967	10 765 953	176 014	0	0	0	0	
1	CLO	01040004004	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2005	BP	20414	CLO1D00008	11 834 623	11 624 623	210 000	0	0	0	0	11 834 623	11 624 623	210 000	0	0	0	0	
1	CLO	01040004005	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2006	BP	20414	CLO1D00008	12 764 610	11 844 905	400 000	519 705	0	0	0	12 764 610	11 844 905	500 000	419 705	0	0	0	
1	CLO	01040004006	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2007	BP	20414	CLO1D00008	12 764 610	11 193 993	700 000	870 617	0	0	0	12 764 610	11 193 993	800 000	770 617	0	0	0	
1	CLO	01040004007	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2008	BP	20414	CLO1D00008	12 782 902	10 028 932	848 986	1 000 000	904 984	0	0	12 782 902	10 028 932	1 648 986	550 000	554 984	0	0	
1	CLO	01040004008	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2009	BP	20414	CLO1D00008	12 130 000	6 156 604	3 165 000	1 000 000	1 073 396	735 000	0	12 130 000	6 156 604	3 165 000	1 100 000	973 396	735 000	0	
1	CLO	01040004009	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2010	BP	20414	CLO1D00008	11 488 050	900 000	4 000 000	3 600 000	2 588 050	400 000	0	11 488 050	900 000	4 700 000	3 100 000	2 388 050	400 000	0	
1	CLO	01040004010	Aides aux Cnes Dotations Cantonalisées	2011	BP	20414	CLO1D00008	9 833 311	0	0	4 000 000	4 000 000	1 833 311	0	9 833 311	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 833 311	0	
Sous total Collectivités								105 141 386	73 116 323	9 500 000	10 990 322	8 566 430	2 968 311	0	105 141 386	73 116 323	12 200 000	9 940 322	6 916 430	2 968 311	0	
1	RTR	01050003011	Echanges frontaliers -Subv.invest. au SMAG-Biopark	2011	BP	20415	RTR1D00011	488 250	0	488 250	0	0	0	0	488 250	0	488 250	0	0	0	0	
Sous total Coopération Transfrontalière								488 250	0	488 250	0	0	0	0	488 250	0	488 250	0	0	0	0	0
Tère Commission : Développement durable, Aménagement du Territoire, Coopération Transfrontalière et Affaires Européennes								105 922 636	73 159 567	10 138 006	11 090 322	8 566 430	2 968 311	0	106 672 636	73 159 567	12 891 506	10 393 322	7 259 930	2 968 311	0	

LES AP DE LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - COOPERATIONS
TRANFRONTALIERES ET AFFAIRES EUROPEENNES EMANANT DE LA COMMISSION DES FINANCES, RESSOURCES
HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
3	ADA	01040001010	Electrification rurale SYANE 74 - 2011	2011	BP	20415	ADA1D00014	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0	0

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. MUDRY

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX - PROGRAMMES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ TERRITORIAL (PACT) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

Par délibération du 13 décembre 2010, le Conseil Général a reconduit pour l'année 2011 le dispositif d'aides aux communes et à leurs groupements dans le cadre des PACT (Programmes d'Aménagement Concerté Territorial) et a voté les inscriptions budgétaires suivantes :

- **Autorisation de Programme : 9 833 311 €**

Montant correspondant à la dotation globale répartie entre les cantons et à affecter à des projets d'équipements communaux ou intercommunaux.

- **Crédit de paiement : 9 500 000 €**

Montant destiné essentiellement au règlement des subventions anciennes (antérieures à 2011).

Compte tenu du rythme très soutenu de la consommation des crédits de paiement, les collectivités mobilisant très rapidement les subventions qui leur sont allouées, il ne reste disponible au 1^{er} avril qu'un montant de 2 500 000 € pour couvrir le reste de l'année, ce qui est nettement insuffisant. Ainsi, pour éviter un blocage trop important dans le versement des subventions, il est demandé un crédit de paiement supplémentaire de 2 700 000 €.

La 1^{ère} Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes, lors de sa séance du 27 avril 2011, a émis un avis favorable à la proposition présentée.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis conforme.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. MUDRY

OBJET : POLITIQUE DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2011

L'étalement urbain et la dispersion des pôles générateurs de mobilité multiplient les besoins de transport mais tendent parallèlement à déconcentrer et à diversifier l'orientation des flux de déplacement.

Il en résulte une progression de la circulation automobile qui s'accompagne d'un engorgement des accès aux agglomérations.

Avec l'augmentation des coûts des carburants, ce système quasi mono-modal trouve sa limite. Face au « tout automobile », le Département dispose d'atouts réels, pour infléchir le partage modal, et s'impliquer d'avantage dans le développement durable des modes de transports collectifs.

En tant qu'autorité organisatrice des transports non urbains de personnes, le Département continue à augmenter l'attractivité de son réseau en améliorant l'image et l'offre de transport publics, en favorisant la connexion avec les autres réseaux de transport en commun, en réalisant les aménagements qui encouragent de nouvelles pratiques de mobilité telles que le covoiturage (parcs relais), et en développant l'offre de transports collectifs.

Mais la mise en œuvre d'une politique des déplacements nécessite une approche globale, c'est pourquoi le Département poursuit son engagement en étroite collaboration avec ses partenaires en matière d'investissement ferroviaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

o Participation aux abonnements autoroutiers : + 365 965 €

Le Département de la Haute-Savoie est confronté depuis plusieurs années à un accroissement du trafic routier lié à une augmentation régulière et conséquente de sa population. Cette hausse de la circulation routière est notamment liée à l'importance des trajets domicile-travail.

Dès 2001, afin de lutter contre la congestion du réseau local aux heures de pointe et d'optimiser son utilisation, le Conseil Général s'est engagé dans le cadre d'une convention signée avec AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) à prendre en charge la réduction accordée aux usagers dans le cadre d'abonnements autoroutiers sur l'A41.

En 2006, ce principe a été étendu dans le cadre d'une convention signée avec l'ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) pour la prise en charge de la réduction accordée aux usagers abonnés de l'A40 et qui a pris fin en 2010.

L'ouverture de l'autoroute A41 Nord entre ALLONZIER-LA-CAILLE et SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS a conduit le Département à étendre le dispositif d'aide aux abonnements sur cette section autoroutière.

Aujourd'hui, compte tenu des préoccupations qui sont les siennes en matière de développement durable, le Département souhaite passer d'une logique de report de trafic routier entre réseaux à une logique de report modal du mode individuel routier vers les transports collectifs en développant un offre de service de cars rapides par autoroute et P+R (Parking Relais), à proximité des échangeurs, et en favorisant le covoiturage. C'est pourquoi le Département mettra fin à sa participation aux abonnements autoroutiers cette année.

Cependant, le pourcentage de la participation du Département qui devait être ramené à 5 % du montant de l'abonnement à été maintenu à 10 % pour 2011. Afin de tenir compte de cette modification, il convient d'augmenter l'enveloppe de 365 965 €.

o Etudes transport - intermodalité : + 85 000 €

Les études en cours ou programmées doivent encourager le transfert modal de l'automobile vers les transports publics, par la mise en place, d'une alternative crédible à l'usage de l'automobile.

Pour atteindre ces objectifs, le Département travaille sur les trois leviers d'actions suivants :

- Renforcement et densification de notre offre de transport,
- mise en œuvre d'une tarification attractive,
- réduction des discontinuités dans la chaîne des déplacements par la coopération entre les collectivités.

Aussi, une partie des 85 000 € demandés correspondent, pour partie à la fusion d'une autre ligne de crédits pour 35 000 €. Les 50 000 € restant proviennent :

- en partie des crédits 2010 qui n'ont pas été dépensés, pour l'étude sur le Syndicat Mixte des Transports de la vallée de l'Arve, pour 25 000 €,
- pour autre partie de l'étude de la ligne routière CHAMBERY-ANNECY, décidée lors de l'APS (Assemblée des Pays de SAVOIE) de janvier 2011, pour 15 000 €,
- l'étude tarifaire qui devrait être soldée cette année, pour un montant de 5 000 €,
- et enfin le solde de l'étude pour le cahier des charges des Transports Scolaires pour 5 000 €.

- **Autres participations pour études : - 10 000 €**

Pour répondre aux besoins de déplacements locaux, mais aussi pour assurer le déploiement de son schéma départemental d'accessibilité, le Département accompagne les collectivités territoriales dans leurs études.

Le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) a lancé une étude sur la mise en œuvre de transport à la demande sur son territoire. Au regard des résultats de l'appel d'offres et des aides de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), l'aide du Département peut être revue à la baisse de 10 000 €.

- **Publicité / Habillage des cars : - 10 000 €**

L'habillage des cars aux couleurs du Département apparaît comme le premier support à exploiter pour véhiculer une image de réseau y compris, pour les transports scolaires. C'est pourquoi le Département s'est engagé depuis deux ans dans une politique de communication appropriée qui passe entre autre par la mise aux couleurs départementales de l'ensemble du parc d'autocars.

Au regard du nombre de cars à mettre aux couleurs du réseau LIHSA cette année, les crédits peuvent être revus à la baisse de 10 000 €.

- **Subvention TAD (Transports à la Demande) : - 20 000 €**

Le transport à la demande peut, à condition de disposer d'un matériel adapté, assurer le transport des PMR (Personnes à Mobilité Réduite), depuis leur domicile jusqu'à des points de correspondance avec le réseau interurbain.

Afin d'assurer la mise en œuvre du schéma départemental d'accessibilité, le Département accompagne les intercommunalités dans le déploiement de TAD accessible aux personnes à mobilités réduites.

Aucune nouvelle opération ne devant déboucher d'ici la fin de l'année il est proposé de diminuer l'enveloppe de 20 000 €.

- **Subvention d'études aux communes et syndicats intercommunaux : - 11 000 €**

Au regard des coûts engagés par le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc pour l'étude mobilité, la participation du Département est revue à la baisse. Cela se traduit par une restitution de crédits à hauteur de 11 000 €.

- **Cotisations associations diverses : + 15 000 €**

Le Département cotise auprès d'associations qui lui permettent de conserver une liberté de choix dans les modes de gestion de leur service public de transport, de lui apporter une capacité d'expertise neutre, objective et pragmatique et par là même, de l'aider à rompre l'isolement et à s'enrichir d'échanges avec d'autres d'adhérents.

Aujourd'hui, afin que l'association MOUV'ECO accompagne le Département dans le déploiement du site internet de covoiturage auprès des entreprises, il est proposé de financer une partie de l'animateur de MOUV'ECO.

- **Participation au GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) :**
+ 200 000 €

A partir de mai 2011, les travaux de la tranchée de VESENAZ vont entraîner une diminution de la capacité du réseau d'environ 30 %. Ces travaux auront pour conséquence une intensification des files d'attente aux heures de pointe, des reports sur le reste du réseau routier et des retards pour les transports collectifs.

Afin de limiter l'impact des travaux le Département souhaite améliorer l'offre de la ligne T71. Il convient donc d'inscrire 200 000 € de participation supplémentaire pour accompagner la densification de l'offre.

- **Participation au SMETD (Syndicat Mixte d'Etudes de Transports et Déplacements) :** - 20 000 €

Le SMETD travaille à l'exploitation d'un outil de modélisation des déplacements, dont l'utilisation est confiée au GLCT, c'est pourquoi il convient de réduire les crédits consacrés au SMETD.

- **Subvention RFF (Réseau Ferré de France) - Etude JO2018 :** + 13 000 €

Le Département a mené en collaboration avec la Région et RFF une étude ferroviaire relative aux infrastructures à mettre en œuvre à l'échéance des Jeux Olympiques de 2018.

RFF n'ayant pas procédé à la totalité des appels de fonds, en 2010, il convient d'inscrire les 13 000 € qui permettront de solder la participation du Département.

Ainsi pour la Sous Direction des Transports, le budget total de fonctionnement se traduit par une augmentation des crédits de 572 965 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- **Subvention RFF / CEVA :** - 1 262 168 €

Le projet CEVA doit jouer un rôle essentiel en matière de développement des transports et par là même d'aménagement du bassin franco-valdo-genevois.

Ce raccordement des réseaux suisse et français est en effet le maillon clé pour créer un véritable réseau de type RER à l'échelle du bassin.

Aujourd'hui, le Département accompagne la réalisation de ce chantier à hauteur de 30 millions d'euros.

L'avancement des études d'avant-projet nécessite de modifier l'échéancier. Les crédits de paiement 2011 passent de 1 948 918 € à 686 750 €, soit une diminution de 1 262 168 €.

- **Subvention RFF- Modernisation de la ligne SAINT-GERVAIS-LES-BAINS/VALLORCINE :**

La ligne ferroviaire SAINT-GERVAIS-LES BAINS-VALLORCINE permet de relier le canton du Valais à la Haute-Savoie. C'est une ligne internationale parcourue par des trains reliant MARTIGNY à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS ainsi que par des trains régionaux et nationaux circulant entre SAINT-GERVAIS-LES-BAINS et VALLORCINE.

L'élaboration d'un Plan des Déplacements Urbains pour la Haute Vallée de l'Arve engagée par la Communauté de Communes de la Vallée de CHAMONIX-MONT-BLANC a fait ressortir la très forte volonté des élus locaux pour que le mode de transport ferroviaire devienne un axe structurant des déplacements de cette vallée.

C'est pourquoi dès 2006, le Département s'est engagé auprès de la Communauté de communes de la Vallée de CHAMONIX-MONT-BLANC, la Région et l'Etat au travers d'un protocole à la modernisation du réseau ferroviaire.

L'objectif est de permettre la circulation ferroviaire de deux trains par heure cadencés entre SAINT-GERVAIS-LES-BAINS et VALLORCINE, avec de bonnes correspondances aux extrémités de la ligne.

Afin de tenir compte des calendriers d'études il convient ;

- de solder notre participation sur l'étude AVP (avant projet), c'est pourquoi il faut modifier l'échéancier et inscrire en 2011, le reliquat 2010 de 6 440 €.
 - de réduire les crédits de paiement relatifs aux études PRO et aux travaux de 250 000 € en 2011.
- o **Aménagement des pôles d'échanges multimodaux/CPER (Contrat de Projet Etat/Région) :**

Dans une politique globale de transport, l'aménagement des pôles d'échange tient une place primordiale. Il importe en effet que la localisation, l'accessibilité, la sécurité de personnes et des biens, le confort ainsi que l'information dispensée aient fait l'objet d'un soin particulier dans l'aménagement, pour qu'un pôle d'échange se révèle fonctionnel et effectivement opérationnel.

Le Département est engagé dans plusieurs opérations dont la plus avancée est la gare d'ANNECY.

Aujourd'hui, afin de tenir compte de l'avancement des travaux, il convient de modifier l'échéancier et d'augmenter les crédits de paiement 2011, en passant de 707 875 € à 869 656 €, soit une augmentation de 161 781 €.

Par ailleurs, afin de tenir compte des aménagements intérieurs de la gare routière qui ont été sortis du programme en juillet 2009, il convient d'augmenter l'autorisation de programme de 200 000 €.

- o **Aménagement des arrêts lignes interurbaines :**

L'arrêt d'autocar constitue un maillon important dans l'organisation des lignes de transport interurbaines et scolaires. Il est le lieu d'échanges et le premier contact entre l'utilisateur et le transport collectif. L'utilisateur, à cet endroit, étant avant tout un piéton, le choix de la localisation de la zone d'arrêt est en priorité lié à la sécurité routière et nécessite des aménagements réglementaires.

La sécurité représente donc pour l'utilisateur une assurance de la qualité et du confort que le service public est en mesure d'offrir.

Cette sécurité doit s'appliquer à l'accessibilité, l'attente, la prise en charge et la dépose des voyageurs.

Afin d'éviter au maximum les risques d'accidents, aux conséquences graves, le Département, en qualité d'Autorité Organisatrice des transports départementaux, intervient soit de manière directe, soit en accompagnant les communes et intercommunalités.

- **Aménagement des arrêts; subvention AO2 (Autorité Organisatrice de second rang) :**

Il convient de modifier l'échéancier afin d'inscrire en 2011, les 11 100 € qui n'ont pas été consommés en 2010. Cela se traduit par une augmentation des crédits de paiement 2011 à hauteur de 11 100 €.

- **Etude aménagement arrêts - Bas Chablais :**

Le Département a passé une convention avec la Communauté de Communes du Bas Chablais afin de financer une étude pour la mise en sécurité de trois arrêts. Le bureau d'études ayant donné ses conclusions fin 2010, il convient de modifier l'échéancier et d'inscrire en 2011 les 20 000 € de crédits de paiement qui n'ont pas été consommés en 2010.

- **Travaux d'aménagement des arrêts de cars - Bas Chablais :**

Le Département a passé une convention avec la Communauté de Communes du Bas Chablais afin de financer l'aménagement de trois arrêts de cars. Les travaux devant être réalisés en 2011, il convient de modifier l'échéancier de paiement et d'inscrire 160 000 € de crédits de paiement en 2011.

- **Schéma d'accessibilité :**

Pour tenir compte d'une accélération du calendrier des travaux de la mise en accessibilité des arrêts il convient de modifier l'échéancier et d'augmenter les crédits de paiement 2011 de 375 000 €.

- **Etude AVP AIX-LES-BAINS / ANNECY :**

Les caractéristiques de la ligne (CHAMBERY) - AIX-LES-BAINS - ANNECY, marquées par un fort linéaire de voie unique, limitent d'ores et déjà la capacité et fragilisent considérablement la desserte actuelle, notamment en cas de perturbations, à la fois pour les TGV, les TER et le fret.

L'augmentation de capacité sur le Sillon Alpin Nord, en particulier entre CHAMBERY, AIX-LES-BAINS et ANNECY, a donc été inscrite au CPER 2007/2013 au titre des études visant à préparer les investissements futurs.

Afin de consolider les investissements qui seront proposés pour le contrat de projet Etat/Région 2013-2020, l'Etat, la Région Rhône Alpes, le Conseil Général de la Haute-Savoie, le Conseil Général de la Savoie, la Communauté d'Agglomération d'ANNECY et Réseau Ferré de France se sont engagés à financer les études AVP d'« Amélioration de la capacité et des temps de parcours de l'Axe « CHAMBERY- AIX-LES-BAINS - ANNECY ».

Ces engagements sont conformes aux décisions adoptées jusqu'à présent par les différents partenaires concernés par l'accompagnement de la candidature d'ANNECY aux JO de 2018.

Pour tenir compte du calendrier prévisionnel des études, il convient de modifier l'échéancier et de diminuer les crédits de paiement 2011 de 131 280 €.

- **Travaux d'aménagement des P+R (parking relais) :**

Le Département a décidé de mener une politique volontariste, dans la mesure où le parc relais contribue à capter de la clientèle nouvelle et à soulager l'utilisation de la voirie. L'intervention du Département en faveur de la création des parcs relais se concentre sur les secteurs desservis par les lignes structurantes du réseau « LIHSA », comme les lignes express, mais aussi sur les sites situés en amont des zones de congestions, hors des périmètres de transports urbains et des zones urbanisées.

Au regard de ces orientations, le Département travaille aujourd'hui sur la réalisation des parcs relais de FINDROL (automne 2011), de CHAUX BALMONT (printemps 2011), de BONNEVILLE les Bordets (printemps 2011) et d'ELOÏSE (fin 2012). Nous étudions également la faisabilité d'un parking relais à Annecy, à proximité du site de l'aérodrome, pour une réalisation en 2012.

Les dépenses relatives à ces chantiers étaient réparties sur deux autorisations de programme que nous proposons de fusionner.

Pour tenir compte du calendrier des études et travaux d'aménagement des P+R, il convient de modifier l'échéancier et d'augmenter les crédits de paiement 2011 de 160 000 €.

Ainsi pour la Sous Direction des Transports, le budget total en section d'investissement se traduit par une diminution des crédits de paiement 2011 à hauteur de 964 127 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'ATMB (Autoroute du Tunnel du Mont Blanc).a signé une convention avec le Département et le Communauté de Communes de Faucigny Glières prévoyant une participation pour la réalisation du P+R de BONNEVILLE. Ainsi il convient d'inscrire cette recette supplémentaire d'un montant de 120 000 €.

La 2^{ème} Commission Transports et Déplacements, lors de sa séance du 4 mai 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné un avis favorable aux propositions de la 2^{ème} Commission thématique.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	0	120 000	120 000
En Fonctionnement	180 000	0	180 000
TOTAL	180 000	120 000	300 000

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	5 078 389	-964 127	4 114 262
En Fonctionnement	46 399 924	572 965	46 972 889
TOTAL	51 478 313	-391 162	51 087 151

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : 37 687 836 €.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Com	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
2	VTI	11030002005	Subventions Contrat Aménagement Gare (CAG)	2005	BP	20414	VTI1D00002	1 150 000	745 000	95 350	131 200	178 450	0	0	1 150 000	745 000	95 350	131 200	178 450	0	0
2	VTI	11030002005	Subventions Contrat Aménagement Gare (CAG)	2005	BP	20416	VTI1D00003	37 507	37 507	0	0	0	0	0	37 507	37 507	0	0	0	0	0
2	VTI	11030002007	Subvention RFF - CEVA	2007	DM2	20418	VTI1D00005	1 758 052	1 758 052	0	0	0	0	0	1 758 052	1 758 052	0	0	0	0	0
2	VTI	11030002007	Subvention RFF - CEVA	2007		20416	VTI1D00003	2 606 348	2 606 348	0	0	0	0	0	2 606 348	2 599 908	6 440	0	0	0	0
2	VTI	11030002008	Subvention RFF (construction du CEVA)	2008		20416	VTI1D00003	29 965 000	1 553 350	1 948 918	3 121 683	5 022 010	5 022 010	#####	29 965 000	1 492 750	686 750	3 159 268	6 307 193	5 022 010	#####
2	VTI	11030002009	Subvention pôles d'échanges multimodaux (CPER)	2008	BP	20414	VTI1D00002	2 893 672	202 542	707 875	956 338	342 300	342 300	342 317	2 868 672	184 879	869 656	787 220	342 300	342 300	342 317
2	VTI	11030002009	Subvention pôles d'échanges multimodaux (CPER)	2008	BP	20416	VTI1D00003	0	0						225 000	0	0	225 000	0	0	0
2	VTI	11020004012	Arrêts lignes interurbaines	2008	BP	23152	VTI1D00018	968 201	130 000	150 000	150 000	179 400	179 400	179 401	968 201	130 000	150 000	150 000	179 400	179 400	179 401
2	VTI	11020004012	Arrêts lignes interurbaines	2008	DM2	20414	VTI1D00021	629 942	260 325	100 000	119 617	150 000	0	0	629 942	249 225	111 100	119 617	150 000	0	0
2	VTT	11020004012	Arrêts lignes interurbaines	2008	BP	23152	VTT1D00012	161 027	161 027	0	0	0	0	0	161 027	161 027	0	0	0	0	0
2	VTT	11020004012	Arrêts lignes interurbaines	2008	DM2	20414	VTT1D00034	40 830	40 830	0	0	0	0	0	40 830	40 830	0	0	0	0	0
2	VTI	11020001001	Etudes, aménagt. sécurisation aires d'arrêts CC Bas Chablais	2009	BP	237	VTI1D00016	20 000	20 000	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000	0	0	0	0
2	VTI	11020004013	Aménagt. sécurisation aires d'arrêts CC Bas Chablais	2009	BP	238	VTI1D00019	160 000	160 000	0	0	0	0	0	160 000	0	160 000	0	0	0	0
2	VTI	11020004014	Schéma d'accessibilité (travaux)	2010	BP	23152	VTI1D00018	1 800 000	110 000	375 000	110 000	401 500	401 500	402 000	1 800 000	34 263	750 000	220 000	291 500	194 500	309 737
2	VTI	11020004015	Travaux P+R	2010	BP	23151	VTI1D00022	715 000	500 000	215 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	VTI	11030002011	Subvention ligne St Gervais - Vallorcine	2010	BS	20416	VTI1D00003	3 124 960	468 744	556 216	510 000	912 000	555 000	123 000	3 124 960	0	306 216	778 744	912 000	555 000	573 000
2	VTI	11030002012	Subventions Etude AVP Aix/Annecy	2010	DM2	20416	VTI1D00003	191 700	41 670	150 030	0	0	0	0	125 000	0	18 750	106 250	0	0	0
2	VTI	11010002008	Subv. Aménagt. Arrêts Transports Scolaires et achats véhicul	2011	BP	20414	VTI1D00014	150 000	0	150 000	0	0	0	0	150 000	0	150 000	0	0	0	0
2	VTI	11020004016	Travaux P+R	2011	BP	23151	VTI1D00022	2 730 000	0	630 000	1 685 000	0	415 000	0	3 445 000	0	790 000	992 000	1 000 000	415 000	248 000
Sous total Transports et Déplacements								49 102 239	8 795 395	5 078 389	6 783 838	7 185 660	6 915 210	#####	49 235 539	7 433 441	4 114 262	6 669 299	9 360 843	6 708 210	#####
2eme Commission : Transports et Déplacements								49 102 239	8 795 395	5 078 389	6 783 838	7 185 660	6 915 210	#####	49 235 539	7 433 441	4 114 262	6 669 299	9 360 843	6 708 210	#####

PROJET CG n° 13728

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. BARDET

OBJET : ENFANCE, FAMILLE, GRAND AGE ET HANDICAP - BUDGET SUPPLEMENTAIRE
 2011 DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Budget Primitif 2011 de la protection de l'enfance a été voté selon les 3 groupes de dépenses suivants :

- Dépenses ordinaires dont près de la moitié pour les techniciens d'intervention sociale et familiale	3 177 342 €
- Assistants familiaux	9 754 481 €
- Etablissements	45 218 177 €
Total Budget Primitif 2011	58 150 000 €

Le Compte Administratif 2010 révèle une exécution budgétaire de 54 307 658,01 € pour un budget total voté de 55 211 243 € soit un taux d'exécution de 98,36 % démontrant la vigilance exercée dans la gestion des crédits.

Dans un souci d'ajuster au mieux les crédits votés en fonction des premières dépenses effectuées en 2011 et au regard du Compte Administratif 2010, il apparaît opportun de procéder à des virements de crédits et de ne pas demander d'inscriptions nouvelles :

I - Les évolutions proposées en dépenses autres

Nature de dépenses	CA 2010	BP 2011 voté	BS 2011 proposé
Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)	998 723,24 €	1 359 000 €	- 161 000 €
Formation des assistants familiaux	132 494,00 €	179 050 €	- 59 050 €

Transports de personnes extérieures à la collectivité : taxis, SNCF, autres transporteurs	59 296,02 €	100 000 €	- 15 000 €
Régies d'avances		55 100,00 €	- 25 100 €
Frais d'actes et contentieux	17 782,51 €	31 500 €	- 6 500 €
Visites médiatisées + interprétariats	1 367,22 €	3 500 €	+ 4 000 €
Internat scolaire	36 738,56 €	50 500 €	+ 6 100 €
Colonies, centres aérés	168 286,22 €	181 800 €	+ 28 000 €
Honoraires médicaux et paramédicaux	30 719,83 €	40 000 €	+ 14 500 €
Diverses petites lignes sur lesquelles il est retiré en cumulé -468 €			- 468 €
TOTAL			- 214 518 €

Les principales diminutions :

a) les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale

L'un des deux opérateurs, l'association de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), rencontre de sérieuses difficultés de recrutement de personnel et cette prestation est actuellement sous utilisée.

b) la formation des assistants familiaux

Un nouveau marché public a été conclu pour cette formation obligatoire ; trois groupes de formation étaient envisagés, un seul peut être réellement mis en place en 2011.

c) la régie d'avance

Cette régie est ajustée au regard des dépenses enregistrées au compte administratif 2010.

La principale augmentation :

Les frais de colonies, centres aérés et garderies

Jusqu'au 31 décembre 2010, les assistants familiaux avançaient ce type de frais, et étaient ensuite remboursés sous forme d'allocation loisirs. Outre, les erreurs possibles de facturation, ce système imposait à tort une avance des frais aux assistants familiaux ; désormais, les factures seront payées directement à l'organisme concerné. Il s'agit donc d'un transfert de ligne à ligne.

II - Les évolutions proposées en dépenses d'accueil chez les assistants familiaux ou accueil familial

Nature de dépenses	CA 2010	BP 2011 voté	BS 2011 proposé
Charges sociales dont			
- Urssaf	1 488 168,00 €	1 464 870 €	+ 25 100 €
- chômage	67 113,07 €	150 000 €	- 40 600 €
Indemnités de licenciement	54 588,41 €	74 350 €	- 34 500 €

Allocations loisirs	72 505,54 €	76 810 €	- 28 000 €
Allocations jeunes majeurs	31 862,87 €	57 000 €	- 12 000 €
Allocations habillement	166 075,89 €	174 410 €	- 4 400 €
Diverses petites lignes abondées par la réduction opérée ci-dessus, soit un total cumulé de +468 €			+ 468 €
TOTAL			- 93 932 €

La principale augmentation

Elle intervient sur les charges sociales URSSAF et correspond à une augmentation réglementaire, fixée par le gouvernement, du taux de cotisations.

Les principales diminutions :

Elles concernent les allocations versées en cas de chômage et les indemnités de licenciement. Une procédure mieux adaptée est mise en place et permet d'optimiser ces dépenses.

III - Les évolutions proposées en dépenses d'hébergements dans les établissements

Nature de dépenses	CA 2010	BP 2011 voté	BS 2011 proposé
Hébergement en établissement médico-sociaux : établissement public départemental Le Village du Fier	8 303 629,02 €	8 597 365 €	- 261 550 €
Hébergement en établissement médico-sociaux : établissement public départemental : Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille	10 740 467,00 €	11 172 972 €	+ 350 000 €
Hébergement dans les maisons d'enfants à caractère social de la Haute-Savoie	20 876 603,53 €	22 606 110 €	+ 470 000 €
Hébergement dans les maisons d'enfants à caractère social des départements extérieurs	2 429 080,73 €	2 841 730 €	- 250 000 €
TOTAL			+ 308 450 €

Village du Fier :

Reprise de l'excédent 2009.

Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille :

Ajustement dû à des prises en charge de jeunes en difficultés multiples et attribution d'une enveloppe supplémentaire compte tenu de dépenses non réalisées fin 2010, déduction faite des reprises de résultats 2009 et 2010.

Maisons d'enfants à caractère social de la Haute-Savoie :

Pour les 11 maisons d'enfants à caractère social, ajustement opéré d'une part en raison des reprises de résultats, d'autre part par des compléments de places d'hébergement à temps complet et d'activité de jour.

Maisons d'enfants à caractère social des départements extérieurs :

Compte tenu du développement de l'offre départementale, le recours aux établissements extérieurs régresse justifiant une diminution de ces crédits. Par ailleurs, plusieurs mineurs sont temporairement placés dans des établissements financés par la sécurité sociale ou par la protection judiciaire de la jeunesse, avec toutefois un retour programmé dans les établissements d'aide sociale à l'enfance.

III - Conclusion sur les évolutions proposées en dépenses

- 214 518 € en dépenses autres
- 93 932 € en dépenses d'accueil chez les assistants familiaux
- + 308 450 € en dépenses d'hébergement dans les établissements

Soit un budget supplémentaire 2011 sans demande d'inscription de crédits nouveaux et qui permet d'accueillir et d'accompagner davantage d'enfants et d'adolescents.

IV - Recettes

Il n'est pas proposé de modification sur les prévisions initiales.

La 4^{ème} Commission Enfance, Famille, Grand Age et Handicap, dans sa séance du 4 mai 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits correspondants.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné son accord aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits correspondants.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement			
En Fonctionnement	24 403 275		24 403 275
TOTAL	24 403 275		24 403 275

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	2 682 569		2 682 569
En Fonctionnement	208 675 000		208 675 000
TOTAL	211 357 569		211 357 569

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Enfance	563 275		563 275
B - Grand âge	15 830 000		15 830 000
C - Handicap	8 010 000		8 010 000
D - Action Humanitaire et coopération décentralisée			
Total	24 403 275		24 403 275

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Enfance	58 150 000		58 150 000
B - Grand âge	61 825 000		61 825 000
C - Handicap	88 500 000		88 500 000
D - Action Humanitaire et coopération décentralisée	200 000		200 000
Total	208 675 000		208 675 000

ENFANCE - FAMILLE - GRAND AGE ET HANDICAP

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieure s	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
4	PEA	12061001012	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2008	BP	2042	PEA1D00005	103 754	103 754	0	0	0	0	0	103 754	103 754	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001012	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2008	BP	20414	PEA1D00002	4 162 195	4 162 195	0	0	0	0	0	4 162 195	4 162 195	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001012	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2008	BP	204172	PEA1D00003	507 000	253 500	253 500	0	0	0	0	507 000	253 500	253 500	0	0	0	0
4	PEA	12061001012	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2008	BP	204178	PEA1D00004	1 206 827	1 206 827	0	0	0	0	0	1 206 827	1 206 827	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001014	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2009	BP	204178	PEA1D00004	1 751 997	1 751 997	0	0	0	0	0	1 751 997	1 751 997	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001014	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2009	DM2	2042	PEA1D00005	11 464	11 464	0	0	0	0	0	11 464	11 464	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001014	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2009	DM2	20414	PEA1D00002	1 101 613	740 263	361 350	0	0	0	0	1 101 613	740 263	361 350	0	0	0	0
4	PEA	12061001014	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2009	DM2	204172	PEA1D00003	70 479	70 479	0	0	0	0	0	70 479	70 479	0	0	0	0	0
4	PEA	12061001015	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2010	BP	2042	PEA1D00005	3 291 765	1 813 031	0	1 478 734	0	0	0	3 291 765	1 813 031	0	1 478 734	0	0	0
4	PEA	12061001015	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2010	BP	204178	PEA1D00004	2 590 000	1 075 000	440 000	1 075 000	0	0	0	2 590 000	1 075 000	440 000	1 075 000	0	0	0
4	PEA	12061001016	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2011	BP	2042	PEA1D00005	528 000	0	105 600	158 400	264 000	0	0	528 000	0	105 600	158 400	264 000	0	0
4	PEA	12061001016	Construc.et amélioration Etablist.pour PA Subv.	2011	BP	204178	PEA1D00004	1 518 000	0	303 600	455 400	759 000	0	0	1 518 000	0	303 600	455 400	759 000	0	0
Sous total Protection Personnes Agées								16 843 094	11 188 510	1 464 050	3 167 534	1 023 000	0	0	16 843 094	11 188 510	1 464 050	3 167 534	1 023 000	0	0
4	PEH	12054001010	Construc.et amélioration Etablist.pour Handicapés	2010	BP	2042	PEH1D00003	1 633 117	800 848	408 519	423 750	0	0	0	1 633 117	800 848	408 519	423 750	0	0	0
4	PEH	12054001010	Construc.et amélioration Etablist.pour Handicapés	2010	BP	20418	PEH1D00002	581 542	290 771	0	290 771	0	0	0	581 542	290 771	0	290 771	0	0	0
4	PEH	12054001011	Construc.et amélioration Etablist.pour Handicapés	2011	BP	2042	PEH1D00003	2 550 000	0	810 000	965 000	775 000	0	0	2 550 000	0	810 000	965 000	775 000	0	0
Sous total Protection Personnes Handicapés								4 764 659	1 091 619	1 218 519	1 679 521	775 000	0	0	4 764 659	1 091 619	1 218 519	1 679 521	775 000	0	0
4ème Commission : Enfance, Famille, Grand Age et Handicap								21 607 753	12 280 129	2 682 569	4 847 055	1 798 000	0	0	21 607 753	12 280 129	2 682 569	4 847 055	1 798 000	0	0

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : Mme CAMUSSO

OBJET : ACTIONS EN MATIERE D'ACTION SOCIALE - SANTE - PREVENTION - INSERTION -
LOGEMENT - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

A - PREVENTION - INSERTION - SANTE

Chef de file de l'action sociale et de la solidarité, le Département est le garant de la cohésion sociale au travers des nombreux dispositifs de prévention, d'insertion et de lutte contre l'exclusion des personnes les plus fragiles.

Les actions menées en Haute-Savoie par le Département conjuguent une réponse de proximité et de qualité dans ses domaines de compétences obligatoires et traduisent aussi la volonté des élus départementaux de répondre aux enjeux de solidarité en matière d'action sociale et de politique d'insertion. En particulier, l'insertion par l'emploi.

Un crédit de 36 millions d'euros avait ainsi été inscrit au BP 2011 pour financer l'allocation rSa en se fondant sur la montée en charge croissante du nombre de bénéficiaires en 2010 avec des appels de fonds notamment de la CAF au plus haut en juin, avant de connaître une stabilité puis une décroissance au cours du dernier trimestre 2010.

La prévision budgétaire 2011 s'était logiquement appuyée sur un coût médian afin de palier à toute éventualité d'augmentation. Le premier trimestre 2011 confirme la reprise de l'activité économique. Ainsi, le chômage confirme-t-il sa décrue de façon encourageante dans tous les bassins d'emploi de notre département. Le nombre d'allocataires du rSa socle s'est stabilisé tandis que les bénéficiaires du rSa avec une activité progressent.

Pour autant, il convient de rester mobilisé en songeant aux personnes les plus fragiles qui ont besoin d'être accompagnées vers l'emploi. Le Budget Supplémentaire 2011 répond à cette exigence tout en veillant à s'inscrire dans l'effort de maîtrise et d'optimisation de la dépense publique, de sorte à ce que chaque euro dépensé le soit non pas pour maintenir les bénéficiaires du rSa dans l'assistanat mais au contraire pour les encourager à s'impliquer activement dans leur propre parcours d'insertion.

La proposition de budget supplémentaire prend en compte les redéploiements nécessaires au vu des actions validées et des ajustements budgétaires, sans demande de crédits supplémentaires

A cet effet, il permet de consolider le coût prévisible de l'allocation pour 2011 et de prévoir un budget anticipé pour l'allocation de 34 500 000 €. Ce budget supplémentaire permet notamment de **redéployer 1,5 millions d'euros pour les contrats aidés** afin de favoriser la mise à l'emploi dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (CUI).

La convention annuelle d'objectifs et de moyens signée avec l'Etat avait fixé à 500 le nombre de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) et à 50 les Contrats Initiative Emploi (CIE). Un avenant sera prochainement signé avec l'Etat et portera respectivement le nombre de CAE à 669 et à 82 pour les CIE.

Au vu des premières propositions budgétaires de ce poste, il convient de prévoir cette augmentation (la durée moyenne d'un Contrat Unique d'Insertion en Haute-Savoie est de 6 mois). En définitif, le crédit global inscrit pour 2011 pour les contrats uniques d'insertion s'élève à 2 720 000 euros.

Cet effort supplémentaire du Département témoigne de sa volonté de donner la priorité à l'emploi.

En ce qui concerne l'insertion sociale et professionnelle, l'inscription de 6 200 500 euros prévue au BP 2011 est maintenue notamment pour financer les chantiers et les actions d'insertion validés par les élus en Commission Locale d'Insertion (CLI) qui jouent pleinement leur rôle d'animation territoriale. Le nouveau Plan Départemental d'Insertion (PDI) est en cours d'élaboration et sera soumis lors d'une prochaine assemblée.

L'engagement du Département en faveur de l'accès et du maintien des personnes et des familles les plus fragiles dans un logement pour leur permettre de vivre dignement concourt également de manière essentielle à la cohésion sociale.

A ce titre, le Département pilote le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD). Le bilan conjoint avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) fera l'objet d'un appel d'offre. **Un crédit de 30 000 euros est proposé au Budget Supplémentaire.**

La gestion des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) confiée à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) connaît aujourd'hui une montée en charge. Cette action doit permettre de responsabiliser les personnes et de ne pas substituer l'action publique aux solidarités naturelles.

Le temps d'intervention est ciblé quant à sa durée, et à son contenu. Pour autant, le nombre de demandes des familles est croissant et commande de prendre en compte le renouvellement de ces mesures. **Une somme de 45 000 euros est ainsi rajoutée au BS** et porte les crédits à un total de 355 000 euros pour 2011.

Par ailleurs, le contexte économique ayant fragilisé certains publics, les propositions de crédits concernant les Allocations Mensuelles (AM) sont maintenues.

Il est proposé également d'inscrire au BS 2011 des recettes supplémentaires à hauteur de 300 000 euros en provenance du Fonds Social Européen qui compléteront celles déjà prévues au BP 2011.

B - LOGEMENT

A l'occasion de l'installation de la nouvelle assemblée, sur la proposition de M. le Président du Conseil Général, l'Assemblée Départementale a validé le principe du rattachement des rapports sur l'attribution des aides à la pierre vers la Commission Action Sociale Santé Prévention Insertion Logement (ASSPIL). Ce souci de cohérence permet désormais de traiter aide à la personne et aide à la pierre dans une seule et même démarche d'accompagnement social dans le logement. Cette décision justifie que les crédits inscrits au budget supplémentaire dans ce domaine soient présentés dans le présent rapport.

• Dépenses de fonctionnement

- **Etudes diverses logement** : il est proposé de diminuer la ligne de 10 000 € et de ramener les crédits inscrits à 18 500 €,
- **Subventions de fonctionnement aux communes - animation Programmes d'Intérêt Général (PIG), Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Programme Local de l'Habitat (PLH)...** : au vu des demandes reçues, il est proposé d'augmenter les crédits de 10 000 € et de porter le montant des crédits inscrits à 56 900 €.
- **Subventions Communes Agriculteurs - dégâts Gens du Voyage** : il est proposé de diminuer cette ligne de 8 200 €, cette ligne relevant désormais de la Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopération Transfrontalière, Affaires Européennes, Transports et Déplacements.

En récapitulatif, pour la section fonctionnement du Logement, il est proposé de diminuer les crédits 2011 de 8 200 €.

• Dépenses d'investissement

Afin d'honorer le règlement des soldes des opérations déjà autorisées, il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- **Parc privé logement conventionné 2009** : diminuer les CP 2010 de 15 250 € et augmenter d'autant les CP 2011 ;
- **Aide à la construction logement social 2009 - organismes privés** : diminuer les CP 2010 de 28 463 € et augmenter d'autant les CP 2011 ;
- **Aide à la construction logement social 2009 - organismes publics** : diminuer les CP 2010 de 8 625 € et augmenter d'autant les CP 2011 ;
- **Aide à la construction logement social 2009 - communes** : diminuer les CP 2010 de 6 900 € et augmenter d'autant les CP 2011.

Par ailleurs, afin de faire face aux demandes déposées pour la réalisation de logements financés en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), Prêt Locatif Aidés d'Intégration (PLAI) et Prêt Locatif Social (PLS), il est proposé de modifier les crédits de paiement des autorisations de programmes suivantes :

- **Aide à la construction logement social - programmations antérieures à 2009 (engagements moraux) organismes privés - logements PLUS** : diminuer les CP 2010 de 2 300 €, diminuer les CP 2011 de 197 700 € et augmenter de 200 000 € les CP 2012 ;
- **Aide à la construction logement social - programmations antérieures à 2009 (engagements moraux) organismes publics - logements PLUS** : diminuer les CP 2010 de 65 550 € et augmenter d'autant les CP 2011 ;

- Aide à la construction logement social - programmations antérieures à 2009 (engagements moraux) organismes privés - logements PLAI : diminuer les CP 2011 de 272 005 € et augmenter les CP 2012 de 200 000 € et augmenter les CP 2013 de 72 005 € ;
- Aide à la production de logement aidé - programmation 2009 (engagements moraux) organismes privés - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2010 de 9 304 €, augmenter les CP 2011 de 1 075 552 € et diminuer les CP 2012 de 689 321 €, les CP 2013 de 200 000 € et les CP 2014 de 176 927 € ;
- Aide à la production de logement aidé - programmation 2009 (engagements moraux) organismes publics - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2010 de 2 039 €, augmenter les CP 2011 de 674 044 € et diminuer les CP 2012 de 100 000 €, diminuer les CP 2013 de 200 000 € et les CP 2014 de 372 005 € ;
- Aide à la mobilisation foncière antérieure à 2009 (engagements moraux) - communes : diminuer les CP 2010 de 205 €, diminuer les CP 2011 de 499 795 €, augmenter les CP 2012 de 200 000 € et les CP 2013 de 300 000 € ;
- Aide aux réserves foncières - programmation 2009 (engagements moraux) - communes : diminuer les CP 2011 de 180 548 €, augmenter les CP 2012 de 80 548 € et les CP 2014 de 100 000 € ;
- Parc privé logements conventionnés (engagements moraux) : diminuer les CP 2010 de 1 150 € et augmenter d'autant les CP 2011 ;
- Aide à la production de logements aidés - programmation 2010 (y compris bonification) organismes privés - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2010 de 363 976 €, les CP 2011 de 540 903 €, augmenter les CP 2012 de 363 976 €, les CP 2013 de 363 976 € et les CP 2014 de 176 927 € ;
- Aide à la production de logements aidés - programmation 2010 (y compris bonification) organismes publics - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2010 de 125 345 €, les CP 2011 de 125 345 €, augmenter les CP 2012 de 125 345 € et les CP 2014 de 125 345 € ;
- Aide à la production de logements aidés - programmation 2011- organismes privés - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2011 de 43 713 € et augmenter d'autant les CP 2012 ;
- Aide à la production de logements aidés - programmation 2011- communes - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2011 de 6 900 € et augmenter d'autant les CP 2012 ;
- Aide à la production de logements aidés - programmation 2011- organismes publics - logements PLUS et PLAI : diminuer les CP 2011 de 8 625 € et augmenter d'autant les CP 2012 ;
- Appel à projets innovants -programmation 2010 : diminuer l'AP-CP 2011 « organismes publics » de 45 000 € et augmenter d'autant l'AP-CP 2011 « organismes privés ».

En récapitulatif, pour la section investissement du logement, il est proposé de :

- Diminuer les CP 2010 de 629 107 € ;
- Ne pas augmenter les CP 2011 ;
- Augmenter les CP 2012 de 439 786 €, les CP 2013 de 335 981 € et diminuer les CP 2014 de 146 660 €.

La 5^{ème} Commission Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement, lors de sa séance du 4 mai 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis conforme.

Il est donc demandé à l'Assemblée :

- de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	0	0	0
En Fonctionnement	28 606 170	299 933	28 906 103
TOTAL	28 606 170	299 933	28 906 103

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	7 426 651	0	7 426 651
En Fonctionnement	60 941 200	(-) 8 200	60 933 000
TOTAL	68 367 851	(-) 8 200	68 359 651

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **17 898 058 €**.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Prévention et Développement Social	28 606 170	299 933	28 906 103
B - Logement	0	0	0
C - Actions de Santé	0	0	0
Total	28 606 170	299 933	28 906 103

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Prévention et Développement Social	0	0	0
B - Logement	7 426 651	0	7 426 651
C - Actions de Santé	0	0	0
Total	7 426 651	0	7 426 651

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Prévention et Développement Social	60 296 200	0	60 296 200
B - Logement	95 000	(-) 8 200	86 800
C - Actions de Santé	550 000	0	550 000
Total	60 941 200	(-) 8 200	60 933 000

ACTION SOCIALE, SANTE, PREVENTION, INSERTION, LOGEMENT

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					2015 et suivants	Les AP / CP après le BS 2011						
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants		TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
5	ADL	02021002014	Parc privé logement conventionné 2009	2009	BP	2042	ADL1D00009	71 100	71 100	0	0	0	0	0	71 100	55 850	15 250	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	2042	ADL1D00004	1 529 137	1 381 650	147 487	0	0	0	0	1 529 137	1 353 187	175 950	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	20414	ADL1D00006	234 900	234 900	0	0	0	0	0	234 900	228 000	6 900	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	20418	ADL1D00005	187 450	170 775	16 675	0	0	0	0	187 450	162 150	25 300	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	2042-1	ADL1D00013	1 289 724	1 289 724	0	0	0	0	0	1 289 724	1 289 724	0	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	20414-1	ADL1D00011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003013	Aide à la Construction / logt. Social 2009	2009	BP	20418-1	ADL1D00012	330 697	330 697	0	0	0	0	0	330 697	330 697	0	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003015	Aide à la Construc./logt.Soc prog anté2009(Engagts moraux)	2010	BP	2042	ADL1D00004	1 429 300	289 800	662 510	287 580	151 420	37 990	0	1 429 300	287 500	464 810	487 580	151 420	37 990	0	0
5	ADL	02021003015	Aide à la Construc./logt.Soc prog anté2009(Engagts moraux)	2010	BP	20418	ADL1D00005	604 900	289 800	147 487	105 513	46 575	15 525	0	604 900	224 250	213 037	105 513	46 575	15 525	0	0
5	ADL	02021003015	Aide à la Construc./logt.Soc prog anté2009(Engagts moraux)	2010	BP	20414	ADL1D00006	253 000	119 600	133 400	0	0	0	0	253 000	119 600	133 400	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003015	Aide à la Construc./logt.Soc prog anté2009(Engagts moraux)	2010	BP	2042-1	ADL1D00013	1 754 212	615 366	692 758	273 798	172 290	0	0	1 754 212	615 366	420 753	473 798	244 295	0	0	0
5	ADL	02021003015	Aide à la Construc./logt.Soc prog anté2009(Engagts moraux)	2010	BP	20418-1	ADL1D00012	320 177	236 535	0	23 607	60 035	0	0	320 177	236 535	0	23 607	60 035	0	0	0
5	ADL	02021003016	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2009 (engagts moraux)	2010	BP	2042	ADL1D00004	8 444 621	3 046 915	639 794	1 642 268	1 642 268	1 473 376	0	8 444 621	3 037 611	1 715 346	952 947	1 442 268	1 296 449	0	0
5	ADL	02021003016	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2009 (engagts moraux)	2010	BP	20414	ADL1D00006	132 046	0	55 459	26 409	26 409	23 769	0	132 046	0	55 459	26 409	26 409	23 769	0	0
5	ADL	02021003016	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2009 (engagts moraux)	2010	BP	20418	ADL1D00005	2 398 821	1 258 669	3 810	352 277	352 277	431 788	0	2 398 821	1 256 630	677 854	252 277	152 277	59 783	0	0
5	ADL	02021001017	Aide à la mobilisation foncière anté 2009 (Engagts moraux)	2010	BP	20414	ADL1D00002	4 248 486	1 994 797	1 103 723	714 483	435 483	0	0	4 248 486	1 994 592	603 928	914 483	735 483	0	0	0
5	ADL	02021001016	Aide réserves foncières prog 2009 (Engagts moraux)	2010	BP	20414	ADL1D00002	2 006 440	0	506 610	790 576	405 288	303 966	0	2 006 440	0	326 062	871 124	405 288	403 966	0	0
5	ADL	02021002015	Réhabilitation ad'hoc (Engagts moraux)	2010	BP	20414	ADL1D00008	167 000	89 561	77 439	0	0	0	0	167 000	89 561	77 439	0	0	0	0	0
5	ADL	02021002016	Parc privé logement conventionné (Engagts moraux)	2010	BP	2042	ADL1D00009	88 000	25 600	62 400	0	0	0	0	88 000	24 450	63 550	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003017	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2010 (y compris bonification PLH)	2010	BP	2042	ADL1D00004	4 932 400	552 853	1 552 922	1 369 683	876 443	580 499	0	4 932 400	188 877	1 012 019	1 733 659	1 240 419	757 426	0	0
5	ADL	02021003017	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2010 (y compris bonification PLH)	2010	BP	20414	ADL1D00006	279 800	12 972	183 756	38 940	25 960	18 172	0	279 800	12 972	183 756	38 940	25 960	18 172	0	0
5	ADL	02021003017	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2010 (y compris bonification PLH)	2010	BP	20418	ADL1D00005	1 427 800	125 345	482 671	397 004	254 224	168 556	0	1 427 800	0	357 326	522 349	254 224	293 901	0	0
5	ADL	02021002017	Parc privé logement conventionné prog 2010	2010	BP	2042	ADL1D00009	150 000	12 750	137 250	0	0	0	0	150 000	12 750	137 250	0	0	0	0	0
5	ADL	02021006001	Appel à projets innovants prog 2010	2010	BP	2042	ADL1D00016	105 000	0	105 000	0	0	0	0	105 000	0	105 000	0	0	0	0	0
5	ADL	02021006001	Appel à projets innovants prog 2010	2010	BP	20418	ADL1D00017	105 000	0	105 000	0	0	0	0	60 000	0	60 000	0	0	0	0	0
5	ADL	02021003018	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2011	2011	BP	2042	ADL1D00004	3 119 800	0	311 980	935 940	935 940	561 564	374 376	3 119 800	0	268 267	979 653	935 940	561 564	374 376	0
5	ADL	02021003018	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2011	2011	BP	20414	ADL1D00006	232 100	0	158 210	24 630	24 630	14 778	9 852	232 100	0	151 310	31 530	24 630	14 778	9 852	0
5	ADL	02021003018	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2011	2011	BP	20418	ADL1D00005	903 100	0	90 310	270 930	270 930	162 558	108 372	903 100	0	81 685	279 555	270 930	162 558	108 372	0
5	ADL	02021002018	Parc privé logement conventionné prog 2011	2011	BP	2042	ADL1D00009	100 000	0	50 000	50 000	0	0	0	100 000	0	50 000	50 000	0	0	0	0
Sous total Logement / aide à la pierre								36 845 011	12 149 409	7 426 651	7 303 638	5 680 172	3 792 541	492 600	36 845 011	11 520 302	7 426 651	7 743 424	6 016 153	3 645 881	492 600	
Seme Commission : Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement								36 845 011	12 149 409	7 426 651	7 303 638	5 680 172	3 792 541	492 600	36 845 011	11 520 302	7 426 651	7 743 424	6 016 153	3 645 881	492 600	

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. DUVERNAY

OBJET : COMMISSION INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET BATIMENTS : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

Les propositions émises par la Commission Infrastructures Routières et Bâtiments dans le cadre du Budget Supplémentaire visent à apporter les ajustements nécessaires pour assurer la maintenance, l'amélioration, la modernisation et le développement du patrimoine routier et des bâtiments départementaux, et à la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement de l'Institution.

M. le Président soumet à l'Assemblée Départementale les propositions d'inscriptions Budgétaires émises par la Commission Infrastructures Routières et Bâtiments à intégrer au Budget Supplémentaire.

Concernant la Voirie et les Grandes Infrastructures Routières

Pour la section investissement, les propositions concernent pour l'essentiel :

- un réajustement du montant des échéanciers de crédits de paiement des différentes autorisations de programme afin de correspondre au mieux aux dépenses estimées jusqu'à la fin de l'exercice 2011,
- la revalorisation de l'opération de la déviation de SAINT-GERVAIS-LES-BAINS,
- des inscriptions complémentaires tant en autorisations de programme qu'en crédits de paiement pour permettre notamment :

- le versement de subventions à des communes sur des dossiers proposés par la Commission Infrastructures Routières et Bâtiments,
- l'engagement en conservation du patrimoine d'un programme de travaux de réparation de voirie complémentaire pour faire face aux dégradations du réseau routier,
- la poursuite de l'équipement en centrales à saumure des centres d'exploitation des routes départementales,
- la création d'un compte d'avance pour le versement de l'avance sollicitée par les titulaires des marchés à bons de commande.

Pour la section fonctionnement, la proposition budgétaire porte principalement sur une diminution de crédits sur le programme de viabilité hivernale.

I - Section INVESTISSEMENT

A. EN DEPENSES

Les demandes d'inscriptions complémentaires au titre du Budget Supplémentaire s'élèvent à :

- 6 711 880 € en autorisations de programme,
- 4 400 000 € en crédits de paiement.

En fonction des différents domaines, elles se déclinent de la manière suivante :

1. MOYENS LOGISTIQUES : MATERIEL, OUTILLAGE ET BATIMENTS

➤ Acquisitions matériels non roulants 2011

Dans le cadre du Budget Primitif 2011, les sommes de 100 000 € en autorisation de programme et de 65 000 € en crédits de paiement ont été inscrites pour l'acquisition du petit outillage et matériel (tronçonneuses, débrousailluses,...) nécessaires à l'entretien du réseau routier départemental.

Cette enveloppe s'avérant sous dimensionnée pour permettre le remplacement des matériels défectueux et par rapport aux besoins des différents centres ; il est proposé d'inscrire une somme de 40 000 € en autorisation de programme et 75 000 € en crédits de paiement.

➤ Grosses réparations des bâtiments 2011

- + 30 000 € en CP 2011,
- 30 000 € en CP 2012.

➤ Equipement des CERD en centrales à saumure

Afin de finaliser l'équipement en centrales à saumure des Centres d'Exploitation des Routes Départementales, il est proposé de prévoir l'inscription d'une somme de

400 000 € en autorisation de programme avec l'échéancier de crédits de paiement suivant :

- 200 000 € en CP 2012,
- 200 000 € en CP 2013.

Le programme comprend l'acquisition de sept centrales à saumure et d'une cuve de stockage implantés sur les CERD d'ANNECY Est, ALBY-SUR-CHERAN, SCIONZIER, SAINT-JEOIRE, MARGENCEL, FAVERGES et Pont Rouge.

2. CONSERVATION DU PATRIMOINE

Pour cette sous-politique qui regroupe notamment les programmes de restructuration des revêtements de chaussée, la réparation des ouvrages d'art, les équipements de la route et les dégâts exceptionnels ; les modifications sollicitées au titre du budget supplémentaire sont les suivantes :

➤ Conservation du patrimoine RD 2009

Une réduction de 340 000 € en autorisation de programme et crédits de paiement liée à des économies d'appels d'offre et des soldes d'opérations.

➤ Conservation du patrimoine RD 2010

Une réduction de 600 000 € en autorisation de programme et crédits de paiement 2011 pour les mêmes motifs qu'évoqués précédemment.

➤ Conservation du patrimoine RD 2011

Il convient de rappeler que dans le cadre du Budget Primitif 2011, le Conseil Général a voté une somme de :

- 14 900 000 € en autorisation de programme,
- 9 900 000 € en crédits de paiement

pour la conservation du patrimoine des routes départementales.

Cette dotation, en recul par rapport aux années précédentes, ayant été affectée en totalité, et les crédits de paiement sous-dimensionnés par rapport aux prévisions de dépenses, il est proposé de prévoir les inscriptions complémentaires suivantes :

- 2 000 000 € en autorisation de programme,
- 3 941 691 € en crédits de paiement 2011.

Ainsi le nouvel échéancier des crédits de paiement s'établit comme suit :

- + 13 841 691 € en CP 2011,
- + 3 058 309 € en CP 2012.

➤ Compte d'avance sur Marchés à bons de commande

Le Code des Marchés Publics prévoit qu'une avance est accordée au titulaire d'un marché qui en fait la demande. Dans le cas d'un marché à bons de commande comportant un montant minimum supérieur à **20 000 € HT**, l'avance est consentie en une seule fois sur la base du montant minimum. A ce titre, les titulaires des marchés à bons de commande d'enrobés pour le réseau routier départemental ont accepté de recevoir l'avance fixée à 20 % du montant minimum.

A ce jour, le montant cumulé des règlements s'élève à **1 183 000 € TTC**.

Depuis la fin de l'année 2010, le versement des avances doit être effectué sur un compte spécifique (238).

L'application de ces nouvelles dispositions nécessite donc l'inscription d'une somme de **1 400 000 €** en autorisation de programme et en crédits de paiement. Cette somme prend en compte les hypothétiques demandes d'avance sur les marchés à bons de commande en cours de consultation.

3. AMENAGEMENT DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

a) Les études

Les modifications proposées au titre du Budget Supplémentaire portent essentiellement sur un réajustement des autorisations de programme et des différents échéanciers de crédits de paiement correspondants qui s'établit en synthèse comme suit :

- 322 000 € en CP 2011,
- 339 300 € en CP 2012,
- + 661 300 € en CP 2013.

Le détail de ces sommes est décliné dans le tableau ci-après pour chacune des autorisations de programme.

	AP	CP 2011	CP 2012	CP 2013
Etudes Construction voies nouvelles 2003	300 000	300 000		
Etudes Construction voies nouvelles		- 278 000	91 000	187 000
Etudes Tunnel sous le Semnoz		- 95 000		95 000
Etudes Réseau routier départemental 2006	- 20 000	- 259 300	60 000	179 300
Etudes Réseau routier départemental 2007		19 300	- 19 300	
Etudes Réseau routier départemental 2008	- 180 000	- 100 000	- 80 000	
Etudes Réseau routier départemental 2009			- 200 000	200 000
Etudes Réseau routier départemental 2010	- 100 000	- 100 000		
Etudes Réseau routier départemental 2011		191 000	- 191 000	
TOTAL	0	- 322 000	- 339 300	661 300

b) Les acquisitions foncières sur RD

Une somme de **3 000 000 €** en crédits de paiement a été inscrite au Budget Primitif 2011 pour assurer le remboursement des frais d'acquisitions foncières engagés par la SED74 agissant comme opérateur foncier pour le compte du Département.

Or, à ce jour, au vu des nombreux dossiers de mise en demeure d'acquiescer pour des propriétés bâties touchées par des projets d'aménagement routier et des coûts engendrés, il convient de prévoir l'inscription d'une somme de 300 000 € en crédits de paiement 2011 et de réduire l'échéancier de crédits de paiement 2012 de ce même montant.

c) Les travaux d'aménagement du réseau routier départemental

Les modifications proposées au titre du Budget Supplémentaire 2011 concernent principalement un réajustement des crédits de paiement afin de se caler au mieux avec les dépenses estimées à fin 2011 et une diminution des autorisations de programme consécutive à des soldes d'opérations.

Ainsi, le montant récapitulatif des inscriptions proposées au titre du Budget Supplémentaire 2011 s'élève à :

- 400 000 € en AP,
- 210 000 € en CP 2010,
- + 650 000 € en CP 2011,
- 540 000 € en CP 2012,
- 300 000 € en CP 2013.

En fonction des différents programmes, ces sommes se déclinent de la manière suivante :

	AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013
Aménagement Réseau RD 2007			- 600 000	600 000	
Aménagement Réseau RD 2008		- 210 000		210 000	
Aménagement Réseau RD 2009	- 100 000		- 320 000	220 000	
Aménagement Réseau RD 2010	- 300 000		650 000	- 650 000	- 300 000
Aménagement Réseau RD 2011			920 000	- 920 000	
TOTAL	- 400 000	- 210 000	650 000	- 540 000	- 300 000

4. AMENAGEMENT DU RESEAU - SUBVENTION

Au titre de ce programme, il est prévu l'inscription des indemnités versées par le département pour les déclassements de voirie, les participations à des acquisitions foncières, ou des études et des travaux touchant indirectement les RD mais réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

Sur la base de dossiers examinés par la Commission Infrastructures Routières et Bâtiments, et afin de répondre aux sollicitations des communes, il est proposé, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2011, d'inscrire une somme de 911 800 € en autorisation de programme avec l'échéancier de crédits de paiement suivant :

- 532 000 € en CP 2011,
- 379 880 € en CP 2012.

Cette enveloppe sera répartie sur les principaux dossiers suivants :

RD	Libellé de l'opération	AP	CP 2011	CP 2012
185	Déclassement de voirie dans la traverse du chef-lieu - VETRAZ-MONTHOUX	190 000	190 000	
35	Aménagement de la traverse de Charmoisy - Acquisition propriété bâtie - ORCIER	50 000	50 000	

325	Déclassement de la RD 1005 au port de SCIEZ	110 000	110 000	
1205	Déclassement du pont de l'Europe - BONNEVILLE	230 000		230 000
	Participation travaux VC quai de l'Hôtel de Ville - SALLANCHES	105 000	105 000	
162	Protection contre les chutes de pierres au hameau des Brassoudés - MARLENS (convention étude à faire)	31 000	31 000	
143	Aménagement des ruisseaux de Sétivaz et des Rutoz et travaux de protection contre les coulées boueuses - SERVOZ	97 700		97 000
909	Sécurisation falaise de la Roche - THONES	52 180		52 180
189	Remise en état suite à déclassement - LES VILLARDS-SUR-THONES	46 000	46 000	
	TOTAL	911 880	532 000	379 880

Par ailleurs, les autorisations de programme antérieures 2007 et 2009 nécessitent un réajustement de leur échéancier de crédits de paiement tel que proposé ci-après :

➤ Aménagement du Réseau RD - Subvention AP 2007

- 36 400 € en CP 2010,
- + 36 400 € en CP 2012.

➤ Aménagement du Réseau RD - Subvention AP 2009

- 38 000 € en CP 2010,
- + 38 000 € en CP 2011.

5. DEVIATION DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

La déviation de SAINT-GERVAIS-LES-BAINS est inscrite au budget du Département pour un montant de 21 540 000 € en autorisations de programme.

Le montant cumulé des crédits de paiement mis en place à ce jour s'élève à 15 360 000 € dont 7 800 000 € au titre du Budget Primitif 2011.

Les travaux du lot 1 - ouvrage d'art, et du lot 2 - terrassements, assainissements et murs souples, sont en cours de réalisation. Une première partie de la déviation devrait être mise en place pour l'hiver 2011/2012.

Cependant depuis début 2010, la prise en compte des travaux imprévus ou imprévisibles, pour les lots 1 et 2, notamment liés à la présence de bancs d'argile en rive droite, l'intégration du TMB, l'optimisation du parking (secteur du grand panorama) ainsi que, la prise en compte des révisions de prix (estimés entre 1,5 et 2 M€) nécessitent l'inscription d'une autorisation de programme complémentaire de 3 300 000 €.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire une somme de 800 000 € en crédits de paiement pour faire face aux dépenses estimées jusqu'à la fin de l'année 2011.

Ainsi, le nouvel échéancier de l'opération s'établit comme suit :

- ▶ 8 560 000 € de CP antérieurs à 2011,
- ▶ 8 600 000 € en CP 2011,

- 7 790 000 € en CP 2012,
- 800 000 € en CP 2013.

6. REQUALIFICATION DU NŒUD ROUTIER DE FINDROL ET DESSERTE ROUTIERE DE L'HOPITAL INTERCOMMUNAL ANNEMASSE - BONNEVILLE

Une première phase de travaux correspondant à la construction d'un carrefour giratoire et d'un parking P+R est inscrite au budget du Département avec une autorisation de programme de 3 000 000 € et un montant de 2 400 000 € en crédits de paiement 2011.

L'ensemble des marchés a été attribué avec le lot principal terrassement-VRD adjugé au groupement d'entreprises Bennedetti / SMTP pour un montant arrondi 2 100 000 € TTC.

Les travaux sont en cours de réalisation.

Afin de mettre en concordance les crédits de paiement avec les dépenses estimées à fin 2011, il est proposé de réduire les crédits de paiement 2011 de 550 000 €. Ainsi le nouvel échéancier s'établit comme suit :

- 1 850 000 € en CP 2011,
- 350 000 € en CP 2012,
- 800 000 € en CP 2013.

7. MODERNISATION VOIE ROUTIERE DU TUNNEL DES MONTETS - ACCES ROUTIER - VALLORCINE

Au budget du Département une autorisation de programme de 1 500 000 € est inscrite pour l'aménagement des accès routiers du tunnel des Montets avec 700 000 € de crédits de paiement 2011.

Cette opération s'inscrit en complément de l'opération de modernisation de la voie routière du tunnel des Montets réalisée sous maîtrise d'ouvrage RFF.

La réalisation des accès routiers étant décalée dans le temps, il est proposé de modifier l'échéancier comme suit :

- 700 000 € en CP 2011,
- + 700 000 € en CP 2013.

8. RD 1206 - LES CHASSEURS - MACHILLY

Au budget du Département figure une somme de 13 433 000 € en autorisation de programme et 2 323 040 € en crédits de paiement 2011 pour la participation du Conseil Général à l'opération d'aménagement de la RD 1206 - Les Chasseurs, à MACHILLY.

Au vu du retard de l'avancement physique de l'opération, il a été demandé aux services de l'Etat de réajuster l'échéancier des appels de fonds de concours. Ainsi il est proposé de réduire d'un montant de 859 162 € les crédits de paiement 2011 et de modifier l'échéancier comme suit :

- 1 463 878 € en CP 2011,
- 4 646 081 € en CP 2012,
- 2 000 000 € en CP 2013.

9. REMBOURSEMENT D'UN TROP PERÇU REGION RHONE-ALPES - RD 25 - VOIE VERTE - YVOIRE - EXCENEVEX

- 4 471 € en CP 2010,
- + 4 471 € en CP 2011.

B. EN RECETTES

3 765 000 € en section d'investissement provenant de :

- 1 850 000 € pour la participation de la C2A à l'acquisition des emprises foncières de la déviation de PRINGY sur la propriété d'ASNIERES DE SALES,
- 400 000 € de participation de communes aux travaux d'aménagement sur routes départementales,
- 115 000 € pour des travaux réalisés sous mandat (fibre optique déviations de LA BALME-DE-SILLINGY et de SAINT-GERVAIS-LES-BAINS),
- 1 400 000 € pour le compte d'avance sur marché à bons de commande.

II - Section FONCTIONNEMENT

A. EN DEPENSES

Dans le cadre du Budget Supplémentaire au budget 2011, les propositions de modifications de crédits de paiement pour la section de fonctionnement concernent :

- Programme 10010007 - Viabilité hivernale
- Programme 10020002 - Acquisitions foncières réseaux routiers
- Programme 10010005 - Entretien et exploitation de la route

1 - Programme 10010007 - Exploitation des routes viabilité hivernale

Dans le cadre du Budget Primitif, l'Assemblée Départementale a voté des crédits d'un montant de 5 550 000 €. Ce budget en Viabilité Hivernale est bâti sur le même montant que le Budget Primitif 2010 avec un dimensionnement sur la base d'un hiver moyen.

Après avoir connu un début d'hiver (novembre et décembre 2010) particulièrement fort, le début de l'année 2011 (janvier à mars 2011) s'est avéré au contraire particulièrement sec.

D'ici à la fin avril, le montant total des dépenses devrait s'élever aux environs de 2 547 000 €.

Par ailleurs, les dépenses du début de saison prochaine 2011-2012 sont estimées à 1 978 000 €, sur la base d'un début d'hiver modéré, se répartissant comme suit :

- 930 000 € pour la sous-traitance (marchés déneigement et location matériels) afin de répondre aux besoins du démarrage de la saison prochaine,
- 1 025 000 € pour l'achat de sel (13 000 tonnes à 78 € TTC tonne) pour pouvoir répondre aux besoins du démarrage de la saison prochaine (mois de novembre et décembre),
- 23 000 € concernant des abonnements et des fournitures.

L'impact du début d'hiver sur le programme matériel n'a pas été évalué, la visite du matériel après VH n'ayant pas encore débutée et toute la facturation Parc n'ayant pas été produite.

Compte tenu de ces éléments et de certains ajustements, il est proposé sur le programme Viabilité Hivernale, de diminuer le montant des crédits de 1 113 962 € portant le montant total de ce programme à 4 436 038 €.

2- Programme 10020002 - Acquisitions foncières réseaux routiers

Dans le cadre du Budget Primitif 2011, l'Assemblée Départementale a voté des crédits d'un montant de 350 000 €.

Ces crédits concernent la rémunération de la SEDHS titulaire du marché pour la réalisation des acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement du réseau routier départemental. Ces dépenses supportées par le budget Fonctionnement sont en lien direct avec la politique d'investissement conduite.

A fin mars le montant des paiements s'élève à 177 000 €.

Sur le programme Acquisitions foncières réseaux routiers, les crédits supplémentaires sollicités s'élève à 100 000 € portant le montant total de ce programme à 450 000 €.

3- Programme 14060007- Dépenses globales de fonctionnement

Depuis Octobre 2010, le Département, après analyse des demandes du Payeur Départemental, règle systématiquement les intérêts moratoires aux entreprises, sans demande de leur part. Les montants réglés doivent être pris sur le budget de fonctionnement de la Direction concernées.

Les montants réglés à ce jour par la Direction des Finances pour le compte de la Direction des Routes se montent à 9 677 euros.

Il est proposé d'inscrire une somme de 10 000 euros pour couvrir les intérêts moratoires susceptibles d'être versés d'ici la fin de l'année portant le montant total de ce programme à 10 000 €.

B. EN RECETTES

Aucune modification n'est apportée aux sommes inscrites au budget primitif. Le bilan des consommations de sel refacturées aux communes n'est pas connu à ce jour.

En conclusion, il est proposé pour la section de fonctionnement :

- en dépenses, de diminuer les crédits de 1 003 962 euros.

BUDGET ANNEXE PARC - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

Les modifications apportées concernent essentiellement des ajustements de dépenses de faibles montants, des modifications de gestionnaire ou la création d'imputation nécessaire, d'un point de vue technique, au fonctionnement du budget annexe.

I - Section INVESTISSEMENT**A - EN DEPENSES**

Des véhicules de liaison, de type Clio, doivent être renouvelés sur le budget annexe. L'acquisition de ce type de véhicule est gérée par le service Protocole et Logistique. Une somme de 39 000 euros est transférée du gestionnaire Parc au Gestionnaire Logistique.

II - Section FONCTIONNEMENT**A - EN DEPENSES****1. Personnel**

Une somme prévisionnelle de 13 000 euros avait été inscrite en dépense pour la formation des personnels du Parc. Cette somme s'avère insuffisante et doit être abondée de 11 000 euros.

Lors de l'élaboration du budget annexe, l'assurance statutaire des personnels prise en charge par la DRH n'avait pas été comptabilisée. Une somme de 6 645 euros doit être inscrite en prévision de cette dépense.

Une erreur d'imputation est intervenue pour les dépenses de déplacements du Parc. L'imputation de la somme de 88 000 euros est modifiée en conséquence.

2. Atelier

Un montant de 1 488 000 euros est prévu au budget pour les fournitures d'atelier. Il convient de distinguer les fournitures stockées avant utilisation de celles qui sont achetées et montées directement sur un véhicule. Sur les 1 488 000 euros, 700 000 euros sont affectées à une imputation de fournitures stockées, non prévue initialement au budget primitif.

30 000 euros étaient affectées à l'entretien des cuves de carburant. Cette somme est déjà prévue au budget principal. Pour rester calquer sur le fonctionnement des années précédentes, il n'y a pas lieu de refacturer cette somme du budget annexe vers le budget principal. Ce montant est réduit en dépenses et en recettes. Le montant de l'entretien et de la réparation des matériels roulants est diminué de 6 000 euros. Cette somme est affectée pour 5 000 € à l'entretien et la réparation des bâtiments du Parc effectués en régie par le personnel du Parc et pour 1 000 € aux taxes et impôts payés par le Service de la Logistique sur l'acquisition des véhicules de liaison.

34 000 euros étaient affectés au paiement des cartes grises des véhicules neufs et des taxes à l'essieu. Cette somme est déjà prévue au budget principal. Pour rester calquer sur le fonctionnement des années précédentes, il n'y a pas lieu de refacturer cette somme du budget annexe vers le budget principal. Ce montant est déduit de l'imputation « Taxes et impôts sur les véhicules » et les recettes de fonctionnement du budget annexe seront réduites d'autant.

3. Moyens généraux

Le montant de la participation due au SDIS pour le transport des communications radio est diminué de 17 645 euros pour s'ajuster aux dépenses attendues.

B- EN RECETTES

Les recettes de fonctionnement sont diminuées de 30 000 euros correspondant aux dépenses d'entretien des cuves de carburant et de 34 000 euros pour les paiements des impôts et taxes

sur les véhicule, sommes directement prises en charge sur le budget principal et déjà budgétées.

En conclusion :

En section d'investissement, le montant reste inchangé.

En section de fonctionnement, il est proposé de diminuer, tant en dépenses et recettes, les crédits de 64 000 euros, le budget passant ainsi de 7 716 000 euros à 7 652 000 euros.

Par ailleurs, la valorisation des stocks à la fin 2011 est estimée à 1 150 000 euros par opérations d'ordre.

Concernant les Bâtiments Départementaux et les Moyens de l'Institution

Pour assurer les constructions, aménagements et réhabilitations du patrimoine bâti départemental (hors bâtiments scolaires), ainsi que sa gestion courante, et pour procéder à la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement de la Collectivité, il est proposé à l'Assemblée, au Budget Supplémentaire 2011 :

BUDGET PRINCIPAL :

En investissement :

- de ne pas modifier le montant des Crédits de Paiement votés au Budget Primitif 2011 de 11 186 254 €,
- d'augmenter de 2 223 387 € les Autorisations de Programmes, dont :
 - 1 030 000 € de nouvelles opérations 2011 (450 000 € d'opération individualisée concernant la création d'un Pôle Bois à RUMILLY, et 580 000 € de diverses opérations récurrentes)
 - 1 193 387 € d'ajustements d'opérations votées antérieurement (dont 1 000 000 € concernant la réhabilitation du bâtiment D des services 1 rue du 30^{ème} Régiment d'Infanterie à ANNECY et 266 840 € concernant la rénovation de la toiture de l'Abbaye de SIXT-FER-A-CHEVAL).

En fonctionnement :

- de ne pas modifier les crédits votés à hauteur de 8 536 000 €.

Les ajustements budgétaires en Crédits de Paiements pour la section d'investissement se traduisent par :

- des modifications d'échéanciers induisant une augmentation de 1 733 900 € des crédits de paiement 2011 dont :
 - 895 000 € issus des inscriptions en autorisations de programmes, dont les opérations les plus significatives à réaliser sur 2011 sont :

- la création d'un Pôle « Bois » à RUMILLY, destiné à dynamiser la filière bois en Pays de Savoie : une 1ère tranche de travaux d'aménagements serait réalisée en 2011 (350 000 €), l'inscription de 100 000 € (dont 80 000 € en 2012 et 20 000 en 2013) permettant de lancer les études pour réaliser une 2ème tranche d'aménagement de bureaux, salles de formation et d'expositions,
 - l'acquisition d'une propriété à COMBLOUX, destinée à un aménagement de voirie (150 000 €),
 - La réfection de la salle du Conseil Général comportant la reprise d'ameublement, le changement de moquette et des installations électriques (60 000 €),
 - La réhabilitation des locaux situés au 1er étage du bâtiment situé 3 rue Dupanloup à ANNECY pour le logement du nouveau Directeur Général Adjoint «Action Sociale et Solidarité» (60 000 €),
 - la transformation du logement bâtiment C enceinte Préfecture en bureaux pour le service Logistique (55 000 €),
 - des travaux de cloisonnements, d'électricité et de peinture dans la Maison des Maires au 58 rue Sommeiller à ANNECY (35 000 €),
 - au Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY, l'aménagement d'une salle de réunion au rez-de-chaussée dans la salle de formation libérée par la DRH (45 000 €), des collections au 3ème étage (27 000 €) et de rangements dans la salle de musique (20 000 €),
 - l'aménagement des locaux annexes du Domaine de Rovorée - ferme Morel - à YVOIRE, pour permettre aux personnels de l'Association pour l'insertion Le lien de travailler dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité (25 000 €),
 - la rénovation d'un local annexe situé 7 avenue d'Albigny à ANNECY (20 000 €) ;
- 640 700 € de reports sur 2011 des crédits 2010 non utilisés pour les opérations retardées. Les reports les plus importants concernent :
- divers travaux d'économies d'énergie (106 347 €) ;
 - l'aménagement du PMS de CHAMONIX (90 400 €),
 - divers travaux d'accessibilité handicapés (90 480 €),
 - la réfection de la toiture du PMS de REIGNIER (60 000 €)
 - la reconstruction du hangar à sel de CRUSEILLES (59 000 €),
 - la création d'ouvertures sur le bâtiment occupé par Savoie-Biblio et la RDA à METZ-TESSY (30 000 €) ;
- 198 200 € au titre des revalorisations d'opérations, dont les plus importantes concernent :
- la rénovation de la toiture de l'Abbaye de SIXT-FER-A-CHEVAL (101 000 €),
 - la réfection du bâtiment 56 rue Sommeiller pour les services de la Communication (31 600 €),
 - la remise à niveau de la GTC aux Archives Départementales (25 000 €),
 - les travaux d'économies d'énergie (22 718 €) ;

- compensées par une diminution de 1 733 900 € des crédits de paiement 2011, résultant de :
 - - 966 300 € de reports de crédits 2011 sur 2012, consécutifs à un recalage des échéanciers, concernant principalement :
 - la construction du CERD (Centre d'exploitation des Routes Départementales) d'AYZE-BONNEVILLE (- 292 527 €),
 - les travaux de construction du Pôle Médico-social de BONNEVILLE (- 253 000 €),
 - la mise en conformité des cuves à carburant de divers CERD (- 211 000 €),
 - la réhabilitation-extension du CERD du Mont-Sion à ANDILLY (- 85 960 €),
 - les études de réhabilitation du bâtiment D des services 1 rue du 30^{ème} R.I. à ANNECY (- 78 880 €),
 - les études de faisabilité pour la réhabilitation et l'extension des CERD d'ANNECY-Ouest et SALLANCHES (- 30 000 €) ;
 - - 767 600 € de diminutions d'autorisations de programmes et de paiements anticipés sur 2010, concernant principalement :
 - la construction du CERD et du CPI (Centre de 1^{ère} Intervention) à Flaine (- 238 000 €, dont 130 000 € de diminution de coût et 108 000 € réglés en 2010),
 - l'acquisition des locaux occupés par le Relais Médico-social d'ALBY-SUR-CHERAN (- 150 000 €),
 - la reprise des façades de la CAMS (Circonscription d' Actions Médico-Sociales) du Faucigny à MARIGNIER : diminution coût (- 50 000 €),
 - la construction du CERD d'ALBY-SUR-CHERAN (- 227 600 € dont 119 200 € de diminution de coût et 108 400 € réglés en 2010),
 - les travaux d'accessibilité handicapés (- 36 994 €),
 - les travaux d'engazonnement et de signalétique autour du Monument des Glières (- 20 000 € diminution de coût suite au résultat de la consultation).

Ces propositions conduisent à prévoir, pour les trois années à venir, les crédits de paiement d'un montant global de 22 509 451 € en comptabilisant le crédit récurrent annuel de l'ordre de 2,5 millions d'euros, permettant d'assurer les gros entretiens dans les bâtiments, divers travaux d'accessibilité handicapés et d'économies d'énergie, ainsi que l'achat de mobiliers et matériels nécessaires au fonctionnement de l'Institution, répartis de la manière suivante :

ANNEES	Crédits de Paiement votés	Crédits récurrents à prévoir annuellement	CREDITS DE PAIEMENTS PREVISIONNELS
2012	9 587 151 €	2 500 000 €	12 087 151 €
2013	3 822 300 €	2 500 000 €	6 322 300 €
2014	1 600 000 €	2 500 000 €	4 100 000 €
TOTAUX	15 009 451 €	7 500 000 €	22 509 451 €

Les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement se traduisent par :

Des augmentations à hauteur de 50 000 € concernant les trois lignes suivantes :

- NETTOYAGES DE LOCAUX : + 25 000 €, afin de faire face aux augmentations de prix liées à la passation d'un nouveau marché en 2011,
- Gestion du Patrimoine :
 - AUTRES IMPOTS LOCAUX : + 10 000 €, afin de financer les impôts locaux 2010 réglés début 2011,
 - AUTRES IMPOTS ET TAXES : + 15 000 €, pour le règlement de taxes de raccordement au réseau d'assainissement de plusieurs bâtiments ;

Ces augmentations étant compensées par une diminution de la ligne :

- LOCATION DE MATERIELS : - 50 000 €.

BUDGET ANNEXE DE L'AEROPORT D'ANNECY HAUTE-SAVOIE :

Il est proposé d'inscrire 80 000 € de travaux en crédits de paiement 2011, nécessaires pour terminer les opérations engagées en 2010, dont :

- 65 000 € concernant la réfection des façades et enseignes de l'aérogare (bâtiment n °1),
- 15 000 € pour terminer la réfection de la toiture du hangar (bâtiment n °5).

La 6^{ème} Commission Infrastructures Routières, Bâtiments a émis un avis favorable en séance du 5 mai 2011 aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné son accord aux propositions présentées par la 6^{ème} Commission Infrastructures Routières, Bâtiments.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées, d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe ainsi que les affectations ou les modifications d'affectation décrites également en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	6 940 715	3 765 000	10 705 715
En Fonctionnement	1 250 000	0	1 250 000
TOTAL	8 190 715	3 765 000	11 955 715

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	66 566 931	4 400 000	70 966 931
En Fonctionnement	26 409 000	-993 962	25 415 038
TOTAL	92 975 931	3 406 038	96 381 969

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **120 833 505 €**,

- dont Voirie et Grandes Infrastructures Routières : **105 824 054 €**,
- dont Bâtiments Départementaux et Moyens de l'Institution..... **15 009 451 €**

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Voirie et Grandes Infrastructures Routières	5 562 715	3 765 000	9 327 715
B - Bâtiments et Moyens départementaux	1 378 000	0	1 378 000
C - Patrimoine	0	0	0
Total	6 940 715	3 765 000	10 705 715

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
D - Voirie et Grandes Infrastructures Routières	797 000	0	797 000
E - Bâtiments et Moyens départementaux	200 000	0	200 000
F - Patrimoine	253 000	0	253 000
Total	1 250 000	0	1 250 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
G - Voirie et Grandes Infrastructures Routières	55 368 877	4 400 000	59 768 877
H - Bâtiments et Moyens départementaux	10 257 254	0	10 257 254
I - Patrimoine	929 000	0	929 000
J - Dégâts exceptionnels voirie communale	11 800	0	11 800
Total	66 566 931	4 400 000	70 966 931

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011 + virements	BP + BS 2011
K - Voirie et Grandes Infrastructures Routières	17 873 000	- 1 003 962	16 869 038
L - Bâtiments et Moyens départementaux	5 020 000	- 25 000	4 995 000
M - Patrimoine	3 516 000	35 000	3 551 000
Total	26 409 000	-993 962	25 415 038

BUDGET ANNEXE DU PARC

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP +BS 2011
INVESTISSEMENT	506 000	0	506 000
FONCTIONNEMENT	7 716 000	-64 000	7 652 000
TOTAL	8 222 000	-64 000	8 158 000

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP +BS 2011
INVESTISSEMENT	506 000	0	506 000
FONCTIONNEMENT	7 716 000	-64 000	7 652 000
TOTAL	8 222 000	-64 000	8 158 000

INFRASTRUCTURES ROUTIERES, BATIMENTS

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millesime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP					
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants	
6	CLO	10053001005	Aide à la voirie communale	2007	DM2	20414	CLO1D00014	371 527	365 727	5 800	0	0	0	0	0	371 527	365 727	5 800	0	0	0	0
6	CLO	10053001006	Aide à la voirie communale	2008	DM2	20414	CLO1D00014	480 834	474 834	6 000	0	0	0	0	0	480 834	474 834	6 000	0	0	0	0
Sous total Collectivités / voirie communale								852 361	840 561	11 800	0	0	0	0	0	852 361	840 561	11 800	0	0	0	0
6	CSC	13010001004	Bât.des services Rue de la Paix Anney	2005	BP	231311	CSC1D00047	13 430 530	13 430 530	0	0	0	0	0	0	13 430 530	13 402 447	28 083	0	0	0	0
6	CSC	13020001008	Bâtiments Voirie	2005	BP	2031	CSC1D00024	320 253	320 253	0	0	0	0	0	0	320 253	320 253	0	0	0	0	0
6	CSC	13020001008	Bâtiments Voirie	2005	BP	231318	CSC1D00051	5 171 908	2 834 747	2 037 161	300 000	0	0	0	0	4 933 908	2 834 747	1 799 161	300 000	0	0	0
6	CSC	13030001006	Bâtiments médico-sociaux	2005	BP	2031	CSC1D00032	1 629	1 629	0	0	0	0	0	0	1 629	1 629	0	0	0	0	0
6	CSC	13030001006	Bâtiments médico-sociaux	2005	BP	231313	CSC1D00052	5 603 643	5 603 643	0	0	0	0	0	0	5 603 381	5 591 715	11 666	0	0	0	0
6	CSC	13020001010	Bâtiments Voirie	2006	BP	2031	CSC1D00024	127 488	127 488	0	0	0	0	0	0	127 488	127 488	0	0	0	0	0
6	CSC	13020001010	Bâtiments Voirie	2006	BP	231318	CSC1D00051	114 551	114 551	0	0	0	0	0	0	114 551	114 551	0	0	0	0	0
6	CSC	13020001010	Bâtiments Voirie	2006		238 - 6	CSC1D00073	279 788	279 788	0	0	0	0	0	0	279 788	274 545	5 243	0	0	0	0
6	CSC	13030001009	Bâtiments médico-sociaux	2006	BP	2031	CSC1D00032	87 077	51 477	0	15 000	20 600	0	0	0	51 477	51 477	0	0	0	0	0
6	CSC	13030001009	Bâtiments médico-sociaux	2006	BP	2181	CSC1D00065	126 602	126 602	0	0	0	0	0	0	126 602	126 602	0	0	0	0	0
6	CSC	13030001009	Bâtiments médico-sociaux	2006	BP	231313	CSC1D00052	54 207	54 207	0	0	0	0	0	0	54 207	54 207	0	0	0	0	0
6	CSC	13010001007	Bâtiments Centraux	2007	BP	2031	CSC1D00020	380 769	123 934	245 335	11 500	0	0	0	0	377 323	123 934	166 452	86 937	0	0	0
6	CSC	13010001007	Bâtiments Centraux	2007		2033	CSC1D00039	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	CSC	13010001007	Bâtiments Centraux	2007	BP	231311	CSC1D00047	9 807 797	4 269 844	7 953	3 530 000	2 000 000	0	0	0	10 797 218	4 267 218	0	3 530 000	3 000 000	0	0
6	CSC	13020001012	Bâtiments Voirie	2007	BP	2031	CSC1D00024	403 880	340 666	63 214	0	0	0	0	0	423 147	340 669	82 478	0	0	0	0
6	CSC	13020001012	Bâtiments Voirie	2007	BP	21311	CSC1D00075	78 117	78 117	0	0	0	0	0	0	78 117	78 117	0	0	0	0	0
6	CSC	13020001012	Bâtiments Voirie	2007	BP	231318	CSC1D00051	7 281 720	1 692 178	3 208 542	2 256 000	125 000	0	0	0	7 062 402	1 685 472	2 591 923	2 663 307	121 700	0	0
6	CSC	13030001011	Bâtiments médico-sociaux	2007	BP	2031	CSC1D00032	144 285	144 285	0	0	0	0	0	0	144 285	144 285	0	0	0	0	0
6	CSC	13030001011	Bâtiments médico-sociaux	2007	BP	2181	CSC1D00065	143 011	143 011	0	0	0	0	0	0	143 011	143 011	0	0	0	0	0
6	CSC	13030001011	Bâtiments médico-sociaux	2007	BP	231313	CSC1D00052	2 032 500	344 500	988 000	50 000	50 000	600 000	0	0	1 544 500	343 471	736 060	454 969	10 000	0	0
6	CSC	13010001008	Bâtiments Centraux	2008	BP	2031	CSC1D00020	135 374	113 696	16 678	5 000	0	0	0	0	131 091	105 114	20 977	5 000	0	0	0
6	CSC	13010001008	Bâtiments Centraux	2008	BP	2033	CSC1D00039	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	CSC	13010001008	Bâtiments Centraux	2008	BP	231311	CSC1D00047	653 655	375 655	212 000	66 000	0	0	0	0	653 657	375 657	212 000	66 000	0	0	0
6	CSC	13020001014	Bâtiments Voirie	2008	BP	2031	CSC1D00024	172 821	22 821	10 000	140 000	0	0	0	0	172 821	22 821	10 000	140 000	0	0	0
6	CSC	13020001014	Bâtiments Voirie	2008	BP	231318	CSC1D00051	2 114 622	474 622	145 000	5 000	490 000	1 000 000	0	0	2 181 639	474 241	212 398	5 000	490 000	1 000 000	0
6	CSC	13030001013	Bâtiments médico-sociaux	2008	BP	2031	CSC1D00032	26 318	26 318	0	0	0	0	0	0	26 390	25 412	978	0	0	0	0
6	CSC	13030001013	Bâtiments médico-sociaux	2008	BP	231313	CSC1D00052	1 444 960	1 233 253	165 207	46 500	0	0	0	0	1 422 960	1 132 905	238 555	51 500	0	0	0
6	CSC	13040001007	Bâtiments Culturels	2008	BP	2031	CSC1D00028	22 000	22 000	0	0	0	0	0	0	22 000	18 950	3 050	0	0	0	0
6	CSC	13040001007	Bâtiments Culturels	2008	BP	231314	CSC1D00050	559 260	517 260	42 000	0	0	0	0	0	577 964	504 964	73 000	0	0	0	0
6	CSC	13040001007	Bâtiments Culturels	2008	BP	2317314	CSC1D00071	113 995	109 995	4 000	0	0	0	0	0	113 995	105 505	8 490	0	0	0	0
6	CSC	13052001004	Bâtiments tourisme autres sites	2008	BS	2031	CSC1D00056	10 000	8 205	1 795	0	0	0	0	0	9 416	7 621	1 795	0	0	0	0
6	CSC	13052001004	Bâtiments tourisme autres sites	2008	BP	231314	CSC1D00054	31 766	31 766	0	0	0	0	0	0	31 766	31 766	0	0	0	0	0
6	CSA	13070005006	Acquisition de Matériel - outillage	2009	BP	2157	CSA1D00002	108 982	108 982	0	0	0	0	0	0	108 982	90 492	18 490	0	0	0	0
6	CSC	04032030012	Bâtiments environnement (Abbaye Sixt)	2009	BP	2031	CSC1D00067	37 500	16 881	20 619	0	0	0	0	0	38 500	16 881	21 619	0	0	0	0
6	CSC	04032030012	Bâtiments environnement (Abbaye Sixt)	2009	BP	231314	CSC1D00077	500 000	0	500 000	0	0	0	0	0	760 000	0	600 000	160 000	0	0	0
6	CSC	13010001009	Bâtiments Centraux	2009	BP	2031	CSC1D00020	15 000	12 000	3 000	0	0	0	0	0	12 906	9 906	3 000	0	0	0	0
6	CSC	13010001009	Bâtiments Centraux	2009	BP	231311	CSC1D00047	451 615	451 615	0	0	0	0	0	0	445 936	438 496	7 440	0	0	0	0
6	CSC	13020001016	Bâtiments Voirie	2009	BP	2031	CSC1D00024	127 588	13 150	85 000	29 438	0	0	0	0	127 588	13 150	70 000	44 438	0	0	0
6	CSC	13020001016	Bâtiments Voirie	2009	BP	231318	CSC1D00051	76 764	76 764	0	0	0	0	0	0	91 764	76 764	15 000	0	0	0	0
6	CSC	13030001015	Bâtiments médico-sociaux	2009	BS	231313	CSC1D00052	366 317	366 317	0	0	0	0	0	0	365 693	356 089	9 604	0	0	0	0
6	CSC	13040001008	Bâtiments Culturels	2009	BP	2031	CSC1D00028	18 000	8 000	10 000	0	0	0	0	0	18 000	8 000	10 000	0	0	0	0
6	CSC	13040001008	Bâtiments Culturels	2009	BP	231314	CSC1D00050	242 469	190 469	52 000	0	0	0	0	0	237 929	184 536	53 393	0	0	0	0
6	CSC	13040001008	Bâtiments Culturels	2009		2317314	CSC1D00071	16 870	16 870	0	0	0	0	0	0	16 870	16 870	0	0	0	0	0
6	CSA	13070005007	Acquisition de Matériel - outillage	2010	BP	2157	CSA1D00002	58 000	58 000	0	0	0	0	0	0	58 000	40 584	17 416	0	0	0	0
6	CSC	13010001010	Bâtiments Centraux	2010	BP	2031	CSC1D00020	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	23 446	18 811	4 635	0	0	0	0
6	CSC	13010001010	Bâtiments Centraux	2010	BP	231311	CSC1D00047	1 496 533	1 168 033	328 500	0	0	0	0	0	1 690 459	1 057 058	633 401	0	0	0	0
6	CSC	13020001018	Bâtiments Voirie	2010	BP	2031	CSC1D00024	90 000	26 000	64 000	0	0	0	0	0	90 000	17 283	42 717	30 000	0	0	0

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					2015 et suivants	TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP					2015 et suivants
										2011	2012	2013	2014	2011				2012	2013	2014	2011	2012	
6	CSC	13020001018	Bâtiments Voirie	2010	BP	231318	CSC1D00051	127 176	127 176	0	0	0	0	0	139 378	127 177	12 201	0	0	0	0	0	
6	CSC	13030001017	Bâtiments médico-sociaux	2010	BP	2031	CSC1D00032	2 750	2 000	750	0	0	0	0	2 750	1 703	1 047	0	0	0	0	0	
6	CSC	13030001017	Bâtiments médico-sociaux	2010	BP	231313	CSC1D00052	278 000	221 000	57 000	0	0	0	0	307 842	185 242	122 600	0	0	0	0	0	
6	CSC	13030001017	Bâtiments médico-sociaux	2010	BP	458108	CSC1D00087	33 360	25 360	8 000	0	0	0	0	33 360	22 622	10 738	0	0	0	0	0	
6	CSC	13052001005	Bâtiments tourisme autres sites	2010	BS	2031	CSC1D00056	28 000	4 000	24 000	0	0	0	0	17 500	4 000	13 500	0	0	0	0	0	
6	CSC	13052001005	Bâtiments tourisme autres sites	2010	BP	231314	CSC1D00054	165 000	25 000	140 000	0	0	0	0	191 674	24 674	140 000	27 000	0	0	0	0	
6	CSA	13070003009	Acquisition de Mobilier de Bureau	2011	BP	21848	CSA1D00010	280 000	0	280 000	0	0	0	0	280 000	0	280 000	0	0	0	0	0	
6	CSA	13070005008	Acquisition de Matériel - outillage	2011	BP	2157	CSA1D00002	35 000	0	35 000	0	0	0	0	48 000	0	48 000	0	0	0	0	0	
6	CSC	13010001011	Bâtiments Centraux	2011	BP	2031	CSC1D00020	165 000	0	135 000	30 000	0	0	0	165 000	0	135 000	30 000	0	0	0	0	
6	CSC	13010001011	Bâtiments Centraux	2011	BP	231311	CSC1D00047	966 000	0	868 500	97 500	0	0	0	1 759 837	0	1 402 837	337 000	20 000	0	0	0	
6	CSC	13020001020	Bâtiments Voirie	2011	BP	2031	CSC1D00024	330 000	0	260 000	70 000	0	0	0	330 000	0	260 000	70 000	0	0	0	0	
6	CSC	13020001020	Bâtiments Voirie	2011	BP	231318	CSC1D00051	965 000	0	211 000	734 000	20 000	0	0	975 000	0	10 000	945 000	20 000	0	0	0	
6	CSC	13030001019	Bâtiments médico-sociaux	2011	BP	231313	CSC1D00052	140 000	0	140 000	0	0	0	0	115 000	0	115 000	0	0	0	0	0	
6	CSC	13030001019	Bâtiments médico-sociaux	2011	BP	237	CSC1D00088	0	0						35 600	0	15 000	20 600	0	0	0	0	
6	CSC	13030001019	Bâtiments médico-sociaux	2011	BP	238	CSC1D00086	0	0						650 000	0	0	50 000	600 000	0	0	0	
6	CSC	13040001010	Bâtiments Culturels	2011	BP	2031	CSC1D00028	150 000	0	30 000	100 000	20 000	0	0	146 046	0	26 046	100 000	20 000	0	0	0	
6	CSC	13040001010	Bâtiments Culturels	2011	BP	231314	CSC1D00050	30 000	0	30 000	0	0	0	0	188 993	0	153 993	35 000	0	0	0	0	
6	CSC	13051001010	Bâtiments tourisme plateau des Glières	2011	BP	231314	CSC1D00048	65 000	0	65 000	0	0	0	0	45 000	0	45 000	0	0	0	0	0	
6	CSC	13052001006	Bâtiments tourisme autres sites	2011	BP	231314	CSC1D00054	324 000	0	23 000	301 000	0	0	0	333 268	0	32 268	301 000	0	0	0	0	
Sous total Constructions, Services Généraux Bâtiments								58 584 450	35 954 658	10 257 254	7 976 938	2 795 600	1 600 000	0	60 807 837	35 541 132	10 257 254	9 587 151	3 822 300	1 600 000	0	0	
6	CSP	05021001032	Réglul. Foncière des collèges publics	2011	BP	21312	CSP1D0004	30 000	0	30 000	0	0	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	0	0	
6	CSP	13030001020	Acquisitions bâtiments médico-sociaux	2011	BP	21313	CSP1D0006	530 000	0	530 000	0	0	0	0	380 000	0	380 000	0	0	0	0	0	
6	CSP	13070001009	Acquisitions Foncières	2011	BP	2111	CSP1D0002	358 000	0	358 000	0	0	0	0	358 000	0	358 000	0	0	0	0	0	
6	CSP	13060002011	Acquisitions Autres sites départementaux	2011	BS	21328	CSP1D0010	0	0						150 000	0	150 000	0	0	0	0	0	
Sous total Patrimoine								918 000	0	918 000	0	0	0	0	918 000	0	918 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10030003001	Liaison RN 205-RD 19 et aménag. RD 19	2002	RE	23151	VTV1D00072	18 950 000	18 858 276	0	91 724	0	0	0	18 950 000	18 858 276	0	91 724	0	0	0	0	
6	VTV00	10051001002	Subvention d'équipement Réseau Autoroute	2002	RE	20418	VTV1D00102	1 175 100	1 175 100	0	0	0	0	0	1 175 100	1 175 100	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10051001002	Subvention d'équipement Réseau Autoroute	2002	RE	2042	VTV1D00110	17 653 060	17 543 060	110 000	0	0	0	0	17 653 060	17 543 060	110 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10060004001	Contournement de Thonon	2002	RE	237	VTV1D00064	9 574 000	9 574 000	0	0	0	0	0	9 574 000	9 574 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10060004001	Contournement de Thonon	2002	RE	238	VTV1D00063	117 094 000	#####	0	0	0	0	0	117 094 000	117 094 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10060004001	Contournement de Thonon	2002	BP	23151	VTV1D00131	598 000	409 000	117 000	35 000	37 000	0	0	598 000	409 000	117 000	35 000	37 000	0	0	0	
6	VTV00	10030001003	Etudes Construction de Voies Nouvelles 2003	2003	BP	2031	VTV1D00079	7 465 000	6 273 000	673 000	489 000	30 000	0	0	7 765 000	6 273 000	973 000	489 000	30 000	0	0	0	
6	VTV00	10030001003	Etudes Construction de Voies Nouvelles 2003	2003	BP	2033	VTV1D00080	5 000	5 000	0	0	0	0	0	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10030001004	Etudes Construction voies nouvelles	2004	BP	2031	VTV1D00079	2 087 500	1 636 500	311 000	140 000	0	0	0	2 087 500	1 636 500	33 000	231 000	187 000	0	0	0	
6	VTV00	10030001004	Etudes Construction voies nouvelles	2004	BP	2033	VTV1D00080	5 000	5 000	0	0	0	0	0	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10053001004	Pistes Cyclables - Subventions 2005	2005	BP	20414	VTV1D00105	1 550 000	1 011 450	0	538 550	0	0	0	1 550 000	1 011 450	0	538 550	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001001	Etudes Réseau routier départemental 2005	2005	BP	2031	VTV1D00109	2 310 000	2 271 000	39 000	0	0	0	0	2 310 000	2 271 000	39 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003009	Aménagement réseau RD 2006	2006	BP	23151	VTV1D00071	25 620 000	25 449 475	170 525	0	0	0	0	25 620 000	25 449 475	170 525	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003010	Contrat de Plan sous MO départementale	2006	BS	23151	VTV1D00071	68 810 000	14 150 700	4 250 000	6 260 000	5 240 000	7 000 000	#####	68 700 000	14 150 700	4 140 000	6 260 000	5 240 000	7 000 000	31 909 300	0	
6	VTV00	10020003010	Contrat Plan MO départementale - Dev La Balme (F. Optique, Poids Public,...)	2006	BS	458109	VTV1D00136	0	0						110 000	0	110 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10030010001	Déviaton courte de Saint-Gervais	2006	BS	23151	VTV1D00118	21 450 000	7 560 000	7 800 000	6 090 000	0	0	0	24 680 000	7 560 000	8 560 000	7 760 000	800 000	0	0	0	
6	VTV00	10030010001	Déviaton courte de Saint-Gervais (F. Optique, ..)	2006	BS	458110	VTV1D00138	0	0						70 000	0	40 000	30 000	0	0	0	0	
6	VTV00	10051003001	Autoroute A41 Allonzier-St Julien	2006	BP	2042	VTV1D00120	2 831 000	2 537 260	0	293 740	0	0	0	2 831 000	2 537 260	0	293 740	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001002	Etudes Réseau routier départemental 2006	2006	BP	2031	VTV1D00109	3 250 000	2 610 000	510 000	130 000	0	0	0	3 230 000	2 610 000	250 700	190 000	179 300	0	0	0	
6	VTV00	10020002004	Acquisitions foncières RD 2007 / opérateur	2007	BP	238 / 1	VTV1D00065	20 000 000	14 600 000	3 000 000	2 400 000	0	0	0	20 000 000	14 600 000	3 300 000	2 100 000	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003011	Aménagement réseau RD 2007	2007	BP	23151	VTV1D00071	24 896 000	23 939 000	922 000	35 000	0	0	0	24 896 000	23 939 000	322 000	635 000	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003012	Subv. RFF / études et travaux sur voies ferrées	2007	DM2	20416	VTV1D00130	696 000	365 600	316 400	14 000	0	0	0	1 346 000	365 600	466 400	264 000	250 000	0	0	0	
6	VTV00	10020003012	Subv. RFF / études et travaux sur voies ferrées	2007	DM2	23151	VTV1D00071	650 000	0	150 000	250 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020004007	Aménagement ouvrages avec RD 2007 - subventions	2007	BP	20414	VTV1D00096	1 654 000	1 634 000	20 000	0	0	0	0	1 654 000	1 597 600	20 000	36 400	0	0	0	0	
6	VTV00	10030001005	Etudes Tunnel sous le Semnoz	2007	BP	2031	VTV1D00079	1 300 000	505 250	209 000	275 000	310 750	0										

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					2015 et suivants	Les AP / CP après le BS 2011								
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants		TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	2011	2012	2013	2014	2015 et suivants		
6	VTV00	10051001004	Subvention réseau autoroutier A41 Nord Diffus	2007	BP	2042	VTV1D00110	3 817 500	3 626 625	190 875	0	0	0	0	0	3 817 500	3 626 625	190 875	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10052001002	CPER 2000-2006 / Les Chasseurs - Machilly	2007	BP	20411	VTV1D00100	13 433 000	5 323 041	2 323 040	3 786 919	2 000 000	0	0	13 433 000	5 323 041	1 463 878	4 646 081	2 000 000	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001003	Etudes Réseau routier départemental 2007	2007	BP	2031	VTV1D00109	3 000 000	2 532 300	227 700	240 000	0	0	3 000 000	2 532 300	247 000	220 700	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10010020005	Conservation du patrimoine 2008	2008	BP	23151	VTV1D00107	30 700 000	30 482 000	218 000	0	0	0	30 700 000	30 482 000	218 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10010020006	Réparation du pont de la Caille	2008	BP	23151	VTV1D00107	5 800 000	3 981 000	0	1 819 000	0	0	5 800 000	3 981 000	0	1 819 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003013	Aménagement réseau RD 2008	2008	BP	23151	VTV1D00071	15 528 000	15 314 000	214 000	0	0	0	15 528 000	15 104 000	214 000	210 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020004008	Aménagement ouvrages avec RD 2008 - subventions	2008	BP	20414	VTV1D00096	277 000	277 000	0	0	0	0	277 000	277 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	VTV00	10053001007	Nouveau pont de Bonneville.sect. Foirail	2008	BP	20414	VTV1D00105	3 100 000	624 150	0	425 850	350 000	350 000	3 100 000	624 150	0	425 850	350 000	350 000	350 000	1 350 000	0	0	0
6	VTV00	10200001004	Etudes Réseau routier départemental 2008	2008	BP	2031	VTV1D00109	2 500 000	1 962 600	380 000	157 400	0	0	2 500 000	1 962 600	280 000	77 400	0	0	0	0	0	0	0
6	VTV00	10010020007	Conservation du patrimoine 2009	2009	BP	23151	VTV1D00107	25 100 000	24 300 000	800 000	0	0	0	24 760 000	24 300 000	460 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003014	Aménagement réseau RD 2009	2009	BP	23151	VTV1D00071	10 130 000	9 148 850	981 150	0	0	0	10 030 000	9 148 850	661 150	220 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020004009	Aménagement ouvrages avec RD 2009- subventions	2009	BP	20414	VTV1D00096	2 265 000	1 055 000	605 000	605 000	0	0	2 265 000	1 017 000	643 000	605 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10040005010	Acquisition Matériels non roulant 2009	2009	BP	2157	VTV1D00081	200 000	200 000	0	0	0	0	200 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001005	Etudes Réseau routier départemental 2009	2009	BP	2031	VTV1D00109	2 250 000	1 024 550	725 450	500 000	0	0	2 250 000	1 024 550	725 450	300 000	200 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	13020001017	Bâtiments voirie DVT 2009	2009	BP	231318	VTV1D00066	250 000	250 000	0	0	0	0	250 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTM	10040004008	Grosses réparations Matériels Roulants 2010	2010	BP	23157	VTM1D00008	430 000	430 000	0	0	0	0	430 000	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTM	10040006008	Acquisition matériels roulants 2010	2010	BP	2157	VTM1D00006	3 110 000	2 030 000	1 080 000	0	0	0	3 110 000	2 030 000	1 080 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10010020008	Conservation du patrimoine 2010	2010	BP	23151	VTV1D00107	22 878 000	17 007 193	5 561 997	308 810	0	0	22 278 000	17 007 193	4 961 997	308 810	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10040005011	Acquisition Matériels non roulant 2010	2010	BP	2157	VTV1D00081	150 000	135 000	15 000	0	0	0	150 000	135 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001006	Etudes Réseau routier départemental 2010	2010	BP	2031	VTV1D00109	1 500 000	550 000	650 000	300 000	0	0	1 400 000	550 000	550 000	300 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	13020001019	Bâtiments voirie DVT 2010	2010	BP	231318	VTV1D00066	250 000	190 000	60 000	0	0	0	250 000	190 000	60 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003015	Aménagement réseau RD 2010	2010	BP	23151	VTV1D00071	14 100 000	2 400 000	6 000 000	4 300 000	1 400 000	0	13 800 000	2 400 000	6 650 000	3 650 000	1 100 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003015	Aménagement réseau RD 2010	2010	BP	1322	VTV1D00134	4 471	4 471	0	0	0	0	4 471	0	4 471	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003016	Requalification Nœud Routier Findrol/Desserte Hôpital Annemasse-Bonneville	2010	BP	23151	VTV1D00071	3 000 000	0	2 400 000	600 000	0	0	3 000 000	0	1 850 000	350 000	800 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003017	Modernisation voie routière Tunnel Montêts	2010	BP	20416	VTV1D00130	9 500 000	0	480 000	3 700 000	5 320 000	0	9 500 000	0	480 000	3 700 000	5 320 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003017	Modernisation voie routière Tunnel Montêts	2010	BP	23151	VTV1D00071	1 500 000	0	700 000	800 000	0	0	1 500 000	0	0	800 000	700 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020004010	Aménagement ouvrages avec RD2010 - subventions	2010	DM2	20414	VTV1D00096	934 050	934 050	0	0	0	0	934 050	934 050	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTM	10040004009	Grosses réparations Matériels Roulants 2011	2011	BP	23157	VTM1D00008	350 000	0	350 000	0	0	0	350 000	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTM	10040006009	Acquisition matériels roulants 2011	2011	BP	2157	VTM1D00006	1 000 000	0	200 000	800 000	0	0	1 000 000	0	200 000	800 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10010020009	Conservation du patrimoine 2011	2011	BP	23151	VTV1D00107	14 900 000	0	9 900 000	5 000 000	0	0	16 900 000	0	13 841 691	3 058 309	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10010020009	Conservation du patrimoine 2011	2011	BP	238	VTV1D00139	0	0	0	0	0	0	1 400 000	0	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10040005012	Acquisition Matériels non roulant 2011	2011	BP	2157	VTV1D00081	100 000	0	65 000	35 000	0	0	140 000	0	140 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10200001007	Etudes Réseau routier départemental 2011	2011	BP	2031	VTV1D00109	750 000	0	450 000	300 000	0	0	750 000	0	641 000	109 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	13020001021	Bâtiments voirie DVT 2011	2011	BP	231318	VTV1D00066	150 000	0	100 000	50 000	0	0	150 000	0	130 000	20 000	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	13020001022	Equipement des CERD en centrales à saumure	2011	BS	231318	VTV1D00066	0	0	0	0	0	0	400 000	0	0	200 000	200 000	0	0	0	0	0	
6	VTV00	14060005015	Avance opérateur voirie 2011	2011	BP	238 1	VTV1D00112	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020004011	Aménagement ouvrages avec RD2011 - subventions	2011	BS	20414	VTV1D00096	0	0	0	0	0	0	911 880	0	532 000	379 880	0	0	0	0	0	0	
6	VTV00	10020003018	Aménagement réseau RD 2011	2011	BP	23151	VTV1D00071	8 000 000	0	1 093 740	4 706 260	2 200 000	0	8 000 000	0	2 013 740	3 786 260	2 200 000	0	0	0	0	0	
Sous total Voirie / Infrastructures routières, matériel								551 580 681	#####	55 368 877	45 476 253	17 137 750	7 350 000	#####	558 292 561	392 699 630	59 768 877	45 215 704	19 999 050	7 350 000	33 259 300			
6ème Commission : Infrastructures Routières, Bâtiments								611 935 492	#####	66 555 931	53 453 191	19 933 350	8 950 000	#####	620 870 759	429 081 323	70 955 931	54 802 855	23 821 350	8 950 000	33 259 300			

AFFECTATION DES AP Budget Principal

Nouvelle affectation

n° AP	Millésime	Libellés des opérations	Montants affectés	Echéancier de l'affectation pour information et non voté						
				Nature	Exercices antérieurs	2011	2012	2013	2014	2015 & suiv.
1001002009	2011	Compte d'avance sur marchés à bons de commande	1 400 000,00	238	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 400 000,00		0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13060002011	2011	Travaux Bâtiment Centraux Rue de la Paix	150 000,00	21328	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	150 000,00		0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modifications d'affectations

a/ affectations initiales

n° AP	Millésime	Libellés des opérations	Montants affectés	Echéancier de l'affectation pour information et non voté						
				Nature	Exercices antérieurs	2011	2012	2013	2014	2015 & suiv.
13010001004	2005	Travaux Bâtiment Centraux Rue de la Paix	13 430 530,00	231311	13 430 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	13 430 530,00		13 430 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001008	2005	Etudes Bâtiments Voirie	320 253,00	2031	320 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001008		Travaux Bâtiments Voirie	5 171 908,00	231318	2 834 747,00	2 037 161,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	5 492 161,00		3 155 000,00	2 037 161,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
13030001006	2005	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	1 629,00	2031	1 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001006		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	5 603 643,00	231313	5 603 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	5 605 272,00		5 605 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010	2006	Etudes Bâtiments Voirie	127 488,00	2031	127 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010		Travaux Bâtiments Voirie	114 551,00	231318	114 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010		Travaux s/mandat Bâtiments Voirie	279 788,00	238	279 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	521 827,00		521 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001009	2006	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	87 077,00	2031	51 477,00	0,00	15 000,00	20 600,00	0,00	0,00
13030001009		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	126 602,00	2181	126 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001009		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	54 207,00	231313	54 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	267 886,00		232 286,00	0,00	15 000,00	20 600,00	0,00	0,00

13010001007	2007	Etudes Bâtiments Centraux	380 769,00	2031	123 934,00	245 335,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00
13010001007		Travaux Bâtiments Centraux	9 807 797,00	231311	4 269 844,00	7 953,00	3 530 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	10 188 566,00		4 393 778,00	253 288,00	3 541 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00
13020001012	2007	Etudes Bâtiments Voirie	403 880,00	2031	340 666,00	63 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001012		Acquisitions Bâtiments Voirie	78 117,00	21311	78 117,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001012		Travaux Bâtiments Voirie	7 281 720,00	231318	1 692 178,00	3 208 542,00	2 256 000,00	125 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	7 763 717,00		2 110 961,00	3 271 756,00	2 256 000,00	125 000,00	0,00	0,00
13030001011	2007	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	144 285,00	2031	144 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001011		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	143 011,00	2181	143 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001011		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	2 032 500,00	231313	344 500,00	988 000,00	50 000,00	50 000,00	600 000,00	0,00
		Total affecté	2 319 796,00		631 796,00	988 000,00	50 000,00	50 000,00	600 000,00	0,00
13010001008	2008	Etudes Bâtiments Centraux	135 374,00	2031	113 696,00	16 678,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
13010001008		Travaux Bâtiments Centraux	653 655,00	231311	375 655,00	212 000,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	789 029,00		489 351,00	228 678,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00
13020001014	2008	Etudes Bâtiments Voirie	172 821,00	2031	22 821,00	10 000,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
13020001014		Travaux Bâtiments Voirie	2 114 622,00	231318	474 622,00	145 000,00	5 000,00	490 000,00	1 000 000,00	0,00
		Total affecté	2 287 443,00		497 443,00	155 000,00	145 000,00	490 000,00	1 000 000,00	0,00
13030001013	2008	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	26 318,00	2031	26 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	1 444 960,00	231313	1 233 253,00	165 207,00	46 500,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 471 278,00		1 259 571,00	165 207,00	46 500,00	0,00	0,00	0,00
13040001007	2008	Etudes Bâtiments Culturels	22 000,00	2031	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001007		Travaux Bâtiments Culturels	559 260,00	231314	517 260,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001007		Travaux Bâtiments Culturels (MAD)	113 995,00	2317314	109 995,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	695 255,00		649 255,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001004	2008	Etudes Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	10 000,00	2031	8 205,00	1 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001004		Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	31 766,00	231314	31 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	41 766,00		39 971,00	1 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001009	2009	Etudes Bâtiments Centraux	15 000,00	2031	12 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001009		Travaux Bâtiments Centraux	451 615,00	231311	451 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	466 615,00		463 615,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001016	2009	Etudes Bâtiments Voirie	127 588,00	2031	13 150,00	85 000,00	29 438,00	0,00	0,00	0,00
13020001016		Travaux Bâtiments Voirie	76 764,00	231318	76 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	204 352,00		89 914,00	85 000,00	29 438,00	0,00	0,00	0,00

13030001013	2009	Etudes Bâtiments Médico Sociaux	0,00	2031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	366 317,00	231313	366 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	366 317,00		366 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008	2009	Etudes Bâtiments Culturels	18 000,00	2031	8 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008		Travaux Bâtiments Culturels	242 469,00	231314	190 469,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008		Travaux Bâtiments Culturels	16 870,00	2317314	16 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	277 339,00		215 339,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04032030012	2009	Etudes Bâtiments Environnement	37 500,00	2031	16 881,00	20 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04032030012		Travaux Bâtiments Environnement	500 000,00	231314	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	537 500,00		16 881,00	520 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13070005006	2009	Acquisition de Matériels	108 982,00	2157	108 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	108 982,00		108 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001010	2010	Etudes Bâtiments Centraux	20 000,00	2031	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001010		Travaux Bâtiments Centraux	1 496 533,00	231311	1 168 033,00	328 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 516 533,00		1 188 033,00	328 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001018	2010	Etudes Bâtiments Voirie	90 000,00	2031	26 000,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001018		Travaux Bâtiments Voirie	127 176,00	231318	127 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	217 176,00		153 176,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013	2010	Etudes Bâtiments Médico Sociaux	2 750,00	2031	2 000,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	278 000,00	231313	221 000,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	33 360,00	458108	25 360,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	314 110,00		248 360,00	65 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001005	2010	Etudes Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	28 000,00	2031	4 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001005		Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	165 000,00	231314	25 000,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	193 000,00		29 000,00	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13070005007	2010	Moyens / Matériel	58 000,00	2157	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	58 000,00		58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001011	2011	Etudes Bâtiments Centraux	165 000,00	2031	0,00	135 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
13010001011		Travaux Bâtiments Centraux	966 000,00	231311	0,00	868 500,00	97 500,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 131 000,00		0,00	1 003 500,00	127 500,00	0,00	0,00	0,00
13020001020	2011	Etudes Bâtiments Voirie	330 000,00	2031	0,00	0,00	260 000,00	70 000,00	0,00	0,00
13020001020		Travaux Bâtiments Voirie	965 000,00	231318	0,00	211 000,00	734 000,00	20 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 295 000,00		0,00	211 000,00	994 000,00	90 000,00	0,00	0,00

13030001019	2011	Travaux Bâtiments Médico Sociaux	140 000,00	231313	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	140 000,00		0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001010	2011	Etudes Bâtiments Culturels	150 000,00	2031	0,00	30 000,00	100 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13040001010		Travaux Bâtiments Culturels	30 000,00	231314	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	180 000,00		0,00	60 000,00	100 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13051001010	2011	Travaux Bâtiments Sports & Tourisme Plateau des Glières	65 000,00	231314	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	65 000,00		0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001006	2011	Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	324 000,00	231314	0,00	23 000,00	301 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	324 000,00		0,00	23 000,00	301 000,00	0,00	0,00	0,00
13070005008	2011	Moyens / Matériel	35 000,00	2157	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	35 000,00		0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001020	2011	Acquisitions Bâtiments Médico-sociaux	530 000,00	21313	0,00	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	530 000,00		0,00	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

b/ affectations modifiées

n° AP	Millésime	Libellés des opérations	Montants affectés	Echéancier de l'affectation pour information et non voté						
				Nature	Exercices antérieurs	2011	2012	2013	2014	2015 & suiv.
13010001004	2005	Travaux Bâtiment Centraux Rue de la Paix	13 430 530,00	231311	13 402 447,00	28 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	13 430 530,00		13 402 447,00	28 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001008	2005	Etudes Bâtiments Voirie	320 253,00	2031	320 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001008		Travaux Bâtiments Voirie	4 933 908,00	231318	2 834 747,00	1 799 161,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	5 254 161,00		3 155 000,00	1 799 161,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
13030001006	2005	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	1 629,00	2031	1 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001006		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	5 603 381,00	231313	5 591 715,00	11 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	5 605 010,00		5 593 344,00	11 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010	2006	Etudes Bâtiments Voirie	127 488,00	2031	127 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010		Travaux Bâtiments Voirie	114 551,00	231318	114 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001010		Travaux s/mandat Bâtiments Voirie	279 788,00	238	274 545,00	5 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	521 827,00		516 584,00	5 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001009	2006	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	51 477,00	2031	51 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001009		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	126 602,00	2181	126 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001009		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	54 207,00	231313	54 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	232 286,00		232 286,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001007	2007	Etudes Bâtiments Centraux	377 323,00	2031	123 934,00	166 452,00	86 937,00	0,00	0,00	0,00
13010001007		Travaux Bâtiments Centraux	10 797 218,00	231311	4 267 218,00	0,00	3 530 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	11 174 541,00		4 391 152,00	166 452,00	3 616 937,00	3 000 000,00	0,00	0,00
13020001012	2007	Etudes Bâtiments Voirie	423 147,00	2031	340 669,00	82 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001012		Acquisitions Bâtiments Voirie	78 117,00	21311	78 117,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001012		Travaux Bâtiments Voirie	7 062 402,00	231318	1 685 472,00	2 591 923,00	2 663 307,00	121 700,00	0,00	0,00
		Total affecté	7 563 666,00		2 104 258,00	2 674 401,00	2 663 307,00	121 700,00	0,00	0,00
13030001011	2007	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	144 285,00	2031	144 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001011		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	143 011,00	2181	143 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001011		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	1 544 500,00	231313	343 471,00	736 060,00	454 969,00	10 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 831 796,00		630 767,00	736 060,00	454 969,00	10 000,00	0,00	0,00
13010001008	2008	Etudes Bâtiments Centraux	131 091,00	2031	105 114,00	20 977,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
13010001008		Travaux Bâtiments Centraux	653 657,00	231311	375 657,00	212 000,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	784 748,00		480 771,00	232 977,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00

13020001014	2008	Etudes Bâtiments Voirie	172 821,00	2031	22 821,00	10 000,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
13020001014		Travaux Bâtiments Voirie	2 181 639,00	231318	474 241,00	212 398,00	5 000,00	490 000,00	1 000 000,00	0,00
		Total affecté	2 354 460,00		497 062,00	222 398,00	145 000,00	490 000,00	1 000 000,00	0,00
13030001013	2008	Etudes Bâtiments Médico-sociaux	26 390,00	2031	25 412,00	978,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico-sociaux	1 422 960,00	231313	1 132 905,00	238 555,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 449 350,00		1 158 317,00	239 533,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00
13040001007	2008	Etudes Bâtiments Culturels	22 000,00	2031	18 950,00	3 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001007		Travaux Bâtiments Culturels	577 964,00	231314	504 964,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001007		Travaux Bâtiments Culturels (MAD)	113 995,00	2317314	105 505,00	8 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	713 959,00		629 419,00	84 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001004	2008	Etudes Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	9 416,00	2031	7 621,00	1 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001004		Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	31 766,00	231314	31 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	41 182,00		39 387,00	1 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001009	2009	Etudes Bâtiments Centraux	12 906,00	2031	9 906,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001009		Travaux Bâtiments Centraux	445 936,00	231311	438 496,00	7 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	458 842,00		448 402,00	10 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13020001016	2009	Etudes Bâtiments Voirie	127 588,00	2031	13 150,00	70 000,00	44 438,00	0,00	0,00	0,00
13020001016		Travaux Bâtiments Voirie	91 764,00	231318	76 764,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	219 352,00		89 914,00	85 000,00	44 438,00	0,00	0,00	0,00
13030001013	2009	Etudes Bâtiments Médico Sociaux	0,00	2031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	365 693,00	231313	356 089,00	9 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	365 693,00		356 089,00	9 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008	2009	Etudes Bâtiments Culturels	18 000,00	2031	8 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008		Travaux Bâtiments Culturels	237 929,00	231314	184 536,00	53 393,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13040001008		Travaux Bâtiments Culturels	16 870,00	2317314	16 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	272 799,00		209 406,00	63 393,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04032030012	2009	Etudes Bâtiments Environnement	38 500,00	2031	16 881,00	21 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04032030012		Travaux Bâtiments Environnement	760 000,00	231314	0,00	600 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	798 500,00		16 881,00	621 619,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
13070005006	2009	Acquisition de Matériels	108 982,00	2157	90 492,00	18 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	108 982,00		90 492,00	18 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001010	2010	Etudes Bâtiments Centraux	23 446,00	2031	18 811,00	4 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001010		Travaux Bâtiments Centraux	1 690 459,00	231311	1 057 058,00	633 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 713 905,00		1 075 869,00	638 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00

13020001018	2010	Etudes Bâtiments Voirie	90 000,00	2031	17 283,00	42 717,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
13020001018		Travaux Bâtiments Voirie	139 378,00	231318	127 177,00	12 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	229 378,00		144 460,00	54 918,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
13030001013	2010	Etudes Bâtiments Médico Sociaux	2 750,00	2031	1 703,00	1 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	307 842,00	231313	185 242,00	122 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001013		Travaux Bâtiments Médico Sociaux	33 360,00	458108	22 622,00	10 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	343 952,00		209 567,00	134 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001005	2010	Etudes Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	17 500,00	2031	4 000,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001005		Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	191 674,00	231314	24 674,00	140 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	209 174,00		28 674,00	153 500,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
13070005007	2010	Moyens / Matériel	58 000,00	2157	40 584,00	17 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	58 000,00		40 584,00	17 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13010001011	2011	Etudes Bâtiments Centraux	165 000,00	2031	0,00	135 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
13010001011		Travaux Bâtiments Centraux	1 759 837,00	231311	0,00	1 402 837,00	337 000,00	20 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 924 837,00		0,00	1 537 837,00	367 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13020001020	2011	Etudes Bâtiments Voirie	330 000,00	2031	0,00	0,00	260 000,00	70 000,00	0,00	0,00
13020001020		Travaux Bâtiments Voirie	975 000,00	231318	0,00	10 000,00	945 000,00	20 000,00	0,00	0,00
		Total affecté	1 305 000,00		0,00	10 000,00	1 205 000,00	90 000,00	0,00	0,00
13030001019	2011	Travaux Bâtiments Médico Sociaux	115 000,00	231313	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001019	2011	Avances s/études Bâtiments Médico Sociaux	35 600,00	237	0,00	0,00	15 000,00	20 600,00	0,00	0,00
13030001019	2011	Avances s/trx Bâtiments Médico Sociaux	650 000,00	238	0,00	0,00	0,00	50 000,00	600 000,00	0,00
		Total affecté	800 600,00		0,00	115 000,00	15 000,00	70 600,00	600 000,00	0,00
13040001010	2011	Etudes Bâtiments Culturels	146 046,00	2031	0,00	26 046,00	100 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13040001010		Travaux Bâtiments Culturels	188 993,00	231314	0,00	153 993,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	335 039,00		0,00	180 039,00	135 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13051001010	2011	Travaux Bâtiments Sports & Tourisme Plateau des Glières	45 000,00	231314	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	45 000,00		0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13052001006	2011	Travaux Bâtiments Sports et Tourisme Autres Sites	333 268,00	231314	0,00	32 268,00	301 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	333 268,00		0,00	32 268,00	301 000,00	0,00	0,00	0,00
13070005008	2011	Moyens / Matériel	48 000,00	2157	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	48 000,00		0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13030001020	2011	Acquisitions Bâtiments Médico-sociaux	380 000,00	21313	0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	380 000,00		0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AFFECTATION DES AP Budget annexe de l'Aéroport d'Annecy - Haute-Savoie

Modification d'affectation

a/ affectations initiales

n° AP	Millésime	Libellés des opérations	Montants affectés	Echéancier de l'affectation pour information et non voté						
				Nature	Exercices antérieurs	2011	2012	2013	2014	2015 & suiv.
09010008004	2009	Etudes Bâtiments	8 000,00	2031	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09010008004		Travaux Bâtiments	45 136,00	2313	45 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	53 136,00		53 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09010008005	2010	Travaux Bâtiments	65 000,00	2313	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	65 000,00		65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

b/ affectations modifiées

n° AP	Millésime	Libellés des opérations	Montants affectés	Echéancier de l'affectation pour information et non voté						
				Nature	Exercices antérieurs	2011	2012	2013	2014	2015 & suiv.
09010008004	2009	Etudes Bâtiments	7 305,00	2031	7 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09010008004		Travaux Bâtiments	53 499,00	2313	38 499,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	60 804,00		45 804,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09010008005	2010	Travaux Bâtiments	65 000,00	2313	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total affecté	65 000,00		0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
CONSEIL GÉNÉRAL

ANNEXE A LA DELIBERATION CONCERNANT
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011
COMMISSION INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET BATIMENTS

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX ET MOYENS DE L'INSTITUTION :

Cette annexe concernant les Bâtiments Départementaux (hors collèges) et les Moyens de l'Institution, retrace les opérations proposées au budget primitif 2011 et les ajustements de celles votées antérieurement ayant une incidence sur les crédits de paiement 2011 et suivants, pour assurer les constructions, aménagements et réhabilitations du patrimoine bâti départemental, sa gestion courante, pour procéder à la mise à disposition de moyens nécessaires au fonctionnement de la Collectivité et administrer le patrimoine immobilier (géré auparavant par les services juridiques).

I. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Rappel du Budget Primitif 2011 :

Après le vote du Budget Primitif 2011, les crédits de paiements 2011 s'élevaient à 11 186 254 €, ceux de 2012 à 7 976 938 €, ceux de 2013 à 2 795 600 € et ceux de 2014 à 1 600 000 €, soit un total de crédits de paiement de 23 558 792 € globalement pour les années 2011 à 2014.

Au Budget Supplémentaire 2011, il est proposé :

- En investissement :

- De ne pas modifier le montant des crédits de paiement 2011 précédemment votés à hauteur de 11 186 254 €,
- d'augmenter globalement les Autorisations de Programmes de 2 223 387 €, dont :
 - o 1 030 000 € de nouvelles opérations 2011 (450 000 € d'opération individualisée concernant la création d'un Pôle Bois à RUMILLY)
 - o 1 193 387 d'ajustements d'opérations votées antérieurement (1 000 000 € concernant la réhabilitation du bâtiment D des services 1 rue du 30^{ème} RI à ANNECY et 266 840 € concernant la rénovation de la toiture de l'Abbaye de SIXT-FER-A-CHEVAL).

Ces propositions induisent un montant des crédits de Paiement pour 2011 de 11 186 254 €, pour 2012 de 9 587 151 €, pour 2013 de 3 822 300 € et pour 2014 de 1 600 000 €, soit un total de 26 195 705 € en global pour les années 2011 à 2014.

La répartition des crédits par Autorisations de Programmes est détaillée dans le tableau suivant :

Répartition par AP	Total après BP 2011	BS 2011	Total après BS 2011
Autorisations de Programme 2005	29 609 042	-238 262	29 370 780
Autorisations de Programme 2006	3 635 164	-35 600	3 599 564
Autorisations de Programme 2007	22 167 538	297 924	22 465 462
Autorisations de Programme 2008	6 103 343	58 928	6 162 271
Autorisations de Programme 2009	2 571 014	263 063	2 834 077
<i>Sous-total AP 2002 à 2009</i>	<i>83 575 515</i>	<i>346 053</i>	<i>83 921 568</i>
AP Soldées en 2011	-9 890 958		-9 890 958
AP Soldées depuis 2005	-30 283 712		-30 283 712
<i>SOUS-TOTAUX</i>	<i>53 291 803</i>	<i>346 053</i>	<i>53 637 856</i>
Autorisations de Programme 2010	1 842 647	255 590	2 098 237
Autorisations de Programme 2011 :	4 368 000	1 621 744	5 989 744
SOUS-TOTAUX AP déjà votées :	<i>59 502 450</i>	<i>2 223 387</i>	<i>61 725 837</i>
<i>dont A.P. récurrentes nouvelles 2011</i>	<i>0</i>	<i>330 000</i>	
TOTAUX AP	59 502 450	2 223 387	61 725 837

La répartition annuelle des Crédits de Paiements en investissement est détaillée dans le tableau suivant :

Crédits paiement par années	Total après BP 2011	BS 2011	Total après BS 2011
<i>Ss-total 2003 à 2009 AP non soldées</i>	<i>27 860 412</i>		<i>27 860 412</i>
Crédits de paiements 2010 AP	8 094 246	-413 526	7 680 720
Crédits de paiements 2011 AP	11 175 254	0	11 175 254
Crédits de paiements 2012 AP	7 976 938	1 610 213	9 587 151
Crédits de paiements 2013 AP	2 795 600	1 026 700	3 822 300
Crédits de paiements 2014 AP	1 600 000	0	1 600 000
Sous-total 2011 à 2014 en AP	23 547 792		26 184 705
Sous-total 2012 à 2014 en AP	12 372 538		15 009 451
TOTAUX EN AP	59 502 450	2 223 387	61 725 837
CP 2011 Dettes (hors AP)	11 000	0	11 000
TOTAUX INVEST. AP et hors AP	59 513 450	2 223 387	61 736 837
TOTAUX CP 2011 INVEST. AP et hors AP			11 186 254

Les AP antérieures et nouvelles sont détaillées dans le tableau suivant :

	MONTANT AP	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
AP ANTERIEURES 2005 à 2010	19 179 792	8 439 754	6 454 438	2 685 600	1 600 000
BS 2011 Ajust. AP antér.à 2011	1 015 169	-430 644	1 109 713	936 100	-600 000
SOUS-TOTAUX AP ANTERIEURES	20 194 961	8 009 110	7 564 151	3 621 700	1 000 000
BP 2011 AP 2011 OPERAT. INDIV.	930 000	80 000	740 000	110 000	0
BS 2011 AP 2011 OPERAT.INDIV.	1 131 646	346 046	95 000	90 600	600 000
AP 2011 après BS 2011 Opérations individualisées (dont 685600€ changt imput.PMS Taninges -Op.s/s mandat)	2 061 646	426 046	835 000	200 600	600 000
BP 2011 AP 2011 OPERATIONS RECURRENTES	3 463 000	2 680 500	782 500	0	0
BS 2011 AP 2011 OPERATIONS RECURRENTES	465 098	59 598	405 500	0	0
Après BS 2011AP 2011 OPERATIONS RECURRENTES	3 928 098	2 740 098	1 188 000	0	0
<i>Accessibilité handicapés BP2011</i>	<i>406 000</i>	<i>308 500</i>	<i>97 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Accessib handicapés BS2011</i>	<i>-118 080</i>	<i>-65 580</i>	<i>-52 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Access handicapés après BS2011</i>	<i>287 920</i>	<i>242 920</i>	<i>45 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Economies d'énergies BP2011</i>	<i>590 000</i>	<i>590 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Economies d'énergies BS2011</i>	<i>286 917</i>	<i>74 917</i>	<i>212 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Access handicapés après BS2011</i>	<i>876 917</i>	<i>664 917</i>	<i>212 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Matériels Mobiliers BP 2011</i>	<i>315 000</i>	<i>315 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Matériels Mobiliers BS 2011</i>	<i>13 000</i>	<i>13 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Access handicapés après BS2011</i>	<i>328 000</i>	<i>328 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement BP2011</i>	<i>1 234 000</i>	<i>549 000</i>	<i>685 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement BS2011</i>	<i>283 261</i>	<i>37 261</i>	<i>246 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement après BS2011</i>	<i>1 517 261</i>	<i>586 261</i>	<i>931 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Acquis immobilières BP2011</i>	<i>918 000</i>	<i>918 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
SOUS-TOTAUX AP 2011	5 989 744	3 166 144	2 023 000	200 600	600 000
SOUS-TOTAUX A.P.	26 184 705	11 175 254	9 587 151	3 822 300	1 600 000
CP 2011 DETTES C/ 16878 hors AP	0	11 000			
TOTAUX CP 2011 APRES BP 2011		11 186 254			

Les Autorisations de Programmes et les Crédits de Paiement 2011 sont détaillées par programme dans le tableau suivant :

Répartition par programmes	AUTORISATIONS DE PROGRAMMES				CREDITS DE PAIEMENT 2011			
	après BP 2011	Modif.AP BS 2011	après BS 2011	%	après BP 2011	BS 2011	après BS 2011	%
Bât. Centraux	14 091 743	1 965 130	16 056 873	26,01	1 816 966	768 776	2 585 742	23,14
Bât. rue de la Paix	13 430 530	0	13 430 530	21,76	0	28 083	28 083	0,25
Bât. Voirie	17 781 676	-333 832	17 447 844	28,27	5 823 917	-972 796	4 851 121	43,41
Bât. Culturels	1 152 594	169 203	1 321 797	2,14	168 000	159 972	327 972	2,93
Bât. Environnement	537 500	261 000	798 500	1,29	520 619	101 000	621 619	5,56
Bât. Médico-Sociaux	11 014 659	-5 972	11 008 687	17,83	1 888 957	-262 709	1 626 248	14,55
Bât. Tourism.Glières	65 000	-20 000	45 000	0,07	65 000	-20 000	45 000	0,40
Bât. Tourism.Autr.sites	558 766	24 858	583 624	0,95	188 795	-1 232	187 563	1,68
Acquis.Moyens Matériels	201 982	13 000	214 982	0,35	35 000	48 906	83 906	0,75
Acquis.Moyens Mobiliers	280 000	0	280 000	0,45	280 000	0	280 000	2,51
Invest.Collèges publics	30 000	0	30 000	0,05	30 000	0	30 000	0,27
Acquis.Foncières	358 000	0	358 000	0,58	358 000	0	358 000	3,20
Acquis.Autres sites	0	150 000	150 000	0,24	0	150 000	150 000	1,34
TOTAUX AP	59 502 450	2 223 387	61 725 837	100	11 175 254	0	11 175 254	100
Dettes (hors AP)					11 000	0	11 000	
TOTAL CP 2011 INVESTISSEMENT					11 186 254	0	11 186 254	

Ces propositions conduisent à prévoir pour 2012 à 2014 un montant global de 22,509 M€, prenant en compte les études, travaux et acquisitions récurrentes évalués annuellement à 2,5 millions d'euros, nécessaires au fonctionnement de l'Institution, répartis de la manière suivante :

ANNEES	Crédits de Paiement votés	Crédits récurrents à prévoir annuellement	CREDITS DE PAIEMENTS PREVISIONNELS
2012	9 587 151 €	2 500 000 €	12 087 151 €
2013	3 822 300 €	2 500 000 €	6 322 300 €
2014	1 600 000 €	2 500 000 €	4 100 000 €
TOTAUX	15 009 451 €	7 500 000 €	22 509 451 €

➤ EN AUTORISATIONS DE PROGRAMMES (+ 2 223 387 €)

1. Les Opérations nouvelles proposées pour 1 030 000 €, dont 450 000 € pour l'opération individualisée « Pôle bois à Rumilly » et 580 000 € dans le cadre des travaux récurrents (globalement : 745 000 € en Crédits 2011, 115 000 € en crédits 2012 et 20 000 € en crédits 2013) concernent :

a. AP individualisées :

Concernant les travaux dans les bâtiments existants et les acquisitions de moyens :

- Création d'un Pôle bois à RUMILLY - (opération nouvelle au BS 2011 en AP-CP 2011) : un projet initié fin 2010 par l'Assemblée des Pays de Savoie, destiné à dynamiser la filière bois construction et énergie, a conduit à la démarche de création d'un pôle excellence, dans les locaux libérés par l'entreprise Salomon Z.I. de Balvay à RUMILLY. Après acquisition par le Département de la Haute-Savoie, environ 3 800 m² sur deux niveaux pourraient être aménagés en bureaux, salles de formation et zone d'exposition permettant d'accueillir jusqu'à 400 personnes.
 - 1ère tranche de travaux en 2011 : l'aménagement d'environ 330 m² pourrait être réalisé par le Département pour septembre 2011 (au plus tôt), permettant l'accueil de 49 personnes 350 000 €
 - 2^{ème} tranche : l'aménagement d'une deuxième phase de 950 m², permettant l'accueil de 300 personnes, nécessite l'inscription de 100 000 € (dont 80 000 € en CP 2012 et 20 000 € en CP 2013) permettant de lancer les études à réaliser par un Maître d'œuvre architecte. 100 000 €

b. AP récurrentes :

Concernant les acquisitions de bâtiments :

- Acquisition d'un bâtiment à COMBLOUX : l'acquisition d'une propriété à COMBLOUX, qui permettrait un futur aménagement de route, est en cours de négociation. Il est proposé d'inscrire les crédits pour ce projet évalué à 150 000 €

Concernant les travaux dans les bâtiments existants et les acquisitions de moyens :

- Bâtiment A Hôtel du Département à ANNECY : rénovation complète de la salle du Conseil Général : les installations d'équipements multimédias (à réaliser par la Direction Informatique et Télécommunications) dans la salle du Conseil Général nécessitent certains travaux de menuiserie, électricité et revêtement de sols évalués à 60 000 €
- Appartement sis 3 rue Dupanloup 1^{er} étage à ANNECY : transformation de bureaux en logement de fonction : bureaux administratifs précédemment occupés par le service du Téléalarme, ces locaux de 123 m² doivent être réhabilités pour servir de logement de fonction au Directeur Général Adjoint en charge de l'Action Sociale et de la Solidarité 60 000 €

- Bâtiment C enceinte Hôtel du Département à ANNECY - transformation d'un logement en bureaux (AP 2010) : 70 000 € avaient été inscrits en AP 2010 pour réaménager en bureaux l'ancien logement du gardien du site central (ayant déménagé en 2009 dans le bâtiment E rue de la Paix), ce qui aurait permis de regrouper le service logistique - protocole, libérant ainsi les locaux 9 avenue du Parmelan. Ce projet annulé à la DM2 2010, est de nouveau proposé pour un coût de seulement55 000 €
- Bâtiment Maison des Maires au 58 rue Sommeiller à ANNECY - travaux de rénovation et d'aménagement de bureaux et de toilettes : en complément de quelques travaux réalisés en 2010, il est proposé une nouvelle tranche de travaux de rénovation et de mise en sécurité électrique35 000 €
- Domaine de Rovorée à YVOIRE - aménagement de deux bâtiments annexes : afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité de ces locaux utilisés par des Associations et servant au rangement de matériels, il est proposé de prendre en charge des travaux d'amélioration de l'installation électrique et d'installation d'un point d'eau potable pour un coût de25 000 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY :
 - Aménagement de la salle de réunion au rez-de-chaussée : il est proposé de rénover cette salle d'environ 124 m2, libérée par le service Formation (45 000 € en CP 2011 et 35 000 € en CP 2012)80 000 €
 - aménagements au 3^{ème} étage aile nord, pour le service des Collections : réaménagements suite au départ du service Sports Tourisme Montagne27 000 €
 - Salle de Musique : l'Orchestre des pays de Savoie souhaite disposer d'un rangement fermé pour stocker des matériels, dont le coût est chiffré à.....20 000 €
- Appartement 7 avenue d'Albigny - rénovation : l'appartement situé au 11^{ème} étage dispose d'une pièce annexe au 1^{er} étage, qui a besoin d'être rénovée et d'être équipée de sanitaires, dont l'ensemble est évalué à20 000 €
- Pôle Médico-social de LA BALME-DE-SILLINGY : création d'une salle d'attente : afin d'améliorer la confidentialité, il est proposé de créer une salle d'attente cloisonnée pour15 000 €
- Acquisition de matériel spécifique pour les économies d'énergies : caméra infrarouge (thermographique) : servant à détecter les pertes d'énergies dans les bâtiments13 000 €
- Pôle Médico-social de LA ROCHE-SUR-FORON : création d'un parking à l'arrière : afin de permettre de réserver 15 places du parking existant au personnel du Pôle Médico-Social, il est proposé de poser des barrières et un arceau rabattable pour10 000 €
- Arrondissement de Bonneville à CLUSES : mise en conformité des locaux à risques par changement de portes coupe-feu : la dernière visite de sécurité réalisée dans ce bâtiment situé 9 rue Paul Verlaine à CLUSES a conclu à la nécessité de mettre en conformité cinq portes des locaux à risques au sous-sol et au rez-de-chaussée, dont les travaux sont estimés à10 000 €

2. Les modifications d'autorisations de programmes déjà votées (+ 1 193 387 €) :*(Les ajustements de très faible valeur ne sont pas développés ci-dessous)*Concernant les travaux dans les bâtiments existants et les acquisitions de moyens :a. AP individualisées en augmentation :

- Bâtiment D des Services Départementaux 1 rue du 30^{ème} RI à ANNECY :
réhabilitation complète du bâtiment (AP 2007) : l'opération inscrite initialement pour 5 810 000 € est réévaluée à 6 810 000 € (études 280 000 €, travaux 6 530 000 €), pour prendre en compte les besoins de fonctionnalité des services futurs occupants, l'aménagement de locaux supplémentaires au rez-de-chaussée (+ 280 000 €), les installations techniques des grandes salles (+ 100 000 €), pour l'obtention de l'étiquette A énergétique, l'installation photovoltaïque (+ 230 000 €), l'option toiture végétalisée des volumes bas (+ 140 000 €), ainsi que l'augmentation des études (+ 120 000 €) et l'actualisation des coûts (+ 130 000 €) + 1 000 000 €
- Bâtiments divers - travaux d'économie d'énergie (AP 2011) : le montant initial de l'opération prévu pour 550 000 € est porté à 836 917 €, afin de permettre la réalisation des divers projets programmés, à hauteur de 624 917 € sur 2011 et 212 000 € sur 2012 + 286 917 €
- Abbaye de SIXT-FER-A-CHEVAL - rénovation de la toiture (AP 2009) : les nombreuses fuites d'eau émanant de la couverture en ardoises dites « de Morzine » dégradant énormément cet édifice, il avait été proposé de procéder à la réfection complète de la toiture du bâtiment afin de préserver ce patrimoine. Le coût initial prévisionnel de 537 500 € est réévalué à 804 340 € (études 44 340 €, travaux 760 000 €) prenant en compte certaines contraintes techniques, et l'installation d'un parapluie couvrant le chantier afin de protéger le bâtiment pendant les travaux et faciliter ainsi l'intervention du charpentier et du couvreur, soit un total supplémentaire de + 266 840 €
- Pôle Médico-Social de BONNEVILLE - démolition intérieure du bâtiment existant et reconstruction (AP 2007) : il avait été inscrit 1 105 950 € (études 67 950 €, travaux 1 038 000 €) pour réaliser cette opération. Après réalisation des études sur 2009 et 2010, le montant prévisionnel des travaux est réévalué à 1 200 000 € en fonction des résultats d'appel d'offres, portant le montant global de l'opération à 1 267 950 € + 162 000 €
- CERD de SCIONZIER - construction (AP 2006 études et AP 2007 travaux) : le coût global prévisionnel de l'opération est de 1 696 679 € (études 80 666 €, travaux 1 616 013 €). Le chantier s'est déroulé sur 2009-2010 pour une livraison du bâtiment début 2011. Les vérifications d'infiltrométrie pour obtenir le Label Minergie se sont révélées médiocres et les travaux nécessaires pour corriger ces désordres techniques chiffrés à environ 36 000 €, seront pris en charge en partie par les entreprises concernées et le Maître d'œuvre (un titre de recette doit être émis) + 36 014 €

b. AP récurrentes en augmentation :

- Bâtiment 56 rue Sommeiller à ANNECY - réaménagement des locaux (AP 2010) : il avait été inscrit 70 000 € pour réaliser les travaux de réaménagement et rénovation nécessaires à l'installation du Service Communication après le départ de l'Agence Touristique Départementale (qui a déménagé à proximité dans le bâtiment « Le Star »). Les travaux réalisés en partie sur 2010 (à hauteur de 38 392 €) seront achevés afin de permettre un emménagement courant mai 2011, pour un montant prévisionnel de 61 608 €, portant le coût global du chantier à 100 000 €..... + 30 000 €
- Travaux d'accessibilité handicapés (AP 2010) : les crédits de 380 000 € inscrits initialement sur cette opération ont fait l'objet d'engagements à hauteur d'environ 329 000 € sur 2010. Afin de terminer ces projets, il est nécessaire d'inscrire un complément de 28 586 €, portant l'opération à 408 586 € + 28 586 €
- Au Centre « Le Nid » à SAINT-JEOIRE - mise aux normes d'hygiène de la cuisine et reprise de la chambre froide et de la zone vestiaires (études AP 2008, travaux AP 2010) : l'opération avait été inscrite pour un coût global de 150 000 € (études 10 000 €, travaux 140 000 €) afin de permettre la mise en conformité des locaux et des équipements de conservation, suite au rapport de la Direction des Services Vétérinaires en date du 6 juin 2007. Les études ont été réalisées pour 9 416 €. Les travaux concernant la cuisine nécessitent des prestations supplémentaires de sécurité incendie, portant le coût global à 167 000 € + 27 000 €
- Archives Départementales: remise à niveau de la GTC gestion technique centralisée (AP 2008) : les études réalisées en 2010 ont permis de finaliser le projet destiné à d'optimiser les conditions de conservation des archives, le coût des travaux nécessaires étant revalorisé de 20 000 à 45 000 € + 25 000 €
- CERD de AYZE - BONNEVILLE - construction d'un nouveau bâtiment (AP 2007) : pour ce projet de construction neuve, en ZAC des Lacs à AYZE, d'un coût global de 2 269 990 € (études 169 990 €, travaux 2 100 000 €), la notification des marchés de travaux en février 2011 permet un commencement des travaux en avril 2011, pour une livraison prévue en juin 2012. L'échéancier des crédits de travaux est de 1 325 000 € sur 2011, 770 000 € sur 2012 et 1 700 € sur 2013 + 19 990 €
- CERD (Centre d'exploitation des Routes Départementales) d'ANNEMASSE (AP 2009) : mise en sécurité du hangar à sel : les travaux nécessitent un complément de + 15 000 €
- Relais Médico-social d'ABONDANCE - aménagements (AP 2010) : il avait été inscrit 100 000 € en vue de réaliser les réaménagements intérieurs nécessaires à l'implantation d'un relais médico-social (tel que réalisé à Seyssel et à Frangy), dans des locaux acquis par le Conseil Général, pour accueillir l'Assistante sociale, les consultations de Protection Maternelle et Infantile, les permanences des partenaires sociaux extérieurs et les services de l'Aide à domicile en milieu rural. Les travaux débutés fin septembre 2010 se sont achevés en décembre 2010 pour un coût total de 113 163 € + 13 163 €

- Pôle Médico-social de THONON-LES-BAINS Périphérie-vallées - réaménagements intérieurs (AP 2010) : le réaménagement des bureaux nécessaire suite au renforcement du service, préalablement inscrits pour 17 000 €, ont été réévalués à 28 000 € afin de prendre en compte les travaux modificatifs de deux baies et l'isolation phonique d'un bureau..... + 11 000 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY - Aménagement 1^{er} étage pour le service « DRH Formation » (AP 2011) : les travaux d'aménagement pour le service Formation de la DRH, initialement proposés pour un montant de 15 000 € sont revalorisés à 20 000 €+ 5 000 €
- Bâtiments divers - Mise en conformité des ascenseurs (AP 2010) : une étude réalisée en interne avait permis de déterminer les travaux nécessaires à la mise aux normes de sécurité des ascenseurs existants dans les bâtiments départementaux et 100 000 € avaient été inscrits pour leur réalisation en 2011. Après résultat de la consultation, il s'avère que la totalité des travaux obligatoires à l'échéance 2018 selon la Loi Urbanisme et Habitat pourront être réalisés pour un montant de 105 000 €, soit+ 5 000 €
- Circonscription d'Actions Médico-Sociales d'ANNECY sur le Site départemental de l'avenue de la Plaine à ANNECY - réaménagements de bureaux pour le service Téléalarme (AP 2010) : 65 000 € avaient été inscrits pour réaliser les travaux de rénovation et d'aménagements au rez-de-chaussée du bâtiment, permettant de reloger le service de téléalarme installé précédemment 3 rue Dupanloup « Eden », dès le 15 novembre 2010, les travaux ayant été entièrement réalisés sur 2010, pour un coût global de 69 466 €+ 4 466 €
- Chartreuse de Mélan à TANINGES - réfection du parquet de l'église (AP 2008) : la restauration du sol de l'ancien chœur de l'église en parquet bois doit subir un traitement curatif fongicide et insecticide estimé à 21 000 € (au lieu de 20 000 € préalablement chiffré)+ 1 000 €

c. AP individualisées en diminution :

- CERD et CPI (Centre de 1^{ère} Intervention) à FLAINE - construction neuve (AP 2005) : le coût global de l'opération avait été inscrit pour 5 430 000 €. Il est revu à la baisse pour 5 300 000 € (études 320 253 €, travaux 4 979 747 €) - 130 000 €
 Les terrassements débutés en juillet 2009 se sont prolongés jusqu'en octobre 2009 (772 586 € payés sur 2009). Les travaux de construction se sont poursuivis durant l'été 2010 (2 108 000 €) et devraient pouvoir se terminer en 2011 (1 799 161 € de crédits). Sur 2012 sont prévus 300 000 € pour régler les soldes de marchés.
 Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) rembourse au Département la part qui lui incombe pour la partie CPI (Centre de 1^{ère} Intervention) à hauteur de 67,34 %, en fonction de l'avancement des travaux.
- CERD d'ALBY-SUR-CHERAN - Réhabilitation et extension (AP 2007) : le projet initialement prévu pour 1 386 000 € est revu à la baisse grâce aux résultats d'appels d'offres, soit un coût global de 1 257 696 € (études 61 897 €, travaux 1 195 799 €). Les travaux débutés en novembre 2010 (158 418 €), se poursuivront sur 2011 pour une livraison du bâtiment prévue fin 2011, les crédits de paiement prévus étant de 687 381 € sur 2011 et 350 000 € sur 2012..... - 128 304 €

- Assistance Maîtrise d'ouvrage / gestion du patrimoine (AP 2008) : le budget de 50 000 € inscrit en études pour les prestations d'assistance à la préparation du cahier des charges et du dossier de consultation, l'acquisition d'un progiciel de gestion du patrimoine et à la mise en œuvre de cette application informatique peut être ramené à 40 000 €, la tranche conditionnelle n'étant pas affermie. Il reste 11 678 € en crédits 2011 pour terminer cette opération..... - 10 000 €
- Bâtiment sis avenue de Chevène à ANNECY : Rénovation et réaménagement des locaux permettant de regrouper les Directions Médico-Sociales et la MDPH (AP études 2006, AP travaux 2007) : les services avaient pu intégrer les locaux dès novembre 2009. Le coût prévisionnel de l'opération était de 3 974 331 €. Les marchés ont pu être soldés fin 2010 pour coût final 3 966 493 € (études 139 000 €, travaux 3 827 493 €) soit - 7 838 €
- Conservatoire Art et Histoire - ascenseur (AP 2008) : - 5 573 €
- Pôle Médico-social de TANINGES - création dans Maison de l'Enfance (AP 2006 =>AP 2011) : le coût global de l'opération avait été inscrit en AP 2006 sur des imputations classiques études et travaux. Le projet devant être réalisé par un conducteur d'opération extérieur, il convient de prévoir la dépense sur des imputations budgétaires d'opération sous mandat, sur une nouvelle AP 2011 pour 685 600 € (études 35 600 €, travaux 650 000 €), sans modification des montants initiaux 0 €

d. AP récurrentes en diminution :

Concernant les acquisitions de bâtiments :

- Acquisition des locaux où est installé le relais médico-social d'ALBY-SUR-CHERAN : cette acquisition pouvant être régularisée en 2011, 530 000 € avaient été inscrits au budget primitif 2011. Il est proposé de ramener le montant à 380 000 € - 150 000 €

Concernant les travaux dans les bâtiments existants et les acquisitions de moyens :

- Bâtiments divers - travaux d'accessibilité handicapés (AP 2011) : l'opération initialement prévue pour 361 000 € est ramenée à un total de 242 920 €, certains projets ne pouvant être réalisés sur 2011 - 118 080 €
- Bâtiments divers - travaux d'économie d'énergie (AP 2010) : l'opération initialement prévue pour 309 500 € est ramenée à un total de 257 301 €, tous les projets n'ayant pu aboutir - 52 199 €
- Circonscription d'Actions Médico-Sociales du Faucigny à MARIGNIER - Travaux de reprise des façades et des relevés d'étanchéité suite à des infiltrations (AP 2011) : le budget prévisionnel inscrit au BP 2011 s'élevait à 100 000 € pour réaliser les travaux en 2011 (dans le cadre de la garantie décennale). Le résultat de la consultation permet de ramener le coût des travaux à 50 000 € - 50 000 €
- Pôle Médico-Social de SAINT-JEOIRE - réaménagement d'anciens locaux DDE (AP 2008) : le coût de l'opération est ramené de 263 000 € à 241 000 € (études 21 318 €, travaux 219 682 €). Les études ont été réalisées sur 2008 et 2009. Les travaux débutés en mars 2010 se sont terminés en septembre 2010. Les services pouvant ainsi emménager courant octobre 2010. - 22 000 €

- Signalisation et aménagements paysagers autour du Monument de la Résistance (AP 2011) : la construction du bâtiment d'accueil « Mémoire du Maquis » et la rénovation du Monument étant achevés, il avait été proposé au Budget Primitif 2011 d'inscrire 65 000 € dont 50 000 € pour l'engazonnement autour du Monument et 15 000 € pour la signalétique nécessaire à placer aux alentours. Les résultats de la consultation permettent de réduire le coût global à 45 000 € - 20 000 €
- Bâtiment A Hôtel du Département - réfection des bureaux du service de l'Assemblée (AP 2010) : 110 000 € avaient été inscrits pour réaliser des travaux de réhabilitation et notamment de sécurité incendie, dans les bureaux du service de l'Assemblée au 1^{er} étage. Ils ont été réalisés entièrement en 2010 pour un montant final de 97 194 €..... - 12 806 €
- Bâtiment E des Services 23 Rue de la Paix ANNECY - adaptation des locaux aux futurs occupants : un crédit de 50 000 € avait été voté. Divers travaux ont été réalisés en 2009 pour 26 988 € et 2010 pour 13 214 €, soit un total de 40 202 € - 9 798 €
- CERD de BONS-EN-CHABLAIS - travaux suite à des fuites sur les réseaux ECS Chauffage (AP 2010) : le coût global final de l'opération se monte en investissement à 31 106 € (études 3 558 €, travaux 27 548 €). Les prévisions étaient de 35 000 € soit une différence de - 7 451 €
- Savoie Biblio à METZ-TESSY - aménagement mezzanine (AP 2008) : les travaux prévus pour 43 000 € ont été réalisés pour un coût final de 37 355 € - 5 645 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY - Mise en place d'un ascenseur (AP 2008) : le coût total de l'opération est ramené de 300 945 € à 295 372 € (études 30 945 €, travaux 264 427 €). Les études ont été réalisées sur 2007 et 2008 et les travaux sur 2009 à hauteur de 225 048 € pour une mise en fonction dès novembre 2009. En 2010 les paiements se sont montés à 32 379 € et il reste 7 000 € de crédits 2011 pour solder les marchés (report 2010) - 5 573 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY - Remise en état bureau du 3^{ème} étage tour nord - changement des fenêtres (AP 2009) : le remplacement des fenêtres du bureau occupé par le service de coopération décentralisée estimé à 10 000 €, a été réalisé en 2010 pour un montant de 4 960 € - 5 040 €
- Savoie Biblio à METZ-TESSY - pare soleil végétal sur salle de réunion (AP 2009) : les travaux prévus pour 4 000 € ont été réalisés pour un coût final de 900 € - 3 100 €

➤ **EN CREDITS DE PAIEMENT 2011, dont le montant global est constant à 11 186 254 € :**

Les modifications en hausse et en baisse proposées sont détaillées ci-après, par nature de bâtiment et par opération :

(Les ajustements de très faible valeur ne sont pas développés ci-dessous)

- **Bâtiments Centraux** : l'augmentation de 768 776 € des crédits de paiement 2011, les portant à 2 585 742 €, concerne notamment les opérations suivantes :

Grosses opérations individualisées :

- Création d'un Pôle bois à RUMILLY - 1^{ère} tranche (AP 2011) : travaux d'aménagement à réaliser en 2011 + 350 000 €
- Bâtiment D des Services Départementaux 1 rue du 30^{ème} RI à ANNECY : réhabilitation complète du bâtiment (AP 2007) : l'avant-projet de cette opération a été présenté fin 2010. Réévaluée de 5 810 000 € à 6 810 000 € (études 280 000 €, travaux 6 530 000 €), les échéanciers doivent être revus.
Les crédits d'études (21 946 € dépensé en 2010), sont reportés à hauteur de 78 883 € de 2011 sur 2012, ramenant les crédits 2011 à 166 452 € et portant les crédits 2012 à 86 937 € - 78 883 €
Les crédits travaux prévus en 2012 sont de 3 530 000 € et les crédits 2013 augmentés de 1 000 000 € se montent à 3 000 000 €.
- Bâtiment C enceinte Hôtel du Département - transformation d'un logement en bureaux (AP 2010) : ces travaux sont à réaliser en 2011 + 55 000 €
- Bâtiment E des Services 23 Rue de la Paix ANNECY - construction (AP 2005) : les marchés n'ont pas pu être tous soldés fin 2010. Les crédits restant sont donc reportés sur 2011 + 28 083 €
- Etudes diverses (AP 2010) : sur les 20 000 € prévus initialement, les études réalisées se montent à 15 365 € sur 2010. Le reliquat 2010 est reporté sur 2011 pour 4 635 €
- Bâtiment sis avenue de Chevène à ANNECY : Rénovation et réaménagement des locaux permettant de regrouper les Directions Médico-Sociales et la MDPH (AP 2007) : l'opération a été soldée fin 2010 pour un coût final de 3 966 493 €, le reliquat de crédits 2011 peut être supprimé..... - 7 953 €

Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement :

- Appartement sis 3 rue Dupanloup 1^{er} étage à ANNECY : transformation de bureaux en logement de fonction (AP 2011) : travaux à réaliser en 2011. + 60 000 €
- Bâtiment A Hôtel du Département à ANNECY : rénovation complète de la salle du Conseil Général (AP 2011) : travaux à réaliser en 2011. + 60 000 €
- Bâtiment 58 rue Sommeiller « Maison des Maires » à ANNECY - travaux de rénovation et d'aménagement de bureaux et de toilettes + 35 000 €
- Bâtiment 56 rue Sommeiller à ANNECY - réaménagement des locaux (AP 2010) : les travaux nécessaires à l'installation du Service Communication ont été réalisés en 2010 pour 38 392 €. En 2011 sont inscrits 61 608 € de crédits pour terminer l'opération, dont un reliquat de 1 608 € de crédits 2010 reportés sur 2011, et 30 000 € de complément, induisant une augmentation des crédits 2011 de..... + 31 608 €
- Savoie Biblio/RDA à METZ-TESSY - création d'ouvertures (AP 2010) : les travaux n'ayant pu être réalisés et payés avant la fin 2010, les crédits de paiement 2010 sont reportés sur 2011 + 30 000 €
- Archives Départementales : remise à niveau de la GTC : report 2010 pour 3 050 € d'études et 25 000 € d'augmentation du coût + 28 050 €
- Appartement 7 avenue d'Albigny : rénovation + 20 000 €

- Bâtiments divers - installation de systèmes d'alarme anti-intrusion (AP 2010) : Il avait été inscrit 40 000 € afin d'équiper ou de compléter les dispositifs de détection intrusion dans les bâtiments (34 bâtiments équipés à ce jour). Les travaux ont démarré début 2011 et devraient être réalisés entièrement au 1er semestre. Les crédits 2010 sont reportés sur 2011 + 10 000 €
- Bâtiment 58 rue Sommeiller « Maison des Maires » à ANNECY - mise en sécurité (AP 2010) : le bâtiment étant de structure ancienne a nécessité des travaux pour assurer sa pérennité et la sécurité. Il avait été proposé d'inscrire 25 000 € en 2010 pour remettre en état les bureaux du rez-de-chaussée et du premier étage, sécuriser le local chaufferie et aménager un local en sous sol destiné à recevoir des archives, actuellement stockées sous les combles dans des locaux non adaptés et ne répondant pas aux règles de sécurité incendie. Les travaux ont été réalisés en 2010 pour 17 181 € et le reliquat de 7 818 € est reporté sur 2011 pour solder l'opération + 7 818 €
- Bâtiments divers - Mise en conformité des ascenseurs (AP 2010) : les travaux obligatoires à l'échéance 2018 selon la Loi Urbanisme et Habitat, inscrits initialement pour 100 000 € pourront être réalisés entre mai et septembre 2011 pour un montant de 105 000 € + 5 000 €
- Contrôle des accès par badges aux principaux bâtiments centraux (AP 2008) : l'opération inscrite pour 115 374 € est réévaluée à 123 892 € (études 5 362 €, travaux 118 530 €). Les études ont été réalisées en 2009. Une partie des travaux est programmée pour 2011 à hauteur de 45 000 € afin d'équiper les bâtiments « Le Star », avenue du Parmelan et des services 1 rue du 30^{ème} RI, ainsi qu'une partie de la gestion centralisée à ANNECY, les crédits 2012 de 66 000 € sont conservés dans le but de poursuivre l'équipement des autres bâtiments + 8 518 €

Etudes et Travaux d'accessibilité handicapés dans divers bâtiments :

- études diagnostics (AP 2008) : sur les 73 000 € prévus initialement, les diagnostics réalisés se montent à 37 292 € sur 2009 et 21 409 € sur 2010. Il reste 9 299 € sur 2011 et 5 000 € sur 2012 pour terminer l'opération. Le report du reliquat 2010 sur 2011 est de 4 299 €
- Travaux divers : les crédits de paiement 2011 sont augmentés globalement de 49 187 €, répartis dans les deux programmes inscrits :
 - AP 2010 : le montant des travaux inscrits initialement pour 380 000 € étaient programmés à hauteur de 283 500 € sur 2010 et 96 500 € sur 2011. En 2010, 197 319 € de travaux ont pu être réalisés et payés. Le reliquat 2010 de 86 181 € et un supplément de 28 586 € ajoutés aux 96 500 € déjà prévus, permettront de réaliser 211 267 € de travaux en 2011 (le montant total de l'AP passant à 408 586 €) + 114 767 €
 - AP 2011 : les 361 000 € initialement programmés (263 500 € sur 2011 et 97 500 € sur 2012) sont ramenés à 242 920 € (diminution de 118 080 €), portant les crédits 2011 à 197 920 € (- 65 580 €) et les crédits 2012 à 45 000 € (- 52 500 €) - 65 580 €

Travaux d'économies d'énergie dans divers Bâtiments :

- les crédits de paiement 2011 sont augmentés globalement de 129 065 €, répartis dans les trois programmes inscrits :
 - AP 2009 Travaux divers : sur les 186 000 € prévus initialement, les travaux réalisés se montent à 66 800 € sur 2009 et 112 181 € sur 2010. Pour solder cette opération, le reliquat de crédits 2010 est reporté sur 2011 pour 7 440 €

- AP 2010 Travaux divers : sur un montant initial de 309 500 €, 210 593 € de travaux ont pu être réalisés et payés en 2010. L'AP étant diminuée de 52 199 € est ramenée à 257 301 €. Le reliquat de 46 708 € de crédits 2010 est reporté sur 2011 et permettra de terminer les projets engagés + 46 708 €
- AP 2011 Travaux divers : le montant prévisionnel initial de 550 000 € prévu sur 2011 est augmenté de 286 917 €, portant le montant de l'opération à 836 917 €, afin de permettre la réalisation des divers projets, programmés à hauteur de 624 917 € sur 2011 (+ 74 917 €) et 212 000 € sur 2012 (+ 212 000 €) + 74 917 €
- Bâtiments Voirie : la diminution de 972 796 € des crédits de paiement 2011, les portant à 4 851 121 €, concerne notamment les opérations suivantes :

Grosses opérations individualisées :

- CERD de AYZE - BONNEVILLE - construction d'un nouveau bâtiment : les travaux débutant en avril 2011 pour une livraison en juin 2012, il est proposé de modifier l'échéancier en reportant 295 000 € de crédits travaux 2011 sur 2012 pour obtenir 1 325 000 € de crédits sur 2011, 725 000 € sur 2012 et 1 700 € sur 2013, un reliquat de 2 473 € restant sur 2011 pour les études - 292 527 €
- CERD et CPI (Centre de 1^{ère} Intervention) à FLAINE - construction neuve : le chantier ayant avancé plus vite que prévu en 2010 (+ 108 000 €) et le coût prévisionnel étant en diminution (- 130 000 €), les crédits 2011 sont proposés à la baisse à hauteur de - 238 000 €
- CERD d'ALBY-SUR-CHERAN - Réhabilitation et extension (AP 2007) : le projet revu à la baisse grâce aux résultats d'appels d'offres permet une diminution des crédits de paiements sur 2011 de - 227 619 €
- CERD du MONT-SION à ANDILLY - réhabilitation et extension du point d'appui qui devient un CERD : ce projet inscrit pour 1 280 000 € (études 80 000 €, travaux 1 200 000 €) a fait l'objet d'un lancement de consultation en janvier 2011. Si la procédure suit normalement son cours, les travaux pourraient être réalisés pour fin juillet 2012. Il est proposé de modifier l'échéancier des travaux, en reportant 3 040 € de crédits études 2010 sur 2011, et concernant les travaux, de reporter sur 2012, 19 870 € de crédits 2010 et 89 000 € de crédits 2011. Ainsi les crédits d'études seront inscrits pour 21 379 € sur 2011 et les crédits de travaux seront inscrits à hauteur de 350 000 € sur 2011 et 839 870 € sur 2012 - 85 960 €
- Hangar à sel de CRUSEILLES - reconstruction (AP 2007 études, AP 2008 travaux) : le coût global de l'opération prévisionnel est de 532 880 € (études 32 880 €, travaux 500 000 €). Les travaux commencés début avril 2010 devraient être achevés à la mi-2011. Il est proposé de reporter le reliquat de crédits 2010 sur 2011. Les crédits 2011 seront ainsi de 203 956 € pour poursuivre les paiements et ceux de 2012 de 5 000 € pour solder l'opération + 58 956 €
- CERD de SAINT-JORIOZ - Construction neuve : il avait été inscrit 120 000 € afin d'effectuer les études d'une construction neuve dans la Zone d'Activité « les Marais ». En 2009 avaient été consultés géomètres et géotechniciens (5 562 €). Le concours de maîtrise d'œuvre ayant été lancé en mai 2010. Il est proposé de modifier l'échéancier en reportant 15 000 € de crédits 2011 sur 2012. Les études seront ainsi programmées pour 75 000 € en 2011 et 44 438 € en 2012. Les travaux évalués à 1 700 000 € non encore inscrits au budget porteraient le coût global de l'opération à 1 820 000 €. Afin de maintenir la sécurité des locaux actuels vétustes, la structure du bâtiment avait dû être renforcée provisoirement, le

- terrain devant être cédé à la commune pour construire des logements (propriété de l'Etat) - 15 000 €
- Centre d'exploitation des Routes Départementales d'ANNEMASSE mise en sécurité du hangar à sel (report 2010) + 15 000 €
 - CERD de VERS - réhabilitation - extension : le coût d'opération avait été inscrit pour 890 000 € (70 000 € en études, 820 000 € en travaux). Le début des travaux est programmé pour octobre 2011 et la fin pour juillet 2012, et les crédits correspondants prévus à hauteur de 700 000 € en 2012 et 120 000 € en 2013. Il est proposé de modifier l'échéancier des études en reportant le reliquat de crédits 2010 sur 2011 + 13 751 €
 - CTD (Centre Technique Départemental) de FAVERGES : construction neuve (AP 2010) : 20 000 € avaient été inscrits sur 2010 afin de lancer les études nécessaires au projet d'implantation d'un nouveau CTD (permettant de vendre les locaux actuels Route de Favergette estimés à 700 000 €). Les travaux évalués à 370 000 € ont été inscrits au BP 2011 avec un échéancier de 350 000 € sur 2012 et 20 000 € sur 2013. Les études réalisées en 2010 (7 738 €) vont permettre de lancer la consultation pour débiter les travaux en décembre 2011 et livrer les locaux fin 2012. Le reliquat des crédits d'études 2010 est reporté sur 2011 + 8 262 €
 - Point d'appui de BOGEVE / construction par la ville sous mandat (AP 2006) : le montant prévisionnel avait été inscrit au budget pour 298 002 € (études 18 214 €, travaux 279 788 €). Les appels de fonds de la ville (mandataire du groupement de commande) ont été de 12 041 € pour les études sur 2008, et pour les travaux, de 112 913 € sur 2008, de 97 775 € sur 2009 et de 63 857 € sur 2010. Le reliquat de crédits 2010 de 5 243 € est reporté sur 2011 pour solder l'opération + 5 243 €
 - CERD de SCIONZIER - construction (AP 2006 études et AP 2007 travaux) : le coût global prévisionnel de l'opération est de 1 696 679 € (études 80 666 €, travaux 1 616 013 €). Le chantier s'est déroulé sur 2009 (315 458 €), et poursuivi en 2010 (1 067 576 €) le bâtiment ayant été livré fin 2010. Il reste 229 542 € de crédits 2011 et 3 437 € de crédits 2012 pour solder les marchés - 5 000 €

Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement :

- CERD DIVERS - études de mise en conformité des cuves à carburant (AP 2010) : les travaux concernent une vingtaine de cuves existantes, et il est prévu de réaliser en même temps le terrassement nécessaire à la récupération des eaux pluviales destinée du lavage des engins. 40 000 € avaient été inscrits afin d'effectuer les diagnostics et les études nécessaires à la réalisation de ce projet. Débutés pour 9 545 € en 2010, ils se poursuivront en 2011 (30 455 € étant prévus). Les travaux inscrits pour 595 000 € au BP 2011, dont 211 000 € sur 2011 et 384 000 € sur 2012 seront réalisés entièrement sur 2012 - 211 000 €
- CERD d' ANNECY-OUEST et de SALLANCHES - études de faisabilité d'extension des locaux existants (AP 2010) : dans le but de supprimer les structures préfabriquées mises en place en 2008, il avait été prévu de réaliser en 2011 pour 30 000 € les études concernant le projet d'extension des locaux de ces deux Centres d'exploitation des Routes Départementales. Ce projet est reporté sur 2012 - 30 000 €
- CERD de BONS-EN-CHABLAIS - travaux suite fuites réseaux ECS Chauffage (AP 2010) : certaines factures des travaux réalisés en 2010 restent à régler sur 2011 (report 2010) + 12 201 €

- CERD de TANINGES - travaux suite à infiltrations toitures (AP 2008) : 70 000 € avaient été inscrits afin de réaliser les travaux rendus nécessaires suite à un sinistre tout en apportant des améliorations sur la conception du bâtiment, mais devant être compensés par une indemnisation de l'ordre de 50 000 €. Les travaux ont été réalisés en 2010 (61 557,60 €), le solde étant reporté sur 2011 pour régler les dernières factures + 8 442 €
 - Arrondissement de Bonneville à CLUSES : mise en conformité des locaux à risques par changement de portes coupe-feu + 10 000 €
- **Bâtiments Culturels** : l'augmentation de 159 972 € des crédits de paiement 2011, les portant à 327 972 €, concerne notamment les opérations suivantes :

Grosses opérations individualisées :

- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY - Mise en place d'un ascenseur (AP 2008) : les travaux réalisés sur 2009 à hauteur de 225 048 € pour une mise en fonction de l'ascenseur dès novembre 2009, ont fait l'objet de paiements sur 2010 pour 32 379 € et 7 000 € de crédits 2011 permettront de solder les marchés (report 2010) + 5 000 €
- La Châtaignière à YVOIRE : Mise en place de sanitaires extérieurs (AP 2008) : l'opération chiffrée à 75 000 € (études 4 000 €, travaux 71 000 €) a consisté à créer des sanitaires extérieurs ayant pour but d'améliorer les conditions d'accueil pour les visiteurs du site et les promeneurs longeant les rives du lac Léman. Les études réalisées en 2008-2009 ont été suivies des travaux en 2009 (11 569 €) et 2010 (50 940 €). Il reste 9 490 € de crédits 2011 pour solder l'opération. Ces locaux ont pu être ouverts au public pendant l'été 2010 + 4 490 €

Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement :

- Domaine de Rovorée à YVOIRE : aménagement de deux bâtiments annexes pour servir à des associations + 25 000 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY :
 - Aménagement de la salle de réunion au rez-de-chaussée (coût de 80 000 €, dont 45 000 € en CP 2011 et 35 000 € en CP 2012) + 45 000 €
 - aménagements au 3^{ème} étage pour le service des Collections (nouvelle opération au BS) + 27 000 €
 - Salle de Musique : aménagement d'un placard de rangement pour le matériel de musique + 20 000 €
- Conservatoire d'Art et d'Histoire à ANNECY - Aménagement 1^{er} étage pour le service « DRH Formation » (AP 2011) : les travaux d'aménagement pour le service Formation de la DRH vont être réalisés en 2011 pour un montant de 20 000 € au lieu de 15 000 € initialement prévu + 5 000 €
- Chartreuse de Mélan à TANINGES - réfection du parquet de l'église (AP 2008) : la restauration du sol de l'ancien chœur de l'église en parquet bois doit subir un traitement curatif fongicide et insecticide estimé à 21 000 € sur 2011 + 1 000 €

▪ **Bâtiments ENVIRONNEMENT : l'augmentation de 101 000 € de crédits de paiement 2011 concerne l'opération suivante :**

- ABBAYE DE SIXT-FER-A-CHEVAL / rénovation de la toiture (AP 2009) : les études poursuivies en 2010 devraient permettre la réalisation des travaux sur 2011. L'augmentation du coût global, dont l'installation d'un parapluie protégeant le chantier, est prise en compte dans l'échéancier, qui prévoit 600 000 € sur 2011 et 160 000 € sur 2012 + 101 000 €

▪ **Bâtiments Médico-Sociaux : la diminution de 262 709 € des crédits de paiement 2011 les portant à 1 626 248 € concerne notamment les opérations suivantes :**

Acquisition de bâtiment :

- Relais médico-social d'ALBY-SUR-CHERAN : le montant prévu pour l'achat des locaux inscrit au BP 2011 pour 530 000 € est ramené à 380 000 € - 150 000 €

Grosses opérations individualisées :

- Pôle Médico-Social de BONNEVILLE - démolition intérieure du bâtiment existant et reconstruction (AP 2007) : le chantier a démarré fin janvier 2011. Il est proposé de reporter 253 000 € de crédits 2011 sur 2012. Ainsi, l'échéancier des travaux modifié, prenant également en compte l'augmentation du coût des travaux, prévoit 735 000 € sur 2011, 454 969 € sur 2012 et 10 000 € sur 2013 - 253 000 €
- Pôle Médico-Social de CHAMONIX-MONT-BLANC rue du Lyret - réaménagement et extension du bâtiment : le coût de l'opération est inscrit pour 971 443 € (études 68 442 € en AP 2006+2007, travaux 910 000 € en AP 2008). Les travaux ont été réalisés sur 2009 (129 313 €) et sur 2010 (585 275 €). Le PMS a pu emménager en février 2011. Le reliquat de crédits 2010 (95 412 €) est reporté sur 2011 et 2012, portant à 190 412 € les crédits 2011 et à 5 000 € les crédits 2012 pour solder les marchés + 90 412 €
- Pôle Médico-Social de SAINT-JEOIRE - réaménagement d'anciens locaux DDE (AP 2008) : les travaux ont été réalisés en 2010 pour 213 039 €. L'échéancier prenant en compte la diminution du coût de l'opération prévoit 6 643 € sur 2011 pour solder les marchés. - 17 064 €
- Circonscription d'Actions Médico-Sociales du Faucigny à MARIGNIER - Travaux de construction (AP 2005) : les marchés n'ayant pas pu être tous soldés fin 2010, les crédits restants sont reportés sur 2011 + 5 000 €
- Pôle Médico-social de TANINGES - création dans Maison de l'Enfance (AP 2010) : 93 % du coût de l'étude de programmation réalisée par le Département sont à la charge de la Maison de l'Enfance. Les paiements 2010 ont été de 24 325 €. Le reliquat de crédits 2010 est reporté sur 2011 pour solder les paiements + 3 035 €
- Réaménagement du Foyer de Vie « Les Roseaux » à La BALME-DE-SILLINGY (AP 2005) : report du reliquat de crédits 2010 sur 2011 pour solder l'opération + 6 666 €

Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement :

- Pôle Médico-Social de REIGNIER - réfection de la toiture (AP 2010) : les travaux n'ayant pu être réalisés fin 2010, les crédits ont reportés sur 2011 + 60 000 €
 - Circonscription d'Actions Médico-Sociales du Faucigny à MARIGNIER : Travaux de reprise des façades et des relevés d'étanchéité suite aux négligences et défaillance d'une entreprise (AP 2011) : le montant des travaux à réaliser en 2011 prévus initialement pour 100 000 € est ramené à 50 000 € (résultat de la consultation) - 50 000 €
 - Pôle Médico-social de LA BALME-DE-SILLINGY : création d'une salle d'attente + 15 000 €
 - Pôle Médico-Social de CRUSEILLES - reprise des boiseries (AP 2009) : la rénovation des balcons en bois des 1^{er} et 2^{ème} étages à l'identique de l'existant avait été inscrite pour 34 000 €. Une partie des travaux a pu être réglée en 2009 pour 6 185 €, et en 2010 pour 18 211 €. Le reliquat de crédit est reporté sur 2011 pour terminer ce chantier (report 2010) + 9 604 €
 - Pôle Médico-social de LA ROCHE-SUR-FORON : création d'un parking à l'arrière + 10 000 €
 - Circonscription d'Actions Médico-Sociales d'ANNECY sur le Site départemental de l'avenue de la Plaine à ANNECY - réaménagements de bureaux pour le service Téléalarme (AP 2010) : les travaux de rénovation et d'aménagements au rez-de-chaussée du bâtiment, permettant de reloger le service de téléalarme ont été entièrement réalisés sur 2010, les crédits préalablement prévus en 2011 peuvent être supprimés - 10 000 €
 - Relais Médico-social d'ABONDANCE - aménagements (AP 2010) : les travaux de réaménagements nécessaires à l'implantation d'un relais médico-social ont été réalisés en 2010 pour 78 563 €. L'échéancier tenant compte du coût supplémentaire comporte 34 600 € en 2011 pour solder les marchés + 4 600 €
 - Pôle Médico-social de THONON-LES-BAINS Périphérie-vallées - réaménagements intérieurs (AP 2010) : il avait été inscrit 17 000 € pour permettre de réaménager les bureaux suite au renforcement du service. Les travaux devraient pouvoir être réalisés en 2011, pour un montant réévalué à 28 000 € + 11 000 €
- Bâtiments Sports et Tourisme : la diminution de 21 232 € des crédits de paiement 2011 les portant à 232 563 € concerne notamment les opérations suivantes :

Travaux de grosse maintenance, de sécurité et d'aménagement :

- Plateau des Glières : (45 000 € de crédits 2011)
 - Signalisation et aménagements paysagers autour du Monument de la Résistance (AP 2011) : la réalisation des travaux d'engazonnement autour du Monument et la mise en place de signalétique, dont le coût total est ramené de 65 000 € à 45 000 €, sont prévus pour le printemps 2011 - 20 000 €
- Autres sites : (187 563 € de crédits 2011)
 - Centre d'hébergement « Le Nid » à SAINT-JEOIRE - Mise aux normes d'hygiène de la cuisine et reprise des chambres froides et de la zone vestiaires : l'ensemble des travaux étant réévalués de 140 000 € à 167 000 €, les crédits de paiement 2011 de 140 000 € permettront de débiter les travaux à la fin de l'année et 27 000 € sont inscrits sur 2012.

- Moyens de l'Institution : l'augmentation de 48 906 € des crédits de paiements 2011 les portant à 363 906 €, concerne notamment les acquisitions suivantes :
 - Acquisition de matériel (AP 2011) : matériel spécifique pour le programme lié aux économies d'énergies : achat d'une caméra à infrarouges servant à détecter les pertes d'énergies dans les bâtiments + 13 000 €
 - Acquisition de matériel (AP 2010) : les crédits 2010 non utilisés sont reportés sur 2011 pour divers achats (abris à vélos, digicodes, fontaines à eau...) + 17 416 €
 - Acquisition de Matériel (AP 2009) : le marché d'achat des monitorings destinés à l'équipement des sages-femmes n'ayant pu aboutir en 2010, les crédits sont reportés sur 2011 + 18 000 €

- Acquisitions autres sites : 150 000 € de crédit de paiement 2011 sont proposés concernant l'acquisition suivante (nouvelle autorisation de programme) :
 - Projet d'achat d'une propriété à COMBLOUX pour un futur aménagement de voirie + 150 000 €

II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Sans modifier le montant total voté au Budget Primitif 2011 (8 536 000 €), il est nécessaire de modifier les lignes budgétaires suivantes :
 - Les nettoyages de locaux : afin de faire face aux augmentations de prix liées à la passation d'un nouveau marché en 2011..... + 25 000 €
 - La gestion du Patrimoine : afin de financer les impôts locaux 2010 réglés début 2011 (+ 10 000 €) et les taxes de raccordement au réseau d'assainissement de plusieurs bâtiments (+ 15 000 €) + 25 000 €
 Ces augmentations étant compensées par une diminution de :
 - La location de matériels - 50 000 €

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. BOUCHET

OBJET : SPORTS - TOURISME - MONTAGNE : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

SPORTS

A - FONCTIONNEMENT

M. le Président rappelle que lors de sa séance du 13 décembre 2010 (délibération n° CG-2010-136), le Conseil Général a voté un crédit global de 1 989 625 € pour la mise en œuvre de la Politique Sportive Départementale, dont 972 725 € en faveur des comités départementaux.

Il est rappelé que l'association Sport Emploi Animation, hébergée à la Maison Départementale des Sports, bénéficie de la mise à disposition de deux agents départementaux.

Dans un souci de transparence de l'intervention départementale, à compter de l'exercice budgétaire 2011, il sera demandé à l'association le versement d'une somme de 65 800 € correspondant aux salaires et charges de ces agents, recette à porter sur une ligne DRH.

En compensation, il est proposé qu'une subvention d'un montant similaire soit versée à l'association, ce qui nécessite une inscription au BS de 65 800 €.

B - INVESTISSEMENT

MODIFICATION DES CREDITS DE PAIEMENTS 2011 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES 2010 - 2011 « Equipements sportifs d'intérêt départemental » et « Gymnases, Piscines, Patinoires ».

1 - Equipements sportifs d'intérêt départemental

Deux autorisations de programme d'un montant global de 407 390 € ont été votées en faveur du projet de construction d'un stade international de biathlon sur la commune du GRAND-BORNAND, assorties de crédits de paiement sur 2010 (100 000 €), 2011 (100 000 €) et 2012 (207 390 €).

L'ensemble de ces travaux ayant été réalisés, il est proposé de solder cette opération sur 2011 en inscrivant au BS le solde des CP antérieurement prévus sur 2012, soit **207 390 €**.

2 - Gymnases, Piscines, Patinoires

Un certain nombre d'opérations ont fait l'objet d'autorisations de programme en 2010 et 2011, pour différents projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sportifs, avec des CP échancés sur les exercices 2010 à 2013.

Compte tenu du décalage entre la réalisation physique des travaux et cet échéancement, il est proposé d'inscrire au BS un complément de crédits de paiement à hauteur de **1 027 733 €**, ce qui permettrait notamment de solder l'ensemble des opérations achevées.

Le tableau ci-après résume l'objet de cette proposition :

Bénéficiaires	Projets	Subventions	Livraison	CP 2010 + BP 2011	Proposition CP BS 2011	Proposition CP 2012
MARIN	Gymnase	47 100 €	Achevé	47 100 €	-	-
SALLANCHES	Gymnase «Cayenne »	19 419 €	Achevé	19 419 €	-	-
SAINT-GERVAIS	Patinoire municipale	450 000 €	Achevé	225 000 €	225 000 €	-
CRUSEILLES	Piste d'athlétisme	32 100 €	Achevé	-	32 100 €	-
C.C. Pays d'EVIAN	Gymnase St Paul en Chablais	335 760 €	Juillet-2011	-	335 760 €	-
C.C. CHAMONIX	Piste d'athlétisme	77 760 €	Août-2011	-	77 760 €	-
THONON-LES-BAINS	Gymnase « Champagne »	447 120 €	Nov-2011	-	312 984 €	134 136 €
MORZINE-AVORIAZ	Piscine municipale	450 000 €	4 ^{ème} trim-2011	225 000 €		225 000 €
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS	Piscine municipale	450 000 €	Sept-2012	-	225 000 €	225 000 €
Total		2 309 259 €		697 390 €	1 027 733 €	584 136 €

Pour information, trois autres dossiers ont obtenu un avis favorable de la Commission Sports, Tourisme, Montagne :

- ✚ la réhabilitation de la piscine de PASSY (225 000 €),
- ✚ le centre nautique d'ANNEMASSE (450 000 €),
- ✚ la piscine intercommunale de BONNEVILLE (450 000 €).

S'agissant d'opérations non encore engagées et parfois en attente de délibération de la collectivité propriétaire, leur prise en compte financière sera étudiée dans le cadre de la préparation du BP 2012.

TOURISME

A - MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME « Subventions Centres de vacances Enfants et Adolescents 2006, 2007 et 2009 »

Pour tenir compte de la réalité des crédits consommés ou de la non réalisation de projets affectés, il est demandé de valider des réductions de CP sur les AP 2006, 2007 et 2009 à hauteur totale de 21 413 €.

B - MODIFICATION DES ECHEANCIERS CP DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME « Subventions Centres de vacances Enfants et Adolescents 2006, 2010 et 2011 » et « Subventions Hôtellerie familiale 2008 et 2011 » et « Subventions Hôtellerie Plein Air 2011 »

Aucune modification d'autorisation de programme n'est sollicitée, mais, pour mieux coller au calendrier de réalisation physique des opérations subventionnées, la commission propose l'inscription de crédits de paiement supplémentaires au BS 2011, avec diminution équivalente sur les exercices ultérieurs, ceci à hauteur globale de 372 413 €, selon la répartition suivante :

- 80 289 € pour les « Subventions Centres de vacances Enfants et Adolescents » (centres privés),
- 243 748 € pour les « Subventions Hôtellerie familiale », dont 4 500 € de report 2010,
- 48 376 € pour les « Subventions Hôtellerie Plein Air » (campings privés).

L'inscription nette en CP supplémentaire au BS 2011 se monte donc à 351 000 €.

MONTAGNE

A - MODIFICATION DES ECHEANCIERS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME « Actions en faveur de la Montagne 2005, 2008 et 2009 » et « Actions en faveur de la Montagne - Neige de culture 2009 »

Pour tenir compte des versements réalisés sur 2010 et des échéanciers prévisionnels de réalisation des travaux, il est demandé de transférer sur les années ultérieures, 2011 et 2012, les crédits 2010 non utilisés, soit 1 266 838 € (calage à prévoir en DM2).

B - AUGMENTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « Actions en faveur de la Montagne 2011 »

Pour prendre en compte les demandes du Syndicat intercommunal à la carte de la Vallée d'Abondance et de la Communauté de communes de la Vallée d'Aulps, dans le cadre des procédures annuelles de conventionnement sur la mobilité, il est demandé d'augmenter l'autorisation de programme « Actions en faveur de la Montagne 2011 » de 300 000 €. Les crédits de paiement sont à prévoir sur l'exercice 2012.

La 7^{ème} Commission Sports, Tourisme, Montagne a émis un avis favorable en séance du 6 mai 2011 aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné un avis conforme à l'ensemble de ces propositions.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans les tableaux figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Fonctionnement	2 680 000	0	2 680 000
TOTAL	2 680 000	0	2 680 000

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	7 277 445	1 586 123	8 863 568
En Fonctionnement	5 389 823	65 800	5 455 623
TOTAL	12 667 268	1 651 923	14 319 191

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à 7 899 934 €.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Montagne	2 680 000	0	2 680 000
Total	2 680 000	0	2 680 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Sports	933 445	1 235 123	2 168 568
B - Tourisme	1 081 000	351 000	1 432 000
C - Montagne	5 263 000	0	5 263 000
Total	7 277 445	1 586 123	8 863 568

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Sports	2 055 375	65 800	2 121 175
B - Tourisme	351 123	0	351 123
C - Montagne	2 324 000	0	2 324 000
D - Animation	659 325	0	659 325
Total	5 389 823	65 800	5 455 623

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. MOGENET

OBJET : COMMISSION AGRICULTURE, FORET, DEVELOPPEMENT RURAL, EAU,
ENVIRONNEMENT : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

En préambule, il convient de signaler que la nouvelle répartition des compétences entre la Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau, Environnement et la Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes ainsi que la réorganisation de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et du Développement Rural ont entraîné des transferts de crédits entre gestionnaires et entre commissions.

En synthèse, il s'agit des transferts suivants :

- compte tenu du transfert de la compétence Excellence Environnementale/Plan Climat/EnercitEE à la Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, les crédits inscrits en gestionnaire ADX ont été transférés à cette dernière, **en dépenses de fonctionnement**, à hauteur de 200 000 € et, **en recettes de fonctionnement**, à hauteur de 81 000 €,
- compte tenu du rattachement des attributions Déchets - Energies au Service de l'Eau, toutes les lignes gérées en gestionnaire Environnement (ADE) ont été transformées en gestionnaire Eau (ADO) avec transfert des crédits correspondants, **en dépenses**, à hauteur de 256 000 € en fonctionnement et de 413 338 € en Crédits de Paiements et, **en recettes de fonctionnement**, à hauteur de 352 000 €.

La Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau, Environnement, pour optimiser la gestion des crédits qui lui ont été attribués, demande à l'Assemblée de bien vouloir autoriser les mouvements et inscriptions de crédits, en positif et négatif, présentés ci-après.

I- AGRICULTURE, FORET, DEVELOPPEMENT RURAL

Section Dépenses de fonctionnement

Il est demandé les modifications suivantes :

1. + 120 000 € sur la ligne ADR2D00090 « Subv. fonct. - Protection sanitaire », dont 50 000 € versés à la Fédération Départementale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail (FDGDSB) pour la participation à la prophylaxie de besnoitiose et 70 000 € pour le versement des honoraires vétérinaires à la FDGDSB ;
2. + 5 000 € sur la ligne ADR2D00092 « Subv. fonct. - Organismes d'élevage » pour la subvention accordée dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale à l'Organisme de Sélection des Races Alpines Réunies ;
3. + 64 000 € sur la ligne ADR2D00094 « Subv. fonct. Personne de droit privé » pour le paiement de la subvention SAFER ;
4. + 700 € sur la ligne ADR2D00103 « Subv. fonct. - Autres établissement publics locaux » pour le paiement de la subvention accordée au Lycée Professionnel Agricole de CONTAMINE-SUR-ARVE dans le cadre des manifestations agricoles ;
5. + 4 000 € sur la ligne ADR2D00105 « Subv. fonct. - Communes et structures intercommunales » pour le versement de la subvention accordée à la commune de la CHAPELLE D'ABONDANCE (manifestations agricoles) ;
6. + 20 000 € sur la ligne ADR2D00093 « Subv. fonct. - Organismes de développement » pour les paiements de subventions accordées à l'Association la Bio d'Ici (5 000 € pour le développement des repas biologiques dans les collèges) ainsi qu'à la Fédération des Coopératives Laitières (15 000 € pour la réalisation de diagnostics énergétiques dans les coopératives laitières).

Régularisations effectuées sur les lignes suivantes :

1. - 110 000 € de la ligne ADR2D00062 « Honoraires vétérinaires et frais d'analyses » ;
2. - 4 700 € de la ligne ADR2D00093 « Subv. fonct. - Organismes de développement » ;
3. - 25 000 € de la ligne ADR2D00058 « Etudes aménagement foncier » ;
4. - 10 000 € de la ligne ADR2D00101 « Autres frais divers - Prestations extérieures » ;
5. - 64 000 € de la ligne ADR2D00057 « Etude pour SAFER/Suivi marché agricole ».

Les modifications proposées n'ont pas d'incidence sur le montant global des crédits de fonctionnement.

Section Dépenses d'investissement

Les modifications proposées sont les suivantes :

1. L'AP 2007 « Aides aux forêts communales » est réajustée compte-tenu des désaffectations effectuées validées en Commission Permanente du 18 mars 2011 ;
2. Les AP 2010 sont ramenées aux montants réellement affectés ;
3. Les CP 2010 sont réajustés compte-tenu des paiements effectués au cours de l'année 2010 ;
4. Les CP 2011 sont modifiés en fonction des avancements de travaux annoncés ;

5. L'AP 2011 « Aide à la voirie pastorale » a été revalorisée de 20 000 € afin de pouvoir répondre aux demandes d'engagements à venir, l'AP 2011 « Aménagements fonciers liés à l'A41 Nord » a été diminuée d'autant.

Section Recettes d'investissement

La ligne ADR1R00008 « Participation tx cpte tiers/remembrement/A41 » est augmentée de 44 820 € par rapport aux prévisions (Marché n° 2009550 - Convention Conseil Général/ADELAC d'octobre 2007).

Protection Sanitaire du Bétail

1. Programme départemental de lutte et de prévention contre la besnoitiose :

La besnoitiose est une maladie parasitaire émergente en Rhône-Alpes qui se transmet d'un bovin à l'autre par piqûre d'insecte. Le risque de propagation est donc d'autant plus important au printemps et en été. La besnoitiose se caractérise par l'épaississement cutané de la tête, du cou et des trayons ainsi qu'une dépilation pouvant conduire jusqu'à la mort de l'animal. Ainsi cette maladie a de lourdes conséquences économiques dans les élevages touchés.

Il n'existe ni vaccin, ni traitement efficace contre celle-ci. Même guéri en apparence, un bovin positif en besnoitiose restera toujours une source de contamination pour ses congénères. Seul un programme de lutte et de prévention peut être mis en place pour faire face, en traitant les cheptels contaminés et en prévenant la propagation vers les cheptels voisins.

Trois foyers sont déjà confirmés en Haute-Savoie. Ainsi, la Fédération Départementale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail de Haute-Savoie (FDGDSB) a décidé de mettre en place un « Plan Besnoitiose » à l'échelle départementale consistant en :

- l'accompagnement des cheptels foyers (appui technique, élimination des animaux touchés, suivi vétérinaire) ;
- l'organisation de réunions d'information sur les secteurs avec intervention de vétérinaires ;
- le suivi des cheptels à risques, voisins des foyers (appui technique et suivi vétérinaire).

Afin de mettre en œuvre ce programme départemental de lutte et de prévention contre la besnoitiose, la FDGDSB sollicite une aide de 50 000 € auprès du Conseil Général. La Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau, Environnement, dans sa réunion du 27 avril 2011, a émis un avis favorable quant à l'inscription de cette enveloppe au Budget Supplémentaire. Néanmoins, les modalités d'attribution et de versement de cette aide à la FDGDSB seront définies ultérieurement par convention.

2. Gestion des honoraires vétérinaires avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail (FDGDSB) :

Le Conseil Général a inscrit au Budget Primitif 2011 un crédit de fonctionnement de 110 000 € ramené à 70 000 €. La gestion des honoraires vétérinaires est confiée à la FDGDSB qui intervient pour le compte du Département en qualité de tiers payant. A partir des états de prophylaxies réalisées dont elle est destinataire, elle versera les aides à chacun des éleveurs concernés, adhérents au Groupement de Défense Sanitaire. Une avance de 50 000 € sera effectuée à la signature de la convention afférente.

II- EAU - DECHETS - ENERGIES

Section Dépenses de Fonctionnement

Il est demandé les transferts suivants :

Eau

- 6 000 € de l'imputation ADO2D00057 « *Subventions de fonctionnement aux communes* » vers l'imputation ADO2D00027 « *Diverses rémunérations* » afin d'organiser des séminaires sur le thème de l'eau et de financer des intervenants réalisant l'animation des opérations de réhabilitation de l'assainissement non collectif.

Déchets - Energies

- 20 000 € de l'imputation ADO2D00071 « *Etudes - traitement déchets* » et 20 000 € de l'imputation ADO2D00078 « *Subventions aux communes/déchets* » vers l'imputation ADO2D00068 « *Frais d'études Energie* » afin de financer l'élaboration du Plan Climat du Conseil Général, ainsi que le « *bilan carbone* » dès cette année 2011, et respecter l'échéance réglementaire.

Section Dépenses d'investissement

Eau

L'autorisation de programme n° 04021021005 intitulée « *Recherches en eau, connaissances des ressources, informatisation des SPANCS, opérations innovantes* », millésime 2006, est réajustée aux justes montants subventionnés, les opérations contenues dans cette AP étant soldées. Le montant restant affecté, soit 56 290 €, a fait l'objet d'une désaffectation lors de la Commission Permanente du 18 avril 2011.

Dans le cadre du guichet unique, le Département gère et verse les aides que l'Agence de l'Eau apporte aux collectivités. Une fois les études soldées, l'Agence rembourse au Département les sommes financées. Le programme complémentaire 2004 « *Alimentation en eau potable* » a fait l'objet d'un trop perçu, les montants d'études justifiées étant inférieurs à l'acompte versé par l'Agence au Département.

Il convient de rembourser une somme de 16 701 €. Pour cela, il est proposé de créer une autorisation de programme intitulée « *Remboursement trop perçus Agence de l'Eau* » avec un montant de crédits de paiement de 16 701 €, issus de la désaffectation de l'AP 2006 « *Recherches en eau, connaissances des ressources...* » mentionnée ci-dessus.

Par ailleurs, il est demandé les mouvements suivants :

- le transfert de 16 728 € des crédits de paiement 2011 vers les crédits de paiement 2012 de l'AP 2007 n° 04021021006 intitulée « *Recherches en eau, connaissances des ressources, informatisation des SPANCS* », l'étude de la nappe du Dollay (Syndicat des Eaux de La Fillière) ne pouvant être soldée en 2011,
- le transfert de 2 050 € des crédits de paiement 2011 vers les crédits de paiement 2012 de l'AP 2009 n° 04021021011 intitulée « *Recherches en eau, connaissances des ressources, opérations innovantes* » ; l'étude de l'aquifère du Bois d'Anthy ne sera pas soldée en 2011.

Déchets - Energies

Compte tenu de l'absence de demande de subvention pour les chaufferies bois lors de l'année 2010, il est proposé de ramener cette autorisation de programme à zéro (ADO n° 04050001004).

Il est proposé de transférer cette AP sur les deux AP « Déchets » et « Energie » 2011 déjà votées au BP, sachant que cela ne modifie pas le montant global des crédits de paiement 2011 :

- AP n° 04050001005 « *Subvention énergie 2011* » : augmenter l'AP de 70 000 € (passer de 80 000 € à 150 000 €), pour financer les projets de chaufferies bois comme MEGEVETTE, MIEUSSY ou SAMOENS. Les crédits de paiement seront ajustés en conséquence.
- AP n° 04010001011 « *Subvention déchets 2011* » : augmenter l'AP de 80 000 € (passer l'AP de 50 000 € à 130 000 €), pour permettre le financement des projets liés à la réduction de la production de déchets et à l'amélioration des collectes sélectives. Les crédits de paiement seront ajustés en conséquence.

Section Recettes de fonctionnement

- 69 437 € sur l'imputation ADE2R00023 « *Dotations et participations - groupements de collectivités* », correspondant à une subvention de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre de l'étude pour l'élaboration du Plan Départemental des Déchets Non Dangereux.
- 125 000 € sur l'imputation ADO2R00014 « *Autres redevances/énergie réservée Chute* » recette d'énergie réservée suite à une convention passée entre le Département et EDF.

III- ENVIRONNEMENT

Section Dépenses de fonctionnement

La participation du Conseil Général au Syndicat Mixte des Glières pour l'exercice 2011 a été fixée à 85 000 €. Il convient de créer une nouvelle imputation « *Participation au Syndicat Mixte des Glières* » et de créditer celle-ci par transfert de crédits des lignes d'imputation suivantes :

- - 60 000 € sur la ligne « *subvention de fonctionnement aux communes/ ENS* »,
- - 21 000 € sur la ligne « *Subv. de fonct. - personnes de droit privé* »,
- - 4 000 € sur la ligne « *cotisations E.I. Démoustication* ».

Section Dépenses d'investissement

Pour la section Investissement, les modifications proposées concernent des ajustements tant en crédits de paiement (CP) qu'en Autorisations de programme (AP), ainsi que des modifications d'échéanciers. Ils n'ont pas d'incidence sur le montant global des Autorisations de programme.

Il convient de revaloriser des AP afin de prendre en compte :

- de nouvelles demandes des communes pour l'aide à l'acquisition d'espaces agricoles au titre du dispositif Conservatoire des Terres Agricoles (CTA) pour un montant d'AP de + 90 000 € avec l'échéancier des CP réparti comme suit :

Total CP 2011 : + 40 000 €

Total CP 2012 : + 50 000 €

- les travaux à prévoir au Chalet Gamonet des Glières (mise aux normes de l'assainissement et future extension pour l'élevage porcin) pour un montant d'AP de + 122 000 € avec l'échéancier des CP réparti comme suit :

Total CP 2011 : + 12 000 €

Total CP 2012 : + 110 000 €

- les demandes d'aide à la réalisation d'expositions (exposition sur les forêts avec le Lycée de POISY et exposition sur les sentiers à SIXT-FER-A-CHEVAL avec le Réseau Empreintes) pour un montant d'AP total de + 82 000 € avec l'échéancier des CP réparti comme suit :
Total CP 2011 : + 50 000 €
Total CP 2012 : + 32 000 €.

L'ensemble des ces revalorisations est compensé par des AP ramenées au montant total des affectations, ainsi que par un réajustement des échéanciers des CP sur diverses AP.

Section Recettes d'investissement

L'Agence de l'Eau a confirmé son soutien financier aux travaux réalisés par le Conseil Général sur les Usse (7 seuils et 2 protections de berges), pour un montant de 520 000 €.

La 8^{ème} Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau et Environnement, dans sa séance du 27 avril 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

Elle propose par ailleurs :

- d'autoriser M. le Président à signer la convention FDGDSB/Conseil Général ci-annexée ;
- d'autoriser le versement des subventions de fonctionnement aux bénéficiaires figurant dans le tableau ci-après :

Organisme de Sélection des Races Alpines Réunies	5 000 €
Association « La Bio d'Ici »	5 000 €
Fédération des Coopératives Laitières	15 000 €
Fédération Départementale des Groupements de Défenses Sanitaire du Bétail de Haute-Savoie (FDGDSB) « Honoraires Vétérinaires »	70 000 €

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable à l'application des dispositions présentées par la 8^{ème} Commission Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau et Environnement.

Il est donc demandé à l'Assemblée :

- de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	59 000	564 820	623 820
En Fonctionnement	7 920 000	158 000	8 078 000
TOTAL	7 979 000	722 820	8 701 820

DEPENSES	BP 2011	BS 2011 + virements	BP + BS 2011
En Investissement	13 877 883	-2 787	13 875 096
En Fonctionnement	5 232 000	0	5 232 000
TOTAL	19 109 883	-2 787	19 107 096

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **8 284 863 €**.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Agriculture, Forêt, Développement Rural	9 000	44 820	53 820
B - Environnement	50 000	520 000	570 000
Total	59 000	564 820	623 820

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Agriculture, Forêt, Développement Rural	70 000	0	70 000
B - Eau, Déchets, Energies	725 000	158 000	883 000
C - Environnement	7 125 000	0	7 125 000
Total	7 920 000	158 000	8 078 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011 + virements	BP + BS 2011
A. Agriculture, Forêt, Développement Rural	2 070 445	0	2 070 445
B. Eau, Déchets, Energies	107 438	410 551	517 989
C. SMDEA	8 000 000	0	8 000 000
D. Environnement	3 700 000	-413 338	3 286 662
Total	13 877 883	-2 787	13 875 096

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011 + virements	BP + BS 2011
A. Agriculture, Forêt, Développement Rural	1 924 000	0	1 924 000
B. Eau, Déchets, Energies	1 160 000	256 000	1 416 000
C. SMDEA	183 000	0	183 000
D. Environnement	1 965 000	-256 000	1 709 000
Total	5 232 000	0	5 232 000

AGRICULTURE, FORÊT, DEVELOPPEMENT RURAL, EAU & ENVIRONNEMENT

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieure s	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
8	ADE	04030001001	Acquisition terrains de rivières	2002	RE	2111	ADE1D00027	152 020	77 980	0	74 040	0	0	0	152 020	77 980	0	74 040	0	0	0
8	ADE	04030001003	Subv. D'équip. Rivières investis	2003	BP	20414	ADE1D00068	1 169 718	1 108 264	0	61 454	0	0	0	1 169 718	1 108 264	0	61 454	0	0	0
8	ADE	04030007003	Subv.d'Équipt. Pour Espaces Pastoral	2004	BP	20414	ADE1D00060	90 317	90 317	0	0	0	0	0	90 317	90 317	0	0	0	0	0
8	ADE	04030007003	Subv.d'Équipt. Pour Espaces Pastoral	2004	BP	20417	ADE1D00069	136 455	136 455	0	0	0	0	0	136 455	136 455	0	0	0	0	0
8	ADE	04030007003	Subv.d'Équipt. Pour Espaces Pastoral	2004	BP	204178	ADE1D00099	24 875	24 875	0	0	0	0	0	24 875	23 405	1 470	0	0	0	0
8	ADE	04031030002	Subventions d'équipement E.N.S.	2005	BP	2042	ADE1D00081	18 095	18 095	0	0	0	0	0	18 095	18 095	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030002	Subventions d'équipement E.N.S.	2005	BP	20414	ADE1D00078	1 148 473	1 141 038	0	7 435	0	0	0	1 148 473	1 114 938	26 100	7 435	0	0	0
8	ADE	04031030002	Subventions d'équipement E.N.S.	2005	BP	20417	ADE1D00079	246 988	246 988	0	0	0	0	0	246 988	246 988	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030002	Subventions d'équipement E.N.S.	2005	BP	204178	ADE1D00100	41 075	39 475	1 600	0	0	0	0	41 075	39 475	1 600	0	0	0	0
8	ADE	04031030002	Subventions d'équipement E.N.S.	2005	BP	20418	ADE1D00080	750 000	750 000	0	0	0	0	0	750 000	750 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030003	Subventions d'équipement E.N.S.	2006	BP	2042	ADE1D00081	33 615	33 615	0	0	0	0	0	33 615	33 615	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030003	Subventions d'équipement E.N.S.	2006	BP	20414	ADE1D00078	1 011 985	976 421	10 987	24 577	0	0	0	1 011 985	976 421	0	35 564	0	0	0
8	ADE	04031030003	Subventions d'équipement E.N.S.	2006	BP	20417	ADE1D00079	139 915	139 915	0	0	0	0	0	139 915	139 915	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030003	Subventions d'équipement E.N.S.	2006	BP	204178	ADE1D00100	48 392	46 132	2 260	0	0	0	0	48 392	44 400	3 992	0	0	0	0
8	ADE	04031030003	Subventions d'équipement E.N.S.	2006	BP	20418	ADE1D00080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030004	Subventions d'équipement E.N.S. 2007	2007	BP	2042	ADE1D00081	16 350	16 350	0	0	0	0	0	16 350	16 350	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030004	Subventions d'équipement E.N.S. 2007	2007	BP	20414	ADE1D00078	1 383 187	1 346 062	37 125	0	0	0	0	1 383 187	1 343 182	40 005	0	0	0	0
8	ADE	04031030004	Subventions d'équipement E.N.S. 2007	2007	BP	20417	ADE1D00079	21 457	21 457	0	0	0	0	0	21 457	21 457	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030004	Subventions d'équipement E.N.S. 2007	2007	BP	204178	ADE1D00100	104 820	94 593	10 227	0	0	0	0	104 820	92 243	12 577	0	0	0	0
8	ADE	04031030004	Subventions d'équipement E.N.S. 2007	2007	BP	20418	ADE1D00080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04010001007	Subv.d'Équipt. Incinérateurs décharges	2008	BP	20414	ADE1D00057	92 717	91 967	750	0	0	0	0	91 831	91 831	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030005	Subventions d'équipement E.N.S. 2008	2008	BP	2042	ADE1D00081	75 000	75 000	0	0	0	0	0	75 000	75 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030005	Subventions d'équipement E.N.S. 2008	2008	BP	20414	ADE1D00078	2 629 462	2 573 738	55 724	0	0	0	0	2 629 462	2 414 462	215 000	0	0	0	0
8	ADE	04031030005	Subventions d'équipement E.N.S. 2008	2008	BP	20415	ADE1D00097	12 000	0	12 000	0	0	0	0	12 000	12 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030005	Subventions d'équipement E.N.S. 2008	2008	BP	204178	ADE1D00100	315 346	236 084	79 262	0	0	0	0	315 346	205 547	109 799	0	0	0	0
8	ADE	04031030005	Subventions d'équipement E.N.S. 2008	2008	BP	20418	ADE1D00080	13 531	13 531	0	0	0	0	0	13 531	13 531	0	0	0	0	0
8	ADE	04010001009	Subv. D'équipt. Décharges/composteurs déchetterie	2009	BP	20414	ADE1D00057	246 430	142 887	66 943	18 300	18 300	0	0	141 778	141 778	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030006	Subventions d'équipement E.N.S. 2009	2009	BP	2042	ADE1D00081	10 709	10 709	0	0	0	0	0	10 709	10 709	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030006	Subventions d'équipement E.N.S. 2009	2009	BP	20414	ADE1D00078	2 008 806	1 459 117	499 262	50 427	0	0	0	1 977 806	1 459 117	409 262	109 427	0	0	0
8	ADE	04031030006	Subventions d'équipement E.N.S. 2009	2009	BP	20415	ADE1D00097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030006	Subventions d'équipement E.N.S. 2009	2009	BP	204178	ADE1D00100	498 963	417 590	81 373	0	0	0	0	498 963	397 590	101 373	0	0	0	0
8	ADE	04031030006	Subventions d'équipement E.N.S. 2009	2009	BP	20418	ADE1D00080	203 950	203 350	600	0	0	0	0	203 950	203 350	600	0	0	0	0
8	ADE	04031030007	Subv. aux Ches pour Conservatoire Terres Agricoles	2009	BS	20414	ADE1D00078	160 000	0	160 000	0	0	0	0	250 000	0	200 000	50 000	0	0	0
8	ADE	04032030013	Actions E.N.S en MO. 2009	2009	BP	2111	ADE1D00086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030013	Actions E.N.S en MO. 2009	2009	BP	2115	ADE1D00096	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030013	Actions E.N.S en MO. 2009	2009	BP	2128	ADE1D00087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030013	Actions E.N.S en MO. 2009	2009	BP	2312	ADE1D00089	154 961	154 961	0	0	0	0	0	154 961	93 027	61 934	0	0	0	0
8	ADE	04032030013	Actions E.N.S en MO. 2009	2009	BP	23153	ADE1D00090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030015	Avance SEDHS 2009 / signalétique	2009	BP	238	ADE1D00102	50 000	50 000	0	0	0	0	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030015	Avance SEDHS 2009 / signalétique	2009	BP	238-4	ADE1D00101	200 000	200 000	0	0	0	0	0	119 000	119 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04050001003	Subventions Energie investissement 2009	2009	BP	20414	ADE1D00076	99 675	69 030	30 645	0	0	0	0	66 983	66 983	0	0	0	0	0
8	ADE	04050001003	Subventions Energie investissement 2009	2009	BP	2042	ADE1D00105	50 000	50 000	0	0	0	0	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0
8	ADE	04050001004	Subventions Energie investissement 2010	2010	BP	20414	ADE1D00076	150 000	18 000	132 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04010001010	Subv. D'équipt. Décharges/composteurs déchetterie	2010	BP	20414	ADE1D00057	295 000	210 000	85 000	0	0	0	0	204 477	204 477	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030009	Subventions Contrats Rivières - Régul < 2010 (aides cnes et EPCI)	2010	BP	20414	ADE1D00078	1 965 000	47 608	459 392	727 000	556 000	175 000	0	1 965 000	14 508	459 392	727 000	589 100	175 000	0
8	ADE	04031030010	Subventions Contrats Rivières GIFFRE (aides cnes et EPCI)	2010	BP	20414	ADE1D00078	1 700 000	0	120 000	240 000	240 000	240 000	860 000	1 700 000	0	30 000	240 000	330 000	240 000	860 000
8	ADE	04031030011	Subventions Contrats Rivières FORON (aides cnes et EPCI)	2010	BP	20414	ADE1D00078	770 000	32 000	210 000	338 000	147 000	43 000	0	770 000	0	152 708	338 000	179 000	100 292	0
8	ADE	04031030008	Subventions d'équipement E.N.S. 2010	2010	BP	20414	ADE1D00078	648 000	289 000	249 000	110 000	0	0	0	546 000	289 000	186 000	71 000	0	0	0
8	ADE	04031030008	Subventions d'équipement E.N.S. 2010	2010	BP	20418	ADE1D00080	20 000	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04031030008	Subventions d'équipement E.N.S. 2010	2010	BP	2042	ADE1D00081	25 700	12 850	12 850	0	0	0	0	25 700	12 850	12 850	0	0	0	0
8	ADE	04031030008	Subventions d'équipement E.N.S. 2010	2010	BP	204178	ADE1D00100	435 000	200 000	185 000	50 000	0	0	0	435 000	187 000	198 000	50 000	0	0	0
8	ADE	04032030016	Actions E.N.S en MO. 2010	2010	BP	2111	ADE1D00086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030016	Actions E.N.S en MO. 2010	2010	BP	2128	ADE1D00087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04032030016	Actions E.N.S en MO. 2010	2010	BP	2312	ADE1D00089	385 000	95 000	180 000	110 000	0	0	0	385 000	22 663	100 000	190 000	72 337	0	0
8	ADE	04032030016	Actions E.N.S en MO. 2010	2010	BP	2115	ADE1D00096	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	ADE	04050001005	Subventions Energie investissement 2011	2011	BP	20414	ADE1D00076	80 000	0	48 000	32 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AGRICULTURE, FORET, DEVELOPPEMENT RURAL, EAU & ENVIRONNEMENT

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP	CP	CP	CP	CP
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
8	ADR	10053002007	Aide à la voirie rurale	2008	BP	20414	ADR1D00031	197 694	145 985	51 709	0	0	0	0
8	ADR	03013002002	Aide à la forêt	2009	BP	2042	ADR1D00052	45 544	12 000	33 544	0	0	0	0
8	ADR	03013002002	Aide à la forêt	2009	BP	20414	ADR1D00053	283 279	106 195	97 500	79 584	0	0	0
8	ADR	03020002002	Aide à l'arboriculture	2009	BP	2042	ADR1D00058	39 159	36 287	2 872	0	0	0	0
8	ADR	03020006014	Aides aux établissements agricoles	2009	BP	2042	ADR1D00019	406 899	281 801	125 098	0	0	0	0
8	ADR	03020006014	Aides aux établissements agricoles	2009	BP	20418	ADR1D00059	69 000	69 000	0	0	0	0	0
8	ADR	03030001006	Aménagements fonciers liés à l'A 41 Nord	2009	BP	4542101	ADR1D00061	85 000	55 000	30 000	0	0	0	0
8	ADR	03030002010	Aides bâtiments et Habitat Agricoles	2009	BP	2042	ADR1D00021	121 727	74 816	21 250	25 661	0	0	0
8	ADR	03030002010	Aides bâtiments et Habitat Agricoles	2009	BP	20418	ADR1D00042	356 081	350 000	6 081	0	0	0	0
8	ADR	03030004008	Aide à l'aménagement rural	2009	BP	20414	ADR1D00029	325 090	237 500	47 500	40 090	0	0	0
8	ADR	10053002008	Aide à la voirie rurale	2009	BP	20414	ADR1D00031	165 304	71 512	53 792	40 000	0	0	0
8	ADR	03013002003	Aide à la forêt	2010	BP	2042	ADR1D00052	60 000	0	26 000	26 000	8 000	0	0
8	ADR	03013002003	Aide à la forêt	2010	BP	20414	ADR1D00053	120 000	4 500	37 500	42 000	36 000	0	0
8	ADR	03020002003	Aide à l'arboriculture	2010	BP	2042	ADR1D00058	28 000	10 050	9 950	8 000	0	0	0
8	ADR	03020006017	Aides aux établissements agricoles	2010	BP	2042	ADR1D00019	681 000	252 000	237 000	140 000	52 000	0	0
8	ADR	03030002011	Aides bâtiments et Habitat Agricoles	2010	BP	2042	ADR1D00021	100 000	28 750	36 250	25 000	10 000	0	0
8	ADR	03030002011	Aides bâtiments et Habitat Agricoles	2010	BP	20418	ADR1D00042	600 000	135 000	180 000	190 000	95 000	0	0
8	ADR	03030004009	Aide à l'aménagement rural	2010	BP	20414	ADR1D00029	31 000	4 000	16 000	6 000	5 000	0	0
8	ADR	03030004009	Aide à l'aménagement rural	2010	BP	20415	ADR1D00062	4 000	0	4 000	0	0	0	0
8	ADR	10053002009	Aide à la voirie rurale	2010	BP	20414	ADR1D00031	25 000	6 678	10 000	4 322	4 000	0	0
8	ADR	03013002004	Aide à la forêt	2011	BP	2042	ADR1D00052	50 000	0	0	20 000	20 000	10 000	0
8	ADR	03013002004	Aide à la forêt	2011	BP	20414	ADR1D00053	100 000	0	5 000	40 000	40 000	15 000	0
8	ADR	03020002004	Aide à l'arboriculture	2011	BP	2042	ADR1D00058	30 000	0	10 000	10 000	10 000	0	0
8	ADR	03020006018	Aides aux établissements agricoles	2011	BP	2042	ADR1D00019	500 000	0	100 000	200 000	100 000	100 000	0
8	ADR	03020006019	Subvention d'équipement aux abattoirs	2011	DM2	20416	ADR1D00041	150 000	0	50 000	100 000	0	0	0
8	ADR	03030002012	Aides aux exploitations agricoles	2011	BP	2042	ADR1D00021	80 000	0	10 000	40 000	30 000	0	0
8	ADR	03030002012	Aides aux exploitations agricoles	2011	BP	20418	ADR1D00042	450 000	0	135 000	105 000	105 000	105 000	0
8	ADR	10053002010	Aide à la voirie pastorale	2011	BP	20414	ADR1D00031	20 000	0	10 000	5 000	5 000	0	0
8	ADR	03030001007	Aménagements fonciers liés à l'A 41 Nord	2011	BP	4542101	ADR1D00061	500 000	0	100 000	250 000	150 000	0	0
		Sous total Développement Rural						13 306 447	8 678 239	2 070 445	1 651 243	676 520	230 000	0
		Bème Commission : Agriculture, Forêt, Développement Rural, Eau et Environnement						35 507 433	22 133 254	5 877 883	4 180 476	1 767 820	688 000	860 000

TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP	CP	CP	CP	CP
		2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
197 694	135 707	61 987	0	0	0	0
45 544	2 423	33 544	9 577	0	0	0
283 279	65 131	98 137	120 011	0	0	0
39 159	36 287	2 872	0	0	0	0
406 899	273 567	133 332	0	0	0	0
69 000	69 000	0	0	0	0	0
85 000	53 820	31 180	0	0	0	0
121 727	74 816	21 250	25 661	0	0	0
356 081	350 000	6 081	0	0	0	0
325 090	230 634	54 366	40 090	0	0	0
165 304	58 763	66 541	40 000	0	0	0
47 210	0	26 000	13 210	8 000	0	0
132 790	0	42 000	54 790	36 000	0	0
22 370	8 330	11 670	2 370	0	0	0
669 238	163 788	282 000	140 000	83 450	0	0
65 185	18 127	36 435	10 623	0	0	0
600 000	135 000	209 000	190 000	66 000	0	0
4 000	0	4 000	0	0	0	0
4 000	0	4 000	0	0	0	0
6 678	0	6 678	0	0	0	0
50 000	0	0	20 000	20 000	10 000	0
100 000	0	5 000	40 000	40 000	15 000	0
30 000	0	10 000	10 000	10 000	0	0
500 000	0	100 000	200 000	100 000	100 000	0
150 000	0	0	150 000	0	0	0
80 000	0	10 000	40 000	30 000	0	0
450 000	0	135 000	105 000	105 000	105 000	0
40 000	0	30 000	5 000	5 000	0	0
480 000	0	80 000	250 000	150 000	0	0
13 200 599	8 361 610	2 070 445	1 878 574	659 970	230 000	0
35 329 195	21 169 236	5 875 096	4 700 864	1 978 707	745 292	860 000

LES AP DE LA POLITIQUE AGRICULTURE, FORET, DEVELOPPEMENT RURAL, EAU & ENVIRONNEMENT EMANANT DE LA COMMISSION DES FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP	CP	CP	CP	CP
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
3	ADO	04021021016	SMDEA 2011	2011	BP	20415	ADO1D00025	8 000 000	0	8 000 000	0	0	0	0

TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP	CP	CP	CP	CP
		2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
8 000 000	0	8 000 000	0	0	0	0

CONVENTION

(Loi N° 2000-321 du 12 Avril 2000 - Décret ministériel n° 2001-495 du 6 Juin 2001)

Entre :

- la Fédération Départementale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail de Haute-Savoie (FDGDSB), Maison de l'Agriculture, 52 avenue des Iles, 74994 ANNECY CEDEX 9,

Représentée par son Président, Monsieur Joseph FAURAX,

D'une part,

Et :

Le Conseil Général de la Haute-Savoie (CG74)

Représenté par son Président, M. Christian MONTEIL, agissant es-qualité au nom et pour le compte du dit Département, et en vertu de la délibération du Conseil Général n° **CG-2011-... du 2011**,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} :

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général apporte sa participation à la lutte contre les maladies animales. Dans ce cadre, il prend en charge depuis 1991 les honoraires vétérinaires liés à des prophylaxies obligatoires. Pour la campagne 2010-2011, le Conseil Général a décidé de réserver la somme de **70 000 €** afin de prendre en charge 80 % des frais d'honoraires vétérinaires.

Le Conseil Général confie à la FDGDSB la gestion des honoraires vétérinaires relatifs à la campagne s'étendant du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, compte tenu des relations professionnelles qu'elle a avec les éleveurs (connaissance des fichiers adresses, relevés d'identité bancaire, facturation de services...) et de sa compétence à favoriser le déroulement des campagnes de prophylaxie.

Article 2 :

La FDGDSB intervient en qualité de tiers payant ; à partir des états de prophylaxies réalisées dont elle est destinataire, la FDGDSB versera les aides du Conseil Général correspondant à 80 % du montant des honoraires vétérinaires à chacun des éleveurs concernés.

Article 3 :

Les aides du Conseil Général sont accordées aux éleveurs de la Haute-Savoie adhérents au Groupement de Défense Sanitaire. Pour les non-adhérents, les honoraires de prophylaxie restent entièrement à leur charge, de même que s'il est établi par l'autorité administrative compétente que l'éleveur a contrevenu à la loi.

Article 4 :

La FDGDSB établira et transmettra au Conseil Général, à la fin de la campagne de prophylaxie 2010-2011, un bilan des prophylaxies connues au 1/11/2011, ainsi que la liste des bénéficiaires finaux mentionnant le montant d'aide départementale perçu.

Les prophylaxies de la campagne 2010-2011 non connues au 1^{er} novembre 2011 seront comptabilisées sur la campagne suivante.

Article 5 :

Les participations du Conseil Général seront versées à la FDGDSB en 2 fois :

- 50 000 € à la signature de la présente convention ;
- le solde après réception des bilans de prophylaxie établis par la FDGDSB ainsi que la liste des bénéficiaires finaux mentionnant le montant d'aide départementale perçu.

Au cas où le total des honoraires vétérinaires de la campagne serait inférieur au premier versement, un titre de recette sera alors émis par le Conseil Général correspondant au trop perçu.

Annecy, le

*Le Président de la Fédération
des Groupements de Défense Sanitaire
du Bétail de Haute-Savoie,*

*Le Président du Conseil Général
de la Haute-Savoie,*

Joseph FAURAX

Christian MONTEIL

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEURS : M. HEISON
M. PUTHOD

OBJET : POLITIQUE EN MATIERE D'ECONOMIE, DE RECHERCHE, POUR L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

Après une période récessive, l'économie départementale connaît une embellie ; le taux de chômage, au 1^{er} trimestre 2011, est évalué à 7,2 % contre 9,1 % il y a 12 mois.
Pour conforter cette dynamique, le Département de la Haute-Savoie poursuit son action en faveur de la structuration des PME et de la diversification des bassins industriels.

ECONOMIE - RECHERCHE -

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

◆ Pôle Excellence Bois à RUMILLY

Afin de diversifier l'attractivité industrielle du département, le Conseil Général soutient la constitution d'un pôle technique et technologique dédié au bois, à l'éco-construction et au développement durable.

Ce centre d'excellence constituera une plateforme de formation, de veille technique, d'expérimentation technologique pour stimuler de nouveaux débouchés.

Pour concrétiser ce projet et sécuriser l'investissement public, il est demandé l'inscription de 5 000 000 €, afin d'acquérir une parcelle du site conformément aux engagements définis dans la délibération n° CP-2011-0278 du 18 avril 2011.

◆ Dispositif de prêts participatifs de développement

Par délibération n° CP-2009-1091 du 6 juillet 2009, le Conseil Général a conclu un partenariat avec OSEO FINANCEMENT pour contribuer aux prêts participatifs de développement dans le cadre du pôle ARVE INDUSTRIES.

Le bilan de ce mécanisme est mitigé ; d'autres dispositifs financiers apparaissent plus dynamiques et plus réactifs.

Il est proposé de redéployer les crédits inscrits sur le présent exercice, soit 100 000 €, pour financer une opération de renouvellement d'équipements dans le cadre du pôle ARVE INDUSTRIES.

◆ Pôles de compétitivité - Promotion Economique - Zones d'activités

Afin de veiller à l'efficacité des crédits votés au Budget Primitif de la Commission Economie, il est proposé d'opérer un transfert de crédits :

- entre les lignes du programme « pôles de compétitivité », afin de s'adosser aux besoins de financement des pôles,
 - de 16 500 € de la ligne « subvention de fonctionnement à l'Etat/CNRS » vers la ligne « subvention de fonctionnement aux organismes privés » - promotion économique,
 - de 20 000 € de la ligne « subvention de fonctionnement aux organismes publics divers » vers la ligne intitulée « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé - pépinière ».
- Ces dispositions n'engendreront aucune incidence budgétaire.

◆ Animation locale - Innovation

L'Agence Economique Départementale et Thésame font l'objet d'un partenariat. Il est proposé, pour prendre en compte la valorisation des locaux mis à disposition, de leur apporter respectivement une dotation supplémentaire de 164 256 € et de 140 702 €.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -

1. OPERATIONS IMMOBILIERES

1.1. LA MAISON DE LA MECATRONIQUE

Le Département a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette opération dont le financement est assuré à hauteur de 6,5 M€ est assuré par l'Etat (2,3 M€, dont 300 000 € versés à l'Université pour les équipements), la Région (1,9 M€) et le Département (2,3 M€).

Le calendrier prévisionnel établi en 2008 a subi un petit décalage de quelques mois, compte tenu d'une modification mineure de programme nécessitant validation par le Conseil d'Administration de l'Université et avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage :

- 2009 : signature de la convention de maîtrise d'ouvrage, conduite du concours d'architecture et validation officielle de l'APS ;
- 2010 : la délivrance du permis de construire (avril), la validation de l'APD (juillet), la conduite des procédures d'appel d'offres (juillet-novembre)
- 2011 : démarrage du chantier, en vue d'une mise en service au printemps 2012.

Le coût prévisionnel, suite à la passation des différents marchés travaux et études, et malgré de nombreuses négociations, enregistre un dépassement par rapport aux crédits inscrits :

Nature des dépenses	MONTANT HT	MONTANT €TTC
Etudes diverses dont certification Minergie	53 000	63 388
Concours maîtrise oeuvre	73 420	87 810
Encadrement chantier	658 000	786 968
Travaux- attributions	4 490 228	5 370 313
1% artistique	34 000	40 664
Total Dépenses engagées	5 308 648	6 349 143

De plus, ce bilan ne prend pas en compte :

- les prestations prévues en tranche conditionnelle qui correspondent à des prestations importantes pour le bon fonctionnement de l'ouvrage et qui sont susceptibles, pour partie, d'être financées en partie par l'Université :

Lot	Nature	Montant €HT	Montant €TTC
18- chauffage ventilation climatisation	climatiseurs de la salle informatique	58 449	69 905
19- Electricité	onduleurs salle informatique	90 926	108 748
22 Ponts roulants	ponts roulants	41 000	49 036
	TOTAL	190 375	227 689

- les provisions pour les révisions de prix et les dépenses imprévues, estimées globalement à 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC.

La prise en compte de ces deux points porte le coût prévisionnel de l'opération à 6 756 232 € TTC.

Il est donc proposé, pour permettre la livraison d'un ouvrage présentant les meilleures conditions de fonctionnement et pour assurer le paiement de l'ensemble des dépenses nécessaires, et comte-tenu d'un financement partiel des options ci-dessus par l'Université, d'augmenter l'autorisation de programme de 0,5 M€.

Concernant les Crédits de Paiement, il est proposé de reporter l'essentiel des crédits non utilisés en 2010, suite à la passation tardive des marchés qui n'a pas permis le versement des avances aux entreprises, sur l'exercice 2011, soit 1 M€, et d'inscrire le solde, soit 531 248 €, en 2012.

1.2. LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Longtemps bloqué par l'inadéquation entre un financement confirmé à 3 812 000 € et un programme défini par l'Université pour un ensemble « bibliothèque - locaux de gestion de site » estimé à plus de 5,5 M€, le projet vient d'être validé par lettre du 5 avril 2011 par le Président de l'Université, pour un coût d'opération compatible avec le CPER.

Le plan de financement est le suivant :

Etat :	1 220 000 €
Région Rhône Alpes :	1 875 000 €
C2A :	305 000 €
Département :	412 000 €

On peut donc envisager une réalisation d'ici 2012/2014, avec une maîtrise d'ouvrage du Département. Dans cette hypothèse, une simulation de calendrier de financement a été faite :

	2011	2012	2013	2014
	Etudes préalables	Procédures concours Appels d'offres-	Début des travaux	Fin et réception des travaux
DEPENSES	20 000	400 000	1 900 000	1 492 000

Il est donc proposé d'ouvrir une autorisation de programme limitée au montant de 20 000 € qui permettrait d'engager quelques études préalables, AP qui serait adaptée dans le cadre du budget 2012, en fonction du calendrier définitif de l'opération.

La 9^{ème} Commission Economie, Recherche, Enseignement Supérieur, dans sa séance du 29 avril 2011, a émis un avis favorable à :

- l'inscription des crédits,
- la création des autorisations de programme,
- l'affectation des autorisations de programme citées ci-dessous :
 - o n° 09010010001
 - o n° 09010007006.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné un avis conforme sur les propositions présentées ci-dessus par la Commission thématique.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées, d'approuver les créations et les modifications d'Autorisations de Programme existantes présentées dans les tableaux figurant en annexe ainsi que l'affectation des opérations nommées ci-dessus du même libellé et de leur échéancier.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	2 445 000	0	2 445 000
En Fonctionnement	0	0	0
TOTAL	2 445 000	0	2 445 000

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	6 442 000	6 020 000	12 462 000
En Fonctionnement	5 751 493	304 958	6 056 451
TOTAL	12 193 493	6 324 958	18 518 451

Au vu des AP votées, l'engagement financier en Crédits de Paiement du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **11 211 247 €**.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Economie - Recherche	0	0	0
B - Enseignement Supérieur	2 445 000	0	2 445 000
Total	2 445 000	0	2 445 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Economie - Recherche	2 175 000	5 000 000	7 175 000
B - Enseignement Supérieur	4 267 000	1 020 000	5 287 000
Total	6 442 000	6 020 000	12 462 000

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Economie - Recherche	5 723 993	304 958	6 028 951
B - Enseignement Supérieur	27 500	0	27 500
Total	5 751 493	304 958	6 056 451

ECONOMIE, RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieure s	CP					
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants	
9	ECO	09010006008	Industrialisation - subv. 2009	2009	BP	20414	ECO1D00028	238 580	163 580	75 000	0	0	0	0	0	238 580	163 580	75 000	0	0	0	0
9	ECO	09010007005	Subv. Équipt. à OSEO 2009-2010	2009	BS	2042	ECO1D00035	200 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0
9	ECO	09010010001	Pôle Excellence Bois	2011	BS	21328	ECO1D00040	0	0						5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	0	0
9	ECO	09010007006	Subv. Équipt Pôles de compétitivité	2011	BS	20418	ECO1D00036	0	0						100 000	0	100 000	0	0	0	0	0
Sous total Economie								438 580	263 580	175 000	0	0	0	0	0	5 438 580	263 580	5 175 000	0	0	0	0
9	EFI	05010001006	Etudes contrats de projets	2008	BP	2031	EF11D00016	32 055	32 055	0	0	0	0	0	0	32 055	32 055	0	0	0	0	0
9	EFI	05010001007	Construction Maison Mécatronique	2009	BP	458106	EF11D00046	6 170 322	1 540 322	3 950 000	680 000	0	0	0	0	6 670 322	509 075	4 950 000	1 211 247	0	0	0
9	EFI	05010001009	Travaux IUFM	2009	DM2	231311	EF11D00049	28 475	18 475	10 000	0	0	0	0	0	28 475	18 475	10 000	0	0	0	0
9	EFF	05010005008	Prêts d'Honneur aux étudiants	2010	BP	2744	EFF1D00024	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	0	0
9	EFF	05010006008	Subv.d'équipt. à l'I.U.F.M.	2010	BP	20418	EFF1D00023	4 000	4 000	0	0	0	0	0	0	4 000	4 000	0	0	0	0	0
9	EFF	05010005009	Prêts d'Honneur aux étudiants 2011	2011	BP	2744	EFF1D00024	300 000	0	300 000	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000	0	0	0	0
9	EFI	05010001008	Construction bibliothèque universitaire	2011	BS	458106	EF11D00046	0	0						20 000	0	20 000	0	0	0	0	0
Sous total Education, Formations supérieures								6 834 852	1 894 852	4 260 000	680 000	0	0	0	0	7 354 852	863 605	5 280 000	1 211 247	0	0	0
9ème Commission : Economie, Recherche, Enseignement Supérieur								7 273 432	2 158 432	4 435 000	680 000	0	0	0	0	12 793 432	1 127 185	10 455 000	1 211 247	0	0	0

LES AP DE LA POLITIQUE ECONOMIE, RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EMANANT DE LA COMMISSION DES FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieure s	CP					
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants	
3	ECO	09030003004	Desserte numérique du territoire	2011	BP	20415	ECO1D00038	12 000 000	0	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0	0	12 000 000	0	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. BAUD-GRASSET

OBJET : POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

M. le Président soumet à l'Assemblée Départementale les propositions d'inscriptions budgétaires du Budget Supplémentaire de l'année 2011 à intégrer au budget 2011 voté en date du 13 décembre 2010.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Ces propositions concernent des transferts et des crédits supplémentaires pour les deux sections budgétaires.

I - FONCTIONNEMENT

Transferts de crédits

1 - Collections départementales - Valorisation du patrimoine ethnographique

Etudes et recherches : + 2 500 €

Dans le cadre de la préparation de l'exposition estivale « la fabrique du quotidien » présentée du 1^{er} juin au 30 octobre 2011 au Domaine de Rovorée-la Châtaignière à YVOIRE, il est proposé de majorer la ligne « Etudes et recherches » d'un montant de 2 500 € par transfert depuis la ligne « Fournitures de petit équipement » afin de financer :

- le démontage de l'exposition estivale ;
- les droits de reproductions liés aux photographies empruntées pour l'exposition.

2 - Schéma départemental des enseignements artistiques : - 39 800 €

Il est proposé de transférer du programme «Schéma départemental des enseignements artistiques» :

- 9 800 € (ligne « Subvention fonctionnement personnes privées ») sur le programme « Animation culturelle » (ligne « Subvention fonctionnement personnes privées/aides cantonalisées ») afin d'alimenter l'enveloppe affectée aux crédits cantonalisés pour les cantons ci-après.

Ce transfert permettra d'assurer le maintien d'aides financières précédemment attribuées par le Département à des structures assurant des cours de musique ne pouvant relever actuellement du schéma départemental des enseignements artistiques.

Canton	Montant
ANNECY - Ecole de Musique de la M.J.C. de Novel	5 700
LE BIOT - Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps	4 100
Total	9 800

- 30 000 € (ligne « Subvention aux communes ») afin d'alimenter en partie les crédits nouveaux sollicités pour la poursuite des politiques mises en œuvre par les services culturels du Département (Mémoire et Citoyenneté, Archéologie et Collections) ; ces demandes figurent dans la partie « crédits supplémentaires » (voir ci-après).

Crédits supplémentaires

1 - Mémoire et Citoyenneté

a) Tables rondes : Mémoires, collections et démarches croisées

Autres frais divers : + 3 000 €

Réceptions - Animation : + 3 000 €

Le fil rouge muséographique du projet de musée de BONNEVILLE portera autour de la notion d'engagement et du parcours des acteurs ayant marqué la Résistance dans le département. En l'absence d'une synthèse universitaire sur la 2nde Guerre mondiale en Haute-Savoie, un travail de recherche à caractère historique a dû être mené.

Aujourd'hui se pose la question de l'articulation entre les résultats obtenus, les collections détenues par le Conseil Général de Haute-Savoie et les enjeux mémoriels défendus par les associations fondatrices des lieux.

C'est pourquoi a émergé la volonté d'organiser deux journées d'études, sous la forme de tables rondes, consacrées à la mise en discussion du projet global dont l'objectif est de constituer à la fois une réflexion théorique nécessaire pour la définition du Projet Scientifique et Culturel du musée et une première mise à l'épreuve d'hypothèse de présentations muséographiques. Le programme associera des historiens spécialistes de la Résistance, des professionnels et des chercheurs des musées de société et mettra en discussion les questions que posent la confrontation des méthodes scientifiques et les muséographies envisageables.

Ces tables rondes feront l'objet d'une captation sonore à des fins de restitution ultérieure. Une publication pourrait être envisagée en partenariat avec les Presses Universitaires de Grenoble.

Leur contenu alimentera une exposition de préfiguration permettant de tester la démarche vis-à-vis des publics et des acteurs de mémoire.

Dans le cadre de l'appel à projet « Mémoire du XXème siècle en Région Rhône-Alpes » mené par le service Mémoire et Citoyenneté, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes a attribué une subvention d'un montant de 6 000 € sur l'exercice budgétaire 2010. Toutefois, en raison de l'indisponibilité de plusieurs intervenants, les tables rondes ont été reportées aux 20 et 21 mai 2011.

Il est demandé au Budget Supplémentaire une somme de 6 000 € pour l'organisation de cette manifestation.

b) Expertise et neutralisation des armes de la collection du musée de la Résistance de BONNEVILLE

Autres frais divers : + 3 300 €

La collection du musée de la Résistance de BONNEVILLE comporte une trentaine d'armes. Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, le Conseil Général doit procéder à leur neutralisation. L'intervention du banc national de SAINT-ETIENNE est sollicitée pour expertiser les armes sur site, puis procéder à leur neutralisation.

c) Expertise des pièces tissus des collections du musée de la Résistance de BONNEVILLE, de l'armée secrète et de l'association des Glières

Etudes et recherches : + 14 400 €

dont 10 000 € provenant du programme « Schéma départemental des enseignements artistiques » - « Subvention aux communes »

Dans le cadre du futur musée de la Résistance de BONNEVILLE, certaines pièces, notamment celles en tissus des collections issues du musée de la Résistance de BONNEVILLE, de l'Armée secrète, et l'Association des Glières nécessitent d'être restaurées. Cette démarche concerne les pièces les plus fragiles et jugées les plus pertinentes pour le futur musée dans le cadre de l'étude muséographique rendue en 2010.

Une expertise auprès d'un restaurateur spécialiste des textiles s'avère nécessaire afin d'évaluer les besoins en restauration. Cette expertise permettra de procéder au constat d'état des pièces, à l'estimation du degré de restauration nécessaire et d'obtenir les premières préconisations en termes de conditionnement et de mise en exposition des pièces qui seront exposées dans le futur musée d'une part, et de celles qui sont déjà présentées sur le site de Morette, d'autre part.

Les conclusions du rapport de l'expert permettront de planifier pour 2012 la restauration des pièces les plus significatives parmi les pièces textiles issues des collections départementales, et d'assurer la conservation de celles exposées à Morette.

d) Achat de DVD et réédition du film documentaire « La leçon d'histoire »

Matériel pédagogique-Médiation : + 500 € / achat du DVD

Autres frais divers : + 3 000 € / réédition du film

M. Bernard REYDET, réalisateur du film documentaire « La leçon d'histoire », propose de céder ses droits d'auteur au Département de la Haute-Savoie afin de pérenniser sa diffusion, notamment auprès des jeunes.

Dans ce long métrage réalisé au collège du Semnoz à SEYNOD, des déportés témoignent de leurs expériences. Ce document est un outil pédagogique avéré qui pourrait compléter les ressources du service Mémoire et Citoyenneté et s'inscrit dans l'action du Département en faveur de la mémoire de la 2nde guerre mondiale.

La Direction des Affaires Culturelles étant habilitée à vendre cet ouvrage sur les sites historiques départementaux (Plateau des Glières et Morette) ; cette action génèrera des recettes et devrait permettre un retour sur investissement rapide.

En conséquence, 250 exemplaires du film à 2 € l'unité soit 500 € TTC pourraient être achetés par la Direction des Affaires Culturelles. Ces exemplaires, appartenant à M. REYDET, pourront très rapidement être utilisés comme « documents-récompenses » dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

M. REYDET s'engage, par ailleurs, à verser l'ensemble de ses archives relatives au film (rushes, témoignages etc...) au centre de ressources documentaires du service Mémoire et Citoyenneté. La jaquette pourra également être reprise graphiquement et ainsi servir de support de valorisation de l'action du Conseil Général en faveur de la mémoire de la résistance et de la déportation.

Afin de mettre en vente cet ouvrage sur les sites, il est proposé de rééditer 1 000 exemplaires, objet de la demande de 3 000 € au Budget Supplémentaire.

Il est précisé que le Centre National de Documentation Pédagogique est en partenariat sur ce projet, ce qui permettra d'assurer une diffusion nationale de l'ouvrage.

Afin que le coût reste concurrentiel, notamment pour les associations de résistance et de déportation ainsi que pour les CRDP, ce DVD serait vendu à un prix public de 16 € et 8 € à partir de 10 DVD achetés.

2 - Archéologie

a) Valorisation du patrimoine archéologique

Catalogues et imprimés : + 10 000 €

dont 10 000 € provenant du programme « Schéma départemental des enseignements artistiques » - « Subvention aux communes » qui permettront d'éditer l'ouvrage sur la Préhistoire en Haute-Savoie dans la collection Culture 74 (850 exemplaires).

Les illustrations originales ont été commandées et réglées en 2010. Les auteurs recevront chacun un nombre d'ouvrages à définir ainsi que les musées qui accorderont des clichés du mobilier qu'ils conservent. Des lasergrammétries de la grotte du Baré (ONNION), commandées et réglées en 2009, illustreront également cet ouvrage.

L'objectif est de mettre à disposition du public le plus large un ouvrage riche en illustrations et en documents présentant l'ensemble des découvertes préhistoriques effectuées dans le département pour la période allant de 40 000 à 5 000 av. J.-C.

Cet ouvrage, le premier de ce type en Haute-Savoie, restituera au public nombre de découvertes restées discrètes car publiées le plus souvent dans des ouvrages scientifiques.

Cet ouvrage permettra également de valoriser les investissements que le Conseil Général et l'Etat ont consacrés à ces opérations depuis une trentaine d'années.

b) Aide départementale en faveur de l'archéologie : + 6 000 €

L'association ESPAHS fédère des travaux de recherches archéologiques. Le Département apporte son soutien financier aux activités de cette association qui sont complémentaires de celles de ses services, conduites par des chercheurs indépendants ou institutionnels.

En complément des 11 700 € votés au Budget Primitif en faveur de l'association ESPAHS, il est proposé d'inscrire un crédit supplémentaire de + 6 000 € afin de permettre la réalisation de trois nouvelles opérations d'archéologie programmées en 2011 en Haute-Savoie et de verser ce complément de subvention à l'association ESPAHS.

3 - Collections départementales - Valorisation du patrimoine ethnographique**Transports de biens : + 6 500 €**

Il convient de restituer au Musée du Quai Branly à PARIS la sculpture « Le monument de Dakar » de l'artiste JONCHERE, dont il est propriétaire, et qui se trouve actuellement en dépôt au Conservatoire d'Art et d'Histoire.

Le crédit sollicité permettra de financer le transport retour.

Cette sculpture en plâtre est très fragilisée et demande une prestation de qualité par un transporteur spécialisé en œuvres d'art.

Autres frais divers : + 6 100 €

Ce crédit permettra de financer :

- l'intervention d'une restauratrice spécialisée qui dépoussiérera et consolidera l'œuvre précitée avant son transport (2 800 €) ;
- le renouvellement des cartels du parc de sculptures de la Chartreuse de Mélan à TANINGES qui avec le temps sont devenus illisibles et dégradés (3 300 €).

Pour réaliser ces opérations s'élevant au total à 12 600 €, 10 000 € sont transférés du programme « Schéma départemental des enseignements artistiques » et 2 600 € de crédits nouveaux sont sollicités sur le poste budgétaire « Autres frais divers ».

4 - Animation Culturelle**Subvention aux personnes privées / aides cantonalisées : + 1 500 €**

Il est proposé l'inscription d'un crédit de 1 500 € en faveur de l'animation, de la jeunesse et des sports, afin de verser ce montant à l'association UDC-AFN de BERNEX, voté lors de la Commission Permanente du 2 novembre 2010 dans le cadre des crédits cantonalisés du canton d'EVIAN-LES-BAINS, et mandatée par erreur le 8 décembre 2010 à l'UDC-AFN de LUGRIN.

L'UDC-AFN de LUGRIN ayant remboursé cette somme à la paierie départementale ; la subvention sera reversée à l'UDC-AFN de BERNEX.

II - INVESTISSEMENT

Transferts de crédits

1 - Restauration des monuments historiques, orgues et objets mobiliers

Lors du Budget Primitif une autorisation de programme (n° 07030002011) concernant les aides départementales aux particuliers a été votée pour un montant de 34 000 € échancé comme suit : CP 2011 : 10 000 €, CP 2012 : 17 000 €, CP 2013 : 7 000 €.

Des engagements, d'un montant total de 28 734 €, seront pris au cours de l'année 2011 : 3 585 € en CP 2011 et 25 149 € en CP 2012 sur la ligne budgétaire « aide aux particuliers ».

Afin de pouvoir prendre en compte ces engagements, il est donc proposé sur l'AP 2011 :

- de réduire de :
 - . 6 415 € les crédits de paiement 2011
 - . 1 734 € les crédits de paiement 2013
- de revoir l'échéancier des crédits de paiement 2011, 2012 et 2013 de l'autorisation de programme 2011 pour l'aide aux particuliers.

Tableau récapitulatif des modifications apportées aux crédits de paiements proposés au Budget Supplémentaire au titre de la restauration des monuments historiques (aide aux particuliers) :

AP	Imput	CP BP 2011			Modifications au BS			CP après modif. du BS 2011				
		2011	2012	2013	Total modif BS	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
2006	Particuliers	DAC1D00034	8 245						8 245			
	Communes	DAC1D00039	212 250						212 250			
2007	Particuliers	DAC1D00034										
	Communes	DAC1D00039	38 973						38 973			
2008	Particuliers	DAC1D00034	46 388						46 388			
	Communes	DAC1D00039	60 808						60 808			
2009	Particuliers	DAC1D00034	100 000						100 000			
	Communes	DAC1D00039	100 000						100 000			
2010	Communes	DAC1D00039	291 939	109 000					291 939	109 000		
2011	Particuliers	DAC1D00034	10 000	17 000	7 000		-6 415	8 149	-1 734	3 585	25 149	5 266
	Communes	DAC1D00039	36 000	90 000	40 000					36 000	90 000	40 000
Totaux			904 603	216 000	47 000	0	-6 415	8 149	-1 734	898 188	224 149	45 266

Crédits supplémentaires

- Fonds d'aide à la numérisation des salles de cinéma

Dans le cadre d'une politique territoriale de soutien à la cinématographie cohérente et dynamique, il est proposé que le Conseil Général de la Haute-Savoie accompagne la numérisation des salles de cinéma.

Afin que le dispositif départemental d'aide à la numérisation des salles de Haute-Savoie soit pertinent et que sa mise en œuvre puisse être simple, il s'inscrit dans la continuité des aides du Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC) et de la Région.

L'aide du Conseil Général pour ce programme d'aide au passage au numérique ne pourra dépasser l'aide apportée par la commune ou la collectivité référente.

Il est proposé de créer au titre du Budget Supplémentaire 2011, une autorisation de programme nouvelle d'un montant de 300 000 € avec des crédits de paiements sur trois exercices budgétaires (CP 2011 : 50 000 € ; CP 2012 : 140 000 € ; CP 2013 : 110 000 €).

Compte tenu de ces objectifs, il est proposé à l'Assemblée de statuer sur le règlement concernant le **fonds d'aide à la numérisation des salles de cinéma** qui figure en annexe de ce rapport.

DIRECTION DES ARCHIVES

Afin de mener à bien deux des cinq missions des Archives départementales, qui relèvent d'une compétence obligatoire, inscrites dans le *Code Général des Collectivités Territoriales* et le *Code du Patrimoine*, les transferts de crédits et les nouveaux crédits suivants sont sollicités au titre du Budget Supplémentaire 2011.

I - FONCTIONNEMENT

Transferts de crédits

Le projet qui aurait dû être développé par l'Université de Savoie (édition de comptes de châtelaineries au Moyen-Âge) étant abandonné en 2011, il est proposé de transférer de la ligne « subvention aux organismes publics » 8 600 € sur la ligne « diverses publicités, publications ». L'objectif est de permettre l'édition d'une brochure autour du centenaire de la translation des reliques de Saint-François de Sales et Sainte-Jeanne de Chantal (1911), qui fera par ailleurs l'objet d'une exposition.

Crédits supplémentaires

Publication des actes du colloque du 400^{ème} anniversaire de la fondation de l'Ordre de la Visitation (1^{er}-3 juin 2010)

Au nom du Conseil Général, le service départemental des archives a co-organisé avec l'association « Culture et dialogue 74 » le colloque international sur l'histoire contemporaine de l'ordre de la Visitation.

Au Budget Primitif 2011, un crédit de 30 000 € a été inscrit en section de fonctionnement. L'estimation du besoin ne tenait pas compte des textes novateurs et originaux de deux conférenciers français qui se sont déclarés entre-temps prêts à les remettre.

Il est sollicité un crédit de 5 000 € (ligne « catalogues, imprimés et publications Archives ») qui abondera les 30 000 € inscrits au BP 2011. Le marché sera passé très prochainement.

II - INVESTISSEMENT

Transferts de crédits

Après examen de l'opportunité économique d'un recrutement temporaire par les soins du Conseil Général par rapport à l'externalisation de la restauration des mappes sardes en vue de leur numérisation pour élaboration d'atlas, et après avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine du 25 février 2011, il est proposé le transfert de l'enveloppe de 75 000 € dédiée à la restauration des mappes sur le budget de la Direction des Ressources Humaines.

Tri-classement-inventaire et mise à disposition du public

Classement et inventaire d'un fonds d'archives privées (XIII^{ème}-XIX^{ème} siècles)

M. DE VIRY est propriétaire d'un fonds d'archives privées exceptionnel qu'il propose de laisser numériser par le Conseil Général de Haute-Savoie pour une mise à disposition des chercheurs. Le fonds intéresse les relations entre la Savoie, puis la Haute-Savoie et GENEVE, du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècle.

C'est une famille de seigneurs tant à VIRY qu'à PERRIERE, OGNY et COHENDIER (près de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY), proches conseillers des ducs de Savoie, ainsi que des rois de PIEMONT-SARDAIGNE, ralliés à BONAPARTE. Le diplomate, puis préfet d'Empire, Joseph DE VIRY (1737-1813) est le seul Savoyard qui figure au Panthéon.

Si les opérations de mise à plat et ponctuellement dépeussierage de ces archives avant numérisation, ainsi que la numérisation elle-même pourront être programmés avec les moyens et équipements du service départemental des archives, il n'en va pas de même pour le classement et l'inventaire normalisés (conformes à la DTD-EAD).

Cette question sera mise en discussion lors de la préparation du BP 2012 : le crédit nécessaire étant estimé à 40 000 €, un financement européen pourrait être recherché, le projet intéressant potentiellement les archives d'État de Genève. Le Conseil Général de la Haute-Savoie serait maître d'ouvrage de ce classement et inventaire du fonds, par le biais d'une prestation extérieure (après consultation) ou par le recrutement temporaire d'un(e) latiniste (latin médiéval), compétent(e) en paléographies médiévale et moderne.

La 10^{ème} Commission Culture et Patrimoine, qui s'est réunie le 27 avril 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées, à l'inscription des crédits supplémentaires et aux modifications des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme.

Par ailleurs, elle propose d'approuver le règlement du fonds d'aide à la numérisation des salles de spectacle et la mise en œuvre de celui-ci à compter du 14 juin 2011.

Elle propose par ailleurs :

- d'autoriser le versement de la subvention de fonctionnement au bénéficiaire figurant dans le tableau ci-dessous ;

Bénéficiaire	Objet	Montant
Association ESPAHS	Participation au fonctionnement	6 000

- d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire au versement de ces crédits ;

- d'autoriser la vente du DVD « la Leçon d'histoire » au prix unitaire de 16 € et de 8 € à partir de 10 DVD achetés ;
- d'approuver le règlement du fonds d'aide à la numérisation des salles de cinéma ;
- d'autoriser l'application de ce règlement à compter du 14 juin 2011.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis conforme aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

Il est donc demandé à l'Assemblée :

- de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées ;
- d'approuver les modifications des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme existantes présentées dans le (s) tableau (x) figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	75 000	0	75 000
En Fonctionnement	16 000	0	16 000
TOTAL	91 000	0	91 000

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	1 398 003	-31 415	1 366 588
En Fonctionnement	5 157 000	32 300	5 189 300
TOTAL	6 555 003	885	6 555 888

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : 1 911 276 €.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Affaires Culturelles	75 000	0	75 000
B - Savoie-Biblio	0	0	0
C - Archives	0	0	0
Total	75 000	0	75 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Affaires Culturelles	12 000	0	12 000
B - Savoie-Biblio	0	0	0
C - Archives	4 000	0	4 000
Total	16 000	0	16 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Affaires Culturelles	1 124 603	43 585	1 168 188
Rente Lacroix	16 000	0	16 000
B - Savoie-Biblio	0	0	0
C - Archives	257 400	-75 000	182 400
Total	1 398 003	-31 415	1 366 588

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Affaires Culturelles	4 980 000	27 300	5 007 300
B - Savoie-Biblio	17 000	0	17 000
C - Archives	160 000	5 000	165 000
Total	5 157 000	32 300	5 189 300

CULTURE ET PATRIMOINE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieure s	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
10	ARC	07020001020	Création d'Atlas	2008	BS	216	ARC1D00007	440 657	303 896	82 400	54 361	0	0	0	440 657	303 896	82 400	54 361	0	0	0
10	ARC	07020001022	Acquisition de mobilier spécifique	2010	BP	2188	ARC1D00009	160 000	160 000	0	0	0	0	0	160 000	160 000	0	0	0	0	0
10	ARC	07020001024	Acquisition de documents d'Archives	2011	BP	216	ARC1D00007	40 000	0	40 000	0	0	0	0	40 000	0	40 000	0	0	0	0
10	ARC	07020001025	Restauration documents d'Archives	2011	BP	2316	ARC1D00010	75 000	0	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	ARC	07020001026	Travaux de numérisation d'Archives	2011	BP	2316 / 1	ARC1D00011	60 000	0	60 000	0	0	0	0	60 000	0	60 000	0	0	0	0
Sous total Archives départementales								775 657	463 896	257 400	54 361	0	0	0	700 657	463 896	182 400	54 361	0	0	0
10	DAC	07030006007	Restauration Monuments Historiques	2006	BP	2042	DAC1D00034	535 439	527 194	8 245	0	0	0	0	535 439	527 194	8 245	0	0	0	0
10	DAC	07030006007	Restauration Monuments Historiques	2006	BP	20414	DAC1D00039	1 984 319	1 772 069	212 250	0	0	0	0	1 984 319	1 772 069	212 250	0	0	0	0
10	DAC	07030002007	Equipements Culturels Structurants Subv.Cnes	2007	BP	20414	DAC1D00038	860 000	660 000	0	0	100 000	100 000	0	860 000	660 000	0	0	100 000	100 000	0
10	DAC	07030006008	Restauration Monuments Historiques	2007	BP	2042	DAC1D00034	31 584	31 584	0	0	0	0	0	31 584	31 584	0	0	0	0	0
10	DAC	07030006008	Restauration Monuments Historiques	2007	BP	20414	DAC1D00039	372 611	333 638	38 973	0	0	0	0	372 611	333 638	38 973	0	0	0	0
10	DAC	07030006009	Restauration Monuments Historiques	2008	BP	2042	DAC1D00034	70 808	24 420	46 388	0	0	0	0	70 808	24 420	46 388	0	0	0	0
10	DAC	07030006009	Restauration Monuments Historiques	2008	BP	20414	DAC1D00039	437 401	376 593	60 808	0	0	0	0	437 401	376 593	60 808	0	0	0	0
10	DAC	07030002009	Equipements Culturels Structurants Subv.Cnes	2009	BP	20414	DAC1D00038	700 000	0	0	300 000	200 000	200 000	0	700 000	0	0	300 000	200 000	200 000	0
10	DAC	07030006010	Restauration Monuments Historiques	2009	BP	2042	DAC1D00034	100 000	0	100 000	0	0	0	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0
10	DAC	07030006010	Restauration Monuments Historiques	2009	BP	20414	DAC1D00039	100 000	0	100 000	0	0	0	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0
10	DAC	09010002004	Subv.aux particuliers pour production numérique	2009	BP	2042	DAC1D00044	120 000	60 000	60 000	0	0	0	0	120 000	60 000	60 000	0	0	0	0
10	DAC	07030006011	Restauration Monuments Historiques	2010	BP	20414	DAC1D00039	440 500	39 561	291 939	109 000	0	0	0	440 500	39 561	291 939	109 000	0	0	0
10	DAC	09010002005	Subv.aux particuliers pour production numérique	2010	BP	2042	DAC1D00044	225 000	80 000	80 000	65 000	0	0	0	225 000	80 000	80 000	65 000	0	0	0
10	DAC	07030006012	Restauration Monuments Historiques	2011	BP	2042	DAC1D00034	34 000	0	10 000	17 000	7 000	0	0	34 000	0	3 585	25 149	5 266	0	0
10	DAC	07030006012	Restauration Monuments Historiques	2011	BP	20414	DAC1D00039	166 000	0	36 000	90 000	40 000	0	0	166 000	0	36 000	90 000	40 000	0	0
10	DAC	09010002006	Subv.aux particuliers pour production numérique	2011	BP	2042	DAC1D00044	225 000	0	80 000	80 000	65 000	0	0	225 000	0	80 000	80 000	65 000	0	0
10	DAC	07030002010	Equipements Culturels Structurants Subv.Cnes	2011	BP	20414	DAC1D00038	227 500	0	0	114 000	113 500	0	0	227 500	0	0	114 000	113 500	0	0
10	DAC	09010002007	Numérisation salles de cinéma asso	2011	BS	2042	DAC1D00051	0	0					0	0	0	60 000	90 000	0	0	0
10	DAC	09010002007	Numérisation salles de cinéma communes	2011	BS	20414	DAC1D00050	0	0					0	0	50 000	80 000	20 000	0	0	0
Sous total Affaires Culturelles								6 630 162	3 905 059	1 124 603	775 000	525 500	300 000	0	6 930 162	3 905 059	1 168 188	923 149	633 766	300 000	0
10ème Commission : Culture et Patrimoine								7 405 819	4 368 955	1 382 003	829 361	525 500	300 000	0	7 630 819	4 368 955	1 350 588	977 510	633 766	300 000	0

FONDS D'AIDE A LA NUMÉRISATION DES SALLES DE CINÉMA REGLEMENT

Cette aide départementale vise à sauvegarder le parc actuel d'écrans et donc l'offre culturelle de proximité sur l'ensemble du territoire, en soutenant financièrement le passage des salles de cinéma à l'équipement numérique.

Elle est donc fondée sur deux critères de base :

- La labellisation « arts et essai »,
- Le maillage territorial.

Le plan de trois ans voté par l'Assemblée départementale sera mis en œuvre sur les exercices 2011, 2012 et 2013.

Il se veut complémentaire des dispositifs mis en place par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et par la Région Rhône-Alpes, tant en matière d'éligibilité que de procédures d'instruction des demandes.

Il ne concerne pas le cinéma itinérant, pour lequel délégation a été donnée à l'Assemblée des Pays de Savoie. Toutefois, le Conseil général de la Haute-Savoie proposera qu'un dispositif parallèle soit mis en œuvre dès 2012, dès lors que le travail engagé par le CNC pour en déterminer les données techniques et financières permettra l'instruction du dossier.

Le règlement de l'aide est le suivant :

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

1. Les salles mono-écran bénéficiant du classement « art et essai » en raison de leur projet culturel (12 salles répertoriées en annexe),
2. Dans certaines conditions, des salles mono-écran ne bénéficiant pas du classement « art et essai » mais dont la survie est jugée importante dans l'aménagement culturel et touristique du territoire.

Ces salles doivent cumuler les caractéristiques suivantes :

- salles existantes (pas de créations) ;
- salles situées sur le territoire haut-savoyard ;
- salles « mono-écran » ;
- salles assurant au moins 5 séances hebdomadaires (ce chiffre est celui fixé par le CNC pour sa propre politique d'aide sélective au numérique) ; toutefois, ce critère pourra être modulé par le biais d'une analyse d'activité annuelle lorsque la notion de saisonnalité ou une situation géographique défavorable pourraient justifier d'une approche plus adaptée.

NATURE ET MODALITES DE L'AIDE

Le fonds d'aide s'applique quel que soit le mode de gestion (public, privé, associatif).

Le demandeur doit être le maître d'ouvrage du projet de numérisation.

Pour 2011, l'aide du Conseil Général pourra être rétroactive pour les prestations effectuées dans l'année.

Dépenses éligibles

Le coût de l'équipement numérique répondant aux normes fixées par le CNC et des travaux d'aménagement nécessaires à son installation (en sont exclus les extensions de garanties du matériel et les frais financiers), dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée, selon estimation du CNC, à 84 000 €

Dépenses éligibles listées en annexe.

Montant de l'aide :

- 1) Salles mono-écran labellisées « art et essai » : 15 % des dépenses éligibles, soit un plafond de 12 600 €.
- 2) Salles « mono-écran » non labellisées « art et essai » : 10% des dépenses éligibles, soit un plafond de 8 400 €

Le plafond des aides des collectivités territoriales étant réglementairement fixé à 30% (décret Sueur), si le statut du bénéficiaire est de nature privée, la participation départementale pourra être réduite dans l'hypothèse de l'obtention d'autres aides publiques au-delà de 20%.

Les conditions :

- 1) L'aide financière du Conseil Général de la Haute-Savoie n'est pas conditionnée à l'obtention des aides du CNC ou de la Région.
- 2) L'intervention du Conseil Général est conditionnée à l'engagement financier de la Commune d'implantation et ne pourra excéder celui-ci. Une délibération du Conseil Municipal sera donc requise préalablement à l'instruction du dossier.
- 3) Pendant une période de 5 ans à compter de la date d'attribution de l'aide, le transfert éventuel de l'équipement numérique subventionné devra requérir l'accord écrit du Conseil Général.

Dépôt de la demande :

Deux possibilités :

- 1) Le maître d'ouvrage du projet de numérisation a déposé une demande à la Région : il fournit simplement une copie de ce dossier, ainsi qu'une lettre de sollicitation de l'aide départementale.
- 2) Le maître d'ouvrage du projet de numérisation n'a pas déposé de demande à la Région : il sollicite auprès de la Direction des Affaires Culturelles un dossier de demande d'aide départementale.

Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Conseil Général de la Haute-Savoie
BP 2444
74041 ANNECY Cedex

Procédure :

Décision en Commission Permanente du Conseil Général.

L'attribution de l'aide départementale donne lieu à une convention avec le bénéficiaire, qu'il s'agisse d'une collectivité publique, d'une association ou d'un exploitant privé.

Contact :

Sophie Bravais, chargée de mission Education artistique et cinéma - Direction des Affaires Culturelles - Tel. : 04.50.45.63.77 - Courriel : sophie.bravais@cg74.fr

Cinémas mono-écran bénéficiant du classement Art et Essai

Ville	Etablissement	Ecran	Label	Autre	Nbr salles	Propriétaire	Gestionnaire
ANNECY	<i>Cinéma MJC Novel</i>	1	<i>Jeune public</i>	ACRIRA	1	<i>Mairie d'Annecy</i>	<i>Association MJC Novel</i>
ANNEMASSE	<i>Ciné Actuel MJC</i>	1	<i>Jeune public Recherche et découverte</i>	ACRIRA	1	<i>Mairie d'Annemasse</i>	<i>MJC Centre</i>
CLUSES	<i>Cinétoiles</i>	1		ACRIRA	1	<i>Mairie de Cluses</i>	<i>Association "cinévallées"</i>
CRAN GEVRIER	<i>La Turbine</i>	1	<i>Jeune public Recherche et découverte</i>	ACRIRA	1	<i>Mairie de Cran</i>	<i>Association FOL (DSP)</i>
MEYTHET	<i>Cinéma le Rabelais</i>	1	<i>Jeune public</i>		1	C2A	<i>SARL Ciné l'Arlequin (DSP)</i>
ROCHE SUR FORON (LA)	<i>Le Parc</i>	1		ACRIRA	1	<i>Mairie de la Roche</i>	<i>Association MJC Le Parc</i>
RUMILLY	<i>Le Concorde</i>	1			1	<i>Mairie de Rumilly</i>	<i>Bernard Lanfranc (DSP)</i>
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	<i>Cinéma Rouge et Noir</i>	1			1	<i>Mairie de Saint Julien</i>	<i>Association "Allons au cinéma"</i>
SEYNOD	<i>Auditorium de Seynod</i>	1	<i>Jeune public</i>	ACRIRA	1	C2A	<i>Association l'Auditorium</i>
SEYSSEL	<i>Le Condate</i>	1			1	<i>Mairie de Seyssel</i>	<i>Bernard Lanfranc (DSP)</i>
THORENS-GLIERES	<i>Le Parnal</i>	1		ACRIRA	1	<i>Mairie de Thorens</i>	<i>Association du cinéma</i>
VILLARD SUR BOEGE	<i>La Trace</i>	1			1		<i>M. Georget</i>

12 écrans

12 salles

Equipements et travaux d'installation nécessaires pris en compte comme dépenses éligibles

→ Matériel de projection

- projecteur numérique
- anamorphoseur et autres systèmes optiques
- serveur
- onduleur
- chaîne sonore

→ Équipement relief (hors lunettes et écran)

→ Travaux connexes (hors gros œuvre)

- extraction d'air
- climatisation de la cabine
- travaux électriques

→ Matériel pour l'établissement

- bibliothèque (serveur central de stockage appelé aussi librairie)
- câblage (Internet et réseau)
- TMS (système d'automatisation des salles)

→ Divers

- extension de garantie
- frais d'installation
- frais financiers

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. RABATEL

OBJET : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE L'EDUCATION - BS 2011

La Commission Education Jeunesse présente, dans le rapport qui suit, les modifications budgétaires nécessaires à la réalisation des différentes actions de la politique départementale.

A - LES ACTIONS EN DIRECTION DES ETABLISSEMENTS DU PREMIER DEGRE

Les modifications proposées concernent des ajustements de crédits de paiement dans les échéanciers, sans modification du montant global voté au BP 2011, tant en ce qui concerne l'Autorisation de Programme (2 000 000 €) que le crédit de paiement (1 800 000 €).

B - LA POLITIQUE EN FAVEUR DES COLLEGES

Ces modifications ne concernent que les programmes d'investissement et fonctionnement des collèges publics, les financements prévus au Budget Primitif pour les actions en faveur des établissements privés ou autres organismes étant suffisants.

1. Investissements dans les collèges publics :

Les crédits de paiement 2011 ont été autorisés à hauteur de **15 580 000 €**; la demande dans le cadre de ce Budget Supplémentaire 2011 se limite au report des crédits de

paiement 2010 non utilisés, pour un montant de **1 448 238 €**, et concerne les autorisations de programme suivantes :

1.1. Constructions neuves : CP 2011 à hauteur de 585 299 € - inscription crédits 2010 non utilisés pour 282 387 €

L'autorisation de programme concerne essentiellement la construction du collège de POISY et les crédits 2011 représentent le solde des marchés et travaux de parachèvement.

Sur cette AP est également prévu le financement de surfaces de préau complémentaires au collège de MARGENCEL, estimé à 150 000 € TTC.

1.2. Restructuration de la Cité scolaire Frison Roche à CHAMONIX-MONT-BLANC, CP 2011 à hauteur de 1 240 629 € - inscription crédits 2010 non utilisés pour 129 732 €

D'un coût prévisionnel de **30 366 700 €**, cette opération est financée à 51,1 % par la Région (15 517 383,70 € TTC) et 48,9 % par le Département (14 849 316,30 € TTC). Après de multiples aléas qui ont induit des dépenses imprévues et un allongement très important des délais de réalisation (68 mois au lieu des 40 prévus), les derniers travaux ont été livrés au premier semestre 2011.

Resteront à traiter les réclamations de fin de chantier ; une est déjà annoncée par l'entreprise de gros-œuvre.

1.3. Les grosses opérations votées en 2008 – CP 2011 à hauteur de 5 584 072 € - inscription crédits 2010 non utilisés pour 564 712 € :

Cette autorisation de programme finance essentiellement les opérations suivantes :

1.3.1- Travaux en cours :

Achèvement en 2011 de l'extension-restructuration du collège **Jean-Jacques Rousseau à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS : 4.8 M€ TTC** ;

Poursuite pour achèvement en 2012 des opérations de :

- **restructuration du collège Le Verney à SALLANCHES**, estimé à **4,5 M€**,
- **extension et réhabilitation partielle du collège Le Mont des Princes à SEYSSEL**, initialement estimée à **4,5 M€ TTC**, mais susceptible d'évolution compte-tenu d'un projet de cuisine centrale pour fournir des repas aux écoles primaire et maternelle de la commune de SEYSSEL. Le surcoût estimé de **0,8 M€** nécessiterait un crédit complémentaire de **0,5 M€** compte-tenu de bons résultats de consultations d'entreprises sur l'opération initiale. L'étude de faisabilité est à poursuivre en concertation avec la commune qui, si l'opération était décidée, participerait à l'investissement.

1.3.2 - Etudes en cours pour des opérations financées dans le cadre de l'AP

- **Réhabilitation du collège Raoul Blanchard à ANNECY** : opération initialement estimée à **4,5 M€ TTC**.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, désignée début 2011, vient de remettre un diagnostic exhaustif, sur les plans technique et fonctionnel, prenant en compte une réhabilitation globale de l'établissement dont le coût annoncé est évidemment largement supérieur à la prévision.

Les études à venir devront permettre de fixer les limites du programme pour arrêter le coût d'objectif prévisionnel.

Les crédits de paiement 2011, initialement réservés à hauteur de **0,5 M€**, peuvent être ramenés à **0,3 M€**.

- **Extension du collège Val des Usses à FRANGY : opération estimée à 5 M€**
La procédure de sélection de maîtrise d'œuvre est en cours ; s'agissant d'un concours, l'équipe lauréate ne sera pas désignée avant l'automne 2011 ; le crédit de **0,3 M€** prévu au BP 2011 peut être ramené à **0,1 M€**.
- **Rénovation du collège Jacques Prévert à GAILLARD : opération estimée à 1,8M€**
La sélection de maîtrise d'œuvre est en cours. Un crédit de **0,1 M€** permettra de réaliser les études d'avant projet d'ici la fin 2011.

1.3.3 - Etudes en cours pour des opérations à financer au budget 2012:

- **Réhabilitation partielle du collège Jean-Jacques Rousseau à THONON-LES-BAINS**
La sélection de maîtrise d'œuvre est également en cours, selon une procédure négociée ; l'équipe lauréate pourrait être désignée en juillet 2011. Le crédit nécessaire pour engager les études en 2011 est de l'ordre de **0,1 M€**.
La tranche ferme du contrat jusqu'en phase APD permettra de définir le contenu de l'opération et l'assemblée aura à arrêter son financement dans le cadre du budget 2012.
- **Reconstruction des locaux de technologie au Collège Jean Lachenal à FAVERGES**
Une étude programme est à réaliser sur 2011 pour la mise à niveau des locaux de technologie. Un crédit provisionnel de **50 000 €** est inscrit.

1.4. Poursuite du programme de maintenance 2010 : CP 2011 à hauteur de 1,5 M€ - inscription des crédits 2010 non utilisés pour 471 407 €

L'autorisation de programme de maintenance 2010, votée à hauteur de **3,5 M€**, est échéancée sur les années 2010 et 2011. Elle est engagée en totalité et le report des crédits non utilisés en 2010 est nécessaire pour **471 407 €**.

1.5 Equipements 2011 : AP et CP 2011 de 1 200 000 € : pas de modification d'AP mais redistribution des crédits en fonction des natures des acquisitions :

Le programme est en priorité affecté aux évolutions pédagogiques informatiques et audiovisuels (ENT), aux équipements liés aux grosses opérations de restructuration (SALLANCHES, SEYSSEL), aux renouvellements de gros équipements de cuisine urgents, aux matériels de sécurité et d'entretien pour les agents, et à d'éventuels besoins de rentrée liés à des croissances significatives d'effectifs.

Son exécution nécessite les réaffectations suivantes :

	INFORMATIQUE	MAT MOBILIER	AUTRES MATERIELS	LOGICIELS
BP 2011	400 000,00	400 000,00	390 000,00	10 000,00
Affecté au 27/04/11	412 138,00	239 720,00	406 730,00	4 066,40
Proposition BS	50 000,00	-130 000,00	80 000,00	0,00
Total par imputation :	450 000,00	270 000,00	470 000,00	10 000,00

TABLEAU RECAPITULATIF

Le tableau qui suit est la traduction chiffrée de l'ensemble des projets décrits précédemment.

INVESTISSEMENT	MONTANT GLOBAL AP	DEPENSES GLOBALES AP FIN 2010	CP au BP 2011	PROPOSITIONS BS 2011	TOTAL CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
AP 2004 - CONSTRUCTIONS NEUVES								
soldes ST PIERRE - MARGENCEL	2 112 689	1 962 689	0	150 000	150 000	0	0	
Construction du collège de POISY	16 598 826	15 881 140	585 299	132 387	717 686	0		
Sous total constructions neuves	18 711 515	17 843 829	585 299	282 387	867 686		0	0
AP 2006- CITE SCOLAIRE FRISON ROCHE CHAMONIX								
Travaux cité scolaire de CHAMONIX	26 000 000	24 629 639	1 240 629	129 732	1 370 361	0	0	
AP 2008 - GROSSES OPERATIONS EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS								
ANNECY LE VIEUX- Barattes	2 366 592	2 363 351	3 241	0	3 241	0	0	
ST JULIEN- Rousseau- extension	4 800 000	3 932 163	587 400	280 431	867 831	6	0	
SALLANCHES- Le Verney- restructuration	4 500 000	1 050 152	2 000 000	336 705	2 336 705	1 113 143	0	
SEYSSEL/Mont des Princes- extension	5 000 000	534 631	2 093 431	347 576	2 441 007	2 024 362	0	
ANNECY/Blanchard : réhabilitation	4 500 000	0	500 000	-200 000	300 000	1 500 000	1 500 000	1 200 000
FRANGY / Val des Usses- extension	5 000 000	0	300 000	-200 000	100 000	1 000 000	2 000 000	1 900 000
GAILLARD Jacques Prévert - rénovation	1 800 000			50 000	50 000	750 000	1 000 000	
Etudes et 1ere tr THONON / Rousseau- -FAVERGES/ateliers technologies -divers	1 133 408	0	100 000	-50 000	50 000	700 000	383 408	0
SOUS TOTAL AP 2008	29 100 000	7 880 297	5 584 072	564 712	6 148 784	7 087 511	4 883 408	3 100 000
1% DECORATION POISY- ST PIERRE	160 000	0	90 000	0	90 000	70 000	0	0
Maintenance collèges 2010	3 500 000	1 528 593	1 500 000	471 407	1 971 407	0	0	0
Equipements 2010	1 736 802	1 736 802	0	0	0	0	0	
Maintenance collèges 2011	4 000 000	0	2 900 000	0	2 900 000	1 100 000		
Equipements 2011	1 200 000	0	1 200 000	0	1 200 000	0		
Subv Communes ou EPCI : travaux près des Collèges	50 000	0	50 000	0	50 000	0		
AP ETUDE 49° COLLEGE	250 000	0	150 000	0	150 000	100 000	0	0
TOTAL GENERAL	84 708 317	53 619 160	13 300 000	1 448 238	14 748 238	8 357 511	4 883 408	3 100 000

2. Fonctionnement des collèges publics :

Deux modifications sont proposées correspondant à une demande de crédits supplémentaires de 35 000 € :

2.1 - Location de bâtiments préfabriqués : 35 000 €

Une somme de 58 000 € a été prévue au Budget Primitif pour les classes installées dans les collèges d'ALBY-SUR-CHERAN, BONS-EN-CHABLAIS et SILLINGY. Il est proposé de l'abonder de 35 000 € pour installer 4 classes au collège de CRANVES-SALES suite à l'augmentation très forte d'effectif (**748 élèves prévus pour une capacité de 650**).

2.2. - Acquisition de vêtements de travail : 50 000 €

Les vêtements de travail pour les agents des collèges sont actuellement fournis par les établissements ; pour assurer une égalité de traitement de l'ensemble des agents et répondre aux obligations de sécurité dans ce domaine, il est prévu de passer, pour la rentrée de septembre 2011, un marché pour doter directement les agents des tenues nécessaires.

Il est proposé de financer cette dépense en prélevant une somme provisionnelle de 50 000 € sur la ligne « fonctionnement des collèges publics ».

Au global, c'est donc un crédit 1 483 238 € qui est sollicité dans le cadre du Budget Supplémentaire 2011

5. LES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2011(SYNTHESE)

5.1. INVESTISSEMENTS

Actions	BP 2011	BS 2011	Total crédits 2011
COLLEGES PUBLICS			
Construction collèges AP 2004	585 299	282 387	867 686
Etudes nouveaux collèges AP 2011	150 000	0	150 000
Décorations constructions publiques	90 000	0	90 000
Extensions restructurations AP 2008	5 584 072	564 712	6 148 784
Maintenance 2010	1 500 000	471 407	1 971 407
Maintenance 2011	2 900 000	0	2 900 000
Equipements	1 200 000	0	1 200 000
Travaux Cité Scolaire CHAMONIX-MONT-BLANC	1 240 629	129 732	1 370 361
Participations à collectivités tiers	50 000	0	50 000
Sous total	13 300 000	1 448 238	14 748 238
COLLEGES PRIVES			
Loi	1 900 000	0	1 900 000
Informatique	200 000	0	200 000
Sous total	2 100 000	0	2 100 000
TOTAL SECOND DEGRE	15 400 000	1 448 238	16 848 238
Investissement MFR-FDEAP 2011	180 000	0	180 000
TOTAL INVESTISSEMENT DEFU	15 580 000	1 448 2380	17 028 238
Premier degré	1 800 000	0	1 800 000
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	17 380 000	1 448 238	18 828 238

5.2. - FONCTIONNEMENT

Actions	BP 2011	BS 2011	Total crédits 2011
COLLEGES PUBLICS			
Dépenses d'entretien et de réparation	180 00	0	180 000
Dépenses suite à sinistres	150 000	0	150 000
Dépenses de location de préfabriqués	58 000	35 000	93 000
Participation au fonctionnement	6 100 000	- 50 000	6 050 000
Participation au fonctionnement des installations sportives	1 015 000	0	1 015 000
Conventions de restauration	380 000	0	380 000
Acquisition de vêtements de travail	0	50 000	50 000
Sous total	7 883 000	35 000	7 918 000
COLLEGES PRIVES			
Participation au fonctionnement	2 179 018	0	2 179 018
Participation au fonctionnement des installations sportives	155 000	0	155 000
Participation aux dépenses de personnels non enseignants	2 150 000	0	2 150 000
Sous total	4 484 018	0	4 484 018
Actions éducatives publics + privés	200 000	0	200 000
Savoir nager publics + privés	120 000	0	120 000
INTERREG	95 500	0	95 500
Sous total	415 500	0	415 500
AUTRES ORGANISMES			
CDDP	45 000	0	45 000
Fonctionnement MFR	119 382	0	119 382
Fonctionnement lycées FDEAP	67 671	0	67 671
Fonctionnement lycées publics 3 ^{ème} DP6	27 238	0	27 238
Fonctionnement lycées privés 3 ^{ème} DP6	53 626	0	53 626
UDOGEC	175 000	0	175 000
FDEAP	42 000	0	42 000
FD MFR	71 000	0	71 000
DDEN	1 000	0	1 000
CIO	9 565	0	2 833
Sous total	611 482	0	611 482
TOTAL	13 394 000	35 000	13 429 000

La 11^{ème} Commission Education, Jeunesse, réunie le 27 avril 2011, a émis un avis favorable aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné son accord à l'ensemble de ces propositions.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées et d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	4 279 220	0	4 279 220
En Fonctionnement	1 850 000	0	1 850 000
TOTAL	6 129 220	0	6 129 220

DEPENSES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	17 380 000	1 448 237	18 828 237
En Fonctionnement	13 394 000	35 000	13 429 000
TOTAL	30 774 000	1 483 237	32 257 237

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiement du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : **18 322 396 €**.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - Premier Degré	0	0	0
B - Second Degré	4 279 220	0	4 279 220
Total	4 279 220	0	4 279 220

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
C - Premier Degré	0	0	0
D - Second Degré	1 850 000	0	1 850 000
Total	1 850 000	0	1 850 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
E - Premier Degré	1 800 000	0	1 800 000
F - Second Degré	15 580 000	1 448 237	17 028 237
Total	17 380 000	1 448 237	18 828 237

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
G - Premier Degré	0	0	0
H - Second Degré	13 394 000	35 000	13 429 000
Total	13 394 000	35 000	13 429 000

EDUCATION, JEUNESSE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millesime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieures	CP					TOTAL AP au BS 2011	Exercices antérieures	CP				
										2011	2012	2013	2014	2015 et suivants			2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
11	CLO	01040005004	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2006	BP	20414	CLO1D00010	3 050 000	2 869 450	180 550	0	0	0	0	3 050 000	2 869 450	180 550	0	0	0	0
11	CLO	01040005005	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2007	BP	20414	CLO1D00010	3 050 000	2 917 500	0	132 500	0	0	0	3 050 000	2 917 500	0	132 500	0	0	0
11	CLO	01040005006	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2008	BP	20414	CLO1D00010	2 988 000	2 895 500	0	92 500	0	0	0	2 988 000	2 840 500	0	147 500	0	0	0
11	CLO	01040005007	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2009	BP	20414	CLO1D00010	2 700 000	2 700 000	0	0	0	0	0	2 700 000	2 616 670	83 330	0	0	0	0
11	CLO	01040005008	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2010	BP	20414	CLO1D00010	2 216 000	980 710	1 235 290	0	0	0	0	2 216 000	978 200	987 800	250 000	0	0	0
11	CLO	01040005009	Constructions scolaires 1er degré Aides aux Cnes	2011	BP	20414	CLO1D00010	2 000 000	0	384 160	1 615 840	0	0	0	2 000 000	0	548 320	1 200 000	251 680	0	0
Sous total Collectivités								16 004 000	12 363 160	1 800 000	1 840 840	0	0	0	16 004 000	12 222 320	1 800 000	1 730 000	251 680	0	0
11	EFI	05021001008	Construction nouveaux collèges	2004		2031	EF11D00014	314 389	314 389	0	0	0	0	0	314 389	314 389	0	0	0	0	0
11	EFI	05021001008	Construction nouveaux collèges	2004	BP	231312	EF11D00023	18 397 126	17 811 827	585 299	0	0	0	0	18 397 126	17 529 441	867 685	0	0	0	0
11	EFI	05050001001	Restructuration Cité scolaire de Chamonix	2006	BP	231312	EF11D00040	15 537 402	15 537 402	0	0	0	0	0	15 537 402	15 537 402	0	0	0	0	0
11	EFI	05050001001	Restructuration Cité scolaire de Chamonix	2006	BS	455101	EF11D00044	10 462 598	9 221 969	1 240 629	0	0	0	0	10 462 598	9 092 237	1 370 361	0	0	0	0
11	EFI	05021001017	Nouvelles opérations extension, restructuration	2008	BP	231312	EF11D00023	29 100 000	8 445 212	5 584 072	6 323 686	4 500 000	4 247 030	0	29 100 000	7 880 500	6 148 784	6 323 686	4 500 000	4 247 030	0
11	EFI	05021001018	1% décoration collèges publics	2008	BP	216	EF11D00041	160 000	0	90 000	70 000	0	0	0	160 000	0	90 000	70 000	0	0	0
11	EFI	05021001025	Maintenance dans les collèges publics 2010	2010	BP	231312	EF11D00023	3 500 000	2 000 000	1 500 000	0	0	0	0	3 500 000	1 528 593	1 971 407	0	0	0	0
11	EFF	05022001009	Subv.pour l'équipt. Informatique Collèges privés 2011	2011	BP	2042	EFF1D00017	200 000	0	200 000	0	0	0	0	200 000	0	200 000	0	0	0	0
11	EFF	05022002009	Aides à l'Invest. Collèges Privés / loi Falloux-2011	2011	BP	2042	EFF1D00015	1 900 000	0	1 900 000	0	0	0	0	1 900 000	0	1 900 000	0	0	0	0
11	EFF	05030001009	Subvention d'inv. MFR et FDEAP 2011	2011	BP	2042	EFF1D00019	180 000	0	180 000	0	0	0	0	180 000	0	180 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001028	Maintenance dans les collèges publics 2011	2011	BP	231312	EF11D00023	4 000 000	0	2 900 000	1 100 000	0	0	0	4 000 000	0	2 900 000	1 100 000	0	0	0
11	EFI	05021001029	Equipement collèges publics 2011 - logiciels	2011	BP	205	EF11D00029	10 000	0	10 000	0	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001029	Equipement collèges publics 2011 - Informatique	2011	BP	21831	EF11D00028	400 000	0	400 000	0	0	0	0	450 000	0	450 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001029	Equipement collèges publics 2011 - Mobilier	2011	BP	21841	EF11D00030	400 000	0	400 000	0	0	0	0	270 000	0	270 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001029	Equipement collèges publics 2011 - Autres équipements	2011	BP	2188	EF11D00038	390 000	0	390 000	0	0	0	0	470 000	0	470 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001030	Particip.aux travaux et équipts.réalisés par les collectivités locales	2011	BP	20414	EF11D00025	50 000	0	50 000	0	0	0	0	50 000	0	50 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001031	Construction 49° collège	2011	BP	2031	EF11D00014	10 000	0	10 000	0	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	0
11	EFI	05021001031	Construction 49° collège	2011	BP	231312	EF11D00023	240 000	0	140 000	100 000	0	0	0	240 000	0	140 000	100 000	0	0	0
Sous total Education Formation								85 251 515	53 330 799	15 580 000	7 593 686	4 500 000	4 247 030	0	85 251 515	51 882 562	17 028 237	7 593 686	4 500 000	4 247 030	0
11ème Commission : Education, Jeunesse								101 255 515	65 693 959	17 380 000	9 434 526	4 500 000	4 247 030	0	101 255 515	64 104 882	18 828 237	9 323 686	4 751 680	4 247 030	0

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : LES MOYENS LOGISTIQUES ET FINANCIERS DE L'INSTITUTION : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

La Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale examine toute affaire de nature à engager les finances départementales (dépenses/recettes) ; elle veille à coordonner les moyens transversaux indispensables à l'exécution des missions de service public confiées au Conseil Général de la Haute-Savoie.

Afin d'optimiser l'affectation des moyens financiers, il est proposé au titre du Budget Supplémentaire de redéployer les crédits afférant à la **Direction de l'Informatique et des Télécommunications**, au **Service Logistique**, au **Service du Contentieux et du Conseil Juridique**, au **Service de l'Assemblée**.

Il convient de noter qu'aucune inscription budgétaire complémentaire au Budget Primitif n'a été demandée par les services suivants : **Mission Protocole Relations Extérieures/Cabinet**, **Service Communication**, **Direction de la Commande Publique**, **Direction Générale Adjointe Ressources/Bureau du Courrier**.

Ainsi au titre du **Budget Supplémentaire 2011** :

La **Direction de l'Informatique et des Télécommunications** propose de restituer 208 300 euros de crédits prévus en fonctionnement et réajuste ces lignes d'imputation par divers transferts.

Cette Direction transfère également les crédits d'investissement 2010 des différentes AP « logiciel » et « matériel informatique » non utilisés, sur les échéanciers 2012, 2013 et 2014 afin de répondre au glissement des opérations de vérifications des marchés en cours et à la continuité des besoins des services pour le 1^{er} trimestre 2012.

Le Service Logistique demande l'inscription d'un crédit de fonctionnement supplémentaire de 90 000 € pour faire face à l'augmentation des tarifs de carburant et de péages autoroutiers. Il est également demandé l'inscription d'un crédit de 40 000 € sur le budget du Parc de l'Équipement pour pouvoir procéder au renouvellement de 4 véhicules de type CLIO.

Le Service du Contentieux et du Conseil Juridique sollicite en fonctionnement, les sommes de :

- 60 000 euros au titre du paiement d'une condamnation du Département dans le cadre du contentieux du Paravalanche de Flaine,
- 40 000 euros pour le paiement des frais d'actes et de contentieux,

soit un total de 100 000 euros.

Le Service de l'Assemblée, lors du vote du Budget Primitif 2011, avait prévu une somme de 115 000 € pour le versement des cotisations annuelles du Département à diverses associations et organismes regroupant des élus tant sur le plan national que local, étant précisé que le montant définitif de certaines de ces cotisations n'était pas connu à cette date.

Depuis, le versement de toutes les cotisations est intervenu et le montant de certaines d'entre elles a subi une relative augmentation, celui-ci étant fréquemment indexé sur la population légale du Département qui s'établit désormais à 716 277 habitants à compter du 1^{er} janvier 2011.

Afin de régulariser la situation de cette ligne, il est proposé d'inscrire un crédit complémentaire de 2 000 € au titre du programme « Cotisation Associations Elus ».

Enfin, la Direction des Finances, prévoit les ajustements suivants par rapport au Budget Primitif :

1. En recettes :

1.1. Les recettes de fonctionnement :

Les recettes ont été ajustées en fonction des notifications reçues :

- Tout d'abord, la Dotation Globale de Fonctionnement est augmentée de 1,273 M€ portant son montant 93,568 M€.
- Les compensations d'exonérations de la fiscalité locale sont quant à elles révisées de 403 359 euros soit un montant total de 5,499 M€.
- Le produit du foncier bâti est réévalué de 800 000 euros et tient compte de l'augmentation du taux de foncier bâti décidée lors du conseil général du 22 avril et de l'augmentation des bases notifiées qui progressent de 4,4 % entre 2010 et 2011 au lieu de 3,5 % prévu lors de l'élaboration du Budget Primitif.

Concernant les compensations de la réforme de la taxe professionnelle, les notifications reçues nécessitent d'ajuster les prévisions du budget primitif construites sur la base des simulations mises en ligne par le Ministère de l'Économie en septembre dernier.

- Ainsi, la part de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) perçue par le Département baisse de 11,3 M€.
- L'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) est de 48 041 euros en moins.
- Le solde de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) enregistre également une baisse de 1,730 M€.
- La réforme fiscale devant aboutir à un équilibre budgétaire, les dotations de compensations versées par l'État augmentent de 12,281 M€.
- Pour autant, globalement les prévisions par rapport au Budget Primitif baissent de 838 962 euros. En effet, l'État a estimé les droits de mutations qu'il a perçus en 2010 à 9 M€ alors qu'ils ont été repris au BP à hauteur de 7,2 M€, soit un écart de 1,8 M€.

Parallèlement, le niveau des recettes fiscales 2010 à nous compenser a été réévalué de 0,9 M€ lié à la connaissance en fin d'année des bases définitives. La différence (- 1,8 + 0,9) est donc égale à - 0,8 M€.

Toutefois, il convient de préciser que ces notifications bien qu'officielles ne sont pas encore définitives. Les montants définitifs seront connus en fin d'année notamment quand les entreprises auront versé leur régularisation de CVAE 2010 en mai.

La participation du Canton de Genève progresse de 793 367 euros répartis entre + 3,253 M€ sur la part principale et - 2,460 M€ sur la part finançant des opérations spécifiques.

Enfin, 122,2 M€ de droits de mutation (DMTO) avaient été prévus au Budget Primitif. Compte tenu de la reprise constatée depuis le début de l'année, il est proposé de porter cette prévision à 137 M€, laquelle intègre la part anciennement perçue par l'Etat et transférée aux départements pour compenser la réforme fiscale.

Les droits perçus en 2011 feront l'objet d'un reversement en 2012 au titre de la péréquation, d'où l'inscription d'une provision décrite dans le paragraphe des dépenses.

1.2. Les recettes d'investissement :

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) perçu en fonction des dépenses d'investissement réalisées en 2010 avait été estimé lors de l'élaboration du budget primitif à 15,320 M€. Il s'avère que ce montant avait été surestimé et il doit être révisé à la baisse pour 3,3 M€.

Les produits de cession ont été majorés de 1,2 M€ : il s'agit de la vente du Manoir de Bellegarde à la commune de THONON-LES-BAINS, initialement prévue et budgétée en 2010, qui a été réalisée début 2011. Cette somme devait être versée au Département sur 3 exercices : 2010, 2011 et 2012 à hauteur de 400 000 euros par an. 800 000 euros seront donc perçus dès 2011. Une créance 400 000 euros est donc constatée en dépenses, elle sera soldée en 2012. En recette, il convient donc d'annuler l'écriture initiale prévue au Budget Primitif (- 400 000 euros de remboursement de créance) qui correspondait à une vente de ce manoir en 2010.

50 000 euros ont été ajoutés au titre du versement pour dépassement de plafond légal de densité.

Enfin la prévision d'emprunt pour l'exercice 2011 est diminuée de 3,502 M€

1.3. Reprise du résultat de l'exercice 2010

Le résultat de clôture de l'exercice 2010 s'élève à 25,678 M€ et se décompose en :

- Un excédent de la section de fonctionnement de : 91,057 M€,
- et un besoin de financement de la section d'investissement de : 65,379 M€.

Après affectation des 65,379 M€ nécessaires à la couverture du besoin de financement en investissement pour le même montant, le report en fonctionnement s'élève à 25,678 M€.

Une partie de ce report permettra de couvrir le reversement dès 2011 des sommes dues au titre de la péréquation des DMTO 2010).

2. En dépenses :

100 000 euros ont été ajoutés aux dépenses de fonctionnement hors dette correspondant à une majoration des admissions en non valeur et les dépenses imprévues ont été augmentées de 225 000 euros.

La loi de finances pour 2011 instaure une péréquation sur les DMTO. En 2011, le Département de la Haute-Savoie reversera à ce fonds 12,830 M€ au titre des droits perçus en 2010. Compte tenu de la prévision de cette recette en 2011 réajustée à 137 M€, le reversement en 2012 devrait être de 10 %, soit 13,7 M€ qu'il convient de provisionner dès cette année par mesure de prudence face à cette recette qui est très volatile. Notons que le reversement au titre de 2010

sera couvert par la reprise de l'excédent du Compte Administratif 2010, alimenté par la reprise soutenue des DMTO en fin d'année 2010.

La subvention d'équilibre au budget annexe de l'aérodrome est augmentée de 60 000 euros pour financer des travaux du bâtiment 1 de l'aérogare.

Les 400 000 euros de dépenses d'investissement concernent la constatation de la créance du Département envers la commune de THONON-LES-BAINS qui sera remboursée en 2012 (cf. paragraphe des recettes).

L'autorisation de programme de 2009 pour les prêts à la construction est réduite de 84 000 euros dont 62 400 euros de crédits de paiement en 2011.

Enfin, l'annuité de la dette a été ajustée de - 400 000 euros en frais financiers et + 400 000 euros en remboursement en capital. Par ailleurs, des doubles écritures en dépenses et en recettes ont été créées pour permettre l'utilisation d'emprunts en ouvertures de crédits long terme renouvelables à hauteur de 73,3 M€.

Par ailleurs, certaines inscriptions budgétaires ont été révisées suivant le nouveau plan de compte applicable aux départements depuis le 1^{er} janvier 2011.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale a émis un avis favorable, lors des séances des 2 et 16 mai 2011, aux propositions présentées ainsi qu'à l'inscription des crédits et des autorisations de programme.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées, d'approuver les modifications des autorisations de programmes existantes présentées dans le(s) tableau(x) figurant en annexe ainsi que les affectations ou les modifications d'affectation sur des opérations du même libellé que celui de l'AP et le même échéancier.

RECETTES	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
En Investissement	195 688 314	132 764 549,33	328 452 863,33
En Fonctionnement	569 205 000	43 468 480,10	612 673 480,10
TOTAL	764 893 314	176 233 029,43	941 126 343,43

	BP 2011	BS 2011 + virement	BP + BS 2011
En Investissement	143 032 800	139 454 600,43	282 487 400,43
En Fonctionnement	141 008 860	26 563 700,00	167 572 560,00
TOTAL	284 041 660	166 018 300,43	450 059 960,43

Au vu des AP votées, l'engagement financier en crédits de paiements du Département pour les années 2012 et suivantes s'élève à : 2 404 900 €.

Les crédits sont répartis entre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
LES MOYENS FINANCIERS	195 688 314	132 764 549,33	328 452 863,33
Total	195 688 314	132 764 549,33	328 452 863,33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - LES MOYENS LOGISTIQUES	1 328 000		1 328 000,00
B - LES MOYENS HUMAINS	2 222 000	560 000,00	2 782 000,00
C - LES MOYENS FINANCIERS	565 655 000	42 908 480,10	608 563 480,10
Total	569 205 000	43 468 480,10	612 673 480,10

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2011	BS 2011	BP + BS 2011
A - LES MOYENS LOGISTIQUES	3 192 000		3 192 000
B - LES MOYENS HUMAINS			
C - LES MOYENS FINANCIERS	139 840 800	139 454 600,43	279 295 400,43
Total	143 032 800	139 454 600,43	282 487 400,43

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BS 2011 + virement	BP + BS 2011
A - LES MOYENS LOGISTIQUES	10 798 360	-51 300	10 747 060
B - LES MOYENS HUMAINS	102 500 000	100 000	102 600 000
C - LES MOYENS FINANCIERS	19 110 500	26 515 000	45 625 500
D - APS	8 600 000		8 600 000
Total	141 008 860	26 563 700	167 572 560

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Les AP / CP après le BP 2011

Les AP / CP après le BS 2011

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	Budget	Nature	Clé imput	TOTAL AP au BP 2011	Exercices antérieure s	CP					2015 et suivants	CP					
										2011	2012	2013	2014	TOTAL AP au BS 2011		Exercices antérieures	2011	2012	2013	2014	2015 et suivants
3	CDP	14010002008	Insertion avis pour marchés publics	2010	BP	2033	CDP1D00002	350 000	330 000	20 000	0	0	0	0	350 000	330 000	20 000	0	0	0	0
3	CDP	14010002008	Insertion avis pour marchés publics	2010	BP	2031	CDP1D00003	10 000	8 000	2 000	0	0	0	0	10 000	8 000	2 000	0	0	0	0
3	CDP	14010002009	Insertion avis pour marchés publics	2011	BP	2033	CDP1D00002	255 000	0	222 000	33 000	0	0	0	255 000	0	222 000	33 000	0	0	0
3	CDP	14010002009	Insertion avis pour marchés publics	2011	BP	2031	CDP1D00003	10 000	0	8 000	2 000	0	0	0	10 000	0	8 000	2 000	0	0	0
Sous total Commande Publique								625 000	338 000	252 000	35 000	0	0	0	625 000	338 000	252 000	35 000	0	0	0
3	COM	14030001009	Acquisition de matériel communication	2011	BP	2188	COM1D00002	15 000	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	15 000	0	0	0	0
Sous total Communication								15 000	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	15 000	0	0	0	0
3	FIN	02030001010	Prêts au Personnel à la Construction 2010	2010	BP	2743	FIN1D00134	411 600	319 200	92 400	0	0	0	0	327 600	302 400	25 200	0	0	0	0
3	FIN	14060001007	Participation capital FUNIFLAINE	2010	DM2	261	FIN1D00104	12 000	4 800	7 200	0	0	0	0	12 000	0	12 000	0	0	0	0
3	FIN	02030001011	Prêts au Personnel à la Construction 2011	2011	BP	2743	FIN1D00134	411 600	0	319 200	92 400	0	0	0	411 600	0	319 200	92 400	0	0	0
Sous total Finances								835 200	324 000	418 800	92 400	0	0	0	751 200	302 400	356 400	92 400	0	0	0
3	ITI	14010001005	Informatisation et équipements	2005	BP	205	ITI1D00023	1 083 000	1 076 000	7 000	0	0	0	0	1 074 500	1 067 500	7 000	0	0	0	0
3	ITI	14010001005	Informatisation et équipements	2005	BP	2181	ITI1D00012	95 000	95 000	0	0	0	0	0	95 000	95 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001005	Informatisation et équipements	2005	BP	21351	ITI1D00011	155 000	155 000	0	0	0	0	0	155 000	155 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001005	Informatisation et équipements	2005	BP	21838	ITI1D00020	1 081 000	1 081 000	0	0	0	0	0	1 081 000	1 081 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001007	Informatisation et équipements	2006	BP	205	ITI1D00023	1 458 000	1 410 600	47 400	0	0	0	0	1 453 300	1 336 800	42 700	73 800	0	0	0
3	ITI	14010001007	Informatisation et équipements	2006	BP	21838	ITI1D00020	1 077 800	1 077 800	0	0	0	0	0	1 077 800	1 077 800	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001008	Informatisation et équipements	2007	BP	205	ITI1D00023	577 300	567 300	10 000	0	0	0	0	549 300	539 300	10 000	0	0	0	0
3	ITI	14010001008	Informatisation et équipements	2007	BP	2181	ITI1D00012	25 000	25 000	0	0	0	0	0	25 000	25 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001008	Informatisation et équipements	2007	BP	21351	ITI1D00011	115 000	115 000	0	0	0	0	0	115 000	115 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001008	Informatisation et équipements	2007	BP	21838	ITI1D00020	1 383 900	1 383 900	0	0	0	0	0	1 368 500	1 368 500	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001010	Informatisation et équipements	2008	BP	205	ITI1D00023	1 706 400	1 326 300	199 000	159 900	21 200	0	0	1 644 710	1 201 900	137 310	209 900	71 200	24 400	0
3	ITI	14010001010	Informatisation et équipements	2008	BP	2181	ITI1D00012	25 000	25 000	0	0	0	0	0	25 000	25 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001010	Informatisation et équipements	2008	BP	21351	ITI1D00011	115 000	115 000	0	0	0	0	0	115 000	115 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001010	Informatisation et équipements	2008	BP	21838	ITI1D00020	884 200	884 200	0	0	0	0	0	884 200	884 200	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001012	Informatisation et équipements	2009	BP	205	ITI1D00023	103 600	76 600	10 400	8 600	8 000	0	0	97 000	72 000	8 400	8 600	8 000	0	0
3	ITI	14010001012	Informatisation et équipements	2009	BP	2181	ITI1D00012	20 000	20 000	0	0	0	0	0	20 000	20 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001012	Informatisation et équipements	2009	BP	21351	ITI1D00011	50 000	50 000	0	0	0	0	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001012	Informatisation et équipements	2009	BP	21838	ITI1D00020	1 056 660	756 660	150 000	150 000	0	0	0	1 025 260	725 260	150 000	150 000	0	0	0
3	ITI	14010001012	Informatisation et équipements	2009		21838	ITI1D00025	30 000	30 000	0	0	0	0	0	30 000	30 000	0	0	0	0	0
3	ITI	14010001014	Informatisation et équipements	2010	BP	205	ITI1D00023	2 260 000	603 300	797 000	527 700	318 000	14 000	0	2 268 324	349 900	717 424	667 700	505 900	27 400	0
3	ITI	14010001014	Informatisation et équipements	2010	BP	2181	ITI1D00012	30 000	30 000	0	0	0	0	0	30 000	6 900	0	23 100	0	0	0
3	ITI	14010001014	Informatisation et équipements	2010	BP	21351	ITI1D00011	400 000	280 000	100 000	20 000	0	0	0	400 000	226 900	100 000	73 100	0	0	0
3	ITI	14010001014	Informatisation et équipements	2010	BP	21838	ITI1D00020	856 700	740 900	115 800	0	0	0	0	422 300	306 500	115 800	0	0	0	0
3	ITA	12063003009	Acquisition pour le Téléalarme	2011	BP	2188	ITA1D00004	320 000	0	320 000	0	0	0	0	320 000	0	320 000	0	0	0	0
3	ITA	12063003009	Acquisition pour le Téléalarme	2011	BP	2188	ITA1D00008	30 000	0	30 000	0	0	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	0
3	ITI	14010001015	Informatisation et équipements	2011	BP	205	ITI1D00023	157 500	0	157 500	0	0	0	0	185 966	0	185 966	0	0	0	0
3	ITI	14010001015	Informatisation et équipements	2011	BP	2181	ITI1D00012	6 900	0	6 900	0	0	0	0	6 900	0	6 900	0	0	0	0
3	ITI	14010001015	Informatisation et équipements	2011	BP	21351	ITI1D00011	44 000	0	44 000	0	0	0	0	153 300	0	153 300	0	0	0	0
3	ITI	14010001015	Informatisation et équipements	2011	BP	21838	ITI1D00020	755 000	0	755 000	0	0	0	0	1 199 600	0	765 200	434 400	0	0	0
Sous total Informatique et télécommunications								15 901 960	11 924 560	2 750 000	866 200	347 200	14 000	0	15 901 960	10 874 460	2 750 000	1 640 600	585 100	51 800	0
3	LOG	13070004010	Acquisition de véhicules - 2011	2011	BP	2182	LOG1D00002	175 000	0	175 000	0	0	0	0	175 000	0	175 000	0	0	0	0
Sous total Logistique								175 000	0	175 000	0	0	0	0	175 000	0	175 000	0	0	0	0
3ème Commission : Finances, Ressources Humaines et Administration Générale								17 552 160	12 586 560	3 610 800	993 600	347 200	14 000	0	17 468 160	11 514 860	3 548 400	1 768 000	585 100	51 800	0

PROJET CG n° 13761

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

A/ BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 199 382 654,53 euros dont 181 442 892,43 euros de dépenses et recettes réelles.

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	REELLES ET MIXTES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	154 664 131,43	245 000,00	137 214 369,33	17 694 762,10
SECTION DE FONCTIONNEMENT	26 778 761,00	17 694 762,10	44 228 523,10	245 000,00
BUDGET TOTAL	181 442 892,43	17 939 762,10	181 442 892,43	17 939 762,10

Plusieurs opérations s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- 73 338 000 euros ont été inscrits en dépenses et en recettes pour permettre la transformation d'emprunts existants en emprunts revolving, dans l'objectif de gérer au plus près les besoins de trésorerie du Département.
- La reprise des résultats du compte administratif 2010 se traduit par l'inscription en dépenses du besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 65 379 000,43 euros. Une partie du résultat de la section de fonctionnement 2010 est donc affectée à la couverture de ce besoin de financement et se traduit par l'inscription d'une recette d'investissement pour le même montant.

Au final, ce sont donc 42 725 892 euros de dépenses et de recettes nouvelles qui ont été inscrites dans le budget supplémentaire 2011.

1- Les dépenses nouvelles inscrites au Budget Supplémentaire :

Les 42 725 892 euros de dépenses nouvelles se répartissent en 26 778 761 euros de dépenses de fonctionnement et 15 947 131 euros de dépenses d'investissement. Les autorisations de programme (AP), sont quant à elles, augmentées de 15 597 165 euros dont 8 385 651 euros de crédits de paiement (CP) supplémentaires au titre des années 2012 et suivantes.

La mise en place de la péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) en 2011 se traduit par l'inscription, en fonctionnement, d'une somme de 26 530 000 euros correspondant au reversement en 2011 de 12 830 000 euros au titre des DMTO perçus en 2010 et à une provision de 13 700 000 euros au titre des DMTO prévus en 2011 et qui devront être reversés en 2012.

Hors péréquation, les dépenses nouvelles s'élèvent donc, en crédit de paiement, à 16 195 892 euros et se répartissent, par politique, de la manière suivante :

• <u>Aménagement du territoire :</u>	<u>2,959 M€</u>
- Fonctionnement	0,206 M€
- Investissement	AP : 0,750 M€ CP : 2,753 M€

En fonctionnement, il s'agit, pour partie, d'un crédit supplémentaire pour les projets des affaires européennes.

En investissement, l'autorisation de programme pour l'aménagement du site du Pont de la Caille a été abondée de 0,750 M€ avec un premier crédit de paiement de 0,053 M€ en 2011. 2,7 M€ de crédits de paiement supplémentaires sont inscrits en 2011, en anticipation des années ultérieures, pour les Programmes d'Aménagement Concerté du Territoire, sans augmentation d'AP.

• <u>Transports et déplacements :</u>	<u>-0,391 M€</u>
- Fonctionnement	0,573 M€
- Investissement	AP : 0,133 M€ CP : -0,964 M€

En fonctionnement, des crédits supplémentaires ont été inscrits pour faire face notamment à la hausse des abonnements autoroutiers et pour le versement de 0,200 M€ au Groupement Local de Coopération Transfrontalière.

En investissement, 0,225 M€ d'AP ont été ajoutés pour les pôles d'échange multimodaux. D'autres ajustements ont été effectués et une modification de l'échéancier de crédits de paiement pour la subvention à Réseau Ferré de France au titre de la construction du CEVA a été opérée.

• <u>Finances, Ressources Humaines et Administration générale</u>	<u>0,782 M€</u>
- Fonctionnement	0,044 M€
- Investissement	AP : -0,084 M€ CP : -0,062 M€
- Investissement hors AP	0,800 M€

En fonctionnement, divers ajustements ont été effectués avec notamment une diminution de 0,400 M€ des frais financiers (mais avec un transfert des crédits pour le remboursement en capital) et une majoration de 0,225 M€ des dépenses imprévues. Le budget des ressources humaines a été rehaussé de 0,075 M€, le budget des affaires juridiques de 0,100 M€ pour couvrir notamment les pénalités du contentieux du Paravalanche de Flaine. 0,100 M€ ont été inscrits dans le budget des finances pour les admissions en non valeur. L'informatique a réduit son budget de 0,208 M€. Compte tenu de l'augmentation du prix des carburants et des péages, 0,090 M€ ont été ajoutés au budget de la logistique. Enfin, la subvention d'équilibre versée au budget annexe de l'aérodrome a été majorée de 0,060 M€.

En investissement, l'AP 2010 des prêts à la construction a été ajustée et les crédits de paiement non engagés supprimés.

Les 0,800 M€ de dépenses d'investissement hors AP concernent la constatation d'une créance de 0,400 M€ de la commune de Thonon-les-Bains dans le cadre de la cession du Manoir de Bellegarde et une majoration du remboursement en capital des emprunts de 0,400 M€.

• Logement	-0,008 M€
- Fonctionnement	-0,008M€
- Investissement	0 M€

Les -0,008 M€ de dépenses de fonctionnement concernent un transfert de crédit vers l'aménagement du territoire pour couvrir les subventions versées aux agriculteurs lorsque leurs terrains sont occupés par les gens du voyage.

• Infrastructures routières, bâtiments :	3,396 M€
- Fonctionnement	-1,004 M€
- Investissement	AP : 8,935 M€ CP : 4,400 M€

La diminution des dépenses de fonctionnement correspond à la viabilité hivernale compte tenu de l'hiver clément qui a eu lieu.

En investissement, 6,712 M€ d'AP supplémentaires sont destinées à la voirie, dont 1,4 M€ de régularisation d'avances sur marchés publics qui s'équilibre par une recette équivalente. L'AP pour la déviation courte de Saint-Gervais a été majorée de 3,3 M€. L'AP conservation du patrimoine 2011 a été augmentée de 2 M€ et a donné lieu également à un avancement des crédits de paiement.

Concernant le budget d'investissement des bâtiments, aucun crédit de paiement nouveau n'a été inscrit. En revanche, les AP ont été majorées de 2,223 M€ pour couvrir des opérations nouvelles.

• Sports, Tourisme, Montagne :	1,652 M€
- Fonctionnement	0,066 M€
- Investissement	AP : 0,296 M€ CP : 1,586 M€

En fonctionnement, la dépense supplémentaire concerne une majoration de la subvention à l'association Sport, Emploi, Animation pour la mise à disposition de deux agents départementaux. Une recette équivalente sera perçue.

En investissement, la hausse des AP concerne des subventions d'équipement versées au syndicat de la Vallée d'Abondance et à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Aulps. Concernant les crédits de paiement inscrits, il s'agit de solder le versement des subventions lorsque les travaux sont achevés.

• Agriculture, Forêt, Développement rural, eau :	-0,003 M€
- Fonctionnement	0 M€
- Investissement	AP : -0,178 M€ CP : -0,003 M€

Il s'agit d'ajustements divers.

• Economie, Recherche, Enseignement supérieur :	6,325 M€
- Fonctionnement	0,305 M€
- Investissement	AP : 5,520 M€ CP : 6,020 M€

Les 0,305 M€ de dépenses de fonctionnement correspondent à des subventions à l'Agence Economique Départementale et à Thésame pour la mise à disposition de locaux. Une recette équivalente sera perçue.

En investissement, 5 M€ ont été inscrits en AP et en crédit de paiement pour le projet du pôle bois. L'AP de la maison de la mécatronique a été rehaussée de 0,500 M€ pour faire face à l'augmentation du coût des travaux. Sur cette AP, les crédits de paiement non consommés en 2010 ont été reportés en 2011. Enfin, une AP nouvelle de 0,020 M€ a été ouverte pour lancer la construction de la bibliothèque universitaire.

• Culture et Patrimoine :	0 M€
- Fonctionnement	0,032 M€
- Investissement	AP : 0,225 M€ CP : -0,032 M€

Il s'agit d'ajustements divers.

Une AP nouvelle de 0,300 M€ a été ouverte pour la numérisation des salles de cinéma.

• Education, Jeunesse :	1,483 M€
- Fonctionnement	0,035 M€
- Investissement	AP : 0 M€ CP : 1,448 M€

En fonctionnement, il s'agit de la location de préfabriqués.

En investissement, les crédits de paiement non consommés en 2010 ont été reportés en 2011

2- Les recettes nouvelles inscrites au Budget Supplémentaire :

Les 42 725 892 euros de recettes nouvelles se répartissent en 44 228 523,10 euros de recettes de fonctionnement et - 1 502 631,10 euros de recettes d'investissement.

Les recettes de fonctionnement comprennent l'excédent de fonctionnement 2010 reporté d'un montant de 25 677 730,10 euros, après affectation des 65 379 000,43 euros nécessaires à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les 18 550 793 euros restants (soit 44 228 523,10 moins les 25 6677 730,10) correspondent notamment au réajustement de la prévision des DMTO (+ 14,8 M€) et aux ajustements des recettes en fonction des notifications reçues.

La diminution des recettes d'investissement pour un montant de 1 502 631,10 euros correspond en réalité à des recettes supplémentaires d'un montant de 1 999 820 euros et à une baisse de la prévision d'emprunt de 3 502 451,10 euros.

B/ BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME

Le Budget Supplémentaire de l'aérodrome est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 390 744,81 euros dont **273 744,81 euros de dépenses et recettes réelles**.

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES	ORDRE	REELLES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	273 744,81	57 000,00	213 744,81	117 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		60 000,00	60 000,00	
BUDGET TOTAL	273 744,81	117 000,00	273 744,81	117 000,00

Ces 273 744,81 euros comprennent la reprise des résultats du compte administratif 2010 ; soit en dépense, la constatation du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 193 744,81 euros et en recette, l'affectation du résultat de la section de fonctionnement à la couverture de ce besoin pour un montant équivalent.

Hors reprise des résultats antérieurs, les dépenses et les recettes réelles du budget supplémentaire de l'aérodrome s'élèvent à 80 000 euros.

Les dépenses nouvelles sont uniquement des dépenses d'investissement pour 80 000 euros et sont destinées à des travaux dans le bâtiment 1 de l'aérogare.

En recettes, 20 000 euros sont constatés en investissement et concernent une créance de TVA qui sera versée par le délégataire. 60 000 euros ont donc été inscrits en recette de fonctionnement et correspondent à une majoration de la subvention d'équilibre en provenance du budget principal.

C/ BUDGET ANNEXE DU PARC

Le Budget Supplémentaire du Parc est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 236 000 euros dont - 64 000 euros de dépenses et recettes réelles.

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	REELLES ET MIXTES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	1 150 000,00		1 150 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-64 000,00	1 150 000,00	-64 000,00	1 150 000,00
BUDGET TOTAL	-64 000,00	2 300 000,00	-64 000,00	2 300 000,00

La diminution de 64 000 euros des dépenses concerne le fonctionnement et fait suite à des ajustements divers.

Le budget s'équilibrant par les prestations de service réalisées par le Parc, les recettes de fonctionnement ont été diminuées pour un montant équivalent.

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter le Budget Supplémentaire du Département ainsi que le Budget Supplémentaire des budgets annexes de l'Aérodrome et du Parc ainsi que leurs annexes respectives.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. PITTET

OBJET : CREANCES IRRECOUVRABLES : ADMISSIONS EN NON VALEUR

M. le Payeur Départemental soumet à l'Assemblée l'état des créances considérées comme irrécouvrables et pour lesquelles une admission en non valeur s'avère nécessaire.

Les créances, dont le montant total s'élève à 71 097,34 €, correspondent à 79 titres de recettes et concernent les postes et montants suivants :

Exercices 2005 à 2010

Article 7513 Recouvrements Enfance	1 794,33 €
Article 7531 Recouvrements indus RMI	67 712,33 €
Article 7788 Autres produits exceptionnels	1 590,68 €

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, dans sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable à l'admission en non valeur par M. le Payeur Départemental de ces créances considérées comme irrécouvrables.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : TAXE D'AMENAGEMENT : VOTE DU TAUX ET DES EXONERATIONS

La loi de finances rectificative pour 2010 crée la taxe d'aménagement qui réforme la fiscalité de l'urbanisme en se substituant aux 8 taxes existantes.

La part départementale de cette taxe d'aménagement se substitue à la taxe départementale des espaces naturels sensibles et à la taxe départementale pour le CAUE.

Les Départements doivent voter avant le 30 novembre 2011, le taux de la taxe d'aménagement dans la limite de 2,5 %.

Les dispositions relatives à la taxe d'aménagement seront applicables à compter du 1^{er} mars 2012.

L'assemblée sera appelée à délibérer ultérieurement sur la politique d'abattement et sur le montant reversé au CAUE.

Il est cependant proposé à l'Assemblée de fixer, dès à présent, le taux de la taxe d'aménagement à 2,5 %.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné un avis favorable à la fixation de ce taux.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. PITTET

OBJET : TAXE DEPARTEMENTALE SUR LA VALEUR FINALE D'ELECTRICITE : VOTE DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR

L'article 23 de la loi NOME (Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité) du 7 décembre 2010 est consacré à l'évolution des taxes locales sur l'électricité, dans le cadre de la mise en conformité de la réglementation fiscale française avec la Directive Européenne 2003/96 du 27 octobre 2003.

Cet article institue à compter du 1^{er} janvier 2011 une taxe sur la consommation finale d'électricité TFCE qui comporte :

- une taxe communale sur la consommation finale d'électricité fournie sous une puissance inférieure ou égale à 250 kilo Voltampères (kVa)
- une taxe départementale sur la consommation finale d'électricité fournie sous une puissance inférieure ou égale à 250 kVa
- une taxe nationale sur la consommation finale d'électricité fournie sous une puissance supérieure à 250 kVa.

Les caractéristiques de la réforme sont les suivantes :

- le caractère obligatoire de la taxation, antérieurement facultative
- une assiette fondée sur les volumes consommés et non plus fondée sur les montants facturés et élargie aux installations de grande puissance
- la fixation de tarifs nationaux uniques, distincts pour les particuliers et les professionnels
- la suppression de l'exonération dont bénéficient les collectivités locales pour l'éclairage de la voirie publique.

A l'instar de la TCFE communale, les conseils généraux délibèrent désormais sur un coefficient multiplicateur (au lieu d'un pourcentage auparavant), dans les limites de 2 à 4 conformément au 3 de l'article L. 3333-3 du CGCT.

Les tarifs départementaux pour les consommations professionnelles par mégawatheure sont les suivants :

- consommations inférieures ou égales à 36 kVa 0,75 €
- consommations supérieures à 36 kVa et inférieures à 250 kVa 0,25 €

Le tarif pour les consommations autres que professionnelles est unique et fixé à 0,75 € par mégawatheure quelle que soit la puissance souscrite dès lors que celle-ci est inférieure ou égale à 250 kilo voltampères.

Au-delà, la consommation est réputée être professionnelle. Elle relève alors de la taxe nationale.

Les départements ne peuvent pas renoncer à la perception de cette taxe par l'adoption d'un coefficient nul.

A compter du 1er janvier 2011, les tarifs des taxes locales sur l'électricité appliqués par les collectivités territoriales au 31 décembre 2010 et exprimés en pourcentage des montants facturés ont été automatiquement convertis en coefficient multiplicateur, dans la limite de 4 pour les départements.

Le département de la Haute-Savoie, qui avait un taux de 4 % au 31 décembre 2010, s'est vu appliquer un coefficient multiplicateur de 4.

Il est donc proposé à l'Assemblée de maintenir le coefficient multiplicateur de 4 pour le calcul de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a émis un avis favorable sur cette proposition.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : EFFECTIF DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL - MODIFICATION DES EFFECTIFS

Par délibération n° CG-2010-152 du 14 décembre 2010, le Conseil Général a arrêté le tableau général budgétaire des effectifs de l'année 2011.

Ce tableau général des effectifs a été modifié par la délibération n° CG 2011-019 du 24 avril 2011, pour donner suite à la campagne de promotions et d'avancements de grades au titre de l'année 2011 et pour tenir compte de l'intégration des contrôleurs dans le cadre d'emploi des techniciens.

Une nouvelle modification du tableau des effectifs est nécessaire pour permettre la promotion des agents du cadre d'emplois de techniciens et d'Attachés soumis à l'avis de la CAP du 24 mai 2011 et conforter les moyens affectés au Cabinet et à la Logistique.

Les moyens supports transférés au titre du Parc de la DDT sont transformés en un poste de catégorie A et deux postes de rédacteurs pour la DRH (postes financés par les transferts de crédits de l'Etat).

Divers ajustements sont également proposés sous forme de contrats limités dans le temps pour permettre :

- la continuation des actions déjà lancées à la Direction des Affaires Culturelles : inventaire LACROIX, JACQUIER, patrimoine hydraulique, traditions actuelles et AVER,
- la restauration des Mappes Sardes aux Archives départementales,
- l'organisation des manifestations et réceptions.

Ces modifications s'inscrivent dans le cadre des crédits ouverts au Budget Primitif 2011.

Enfin, à la suite de la parution du décret n° 2011-540 du 17 mai 2011 relatif au régime indemnitaire du nouveau cadre d'emplois des techniciens territoriaux, il est demandé à l'Assemblée Départementale d'adopter le régime indemnitaire pour ce cadre d'emplois et de modifier la délibération n° CG-2003-229 du 1^{er} décembre 2003 comme suit :

Technicien Principal de 1ère classe	Montants bruts mensuels
ISS	453,73
PSR	123,11
Total	576,84
Technicien Principal de 2ème classe	
ISS	453,73
PSR	113,35
Total	567,08
Technicien	
ISS	226,86
PSR	86,71
Total	313,57

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a donné un avis favorable à l'ensemble de ces propositions.

Il est donc demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer sur les propositions présentées.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011
MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS
VOTE AU BUDGET PRIMITIF 2011**

EMPLOIS PERMANENTS	Modif.
I - PERSONNEL D'ADMINISTRATION GENERALE	
- Attachés	+ 5
- Rédacteurs chefs	- 3
- Rédacteurs	+ 1
- Cadre des adjoints administratifs	+ 2
II - PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES	
- Ingénieurs en chef de classe normale	- 1
- Techniciens principaux 1 classe	+ 2
- Techniciens principaux 2 classe	+ 2
- Techniciens	+ 2
- Agents de maîtrise principaux	- 5

EMPLOIS NON PERMANENTS	BP
- Attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques	+ 1
<p>* Les deux attachés de conservation du patrimoine et des bibliothèques affectés à la Direction des Affaires Culturelles : l'inventaire des collections de Fessy estimé en 2007 à 4 ans nécessite vu l'ampleur des collections deux nouveaux contrats de 2 ans. Création par la délibération du 27 avril 2009 - Prolongation d'une durée de 2 ans</p> <p>* Traditions actuelles Un attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques affecté à la Direction des Affaires Culturelles : coordinateur chargé de mission pour les projets Traditions actuelles et AVER pour une durée de 15 mois. Création par la délibération du 29 mars 2010 - Prolongation d'une durée de 15 mois</p> <p>Un attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques affecté à la Direction des Affaires Culturelles chargé de l'inventaire et de l'étude de la collection Jacquier et de la réalisation d'une exposition sur la musique alpine programmée en 2012, pour une durée de 18 mois. Création par la délibération du 29 mars 2010 - Prolongation d'une durée de 18 mois</p> <p>* Un attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques affecté à la Direction des Archives chargé de la restauration des mappes sardes pour une durée de 24 mois. Création pour une durée de 24 mois</p> <p>* Un attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques affecté à la Direction des Affaires Culturelles chargé de l'inventaire du patrimoine de l'eau pour une durée de 12 mois. Prolongation pour une durée 12 mois</p>	
- Régisseur - maître d'hôtel Contrat de 3 ans Création par la délibération du 23 juin 2008 - Prolongation pour une durée de 3 ans	

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. MUDRY

OBJET : ADOPTION DE LA CONVENTION INSTITUANT LE GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE PROJET D'AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOIS

La charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, signée le 5 décembre 2007, définit un projet d'aménagement commun pour le territoire transfrontalier à l'horizon de 2030 en poursuivant des objectifs de rééquilibrage des emplois et des logements de part et d'autre de la frontière. Il fait l'objet d'un découpage quadriennal entre 2010 et 2022, correspondant à trois générations de projets déposés auprès de la Confédération helvétique afin concourir aux cofinancements du fond d'infrastructure fédéral pour la réalisation des infrastructures de transport. Le projet d'agglomération 1 (2010-2014) a ainsi abouti à la signature, le 23 novembre 2010, de l'accord sur les prestations qui est venu sceller l'engagement de la Confédération et des partenaires pour la réalisation des mesures d'infrastructures de transports inscrites en tranche A du projet pour la période 2011-2014. Le projet d'agglomération 2 (2015-2018) est en cours d'élaboration, il devra être déposé auprès des autorités helvétiques pour le 30 juin 2012. Enfin, le projet d'agglomération 3 (2019-2022) ne sera étudié qu'à partir de 2015.

Par ailleurs, la Confédération helvétique a souhaité que le portage de ce projet soit simplifié. A cet effet, elle a demandé qu'il n'y ait plus qu'une seule entité responsable du projet, et non plus deux comme c'est le cas actuellement avec un chef de file suisse et un chef de file français. Afin de ne présenter qu'un seul interlocuteur et responsable du projet à la Confédération, les différents partenaires ont choisi de créer un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT).

Dans le cadre du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) le principe de la création du GLCT a été validé par l'ensemble des partenaires à plusieurs reprises : lors du Comité de pilotage du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois du 16 juin 2009 et lors des séances du bureau du CRFG du 1^{er} juillet 2009 et du 8 février 2011.

Le GLCT « projet d'agglomération franco-valdo-genevois » aura pour mission la réalisation, l'organisation et la gestion du lancement des études et démarches nécessaires à la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et à son approfondissement, notamment selon un programme de travail annuel et pluriannuel voté par ses membres.

Le GLCT est institué par la convention jointe en annexe, conformément aux articles 11 et suivants de l'accord de Karlsruhe. Il est de droit suisse et soumis à la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

Les membres du Groupement Local de Coopération Transfrontalière sont les suivants :

Pour la partie française : les Conseils Généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes, et l'Assemblée régionale de coopération du Genevois, Syndicat mixte (ARC-SM).

Pour la partie suisse : la République et canton de Genève, l'Etat de Vaud, le Conseil Régional du district de Nyon et la Ville de GENEVE.

La République française et la Confédération suisse ont le statut de membres associés au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Les statuts du GLCT instituent une assemblée au sein de laquelle toutes les parties membres du GLCT sont représentées. Le nombre de voix entre les parties françaises et suisse est égal, le conseil général de la Haute-Savoie détenant 2 des 12 voix françaises. Ils précisent également les différentes règles de fonctionnement du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ainsi que les règles relatives au budget et à la comptabilité.

Les statuts entreront en vigueur une fois la présente convention adoptée par l'ensemble des parties signataires. Cette procédure pourrait se poursuivre jusqu'en 2012 pour la partie suisse : l'adoption des statuts par les cantons de Genève et de Vaud nécessite en effet une approbation par leurs parlements cantonaux.

Il convient de noter que, selon les termes de la convention l'instituant, le GLCT a vocation à évoluer vers un Groupement eurorégional de coopération (GEC) dès que cette forme juridique, créée par le protocole n° 3 de la Convention de Madrid du Conseil de l'Europe du 16 novembre 2009, sera entrée en vigueur pour la France et pour la Suisse. L'intérêt de cette forme juridique est de permettre à la République française et à la Confédération suisse d'être membres de plein droit de l'organisme de coopération.

La 1^{ère} Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes du 25 mai 2011 a émis un avis favorable.

La Commission Finances, lors de sa séance du 16 mai 2011, a approuvé la décision de la 1^{ère} Commission Développement Durable, Aménagement du Territoire, Coopérations Transfrontalières et Affaires Européennes.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Version définitive du 23 février 2011

Convention instituant le Groupement local de coopération transfrontalière « Projet d'agglomération franco-valdo-genevois », en vue d'en assurer la gouvernance

Préambule

Dans le cadre du Comité régional franco-genevois (ci-après CRFG), institué le 25 mars 1974 sur la base de l'échange de lettres franco-suisse du 12 juillet 1973 relatif à la constitution de la Commission mixte franco-suisse pour les problèmes de voisinage entre le canton de Genève et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, dont les structures garantissent depuis de nombreuses années le bon fonctionnement d'une coopération transfrontalière;

Dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et dans le prolongement de la Charte d'agglomération signée le 5 décembre 2007, notamment par l'Etat français, et labellisée par la politique «grands projets» de la Région Rhône-Alpes, la «coopération métropolitaine» de l'Etat français, soutenue par l'Europe et par la Confédération suisse à travers sa «politique des agglomérations»;

Tenant pleinement compte tant des cadres juridiques nationaux que des accords internationaux applicables à la frontière franco-valdo-genevoise et notamment :

- de l'Accord de Karlsruhe sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux, du 23 janvier 1996 et notamment son article 11. Cet accord est entré en vigueur le 1er juillet 2004 pour le Canton de Genève et pour le territoire de la Région Rhône-Alpes, et le 1er juillet 2005 pour le Canton de Vaud;
- de la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT), du 14 novembre 2008, entrée en vigueur le 13 janvier 2009 (RSGE A 1 12);
- du Code général des collectivités territoriales français, notamment l'article L. 1115-4;

Conscients du fait que les cadres juridiques, tant nationaux, qu'international et communautaire sont encore appelés à évoluer, et considérant dans cette perspective que la présente convention et le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) qu'elle institue sont une étape vers une gouvernance toujours plus intégrée de l'agglomération franco-valdo-genevoise, dont les modalités et les formes juridiques de gouvernance évolueront vers un groupement eurorégional de coopération (GEC) dès que cette forme juridique, créée par le protocole n° 3 de la Convention de Madrid du Conseil de l'Europe du 16 novembre 2009, sera entrée en vigueur pour la France et pour la Suisse;

Constatant que le GEC, qui sera créé selon les règles prévues par ledit protocole, pourra comprendre également parmi ses membres fondateurs la République française et la

Confédération suisse et conscients de l'importance d'associer de plein droit dès à présent les Autorités nationales en qualité de membres associés dans le cadre de la présente convention .

Afin de mettre en œuvre la décision du Comité de pilotage du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois du 16 juin 2009 et du bureau du CRFG du 1er juillet 2009 et du 8 février 2011, d'instituer un organisme de coopération transfrontalière pour le Projet d'agglomération;

**la République et canton de Genève, soit pour elle le Conseil d'Etat
l'Etat de Vaud,
le Conseil régional du district de Nyon,
la Ville de Genève,
et**

**la Région Rhône-Alpes
le Conseil général de l'Ain,
le Conseil général de la Haute Savoie,
l'Association régionale de coopération du Genevois (ARC) Syndicat Mixte,**

ci-après dénommés les parties,

conviennent, en présence des représentants de l'Etat français et de la Confédération suisse, ce qui suit :

PARTIE I - OBJET DE LA CONVENTION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 1er : Objet de la convention

La présente convention a pour objet:

¹d' associer sous l'égide du CRFG tous les partenaires concernés par la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

²d'instituer par la présente convention un organisme de coopération transfrontalière, ci-après dénommé «GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois», permettant de renforcer la gouvernance du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et d'en fixer les statuts.

³de garantir que cette gouvernance effective et efficace du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois s'effectuera dans l'intérêt des populations concernées et dans le respect de la souveraineté des États français et suisse.

Article 2 : Engagement des parties

¹Les parties à la convention s'engagent à la mettre en œuvre dans un esprit de coopération, de concertation et selon le principe de la bonne foi.

²Les parties s'engagent à respecter les décisions du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

³Les parties s'engagent, dans le cadre de leurs compétences, à prendre toute décision et à mettre à disposition les moyens utiles à l'exécution de toute décision du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sur leur territoire respectif.

⁴Les parties œuvrent à faire transposer par leurs organes compétents, lorsque cela s'avère nécessaire pour qu'elles déploient leurs effets, les décisions prises dans le cadre du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Elles agissent pour rassembler les financements et voter les dépenses nécessaires à l'exécution de ces décisions.

⁵Les collectivités territoriales suisses et françaises se réfèrent, en outre, en ce qui concerne leurs décisions propres, leurs actes et leurs compétences propres, au droit interne qui leur est applicable.

Article 3 : Clause de sauvegarde

¹Lorsqu'un membre associé considère qu'une décision du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois constitue un sujet majeur engageant sa souveraineté, il en informe les parties. Celles-ci renoncent, au plus tard en séance, à prendre la décision dans le domaine concerné; elles cherchent, le cas échéant, une solution permettant de poursuivre la coopération dans le domaine concerné, en concertation avec le membre associé ayant fait usage de la présente clause.

²Lorsqu'une décision du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, relevant du cadre de la présente convention, porte sur un sujet considéré par une des parties comme étant un sujet majeur devant relever exclusivement de sa propre compétence, elle en informe les autres parties et actionne la clause de sauvegarde au plus tard en séance.

³La partie ayant soulevé la clause de sauvegarde se trouve déliée de la coopération pour le sujet majeur en question. Les autres parties à la convention peuvent néanmoins coopérer entre elles dans le domaine concerné, en tenant compte du retrait de la partie ayant invoqué la clause de sauvegarde.

⁴La partie qui a soulevé la clause de sauvegarde doit tenir informée les autres parties, ainsi que le CRFG, de tout développement relatif au sujet en cause.

Article 4 : Développement du droit et de la coopération

Les parties signataires s'engagent à prendre en considération l'évolution des cadres juridiques tant nationaux qu'international et communautaire, afin d'adapter leur coopération aux possibilités nouvelles offertes par un cadre juridique plus pertinent : la présente convention sera revue pour transformer les modalités de la coopération définies par la présente convention en la forme juridique du GEC tel que prévu par le protocole n° 3 de la Convention de Madrid du Conseil de l'Europe dès que ce protocole sera entré en vigueur pour la France et pour la Suisse.

PARTIE II - STATUTS DU PROJET D'AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOIS

Titre 1 – Création du groupement local de coopération transfrontalière

Article 5 : Création et appellation du groupement local de coopération transfrontalière

¹Les parties signataires de la convention instituent un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), au sens de l'article 11 de l'Accord de Karlsruhe. Elles en deviennent toutes membres.

²Le GLCT est dénommé «Projet d'agglomération franco-valdo-genevois».

Article 6 : Missions du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois réalise, organise et gère le lancement des études et démarches nécessaires à la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et à son approfondissement, notamment selon un programme de travail annuel et pluriannuel voté par ses membres.

²Pour la réalisation et la mise en œuvre de cette mission, le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois peut confier à l'une de ses parties ou à des tiers la réalisation de telles études ou démarches. Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois coordonne, promeut et soutient toute démarche utile à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, conformément à la Charte du Projet d'agglomération signée le 5 décembre 2007 et sous l'égide du CRFG. Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n'assume pas de maîtrise d'ouvrage, de réalisation d'infrastructures ou d'exploitation directe.

³Les parties peuvent également confier au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois le suivi de ces études.

Article 7 : Siège et zone géographique concernée

¹Le siège du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est à Genève.

²La zone géographique couverte par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois correspond au territoire du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (Canton de Genève, District de Nyon du Canton de Vaud et territoire des membres de l'ARC SM à savoir les territoires de la communauté d'agglomération d'Annemasse-Les Voirons dite Annemasse Agglo, des communautés de communes Bas-Chablais, Genevois, Pays de Gex, Arve et Salève, Bassin Bellegardien, Collines du Léman, Faucigny Glières, Pays Rochois et la ville de Thonon).

³En cas d'adhésion, de retrait ou d'évolution du territoire d'une des parties du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, la zone géographique concernée par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sera adaptée en conséquence. La décision approuvant l'adhésion ou prenant acte du retrait ou de l'évolution du territoire précise la zone géographique nouvelle.

Article 8 : Droit applicable et contrôle des actes

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est régi par la présente convention et les règles de la coopération transfrontalière telles que définies par l'Accord de Karlsruhe, notamment par son article 11; il est également soumis aux accords internationaux pertinents pour l'objet de la présente convention.

²Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est soumis à la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

³Les collectivités territoriales suisses et françaises restent en outre soumises, en ce qui concerne leurs propres actes et décisions, ainsi que leurs compétences au droit national ou cantonal dont elles relèvent.

⁴Le contrôle administratif, budgétaire et financier du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est réalisé conformément aux dispositions du droit genevois. Les autorités genevoises chargées du contrôle informent les autorités françaises et vaudoises des éventuelles remarques formulées à l'occasion de ce contrôle et leur communiquent, par ailleurs, toute information sollicitée par ces dernières. Les autorités françaises et vaudoises pourront effectuer des contrôles sur les actions du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois menées en France ou sur le territoire vaudois quand la législation française ou vaudoise l'exigera.

Article 9 : Personnalité et capacité juridique

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est une corporation de droit public suisse, telle que définie par la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT). Il jouit de la capacité juridique, nécessaire à l'accomplissement de ses missions.

²Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est doté de l'autonomie budgétaire dans le respect des dispositions de l'article 11 alinéa 2 de l'Accord de Karlsruhe.

Article 10 : Membres associés

¹La République française et la Confédération suisse ont, dans la continuité de leur action au sein du CRFG, le statut de membres associés au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

²Les membres associés sont informés de toute réunion de l'Assemblée, au moins 15 jours avant sa tenue. Ils informent le Président du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de leur représentation à l'Assemblée.

³Les membres associés peuvent intervenir dans les débats mais ne participent pas au vote.

⁴Le procès-verbal des décisions de l'Assemblée doit être transmis aux membres associés.

⁵Chacun des membres associés peut demander à l'Assemblée du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de se saisir, d'examiner, d'assurer un suivi ou de réaliser toute étude, action ou mission relative à la coordination, à la promotion, au soutien ou à la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, ou en lien avec lui.

Titre 2 – Organes et fonctionnement du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Article 11 : Organes

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est composé d'une Assemblée.

²Le Président et les Vice-présidents, forment le bureau de l'Assemblée.

³L'Assemblée et le bureau de l'Assemblée sont assistés par un comité technique, dont la composition et les modalités de fonctionnement sont précisés dans le règlement d'organisation du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Chapitre 1. L'Assemblée

Article 12 : Membres de l'Assemblée

¹Toutes les parties sont représentées au sein de l'Assemblée.

²Le nombre de voix des parties suisses et françaises est égal. La répartition des voix a lieu comme suit :

- la République et canton de Genève : 7 voix ;
- l'Etat de Vaud : 1 voix ;
- le Conseil régional du district de Nyon : 3 voix ;
- la Ville de Genève : 1 voix ;
- la Région Rhône-Alpes : 3 voix ;
- le Conseil général de l'Ain : 2 voix ;
- le Conseil général de la Haute Savoie : 2 voix ;
- l'ARC Syndicat Mixte: 5 voix.

³Chaque partie peut déléguer autant de personnes qu'elle a de voix. La désignation et le mandat de ces personnes sont régis par le droit interne des parties.

⁴Chaque partie fait connaître au Président les noms des personnes habilitées à siéger à l'Assemblée ainsi que les noms des suppléants. Leur mandat cesse dès lors qu'elles n'exercent plus de fonction au titre de la partie qui les a désignées.

⁵En cas d'adhésion ou de retrait d'une ou plusieurs parties à la présente convention, le principe de parité des voix entre parties suisses et parties françaises au sein de l'Assemblée doit être maintenu.

Article 13 : Compétences de l'Assemblée

¹L'Assemblée est l'organe principal du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Elle a compétence pour se prononcer sur toutes les missions attribuées au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, conformément à la présente convention.

²L'Assemblée adopte les actes nécessaires au fonctionnement du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et de ses organes.

³L'Assemblée approuve le budget annuel du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

⁴L'Assemblée adopte, selon les besoins, un règlement d'organisation.

⁵L'Assemblée élit le Président et les Vice-présidents du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

⁶L'Assemblée peut également révoquer à tout moment le Président ou l'un des Vice-présidents, par un vote à la double majorité qualifiée des deux tiers, conformément à l'article 15 alinéa 3 lettre d.

⁷L'Assemblée peut, de manière exceptionnelle et pour une durée limitée, confier au Président, à un Vice-président, à un membre du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ou à un tiers, le pouvoir d'accomplir une tâche clairement définie et entrant dans le champ des missions du GLCT.

⁸L'Assemblée autorise, le cas échéant, le Président à ester en justice.

Article 14 : Convocation et périodicité des réunions

¹Les membres du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sont convoqués par le Président au moins 15 jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

²La convocation contient l'ordre du jour, établi par le Président, ainsi que tous les documents nécessaires à la réunion de l'Assemblée.

³Aucune décision ne peut être prise sur un objet non porté à l'ordre du jour.

⁴L'Assemblée se réunit au minimum trois fois par année.

⁵L'Assemblée peut également être convoquée par le Président sur demande écrite d'au moins trois de ses parties; la convocation se fait conformément aux modalités décrites aux alinéas 1 à 3.

Article 15 : Règles de vote

¹L'Assemblée ne délibère valablement que lorsque les deux tiers des voix des parties sont valablement représentées.

²Sauf dispositions contraires, le vote est acquis à la majorité simple des voix exprimées.

³Exigent la double majorité qualifiée des deux tiers des voix exprimées rassemblant au moins les deux tiers des parties du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, les votes concernant :

- a. toute modification des statuts du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois;
- b. l'adhésion de parties;
- c. l'élection du Président et des Vice-présidents;
- d. la révocation du Président ou de l'un des Vice-présidents;

⁴Exige 7/8 des voix exprimées rassemblant au moins 7/8 des parties :

- a. l'adoption du budget;

⁵Exige l'unanimité le vote concernant :

- a. la dissolution du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Article 16 : Présidence de l'Assemblée

L'Assemblée est présidée par le Président du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Article 17 : Mise en œuvre des décisions

¹Les décisions de l'Assemblée sont exécutoires de plein droit. Les voies de droit ordinaires demeurent réservées contre tout acte du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois produisant un effet juridique.

²Le Président est chargé de l'exécution des décisions pour ce qui concerne le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. De plus, il s'assure de la mise en œuvre des décisions par les parties et en informe l'Assemblée à chacune de ses réunions.

³Les décisions sont transmises aux parties, lesquelles prennent les mesures nécessaires à leur mise en œuvre, conformément à l'article 2, lorsque ces mesures relèvent de leur champ de compétence.

Chapitre 2. Présidence

Article 18 : Désignation du Président et des Vice-présidents

¹La présidence du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est composée d'un Président et de sept Vice-présidents représentant chacun une partie.

²Le Président et les Vice-présidents sont élus par l'Assemblée pour trois ans. Leur fonction cesse de droit dès lors qu'ils n'ont plus de fonction au sein de l'entité qu'ils représentent. Ils sont rééligibles.

³Le Président est élu parmi les représentants du Canton de Genève qui sont membres du Conseil d'Etat genevois.

⁴En cas d'empêchement, le Président est remplacé par un Vice-président.

⁵En cas de vacance du Président, l'Assemblée procède sans délai à une nouvelle élection.

Article 19 : Missions du Président

¹Le Président accomplit toutes les tâches que l'Assemblée lui confie.

²Le Président assure l'exécution des décisions de l'Assemblée qui relèvent de la compétence du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

³Le Président représente le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois auprès de tiers.

⁴Le Président convoque l'Assemblée, en établit l'ordre du jour et la préside.

⁵Le président convoque régulièrement les Vice-présidents pour accomplir les tâches dévolues au bureau de l'Assemblée dont les modalités de fonctionnement sont précisées dans un règlement d'organisation. Un procès-verbal des réunions du bureau est transmis à tous les membres.

⁶Le Président prépare le budget et s'assure du vote dans les délais par l'Assemblée.

⁷Le Président tient régulièrement informé le CRFG.

⁸Le Président peut déléguer, sous sa responsabilité et sa surveillance, une partie de ses missions ainsi que sa signature à un Vice-président.

⁹Le Président représente et doit ester en justice, au nom du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, sur autorisation de l'Assemblée.

Titre 3 – Relations du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois avec les tiers

Article 20 : Représentation

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est représenté auprès des tiers par son Président et, sur délégation de ce dernier, par un des Vice-présidents.

²Le Président engage, par sa signature, le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

³L'Assemblée peut également désigner, dans le cadre d'une mission particulière, un émissaire spécial, autre que le Président ou un Vice-président. Il doit rapporter à l'Assemblée le déroulement de sa mission. Cet émissaire ne dispose pas de la signature.

Article 21 : Responsabilité

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est seul responsable de ses propres actes, ainsi que de ceux de ses agents, vis-à-vis des tiers.

²Toutefois, lorsque le dommage est causé par un agent ou un membre du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois intentionnellement ou suite à une négligence grave, le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois dispose à son encontre d'une action récursoire.

³En cas de responsabilité extra-contractuelle du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et dans la mesure où le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ne peut assumer les conséquences de cette responsabilité, la répartition des charges que doivent assumer les parties suit la clé de répartition des contributions au budget. Les parties peuvent voter une clé de répartition différente.

⁴Les parties sont tenues d'exécuter de bonne foi leurs obligations à l'égard du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et des autres parties. Tout défaut peut entraîner la responsabilité de la partie concernée.

Titre 4 – Personnel

Article 22 : Personnel

¹Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois peut se voir mettre à disposition ou détacher du personnel par une des parties ou une autre collectivité publique.

²Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois peut engager du personnel.

³Le personnel du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est placé sous l'autorité du Président. L'Assemblée adopte un règlement d'organisation qui définit, dans le respect des lois applicables, les conditions d'emploi et le fonctionnement du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Titre 5 – Financement

Article 23 : Règles relatives au budget et à la comptabilité

¹La comptabilité du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est tenue et sa gestion est assurée selon les règles financières et comptables suisse.

²Chaque année civile doivent être établis un budget et un compte de fonctionnement, un plan et un compte d'investissement ainsi qu'un bilan, conformément à l'article 6 alinéa 4 de la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

³Les comptes révisés du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sont transmis aux autorités de contrôle des entités participant au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Les organes du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois fournissent, dans les limites de la loi, toutes informations additionnelles afin de permettre l'exercice des contrôles prévus par la loi par les autorités compétentes.

Article 24 : Structure du budget et modalités de financement

¹Le budget de fonctionnement du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois distingue entre les frais de fonctionnement liés à la structure du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, et les dépenses relatives aux études ou autres opérations menées par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

a. Les dépenses de fonctionnement liées à la structure sont à la charge des parties françaises d'une part et suisses d'autre part, en proportion de leur population résidente dans le périmètre couvert par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. En ce qui concerne la partie française, conformément à l'article L. 1115-4 du code général des collectivités territoriales, le total de sa participation financière ne peut excéder 50% du montant total.

Les parties suisses en ce qui les concerne et les parties françaises en ce qui les concerne font leur affaire de la répartition en leur sein du prorata des dépenses de fonctionnement leur incombant.

b. Les dépenses relatives aux études ou autres démarches que mène le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois seront financées selon des modalités dont les parties conviendront entre elles et, le cas échéant, avec des tiers. Ces dépenses et recettes figureront expressément dans le budget annuel. En ce qui concerne la partie française, conformément à l'article L. 1115-4 du code général des collectivités territoriales, le total de sa participation financière ne peut excéder 50% du montant total.

²Les parties s'engagent à contribuer aux dépenses du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois que le budget met à leur charge, une fois le budget voté par l'Assemblée.

³Le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois peut recevoir des financements de sources tierces, comme par exemple la Confédération suisse, l'Etat français ou la Communauté européenne. De telles contributions sont inscrites au budget du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

⁴Peuvent également constituer des recettes :

- a. les prestations fournies par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour les membres ou des tiers;
- b. les contributions en nature;

- c. les transferts en provenance d'autres personnes publiques ou privées;
- d. Toute autre recette autorisée par les lois et règlements en vigueur.

Article 25 : Vote du budget

¹Chaque année, un budget prévisionnel doit être établi, sous la responsabilité du Président, au plus tard le 1^{er} novembre. Le projet de budget précise les modalités de financement des activités prévues à l'article 24 alinéa 1 lettre b.

²Le budget de l'année N est voté avant le 31 décembre de l'année N-1. Il doit être adressé aux parties sous forme de budget prévisionnel avant le 30 novembre de l'année N-1

³Le budget doit impérativement être voté en équilibre.

Titre 6 – Dispositions diverses

Article 26 : Modification des statuts

¹Les présents statuts pourront être modifiés par un vote de l'Assemblée, à la double majorité qualifiée des deux tiers.

²La modification peut être proposée par une des parties.

³En cas de proposition de modification, le Président inscrit celle-ci à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois; le texte de la modification proposée doit être joint à la convocation.

⁴En cas de vote favorable de l'Assemblée, les modifications doivent être approuvées par les organes compétents de chacune des parties dans un délai maximum de six mois, dans le respect de la législation qui leur est applicable.

⁵Chaque partie informe le Président de l'approbation des statuts modifiés selon les modalités prévues par la législation qui lui est applicable. Le Président transmet, une fois que toutes les parties ont procédé à cette approbation, les statuts modifiés au Conseil d'Etat du Canton de Genève en application de la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

⁶Si une année après l'approbation de la modification des statuts par l'Assemblée du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, tous les membres n'ont pas approuvé cette modification conformément à l'alinéa 4 du présent article, l'Assemblée prend acte de la situation et prend les mesures utiles.

Article 27 : Adhésion, évolution et retrait des parties

¹L'adhésion d'un nouveau membre peut être proposée par l'une des parties.

²Le Président doit inscrire la proposition d'adhésion à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée.

³L'Assemblée vote l'adhésion de nouvelles parties ou constate l'évolution du territoire d'une partie à la double majorité qualifiée des deux tiers. Simultanément, l'Assemblée doit voter la modification des statuts, notamment pour ce qui concerne l'attribution des voix à chacune des parties au sein de l'Assemblée (article 12 alinéa 2) et à la zone géographique couverte par le GLCT projet d'agglomération franco-valdo-genevois (article 7 alinéa 2).

⁴Chacune des parties au GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a la possibilité de se retirer du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, à condition d'en manifester la volonté, auprès du Président, au plus tard le 30 juin de l'année en cours, pour l'année suivante. Cette modification statutaire est de droit. Elle ne peut être refusée par l'Assemblée.

Le Président en avertit sans délai les parties, leurs autorités référentes et les tiers concernés.

Les parties doivent voter une modification des statuts à la prochaine Assemblée.

Le Président transmet, une fois que toutes les parties ont approuvé cette modification, les statuts modifiés au Conseil d'Etat du Canton de Genève en application de la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

⁵La partie démissionnaire reste tenue par les charges préexistantes; notamment, en cas de retrait, la participation financière votée reste acquise pour l'année en cours.

⁶L'adhésion, l'évolution du territoire d'une partie comme le retrait ne doivent pas modifier la parité des voix à l'Assemblée entre les parties françaises et les parties suisses.

Article 28 : Dissolution

¹La dissolution du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois est votée par l'Assemblée, à l'unanimité. Concomitamment, l'Assemblée doit décider des conditions de la liquidation du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, en prévoyant les garanties des droits des tiers.

²Le Président transmet sans délai la décision de l'Assemblée au Conseil d'Etat du Canton de Genève afin que celui-ci l'entérine par voie d'arrêté, conformément à l'article 11 alinéa 1 de la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

Le Président en informe le CRFG.

Le Président procède à la liquidation du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

³Les parties demeurent responsables des engagements conclus avec les tiers par le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

⁴La répartition de la responsabilité et des charges de chaque partie est proportionnelle à la répartition de la contribution au budget de chaque partie l'année de la dissolution, sauf vote prévoyant une clé de répartition différente lors de la séance de l'Assemblée décidant sa dissolution.

Article 29 : Conditions de liquidation après dissolution

¹Une fois la dissolution prononcée par le Conseil d'Etat du Canton de Genève, la liquidation est réalisée sous la responsabilité du dernier Président du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

²Si le GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ne peut répondre de ses dettes, la responsabilité est transférée à ses membres. La répartition des charges suit les mêmes règles que celle du financement du dernier budget du GLCT Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Partie III – DISPOSITIONS FINALES

Article 30 : Entrée en vigueur et durée et dénonciation de la présente convention

¹Après que toutes les parties signataires ont accompli, suivant leur droit interne respectif, les modalités nécessaires à l'approbation de la présente convention, les statuts entrent en vigueur le jour de leur approbation par le Conseil d'Etat genevois, conformément à la loi genevoise relative aux organismes de coopération transfrontalière (LOCT).

Le CRFG en est informé.

²La présente convention est conclue pour une durée de cinq ans. A son échéance, elle est renouvelée tacitement d'année en année.

³Chaque partie peut, à l'échéance, dénoncer la présente convention pour ce qui la concerne. La dénonciation prend effet à la fin de l'année civile, après un préavis de six mois au moins.

<i>Fait à</i>	<i>, le</i>	<i>, en exemplaires</i>
Canton de Genève		Au nom de la République et canton de Genève, soit pour elle le Conseil d'Etat
Canton de Vaud		Au nom de l'Etat de Vaud
Conseil régional du District de Nyon		Au nom du Conseil régional
Ville de Genève		Au nom du Conseil administratif
Région Rhône-Alpes		Au nom de la Région Rhône-Alpes
Conseil général de l'Ain		Au nom du Conseil général
Conseil général de la Haute Savoie		Au nom du Conseil général
Association régionale de coopération du Genevois (ARC) Syndicat mixte		Au nom de l'ARC SM
Préfecture de Région Région Rhône-Alpes		Au nom de l'Etat

PROJET CG n° 13851

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL GENERAL : REMBOURSEMENT ANTICIPE TEMPORAIRE D'EMPRUNTS AUPRES DE DEXIA CREDIT LOCAL

Par délibération n° CG-2008-008 du 20 mars 2008, conformément à l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Général a donné délégation à M. le Président pour procéder à la réalisation des emprunts et des opérations financières utiles à la gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

Dans le cadre de cette délégation, M. le Président indique qu'une opération de remboursement temporaire de 3 contrats de prêts suivants, a été mise en place le 8 mars 2011 auprès de Dexia Crédit Local :

1/ Contrat de prêt n° MON016097EUR001 :

- Capital remboursé le 21/03/2011 : 9 744 233,91 euros
 - ICNE : 117 580,41 euros
 - Capital restitué le 21/12/2011 : 8 444 727,78 euros
 - Durée du remboursement temporaire : 9 mois, soit du 21/03/2011 au 21/12/2011
 - Intérêts maximum appliqués au contrat pendant la période de remboursement temporaire : 268 646,85 euros payés le 21/03/2011.
- Entre le 21/03/2011 et le 21/12/2011, le paiement des intérêts au taux du contrat est suspendu.
- Intérêts payés lors de la première échéance suivant la fin du remboursement anticipé temporaire : 12 737,46 euros payés le 01/01/2012.
 - Soit une économie minimum de : 95 024,17 euros.

2/ Contrat de prêt n° MON234394EUR001 :

- Capital remboursé le 21/03/2011 : 12 366 077,85 euros
- ICNE : 20 472,75 euros
- Capital restitué le 21/12/2011 : 10 001 761,13 euros

- Durée du remboursement temporaire : 9 mois, soit du 21/03/2011 au 21/12/2011
 - Intérêts maximum appliqués au contrat pendant la période de remboursement temporaire : 139 388,87 euros payés le 21/03/2011.
- Entre le 21/03/2011 et le 21/12/2011, le paiement des intérêts au taux du contrat est suspendu.
- Intérêts payés lors de la première échéance suivant la fin du remboursement anticipé temporaire : 58 782,57 euros payés le 01/03/2012.
 - Soit une économie minimum de : 120 410,37 euros.

3/ Contrat de prêt n° MON262129EUR001 :

- Capital remboursé le 21/03/2011 : 8 907 601,59 euros
 - ICNE : 55 702,19 euros
 - Capital restitué le 21/12/2011 : 8 517 248,45 euros
 - Durée du remboursement temporaire : 9 mois, soit du 21/03/2011 au 21/12/2011
 - Intérêts maximum appliqués au contrat pendant la période de remboursement temporaire : 218 576,06 euros payés le 21/03/2011.
- Entre le 21/03/2011 et le 21/12/2011, le paiement des intérêts au taux du contrat est suspendu.
- Intérêts payés lors de la première échéance suivant la fin du remboursement anticipé temporaire : 46 603,54 euros payés le 01/02/2012.
 - Soit une économie minimum de : 93 366,19 euros.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa du 16 mai 2011, a proposé de donner acte de la communication de cette information.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et statuer.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. BEL

OBJET : MARCHES PUBLICS PASSES PAR DELEGATION DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

L'article L.3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise M. le Président du Conseil Général à recevoir délégation de l'Assemblée Départementale pour passer seul des marchés et des accords-cadres de travaux, fournitures et services, dès lors que les crédits sont inscrits au budget, à charge pour lui de rendre compte de l'exercice de cette compétence.

Suivant les dispositions de l'article précité, le Conseil Général de la Haute-Savoie a donné délégation à son Président, par délibération du 13 septembre 2010 (n° CG-2010-087) renouvelée le 31 mars 2011 (n° CG-2011-005), pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés et des accords-cadres et les avenants s'y rapportant.

Afin de satisfaire à l'obligation de rendre compte, est produite en annexe la liste des marchés passés par délégation de l'Assemblée Départementale dans la période du 1^{er} décembre 2010 au 30 avril 2011.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a proposé de donner acte à M. le Président de la communication de cette information.

Il est demandé à l'Assemblée Départementale de bien vouloir donner acte à M. le Président de la communication de cette information.

Intitulé entité	Type de marché	Type d'affaire	Mode de passation	Numéro d'affaire	Libellé de l'affaire	N° de lot	Numéro de marché	Nom de l'entreprise	Code postal de l'entreprise	Montant HT du marché MBC= maxi HT annuel	Date de signature du marché	Date de notification du marché
DITM	Marché à tranches	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	10S0579	Assistance technique pour l'analyse et l'attribution de services de transports scolaires	1	2010752	OLIVIER DARMON CONSULTANTS SARL	37290	24 681,25 €	01/12/2010	08/12/2010
DIT	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	10S0583	Acquisition et installation d'un système de vidéoprojection dans la salle du Conseil Général	1	2010753	VIA CONCEPTS SARL	83220	50 000,00 €	02/12/2010	06/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0386	Fourniture de produits bitumineux à froid* pour l'entretien des routes départementales de Haute-Savoie*	1	2010760	SCREG SUD EST	74330	50 000,00 €	06/12/2010	10/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0386	Fourniture de produits bitumineux à froid* pour l'entretien des routes départementales de Haute-Savoie*	3	2010762	COLAS RHONE-ALPES	74130	50 000,00 €	06/12/2010	10/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0386	Fourniture de produits bitumineux à froid* pour l'entretien des routes départementales de Haute-Savoie*	4	2010763	SCREG SUD EST	74330	150 000,00 €	06/12/2010	10/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0386	Fourniture de produits bitumineux à froid* pour l'entretien des routes départementales de Haute-Savoie*	2	2010761	COLAS RHONE-ALPES	74130	245 000,00 €	06/12/2010	10/12/2010
DITM	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Cas spécifiques	Appel d'offres ouvert	10S0387	RD 909 - Mission de coordination SPS pour la construction d'un carrefour giratoire et aménagement du secteur N-E - Commune des VILLARDS/THONES	1	2010619	BUREAU ALPES CONTROLES	74940	9 895,00 €	06/12/2010	10/12/2010
DIT	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0340	RADIO GLIERES - Modification du dispositif de télétransmission des informations et alarmes des réseaux d'eau du plateau des Glières	1	2010806	BESSON SAS	74270	16 868,00 €	06/12/2010	09/12/2010
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0568	COLLEGE DU BAS CHABLAIS A DOUVAINE / Remplacement du monte-charge en cuisine	1	2010792	SCHINDLER SA	74650	9 860,00 €	07/12/2010	13/12/2010
DIT	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée ouverte	10S0382	Fourniture et maintenance d'un système de télétransmission des feuilles de soins	1	2010714	AATLANTIDE	38240	45 000,00 €	08/12/2010	10/12/2010
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0578	COLLEGE Michel Servet à ANNEMASSE / Travaux de complément VDI	1	2010794	SYLEMTIS	74960	4 470,67 €	08/12/2010	25/12/2010
DEFU	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	10S0605	Collège de SALLANCHES : Fourniture et installation d'1 four électrique 20 niveaux.	1	2010793	CUNY PROFESSIONNEL	01006	10 900,00 €	08/12/2010	08/12/2010
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0290	RD 1005 - travaux de reconstruction d'un aqueduc à la Chéniaz - PR 46+900 - Commune de SAINT GINGOLPH	1	2010719	PERRIER TP	74550	106 082,60 €	08/12/2010	10/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	10S0607	VH 2010-2011 - marchés négociés	2	2010796	GROSJEAN SARL	74540	110 000,00 €	10/12/2010	13/12/2010
DITM	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	10S0485	Etude de création d'un syndicat mixte des transports en commun (SMTC), lot SRU dans le bassin Annemasse-Bonneville	1	2010790	MOBHILIS	35600	40 575,00 €	10/12/2010	16/12/2010
DR	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	10S0607	VH 2010-2011 - marchés négociés	1	2010800	DUCLOS ET FILS SARL	74270	98 000,00 €	13/12/2010	16/12/2010
DR	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	11S0148	RD 1508 - Aménagement de l'avenue du Rhône en traversée d'ANNECY - section banque de France Loverchy	3	2010767	ALPES JARDINS PAYSAGES	74604	37 881,60 €	13/12/2010	17/12/2010
DR	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	11S0148	RD 1508 - Aménagement de l'avenue du Rhône en traversée d'ANNECY - section banque de France Loverchy	2	2010766	CARRET VETTIER	73100	61 159,00 €	13/12/2010	16/12/2010
DR	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	11S0148	RD 1508 - Aménagement de l'avenue du Rhône en traversée d'ANNECY - section banque de France Loverchy	1	2010765	CECCON BTP	74000	889 990,36 €	13/12/2010	16/12/2010
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Cas spécifiques	Marché fondé sur un accord-cadre	10S0512	contrôle technique sur l'ensemble des bâtiments et sites départementaux de Haute Savoie - MS 6	1	2010804	BUREAU ALPES CONTROLES	74940	1 755,00 €	13/12/2010	15/12/2010
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0595	COLLEGE RAOUL BLANCHARD / Travaux de revêtements muraux dans un appartement	1	2010805	CHARVIN PEINTURE	74410	4 092,31 €	13/12/2010	27/12/2010
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0346	COLLEGE LE MONT DES PRINCES A SEYSSEL : Extension-Réhabilitation	5	2010802	TMI	74960	252 592,90 €	13/12/2010	13/12/2010
DPDS	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée ouverte	10S0457	Accompagnement Social Lié au Logement - ASLL	2	2010798	APIL 74	74800	MBC sur quantités	15/12/2010	23/12/2010
DPDS	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée ouverte	10S0457	Accompagnement Social Lié au Logement - ASLL	3	2010799	APIL 74	74800	MBC sur quantités	15/12/2010	23/12/2010
DPDS	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée ouverte	10S0457	Accompagnement Social Lié au Logement - ASLL	1	2010797	GAIA	74000	MBC sur quantités	15/12/2010	21/12/2010
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	10S0614	33/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2010807	PENTE AIR	74370	200,00 €	15/12/2010	15/12/2010
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	10S0615	34/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2010808	PENTE AIR	74370	280,00 €	15/12/2010	15/12/2010
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0207	Construction du Pôle Médico-Social (P.M.S.) de BONNEVILLE	81	2010735	M2H DEVELOPPEMENT SAS	73490	776,00 €	15/12/2010	17/12/2010
DR	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	10S0474	RD 902- Consultation hydraulique- Route de Ntre Dame des Gorges - PR97+530 au PR 98+000- Les Contamines Montjoie	1	2011001	SOGREAH CONSULTANTS	73490	1 939,80 €	15/12/2010	15/12/2010
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0207	Construction du Pôle Médico-Social (P.M.S.) de BONNEVILLE	5	2010736	FAVARIO RAYMOND SARL	73600	7 917,87 €	15/12/2010	17/12/2010
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0207	Construction du Pôle Médico-Social (P.M.S.) de BONNEVILLE	9	2010737	COBATEX	74290	30 500,00 €	15/12/2010	17/12/2010
DITM	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0128	Construction d'un pont-bascule sur la commune de Sillingy	2	2010749	PRECIA MOLEN	69800	36 057,00 €	15/12/2010	24/12/2010
DITM	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0128	Construction d'un pont-bascule sur la commune de Sillingy	1	2010750	BIANCO ET CIE	74960	52 889,00 €	15/12/2010	20/12/2010
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0207	Construction du Pôle Médico-Social (P.M.S.) de BONNEVILLE	8	2010734	M2H DEVELOPPEMENT SAS	73490	54 353,00 €	15/12/2010	17/12/2010

DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	12	2010780	ALGAFLEX	38140	9 000,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	11	2010779	DENCO TECHNOLOGIES	89107	28 696,50 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	22	2010789	ABUS LEVAGE FRANCE	1700	41 000,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	15	2010783	CFA Division de NSA	38030	45 500,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	13	2010781	CIOLFI ETS	38430	55 971,50 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	1	2010769	GROSJEAN SARL	74540	57 081,40 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	16	2010784	TCCS	74330	59 590,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	14	2010782	CHAMEAU ALEXIS	01420	66 295,62 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	6	2010774	MTB SARL	39600	69 515,60 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	20	2010787	GROSJEAN SARL	74540	79 341,12 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	21	2010788	GROSJEAN SARL	74540	81 956,81 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	4	2010772	ANTONANGELI SA	42240	100 881,23 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	5	2010773	SMAC	74000	136 243,84 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	10	2010778	ROUX	74300	142 189,08 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	9	2010777	PERROTIN SAS	01800	260 000,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	7	2010775	PRODALU01	01440	262 687,20 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	8	2010776	ACGP CACI SARL	38600	349 488,23 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	3	2010771	ROUX	74300	366 366,02 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	18	2010785	LANSARD ENERGIE SAS	74371	686 266,10 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	19	2010786	SPIE SUD EST	74370	756 290,56 €	20/12/2010	21/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0395	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA MECATRONIQUE - Chemin de Bellevue-74940 ANNECY LE VIEUX	2	2010770	SDMC	74940	965 946,00 €	20/12/2010	21/12/2010
DGA	Marché ordinaire	Services	Procédure adaptée simple	10S0585	Distribution du n°132 du magazine du Département de la Haute-Savoie	1	2010801	LA POSTE SA	75757	19 998,72 €	20/12/2010	21/12/2010
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0321	RD 909 - construction d'un giratoire et aménagement du secteur nord-est - Commune des VILLARDS SUR THONES -	2	2010613	CARRET VETTIER	74120	85 561,25 €	21/12/2010	24/12/2010
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0321	RD 909 - construction d'un giratoire et aménagement du secteur nord-est - Commune des VILLARDS SUR THONES -	3	2010612	CURTET PAYSAGES	74600	144 950,36 €	21/12/2010	27/12/2010
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0321	RD 909 - construction d'un giratoire et aménagement du secteur nord-est - Commune des VILLARDS SUR THONES -	1	2010611	LATHUILLE FRERES SAS	74450	2 159 921,25 €	21/12/2010	24/12/2010
DGS	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Marché négocié avec mise en concurrence / sans publication	10S0448	Fourniture de carburants	1	2010812	TOTAL RAFFINAGE MARKETING	92069	MBC sur quantités	22/12/2010	29/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0594	COLLEGE HENRI CORBET A SAINT JEAN D'AULPS : maîtrise d'oeuvre pour réaménagement espace demi pension	1	2010818	NOVARINA-THEPENIER	74200	11 500,00 €	22/12/2010	29/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0600	COLLEGE LA PIERRE AUX FEES A REIGNIER - Maîtrise d'oeuvre pour salles de technologie, sanitaires, réseaux extérieurs	1	2010819	CEZT INGENIERIE	74330	14 000,00 €	22/12/2010	24/12/2010
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0603	Collège Varens - PASSY 74 : réhabilitation de la demi-pension	1	2010816	GUERZOU ARCHITECTES SARL	74950	45 600,00 €	22/12/2010	04/01/2011
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0608	COLLEGE LA COTE A BONS EN CHABLAIS - Maîtrise d'oeuvre pour restructuration de l'espace demi-pension	1	2010858	SYNAPSE CONSTRUCTION	01111	39 950,00 €	27/12/2010	03/01/2011
DITM	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0354	RD1201 - Parking relais de Chauv-Balmont - Commune de SEYNOD	1	2010865	MITHIEUX TP	74600	162 051,80 €	29/12/2010	03/01/2011
DIT	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	10S0599	Fourniture de 2 serveurs rackables	1	2010828	SOLUCEO DPGF	38180	12 700,00 €	30/12/2010	06/01/2011
DITM	Marché à bons de commande	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0547	Signalisation temporaire liée aux travaux de l'avenue du Rhône à Annecy	1	2010866	AXIMUM	69520	49 999,00 €	05/01/2011	06/01/2011

DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0450	Aéroport d'Annecy - Aérogare & entrée voie publique - Fourniture et pose d'enseignes et signalétique	1	2010813	MSM SIGNALÉTIQUE	1500	9 995,00 €	05/01/2011	06/01/2011
DRH	Marché à tranches	Services	Procédure adaptée simple	10S0581	Formation initiale à l'approche systémique dans la relation d'aide	1	2010827	YCI MEME	57070	18 750,00 €	10/01/2011	20/01/2011
DITM	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0398	RD 1508 Déviation de la Balme de Sillingy - Aménagements paysagers	1	2011003	ALPES JARDINS PAYSAGES	74604	117 100,60 €	10/01/2011	12/01/2011
DCSG	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0350	Travaux de mise en conformité des ascenseurs des bâtiments du Département de la Haute-Savoie	1	2010829	KONE	74600	114 066,00 €	11/01/2011	12/01/2011
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0361	RD1203/RD155/RD5 - Aménagement du carrefour giratoire de la route de la Chapelle-Rambaud - Commune d'Éteaux	1	2010820	BENEDETTI JB SA	74190	648 974,20 €	11/01/2011	13/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0025	35/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011011	PENTE AIR	74370	250,00 €	13/01/2011	13/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0027	37/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011013	PENTE AIR	74370	280,00 €	13/01/2011	13/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0026	36/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011012	PENTE AIR	74370	1 381,50 €	13/01/2011	13/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	4	2010859	EFG SARL	74100	2 550,00 €	14/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	6	2010863	EC2F	74960	7 039,88 €	14/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	3	2010864	TUNCER	74100	8 719,45 €	14/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	1	2010861	AVRILLON CONSTRUCTION	74230	9 796,60 €	14/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	2	2010862	SEDIP	74300	13 039,70 €	14/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0521	Collège La Cote à BONS EN CHABLAIS : Restructuration des sanitaires	5	2010860	MITERNIQUE ROMAIN SARL	74100	15 054,48 €	14/01/2011	28/01/2011
DIT	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10C0014	Fournitures de logiciels divers	1	2011007	PC WARE	69009	250 000,00 €	15/01/2011	27/01/2011
DIT	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10C0014	Fournitures de logiciels divers	1	2011008	COMSOFT SOS DEVELOPERS	75019		15/01/2011	27/01/2011
DIT	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10C0014	Fournitures de logiciels divers	1	2011009	SHI INTERNATIONAL	92130		15/01/2011	27/01/2011
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Cas spécifiques	Procédure adaptée simple	11S0006	SAINT-JEOIRE - Mise en conformité Sécurité Incendie - Centre d'accueil le Nid" - mission SPS"	1	2011018	DEKRA CONSEIL HSE	74000	1 490,00 €	18/01/2011	07/02/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0624	COLLEGE Jean-Jacques ROUSSEAU à Thonon les Bains / Travaux curatifs en charpente	1	2011020	CHARPENTE DU GAVOT	74500	7 922,73 €	19/01/2011	27/01/2011
DR	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	10S0607	VH 2010-2011 - marchés négociés	3	2011017	CHALLANSONNET TP	74270	98 000,00 €	20/01/2011	25/01/2011
DRH	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0510	Prestation de communication et d'achat d'espaces pour la diffusion des annonces de recrutement	1	2010814	SAFARI PA	75212	133 779,26 €	21/01/2011	27/01/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0432	Travaux d'entretien et d'aménagement sur les bâtiments du Département de la Haute-Savoie - Métallerie - menuiserie alu et fer - vitrerie	4	2010823	ZAMA SN	74960	42 000,00 €	25/01/2011	28/01/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0432	Travaux d'entretien et d'aménagement sur les bâtiments du Département de la Haute-Savoie - Métallerie - menuiserie alu et fer - vitrerie	2	2010824	ZAMA SN	74960	33 000,00 €	25/01/2011	28/01/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0432	Travaux d'entretien et d'aménagement sur les bâtiments du Département de la Haute-Savoie - Métallerie - menuiserie alu et fer - vitrerie	3	2010826	ZAMA SN	74960	83 000,00 €	25/01/2011	28/01/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0432	Travaux d'entretien et d'aménagement sur les bâtiments du Département de la Haute-Savoie - Métallerie - menuiserie alu et fer - vitrerie	1	2010825	ZAMA SN	74960	230 000,00 €	25/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0628	COLLEGE EVIRE A ANNECY LE VIEUX : maîtrise d'oeuvre pour remplacement des chaudières	1	2011023	BRIERE SA	74370	13 500,00 €	25/01/2011	27/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0044	38/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011022	PENTE AIR	74370	560,00 €	25/01/2011	25/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0049	39/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011025	PENTE AIR	74370	560,00 €	26/01/2011	26/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	11S0016	COLLEGE VARENS, 361 rue Paul Euard, 74190 PASSY / Réhabilitation zone demi-pension	1	2011026	QUALICONSULT SECURITE	74960	1 253,33 €	26/01/2011	26/01/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	11S0004	COLLEGE JEAN LACHENAL A FAVERGES - Maîtrise d'oeuvre pour aménagement extérieur du secteur cuisine	1	2011027	CREY	74600	5 700,00 €	26/01/2011	28/01/2011
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Cas spécifiques	Procédure adaptée ouverte	10S0247	SPS - Mise en conformité des installations de stockage d'hydrocarbure & création de réseau de récupération et de stockage des eaux pluviales	1	2011002	B.E.C.S.	69370	14 000,00 €	26/01/2011	28/01/2011
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0620	COLLEGE DU BAS CHABLAIS A DOUVAIN - Maîtrise d'oeuvre pour changement d'énergie des logements de fonction	1	2011030	BRIERE SA	74370	17 000,00 €	27/01/2011	01/02/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0051	41/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011029	PENTE AIR	74370	560,00 €	27/01/2011	27/01/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0050	40/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011028	PENTE AIR	74370	1 800,00 €	27/01/2011	27/01/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	D3	2010833	MT PAYSAGE SARL	01200	37 918,00 €	02/02/2011	11/02/2011

DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	AB	2010837	NOVOFERM INDUSTRIE	01340	2 397,50 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	81	2010831	VITOR SA	74130	3 205,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	CJ	2010843	AREA TECHNOLOGIES	74800	5 600,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	15	2010838	ALBERT ET RATTIN SARL	73190	5 674,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	DN	2010849	ACAF	38100	5 805,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	9	2010845	SAGANEO	73800	6 370,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	16	2010832	LAPORTE SOCIETE	74800	10 224,92 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	7	2010856	MG ETANCHEITE SARL	74200	10 441,01 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	C9	2010836	POISSON SA	74960	11 470,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	22	2010842	GP SERVICES	38400	11 540,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	11	2010852	NOVOFERM INDUSTRIE	01340	15 288,14 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	14	2010844	CHAMEAU ALEXIS	01420	16 982,47 €	02/02/2011	11/02/2011
EURO	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	11S0030	Assistance à la réalisation du contrôle de service fait des opérations FSE du Département de la Haute-Savoie	1	2011036	Groupe SIRIUS	75017	17 050,00 €	02/02/2011	05/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	17	2010835	AMP	73290	21 733,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	4	2010830	COULLOUX PASCAL SARL	74270	21 767,50 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	23	2010850	ACAF	38100	24 705,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	10	2010848	RIOU	74700	31 000,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	8	2010851	VITOR SA	74130	31 569,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	13	2010847	REVOLTA BLAUDEAU ISOLATION	73000	32 785,77 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	21	2010857	MT PAYSAGE SARL	01200	36 496,86 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	3	2010841	TECHNIDALLE SARL	74890	39 730,76 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	12	2011019	ROUX	74300	41 500,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	20	2010839	COLAS RHONE-ALPES	74130	90 784,10 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	6	2010855	MG ETANCHEITE SARL	74200	91 000,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	19	2010854	AREA TECHNOLOGIES	74800	100 400,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	18	2010853	POISSON SA	74960	160 710,40 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	1	2010846	GROSJEAN SARL	74540	211 607,40 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	2	2010840	EGAM	74100	274 000,00 €	02/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0318	Construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (C.E.R.D.) d'AYZE	5	2010834	ROUX	74300	328 426,50 €	02/02/2011	11/02/2011
DITM	Marché à tranches	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	10S0462	VV SUD LEMAN-DIAGNOSTIC FAUNE FLORE	1	2011043	ALP PAGES ENVIRONNEMENT	38920	11 812,50 €	07/02/2011	08/02/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	11S0024	Collège Les Balmettes à ANNECY - Réaménagement ancienne loge, modification abri vélos et travaux divers	1	2011044	ARCHE 20	74000	13 900,00 €	08/02/2011	14/02/2011
DAEDR	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0508	Mandat pour l'appui à la mise en oeuvre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)	1	2011039	SED HAUTE SAVOIE	74014	400 000,00 €	09/02/2011	11/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0545	MARIGNIER - Reprise d'enduits sur isolant de la Circonscription d'Action Médico-Social (CAMS)	1	2011038	MONDIAL FACADES SARL	73100	33 445,20 €	09/02/2011	11/02/2011
DAEDR	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée simple	10S0586	Mission de contrôle de 1er niveau exercée dans le cadre du projet européen EnerciEE sous l'initiative INTERREG IVC de coopération interrégionale	1	2011046	EQUIDISTO SARL	34000	25 000,00 €	11/02/2011	14/02/2011

DIT	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0046	MS1-Achat de matériels et consommables informatiques	1	2011048	RECYNER	03410	5 368,74 €	15/02/2011	18/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	10S0613	Travaux de réparation et de traitement du parquet marqueté du choeur de l'église de la Chartreuse de Mélan à Tainings	1	2011042	MENUISIER ET COMPAGNONS	42640	17 498,91 €	16/02/2011	16/02/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0054	COLLEGE MONGE A SAINT JOEIRE - Travaux d'aménagement VDI d'une salle de classe	1	2011050	CEGELEC	74960	4 973,23 €	18/02/2011	18/02/2011
DRH	Marché à tranches	Services	Procédure adaptée simple	10S0581	FORMATION INITIALE A L'APPROCHE SYSTEMIQUE DANS LA RELATION D'AIDE	2	2011021	OBEA SA	69003	19 350,00 €	21/02/2011	21/02/2011
DR	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	10S0596	Viabilité hivernale des RD de l'arrondissement de St Julien en Genevois - CERD Crusilles - Secteur Sud	1	2011052	GAL TRAVAUX PUBLICS	74330	98 000,00 €	22/02/2011	25/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0065	Etudes géotechniques - MS 1 : Etude de sols (complément G3) concernant le CERD d'ALBY SUR CHERAN	1	2011049	KAENA	38660	1 140,00 €	23/02/2011	23/02/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	10S0633	COLLEGE JEAN LACHENAL A FAVERGES - Maîtrise d'oeuvre pour travaux de chauffage	1	2011055	ETEC 74	74960	9 900,00 €	23/02/2011	28/02/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0118	45/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011064	PENTE AIR	74370	980,00 €	25/02/2011	25/02/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0111	42/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011061	PENTE AIR	74370	1 010,00 €	25/02/2011	25/02/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0112	43/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011062	PENTE AIR	74370	1 060,00 €	25/02/2011	25/02/2011
DCSG	Marché ordinaire	Services	Procédure adaptée simple	11S0005	Entretien courant des 2 massicots de l'Imprimerie Départementale	1	2011047	GRAPHIC SERVICE	69390	12 000,00 €	28/02/2011	03/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0592	Nettoyage des locaux du Département de HAUTE SAVOIE	4	2011034	ONET SERVICES	74330	300 000,00 €	02/03/2011	04/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0592	Nettoyage des locaux du Département de HAUTE SAVOIE	1	2011031	ONET SERVICES	74330	390 000,00 €	02/03/2011	04/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0592	Nettoyage des locaux du Département de HAUTE SAVOIE	5	2011035	ONET SERVICES	74330	400 000,00 €	02/03/2011	04/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0592	Nettoyage des locaux du Département de HAUTE SAVOIE	3	2011033	ONET SERVICES	74330	420 000,00 €	02/03/2011	04/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0592	Nettoyage des locaux du Département de HAUTE SAVOIE	2	2011032	ONET SERVICES	74330	450 000,00 €	02/03/2011	04/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0087	Collège Jacques Prévert à GAILLARD - Réfection d'un appartement	1	2011067	ATOUT PEINTURE	74570	2 026,66 €	03/03/2011	09/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0087	Collège Jacques Prévert à GAILLARD - Réfection d'un appartement	3	2011069	SOLSYSTEM EUURL	39260	2 101,00 €	03/03/2011	08/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0087	Collège Jacques Prévert à GAILLARD - Réfection d'un appartement	2	2011068	LAPORTE SARL	74800	2 284,61 €	03/03/2011	08/03/2011
DCSG	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0002	Achat et maintenance d'une caméra infrarouge (thermographique)	2	2011057	SODIMEL SAS		3 970,00 €	03/03/2011	09/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0087	Collège Jacques Prévert à GAILLARD - Réfection d'un appartement	4	2011070	SAVOY PAYSAGE SARL	74300	3 977,50 €	03/03/2011	08/03/2011
DCSG	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0002	Achat et maintenance d'une caméra infrarouge (thermographique)	1	2011056	SODIMEL SAS		10 800,00 €	03/03/2011	09/03/2011
DPDS	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée ouverte	10S0593	Ateliers de lutte contre l'illettrisme	1	2011065	TIP TOP EMPLOI	38320	243 000,00 €	07/03/2011	16/03/2011
DIT	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0091	MS2-Achat de matériels et consommables informatiques	1	2011076	ESI RHONE-ALPES	69530	4 597,50 €	07/03/2011	09/03/2011
DIT	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0102	MS2-Fournitures de logiciels divers	1	2011078	SHI INTERNATIONAL	92130	21 788,72 €	07/03/2011	11/03/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0134	47/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011075	PENTE AIR	74370	760,00 €	08/03/2011	08/03/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0133	46/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011074	PENTE AIR	74370	772,90 €	08/03/2011	08/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0093	Collège de ST JEAN D'AULPS : Fourniture et installation d'un four électrique 20 niveaux.	1	2011072	CUNY PROFESSIONNEL	01006	11 600,00 €	08/03/2011	08/03/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0141	49/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011082	PENTE AIR	74370	730,00 €	10/03/2011	10/03/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0139	48/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011081	PENTE AIR	74370	805,25 €	10/03/2011	10/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0074	COLLEGE LE CLERGEON A RUMILLY - Remplacement de l'ascenseur	1	2011085	AMPA ASCENSEURS	74963	28 250,00 €	11/03/2011	16/03/2011
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0096	Levés architectural et de façades au Pôle médico-social de Bonneville	4	2011093	PIXEL PLANS INFORMATIQUES	38430	1 483,00 €	14/03/2011	17/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0090	Collège La Mandallaz à SILLINGY - Travaux d'échange de 23 volets roulants	1	2011092	PERRILLAT STORES FERMETURES	74540	11 385,00 €	14/03/2011	17/03/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0160	51/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011101	PENTE AIR	74370	560,00 €	17/03/2011	28/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0071	Collège G. Anthoizoz de Gaulle à CLUSES - Travaux sur gymnase / Electricité	1	2011103	HILLIER ELECTRICITE	74600	19 876,77 €	17/03/2011	22/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0119	Collège JJ ROUSSEAU à ST-JULIEN en GENEVOIS / Embellissement des logements de fonction / Lot unique	1	2011102	A TOUT PEINTURE	74570	34 640,82 €	17/03/2011	19/03/2011
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0014	RD 26 - Aménagement du carrefour des Prés Carrés au PR 4+730, Commune d'ARMOY	1	2011066	PERRIER TP	74550	184 974,88 €	17/03/2011	23/03/2011
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0475	Réalisation d'un giratoire pour la desserte du Nouvel Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville	3	2011060	SIGNAUX GIROD	39401	15 753,10 €	18/03/2011	22/03/2011
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0475	Réalisation d'un giratoire pour la desserte du Nouvel Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville	2	2011059	ISS ESPACES VERTS GRENOBLE	38240	61 563,20 €	18/03/2011	23/03/2011
DITM	Marché à tranches	Travaux	Appel d'offres ouvert	10S0475	Réalisation d'un giratoire pour la desserte du Nouvel Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville	1	2011058	BENEDETTI JB SA	74190	1 892 328,30 €	18/03/2011	23/03/2011
COM	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0089	Réalisation de T-Shirts du 4ème Grand Prix du Conseil Général de la Haute-Savoie	1	2011073	DELPHIS COMMUNICATION LOGOANDCO	74600	4 800,00 €	18/03/2011	21/03/2011
DITM	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Maîtrise d'oeuvre	Procédure adaptée simple	11S0037	Déconstruction hôtel des Plagnettes - Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur le suivi des travaux de décontamination.	1	2011104	ICAADD	38460	7 792,99 €	18/03/2011	18/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Marché négocié avec mise en concurrence / sans publication	10C0012	Missions de Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de bâtiments réalisés par la Direction de la Construction et des Services Généraux	1	2011095	ALPES CONTROLES COORDINATION	74940	78 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011

DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	10C0013	Etudes énergétiques sur l'ensemble des bâtiments et sites gérés par la Direction de la Construction et des Services Généraux du Département de la HAUTE SAVOIE	1	2011086	GIRUS SA	69120	200 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Marché négocié avec mise en concurrence / sans publication	10C0012	Missions de Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de bâtiments réalisés par la Direction de la Construction et des Services Généraux	1	2011096	APAVE SUDEUROPE	74373	78 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	10C0013	Etudes énergétiques sur l'ensemble des bâtiments et sites gérés par la Direction de la Construction et des Services Généraux du Département de la HAUTE SAVOIE	1	2011087	ENERCOBAT SARL	74300	200 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Marché négocié avec mise en concurrence / sans publication	10C0012	Missions de Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de bâtiments réalisés par la Direction de la Construction et des Services Généraux	1	2011097	PMM INGENIEURS CONSEILS	39100	78 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	10C0013	Etudes énergétiques sur l'ensemble des bâtiments et sites gérés par la Direction de la Construction et des Services Généraux du Département de la HAUTE SAVOIE	1	2011088	S.C.E.T	69425	200 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	10C0013	Etudes énergétiques sur l'ensemble des bâtiments et sites gérés par la Direction de la Construction et des Services Généraux du Département de la HAUTE SAVOIE	1	2011089	INDDIGO SAS	73024	200 000,00 €	21/03/2011	25/03/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Marché négocié avec mise en concurrence / sans publication	10C0012	Missions de Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de bâtiments réalisés par la Direction de la Construction et des Services Généraux	1	2011098	OUEST COORDINATION	69410	78 000,00 €	21/03/2011	29/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles / Cas spécifiques	Procédure adaptée simple	11S0076	COLLEGE RAOUL BLANCHARD A ANNECY - Contrôle Technique des travaux de réhabilitation	1	2011106	SOCOTEC	74960	25 350,00 €	21/03/2011	23/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0092	CITE SCOLAIRE CHAMONIX - RESTRUCTURATION - Reprise et achèvement des travaux d'étanchéité suite à carence d'une entreprise	1	2011112	EFG SARL	74100	19 277,09 €	22/03/2011	22/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0079	COLLEGE Le Mont des Princes à SEYSSEL - Mise en place d'une plateforme élévatrice pour la demi-pension	1	2011114	JEAN LEON ELEVATION	73470	21 370,00 €	23/03/2011	26/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0123	Collège La Côte à BONS en CHABLAIS / Restructuration des sanitaires / Lot 03 carrelages	1	2011119	SOLSYSTEM EURL	39260	10 579,14 €	24/03/2011	28/03/2011
DR	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0127	Location de matériel pour l'Arrondissement de Bonneville pour réparations ponctuelles aux enrobés chauds	1	2011113	AUXIMAT	74804	29 725,00 €	24/03/2011	24/03/2011
DIT	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	11S0055	Maintenance des logiciels SFERIEL et acquisition de licences complémentaires	1	2011111	SFERIEL SARL	63530	16 000,00 €	25/03/2011	29/03/2011
DIT	Marché à bons de commande	Services	Marché négocié sans mise en concurrence	11S0020	Maintenance évolutive du logiciel NEOSCOPE (module sein,colon) et acquisition GED	1	2011099	EPICONCEPT SARL	75012	25 000,00 €	28/03/2011	01/04/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0546	Installation d'un ascenseur intérieur au 13bis boulevard du Fier à Annecy	2	2011090	THYSSENKRUPP ASCENSEURS	73420	13 329,00 €	28/03/2011	31/03/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée simple	11S0100	COLLEGE LACHENAL A FAVERGES - Désembouage des réseaux de chauffage	1	2011123	BARBALAT MICHEL	74960	15 197,00 €	28/03/2011	30/03/2011
DCSG	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0546	Installation d'un ascenseur intérieur au 13bis boulevard du Fier à Annecy	1	2011091	THYSSENKRUPP ASCENSEURS	73420	30 600,00 €	28/03/2011	31/03/2011
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	10S0357	RD19 - Reconstruction du pont douane de Fossard - Commune de GAILLARD	1	2011094	SOCCO ENTREPRISE	74650	416 392,05 €	28/03/2011	30/03/2011
DCSG	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0103	Etudes géotechniques concernant l'ensemble des sites gérés par la Direction de la Construction du Conseil Général	1	2011110	IMSRN	38330	1 350,00 €	29/03/2011	04/04/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0182	53/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011129	PENTE AIR	74370	1 010,00 €	04/04/2011	04/04/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0181	52/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011128	PENTE AIR	74370	1 010,00 €	04/04/2011	04/04/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0186	54/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011131	PENTE AIR	74370	730,00 €	05/04/2011	05/04/2011
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0033	RD 338 - Réparation d'un mur aval au PR 4+794 - Route d'Avoriaz - Commune de MORZINE	1	2011115	ALPES OUVRAGES STE	74560	395 525,56 €	07/04/2011	18/04/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0082	Collège Jean-Jacques Rousseau à ST JULIEN - Modification d'énergie des logements de fonction	1	2011125	CLIMAIR ANNECY	74960	134 000,00 €	11/04/2011	15/04/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0203	56/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011149	PENTE AIR	74370	280,00 €	11/04/2011	11/04/2011
COM	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0189	55/Gestion complète des visuels de la Haute-Savoie	1	2011132	PENTE AIR	74370	1 010,00 €	11/04/2011	11/04/2011
DEFU	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	11S0142	COLLEGE MOLLIER A BOEGE - Contrôle Technique des travaux de restructuration de la demi-pension	1	2011161	SOCOTEC	74960	7 050,00 €	11/04/2011	13/04/2011
DR	Marché à bons de commande	Travaux	Appel d'offres ouvert	11S0028	Réparation courante des ouvrages d'art des routes départementales de l'arrondissement DE THONON	1	2011117	TP 2000	26790	Pas de maxi Mini= 146 300	14/04/2011	23/04/2011
DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0061	RD 1005 - Remplacement du tablier du ponteau de la Corne - PR 41+606 - Commune de MEILLERIE	1	2011118	BIANCO ET CIE	74960	154 981,50 €	14/04/2011	05/05/2011
DR	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0449	Fourniture de véhicules 4x4 diesel	2	2011145	JEAN LAIN ENTREPRISES	74602	88 000,00 €	14/04/2011	19/04/2011

DR	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0019	RD 909 - Réparation de la buse sur l'Arbon PR 39.676 - Commune de DEMI QUARTIER	1	2011121	DELUERMOZ	69003	424 066,50 €	14/04/2011	05/05/2011
DR	Marché à tranches	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0015	RD27 - Elargissement des accotements et de la chaussée dans la plaine des Ussets PR 0+780 à PR 1+995 Commune de MARLIOZ	1	2011126	BESSON SAS	74270	754 512,41 €	15/04/2011	19/04/2011
DCSG	Marché ordinaire	Services	Appel d'offres ouvert	10S0467	Construction d'un CERD/CPI à FLAINE - Assurance dommages ouvrage	1	2011160	PAGET - DEVINS CABINET	73007	30 903,01 €	18/04/2011	20/04/2011
DSF	Marché ordinaire	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	11S0192	Etude juridique sur le projet de création d'une filiale par une société d'économie mixte départementale	1	2011174	DROIT PUBLIC CONSULTANTS	69292	7 000,00 €	19/04/2011	21/04/2011
DITM	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	11S0018	Investigations et missions d'ingénierie géotechnique pour l'aménagement et le confortement des routes départementales de Haute Savoie	2	2011157	HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST	73290	223 503,00 €	21/04/2011	27/04/2011
DR	Marché ordinaire	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	10S0328	Fourniture d'une pelle multifonctions sur pneus	1	2011124	FRAMATEQ RHONE ALPES	69800	1 072 800,00 €	21/04/2011	26/04/2011
DCSG	Marché à bons de commande	Services	Appel d'offres ouvert	10S0446	Entretien complet des portes manuelles des bâtiments du département de la HAUTE SAVOIE	1	2011116	KONE	74600	170 000,00 €	21/04/2011	26/04/2011
DCSG	Marché ordinaire	Services	Marché fondé sur un accord-cadre	11S0188	Déménagements d'objets divers sur les différents sites du conseil Général de Haute Savoie - MS n°7	1	2011164	ALLO SUD EST DEMENAGEMENTS	38360	2 000,00 €	21/04/2011	27/04/2011
DITM	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	11S0018	Investigations et missions d'ingénierie géotechnique pour l'aménagement et le confortement des routes départementales de Haute Savoie	3	2011158	HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST	73290	56 243,00 €	21/04/2011	27/04/2011
DITM	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	11S0018	Investigations et missions d'ingénierie géotechnique pour l'aménagement et le confortement des routes départementales de Haute Savoie	1	2011156	IMSRN	38330	154 161,00 €	21/04/2011	22/04/2011
DITM	Marché à bons de commande	Prestations intellectuelles	Appel d'offres ouvert	11S0018	Investigations et missions d'ingénierie géotechnique pour l'aménagement et le confortement des routes départementales de Haute Savoie	4	2011159	HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST	73290	56 673,00 €	21/04/2011	27/04/2011
DAC	Marché ordinaire	Services	Procédure adaptée simple	11S0088	Prestations audiovisuelles liées à des projets sur la Résistance	1	2011136	IMAGE B EURL	74600	5 678,00 €	21/04/2011	27/04/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0035	Collège Le Semnoz à SEYNOD - Travaux de maintenance lourde sur blocs-portes et de génie civil	3	2011141	ATEX SARL	74960	2 500,00 €	26/04/2011	05/05/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0035	Collège Le Semnoz à SEYNOD - Travaux de maintenance lourde sur blocs-portes et de génie civil	4	2011139	SAEV	74330	2 680,00 €	26/04/2011	05/05/2011
DRH	Marché à bons de commande	Fournitures courantes	Procédure adaptée simple	11S0120	Fourniture de protections auditives sur mesures	1	2011181	ELCEA FRANCE SAS	78310	35 117,00 €	26/04/2011	04/05/2011
DEFU	Marché à tranches	Prestations intellectuelles	Procédure adaptée simple	11S0163	COLLEGE BLANCHARD A ANNECY - CSPS Travaux de réhabilitation	1	2011182	QUALICONSULT SECURITE	74960	30 000,00 €	26/04/2011	29/04/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0035	Collège Le Semnoz à SEYNOD - Travaux de maintenance lourde sur blocs-portes et de génie civil	2	2011138	DSL	73420	127 117,00 €	26/04/2011	05/05/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0035	Collège Le Semnoz à SEYNOD - Travaux de maintenance lourde sur blocs-portes et de génie civil	1	2011137	SOCIETE DU VILLARET	74410	72 927,00 €	26/04/2011	05/05/2011
DEFU	Marché ordinaire	Travaux	Procédure adaptée ouverte	11S0035	Collège Le Semnoz à SEYNOD - Travaux de maintenance lourde sur blocs-portes et de génie civil	5	2011140	EC2F	74960	7 293,22 €	26/04/2011	05/05/2011
DPDS	Marché à bons de commande	Services	Procédure adaptée ouverte	11S0042	Prestations d'interpréariat au bénéfice des usagers et des travailleurs médico-sociaux du Département de la Haute-Savoie	1	2011178	ISM CORUM	69421	25 043,00 €	30/04/2011	10/05/2011

Intitulé entité	Numéro de marché	Montant du marché HT	Date de notification du marché	Raison sociale
DR	20061002	1 501 618,64 €	23/01/2007	PROSIGN
DR	20061001	1 336 729,48 €	23/01/2007	PROSIGN
DITM	2007013	699 750,00 €	25/01/2007	SCETAUROUTE DGM
DR	2010413	231 362,00 €	10/08/2010	RANNARD FRERES SARL
DR	2010367	244 589,00 €	26/07/2010	ACRO BTP
DCSG	2007575	75 000,00 €	04/09/2007	MICHAUD FRANCOIS
DCSG	2008749	306 972,32 €	02/12/2008	EDF
DEFU	2009069	151 177,39 €	03/03/2009	ZAMA SN
DEFU	2009067	115 353,52 €	03/03/2009	LP CHARPENTE SARL
DEFU	2009075	280 128,63 €	03/03/2009	RANNARD FRERES SARL
DEFU	2009066	763 510,76 €	03/03/2009	MEGEVAND GERARD SAS
DEFU	2009076	177 649,35 €	03/03/2009	GRANDCHAMP Frères SARL

Montant de l'avenant HT	Date de signature	Libellé
20 560,20 €	06/12/2010	augmentation TC3
37 719,90 €	06/12/2010	augmentation de la TC 3
11 380,00 €	21/01/2011	Prestations supplémentaires
11 562,43 €	27/01/2011	Modification montant du marché
26 345,80 €	31/01/2011	avenant n°01
10 000,00 €	28/02/2011	avenant au marché de maîtrise d'œuvre
2 226,83 €	06/04/2011	ajout de sites
7 215,00 €	15/04/2011	construction d'une chaufferie gaz + panneaux solaires
6 681,05 €	15/04/2011	Travaux complémentaires pour la construction chaufferie gaz + panneaux solaires
20 147,86 €	15/04/2011	construction d'une chaufferie+ panneaux solaires
24 526,93 €	15/04/2011	Travaux complémentaires pour la construction chaufferie gaz + panneaux solaires
-19 397,50 €	15/04/2011	construction chaufferie gaz + panneaux solaires+chauffage électrique

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION D'ESTER EN JUSTICE DONNEE PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE A L'EXECUTIF PENDANT LA DUREE DE SON MANDAT.

Par décisions n° CG-2009-044 du 19 octobre 2009 et n° CG-2011-013 du 22 avril 2011, en application de l'article L.3221-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation a été donnée par l'assemblée départementale à M. le Président, pour la durée de son mandat, afin d'intenter au nom du Département toutes actions en justice et de le défendre dans toutes les actions intentées contre lui.

L'article du Code dispose qu'un compte-rendu de l'exercice de cette délégation doit être fait à la prochaine réunion de l'assemblée délibérante.

Depuis le dernier compte-rendu (délibération n° CG-2010-162 du 14 décembre 2010), les actions intentées par le Département sont les suivantes :

- un référé en vue d'étendre la mission de l'expert dans le cadre de la construction du pôle médico-social de BONNEVILLE,
- une constitution de partie civile en vue d'obtenir la réparation du préjudice subi à la suite de dégradations commises par des mineurs au collège de SAMOENS,
- un pourvoi en cassation en matière d'indu de revenu minimum d'insertion.

Les actions intentées par des tiers contre les intérêts du Département sont:

- un recours pour excès de pouvoir contre une décision refusant la remise gracieuse d'un trop perçu du revenu de solidarité active,
- un recours pour excès de pouvoir contre une décision suspendant l'allocation de revenu de solidarité active,
- un recours pour excès de pouvoir contre une décision de refus d'accorder une aide au titre du fond de solidarité pour le logement,
- un recours pour excès de pouvoir introduit par l'association Notre Vallée Arve et Giffre contre l'arrêté préfectoral n° DDT-2010.842 du 17 septembre 2010 autorisant la destruction et/ou la perturbation intentionnelle de spécimens et la destruction,

- l'altération ou la dégradation d'habitat par le Conseil Général de HAUTE-SAVOIE dans le cadre du projet de contournement routier sur les communes de MARIGNIER et THIEZ,
- un recours indemnitaire de la Société du Pipeline Méditerranée Rhône dans le cadre de la construction du collège et du gymnase de POISY,
 - la saisine de la Cour Administrative d'Appel de LYON par la société BIANCO pour obtenir l'exécution de l'ordonnance rendue par le juge des référés dans le cadre d'une demande de provision,
 - un appel interjeté par la société Le MALIBU contre la décision du juge de l'expropriation,
 - la saisine du comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de LYON par la société ROCAPINA dans le cadre de la contestation du décompte général.

Depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante et la décision n° CG-2011-013 du 22 avril 2011, donnant délégation à M. le Président, les actions intentées par le Département sont les suivantes :

- une constitution de partie civile afin d'obtenir la réparation du préjudice subi par le Département à la suite de dégradation du domaine public (inscription sous le pont de la Bornale),
- deux pourvois devant le Conseil d'Etat à la suite du jugement rendu par le Tribunal administratif de GRENOBLE annulant des arrêtés de nomination.

Les actions intentées par des tiers contre les intérêts du Département sont :

- deux référés précontractuels introduits par les sociétés SPML et Voyages GAL,
- une requête en référé expertise introduite par la société DV construction dans le cadre de l'exécution du marché relatif à la réparation du pont de la Caille sur la commune d'ALLONZIER LA CAILLE,
- un recours pour excès de pouvoir contre une décision refusant d'accorder un agrément d'assistant maternel,
- la saisine de la Cour administrative d'appel de LYON par la société BIANCO en vue d'obtenir l'exécution du jugement du Tribunal administratif de GRENOBLE.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a proposé de donner acte de la communication de ces informations.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de la communication qui lui est faite des actions conduites par M. le Président dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie.

Séance CF du lundi 16 mai 2011
Séance CG du mardi 14 juin 2011

RAPPORTEUR : M. de MENTHON

OBJET : **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DES SERVICES POUR L'ANNEE 2010**

M. Le Président rappelle que l'article L 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales lui fait obligation de rendre compte au Conseil Général, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des services.

Ce document répond à l'obligation d'information et de transparence. Il offre aussi de sensibiliser sur les compétences exercées par la collectivité Départementale, la palette des missions, la nature des responsabilités, les moyens mis en œuvre, les stratégies initiées.

Ce rapport d'activités témoigne du rôle déterminant de la collectivité départementale en matière de cohésion sociale et territoriale. Par l'exercice de ses missions de service public, le Département incarne un acteur de proximité auprès des usagers et une collectivité ressource auprès des territoires.

La 3^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale, lors de sa séance du 16 mai 2011, a proposé de donner acte de la communication du Rapport d'Activité des Services pour l'année 2010.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de la communication du Rapport d'Activité des Services pour l'année 2010.

